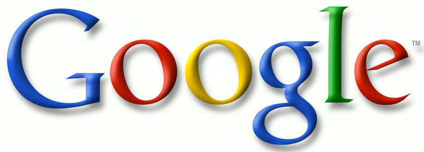
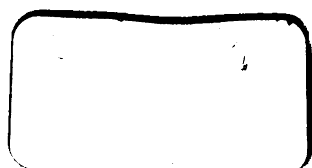




HISTOIRE

D'ANGLETERRE.

T. XI.

PARIS, IMPRIMERIE DE DÉCOURCHANT,
RUE D'ERFURHT, Nº 1, PRÈS DE L'ABBAYE.

HISTOIRE

D'ANGLETERRE,

DEPUIS LA PREMIÈRE INVASION DES ROMAINS;

PAR LE DOCTEUR JOHN LINGARD;

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR

M. LE BARON ROUJOUX,

AUTEUR

DES RÉVOLUTIONS DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS, DEPUIS LES SIÈCLES HÉROÏQUES JUSQU'A NOS JOURS, ET DE L'HISTOIRE DES ROIS ET DES DUCS DE BRETAGNE.

TOME ONZIÈME.



A PARIS,

CHEZ CARIÉ DE LA CHARIE, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 4.

1829

HISTOIRE

D'ANGLETERRE.

CHAPITRE PREMIER.

LA RÉPUBLIQUE.

Établissement de la république. — Punition des royalistes. — Révolte et répression des niveleurs. — Charles II proclamé en Écosse. — Avantages de ses partisans en Irlande. — Leur défaite à Rathmines. — Succès de Cromwell en Irlande. — Descente de Charles en Écosse. — Cromwell est envoyé contre lui. — Il remporte une victoire à Dunbar. — Le roi s'avance en Angleterre. — Il perd la bataille de Worcester. — Ses aventures et sa fuite.

(1649) Quand les deux chambres commencèrent à se mettre en opposition avec le souverain, leurs demandes se bornaient au redressement des abus existans : maintenant que la lutte était terminée, le parti victorieux n'exigeait rien moins que l'abolition des anciennes règles de gouvernement et l'établissement d'une nouvelle

forme plus démocratique. Quelques-uns toutefois se hasardaient encore à élever la voix en faveur de la monarchie, qu'ils regardaient comme l'institution la plus en harmonie avec les mœurs et les sentimens des Anglais. Ils proposaient de laisser à part les deux fils aînés de Charles, dont les idées étaient déjà formées et les ressentimens allumés : le jeune duc de Glocester ou sa sœur Elisabeth, serait mis sur le trône; et sous un roi enfant, on limiterait la prérogative royale par des lois qui garantiraient à l'avenir de toute atteinte les justes libertés du peuple. Mais les membres de la majorité demandaient avec chaleur l'établissement d'une république. « Pourquoi, disaient-ils, relever volontairement l'idole qu'on avait renversée au prix de tant d'or et de sang? Les lois ne seraient qu'une faible sauve-garde contre les passions d'un monarque orgueilleux et puissant. Si l'on voulait mettre une barrière insurmontable au rétablissement du despotisme, on ne pourrait la trouver que dans ces institutions qui placent le pouvoir suprême dans les représentans du peuple. » Il est probable qu'ils exprimaient leurs véritables sentimens, quoique l'un de ceux qui assistèrent à leurs assemblées nous ait assuré que l'intérêt personnel n'avait pas eu peu d'influence sur leur détermination. Ils avaient trop mortellement offensé la royauté, pour se confier à la clémence

ou à la modération d'un roi. Ils choisissaient la république, parce qu'elle leur promettait de les mettre à l'abri de la vengeance de leurs ennemis, et leur offrait en outre l'avantage de partager entre eux le pouvoir, la collation et les émolumens des places (1).

Conformément à cette décision, au moment où la tête de la victime royale tomba sur l'échafaud de Whitehall, on lut à Cheapside une proclamation qui déclarait coupables de haute trahison ceux qui donneraient le titre de roi à quelque personne que ce fût, sans l'autorisation du parlement. En même temps on publia la délibération du 4 janvier, qui décidait que l'autorité nationale suprême résidait dans les représentans du peuple. Les pairs, prévoyant leur destinée prochaine, continuèrent à siéger; mais au bout de quelques jours, les communes décrétèrent d'abord l'abolition de la chambre des lords, puis celle de la dignité de roi. Ces résolutions, quoique la promulgation des actes qui les contenaient fût différée, parurent suffisantes : de ce moment la royauté (mot par lequel on désignait actuellement la dignité royale) et l'autorité législative et judiciaire des pairs furent considérées comme abolies; et la chambre basse, sous le nom de parlement d'Angleterre,

(1) Whitelock, 391.

concentra dans son sein tous les pouvoirs du gouvernement (1).

La mesure que prirent ensuite les communes fut la création d'un conseil d'État, composé de quarante et un membres; la durée de leurs pouvoirs était limitée à un an. Ils étaient chargés du maintien de la tranquillité publique, de l'organisation des troupes de terre et de mer, de la surintendance du commerce intérieur et extérieur, et des négociations avec les puissances étrangères. Parmi les personnes choisies pour remplir ces fonctions, les trois quarts siégeaient dans la chambre des communes : ils comptaient parmi eux les chefs de la justice, les principaux officiers de l'armée et cinq pairs, les comtes de Denbigh, de Mulgrave, de Pembroke, de Salisbury, et le lord Grey de Werke, qui consentirent à entrer dans le conseil, soit par attachement à la cause, soit comme compensation pour la perte de leurs droits héréditaires (2).

(1) Journaux, 1649 : 30 janvier, 6, 7 février. Cromwell vota en faveur de la chambre des lords. (Ludlow, 1, 246.) Le faisait-il de bonne foi? Je ne le crois pas.

(2) Le comte de Pembroke eut la bassesse de solliciter et d'accepter la place de représentant du comté de Berks. Son exemple fut imité par deux autres pairs, le comte de Salisbury et le lord Howard d'Escrick, qui fut député pour Lynn et Carlisle. Journ. 16 avril, 5 mai, 18 septembre; journal de Leicester, 72.

Mais dès le commencement on vit éclater un schisme entre les nouveaux conseillers : le serment exigé d'eux par le parlement contenait l'approbation du jugement du roi, du décret contre les Ecossais et leurs associés anglais, et de l'abolition de la monarchie et de la chambre des lords. Cromwell et dix-huit autres le prêtèrent de bonne grâce et sans observations ; les vingt-deux autres, Fairfax à leur tête, le refusèrent avec fermeté, quoique avec respect. Les pairs alléguaient qu'il était déshonorant pour eux d'approuver, par un serment, ce qui avait été fait en opposition à leur vote ; les membres des communes, que ce n'était pas à eux à émettre une opinion sur des procédures judiciaires qu'ils ne connaissaient pas officiellement. Mais leurs doutes, relatifs à des mesures prises antérieurement, ne les empêchaient pas de reconnaître l'autorité du gouvernement existant. La chambre des communes était actuellement en possession du pouvoir suprême. Cette chambre était leur protectrice, ils lui devaient obéissance, et avec elle ils étaient prêts à vivre et à mourir. Cromwell et ses amis eurent la sagesse de céder : les clauses rétroactives furent effacées (22 février), et on leur substitua une promesse générale d'adhésion au parlement quant aux libertés publiques dans leur forme actuelle, et au gouvernement futur de la nation « au

moyen d'une république sans roi, ni chambre des pairs (1). »

Cette révolution importante amena plusieurs autres changemens. Une image de la chambre des communes remplaça l'effigie royale sur le grand sceau, qui fut confié à trois lords commissaires, Lysle, Keble et Whitelock; les décrets ne furent plus rendus au nom du roi, mais « des gardiens de la liberté de l'Angleterre, par autorité du parlement; » on donna de nouvelles commissions aux juges, aux shérifs et aux magistrats; au lieu des sermens d'allégeance et de suprématie, on exigea une promesse de fidélité à la république d'Angleterre. Six des juges se démirent; les six autres consentirent à conserver leurs emplois, si le parlement voulait rendre une proclamation déclarant son intention de maintenir les lois fondamentales du royaume. La condition fut acceptée et remplie (2). Les tribunaux continuèrent d'entendre

(1) Journ. 7, 13, 14, 15, 19, 22 févr. Whitelock, 378, 382, 3. Le serment amendé est dans Walker, part. II, 130.

(2) Journ. 8 février. Toutefois ni cette déclaration ni les remontrances fréquentes des hommes de lois ne purent empêcher la chambre d'usurper les fonctions judiciaires, ni d'infliger des châtimens illégaux. Ainsi, par exemple, sur le rapport d'une commission où était relatée la découverte d'un complot pour extorquer de l'argent par une fausse accusation de crime, la chambre, sans entendre les accusés

et de juger les causes suivant l'ancienne forme, et la masse du peuple s'aperçut à peine de l'important changement qui avait été fait dans le gouvernement du pays. Dans les années précédentes, l'autorité suprême avait été exercée au nom du roi par les deux chambres de Westminster, avec l'aide du comité de Derby-House; maintenant la même autorité était exercée au nom du peuple par une seule chambre et avec l'avis du conseil d'Etat.

La gloire ou le blâme d'avoir ainsi élevé une république sur les ruines de la monarchie, doivent revenir principalement à Cromwell, Ireton, Bradshaw et Marten, qui, par leur influence, dirigeaient et gouvernaient les opinions et les passions de leurs compagnons dans le sénat et dans l'armée. Après la mort du roi, ils tirèrent un grand secours des talens de Vane, de Whitelock et de Saint-John; et l'adhésion des cinq pairs de la chambre haute abolie jeta un faible lustre sur leur cause. Cependant quand ils regardaient autour d'eux et qu'ils remarquaient les bancs dégarnis de la chambre, ils sentaient

ni les envoyer devant une cour de justice, infligea à quelques-uns les peines du pilori, de l'amende et de l'emprisonnement, et condamna mistress Samford, comme la principale coupable, à être fouettée le jour suivant, depuis Newgate jusqu'à Old-Exchange, et à trois mois de travaux dans une prison. Journ. 1650 : 2 févr., 13 août.

toute leur faiblesse et le peu de fondement de leurs prétentions. Ils réclamaient l'autorité suprême comme représentans du peuple; mais la majorité de ces représentans avait été successivement chassée à main armée, et la chambre était réduite de plus de cinq cents membres à moins d'un septième de ce nombre. Pour accréditer le gouvernement et lui donner de la sécurité, il fallait à la fois combler ce vide, et empêcher l'introduction d'hommes qui eussent des principes opposés. Dans ce but, ils résolurent (1er février) de prolonger l'exclusion de ceux qui, le 7 décembre, avaient été d'avis que « les concessions du roi étaient une base suffisante pour procéder à une organisation; » et d'ouvrir la chambre à tous les autres, pourvu qu'ils insérassent préalablement dans les journaux un désaveu de cette déclaration (1). Au moyen de cet expédient, et de quelques ordonnances à l'effet de procéder à des élections dans les endroits où l'influence du parti était irrésistible, le nombre des membres s'éleva graduellement à cent cinquante, quoiqu'il fût rare d'obtenir que la moitié ou même le tiers fussent présens.

Pendant la guerre, la crainte des représailles avait appris aux deux partis à user de la victoire

(1) Journ. 1er févr. Walker, part. II, 115. Whitelock, 376.

avec modération. On avait répandu peu de sang, excepté sur le champ de bataille. Mais ce motif n'existait plus : les fanatiques ne se contentaient pas de la mort du roi, ils demandaient d'autres victimes la Bible à la main ; et les politiques croyaient prudent de faire des exemples pour arrêter les complots de leurs ennemis. Au nombre des royalistes en prison, étaient le duc d'Hamilton (aussi comte de Cambridge en Angleterre), le comte de Holland, Goring, comte de Norwich, le lord Capel et sir John Owen, qui tous avaient pris part aux derniers efforts tentés pour rétablir Charles sur le trône. Une décision prise par la chambre des communes dans le mois de novembre, avait condamné Hamilton à une amende de cent mille livres, et les quatre autres à une prison perpétuelle. Mais après le triomphe des indépendans, cette résolution avait été annulée; et une haute cour de justice était maintenant établie pour juger ces mêmes personnages, accusés de haute trahison (1er février). Ce fut en vain que Hamilton allégua l'ordre du parlement d'Écosse qui l'avait fait agir; que Capel demanda à être traduit devant ses pairs, ou devant un jury de ses compatriotes, conformément à ces lois fondamentales que le parlement avait promis de maintenir; que tous invoquèrent la bonne foi nationale, comme ayant obtenu quartier lorsqu'ils s'étaient rendus. Brad-

shaw, président, fut l'organe de l'opinionde la cour : il répondit à Hamilton qu'en qualité de comte anglais il pouvait être traduit devant la justice du pays ; à Capel, que la cour avait reçu ses pouvoirs du parlement, à la suprême autorité duquel tous devaient se soumettre ; à tous, que le quartier donné sur le champ de bataille était une sauve-garde contre le glaive du vainqueur, mais non contre la vengeance des lois. Tous les cinq furent condamnés à être décapités ; mais la rigueur du jugement fut adoucie par un renvoi devant le parlement. Le jour suivant (7 mars), les ladies Holland et Capel parurent à la barre, accompagnées d'un long cortége de femmes en pleurs, pour y solliciter le pardon des condamnés. Leurs pétitions furent rejetées, mais on accorda un délai de deux jours. Elles ne perdirent pas courage ; elles eurent recours aux flatteries et aux prières ; des présens furent offerts et acceptés, et le lendemain matin elles présentèrent de nouvelles pétitions. Le sort de Holland fut le sujet d'une discussion d'un grand intérêt (8 mars) : il avait beaucoup d'amis personnels parmi les indépendans, et les presbytériens mirent en œuvre toute leur influence en sa faveur ; mais les saints s'étendirent sur son apostasie réitérée « de la cause, » et, après une vive contestation, Cromwell et Ireton obtinrent sa mort à la majorité d'une seule voix. On s'occupa

ensuite de Goring. Personne, pendant la guerre, n'avait traité ses adversaires avec plus de dureté; personne ne les avait abreuvés de plus d'outrages; cependant, le partage ayant eu lieu, la voix prépondérante de l'orateur lui sauva la vie. Les sentences d'Hamilton et de Capel furent confirmées par la chambre d'une voix unanime; mais, à la surprise de tout le monde, Owen, étranger, sans amis ni intérêt, eut le bonheur d'éviter la mort. Son abandon toucha de compassion le colonel Hutchinson; les efforts de Hutchinson furent secondés par Ireton, et leur influence réunie fut assez puissante pour obtenir une majorité de cinq voix en sa faveur. Hamilton, Holland et Capel moururent sur l'échafaud (9 mars): ce furent les premiers martyrs de la fidélité depuis l'établissement de la république (1).

Mais quoique les ennemis publics de «la cause» fussent comme anéantis devant leurs vainqueurs, il y avait dans la situation intérieure du pays de quoi éveiller des craintes dans le cœur de Crom-

(1) Si le lecteur compare le récit détaillé de ces faits par Clarendon (III, 265-270) avec la narration officielle dans les journaux (mars 7, 8), il sera surpris des nombreuses inexactitudes de l'historien. Voyez aussi « le tribunal sanguinaire de l'Angleterre; » Whitelock, 386; les Hamilton's de Burnet, 385; Journal de Leicester, 70; Ludlow, I, 247, et Hutchinson, 310.

well et de ses amis. On ne pouvait douter que les anciens royalistes n'attendissent une occasion favorable de venger la mort du roi; que les nouveaux royalistes, les presbytériens, qui désiraient relever le trône sous les conditions stipulées par le traité de l'île de Wight, ne supportassent impatiemment la supériorité de leurs rivaux. Dans tout le royaume, les basses classes se plaignaient hautement du fardeau des taxes; en plusieurs lieux l'indigence et la famine les faisaient cruellement souffrir. Dans le Lancashire et le Westmoreland nombre de personnes moururent de faim, et il fut attesté par les magistrats du Cumberland que trente mille familles, dans ce comté, « n'avaient de blé ni pour ensemencer, ni pour faire du pain, ni les moyens de s'en procurer (1). » Mais ce qui alarmait le plus, c'étaient les progrès que faisait dans l'armée la secte des *niveleurs*; hommes à principes inébranlables et d'un caractère inflexible, qui avaient pour chef le colonel John Lilburne, officier distingué par ses talens, son éloquence et son courage (2). Lilburne et ses amis avaient

(1) Whitelock, 398, 399.

(2) Lilburne, dans sa jeunesse, avait été partisan de Bastwick, et il avait imprimé un de ses traités en Hollande. Devant la chambre étoilée, il refusa de prêter le serment *ex officio*, et de répondre aux interrogatoires; en conséquence,

long-temps soupçonné Cromwell, Ireton et Harrison de ne chercher que leur propre intérêt sous le voile du patriotisme. Les changemens récens avaient converti ce soupçon en certitude. Ils remarquaient que les mêmes hommes gouvernaient sans contrôle l'assemblée générale des officiers, le parlement et le conseil d'Etat. Ils prétendaient que toutes les questions étaient d'abord débattues et décidées dans le conseil des officiers, et que, si leur décision était ensuite adoptée par la chambre, c'était seulement pour qu'elle fût présentée au public sous la sanction prétendue des représentans de la nation; que le conseil d'Etat avait été investi de pouvoirs plus absolus et plus oppressifs que n'en avait jamais exercé le dernier roi; et que la haute cour de justice avait été établie par le parti dans le but d'enlever à leurs victimes les garanties que leur auraient données les tribunaux ordinaires. Dans quelques-unes de leurs publications, ils allèrent plus loin : ils soutin-

---

il fut condamné au pilori, fouetté depuis la prison de la Flotte jusqu'à Westminster, avec des cordes nouées dont il reçut cinq cents coups, et emprisonné avec des fers doubles aux mains et aux pieds. Trois années plus tard (1641), la chambre des communes déclara ce châtiment illégal, sanguinaire, barbare et tyrannique. Journal de Burton, III, 503, note.

rent que le conseil d'Etat était employé à éprouver la patience de la nation ; qu'il existait un projet de passer de la tyrannie de quelques-uns à la tyrannie d'un seul ; et qu'Olivier Cromwell était l'homme qui aspirait à cette haute, mais dangereuse prééminence (1).

Un projet de constitution, intitulé « l'union du peuple, » avait été sanctionné par le conseil des officiers, et présenté par Fairfax à la chambre des communes (20 janvier), pour être transmis aux différens comtés, où il recevrait l'approbation des habitans. On avait voté en faveur de Lilburne, comme un gâteau pour fermer la gueule de Cerbère, la somme de trois mille livres à lever sur les biens des délinquans du comté de Durham; mais lorsqu'il revint du nord, il parut à la barre de la chambre (26 février), et présenta une pétition contre « l'union du peuple, » attaquant particulièrement la disposition en vertu de laquelle le parlement ne devait siéger que six mois tous les deux ans, et le gouvernement de la nation, pendant les dix-huit autres mois, être confié au conseil d'Etat. Son exemple eut bientôt des imitateurs, et le

(1) Voyez « les Nouvelles Chaînes de l'Angleterre découvertes, et la Chasse aux renards, » (England's New Chains discovered, et the Hunting of the foxes), passim. King's Pamphlets, nos 411, xxi, 414, xii, xvi.

bureau fut couvert d'une série de pétitions d'officiers, de soldats et « d'hommes bien intentionnés » des différens comtés. Ils demandaient qu'on tînt chaque année un nouveau parlement; que, pendant les intervalles, le pouvoir suprême fût exercé par un comité de la chambre; qu'aucun membre d'un parlement ne siégeât dans celui qui suivrait; que l'acte de renonciation à soi-même fût obligatoire; qu'aucun officier ne conservât son commandement dans l'armée plus d'un certain temps; que la haute cour de justice fût abolie comme contraire à la loi, et le conseil d'Etat comme pouvant devenir un instrument de tyrannie; que les procédures dans les tribunaux se fissent en langue anglaise; que le nombre des hommes de loi fût diminué et leurs honoraires réduits; que l'excise et les douanes fussent supprimées, et les terres des délinquans vendues pour donner des indemnités aux hommes bien intentionnés; que la religion fût « réformée suivant la volonté de Dieu ; » que personne ne fût ni molesté ni déclaré incapable pour des raisons de conscience ; que les dîmes fussent abolies, et que le revenu de chaque ministre fût fixé à cent livres par an, levées par contribution sur ses paroissiens (1).

(1) Walker, 133; Whitelock, 388, 393, 396, 398, 399. Lettres de Carte, 1, 229.

Imbu de la nécessité de réprimer cet esprit d'opposition parmi les militaires, Fairfax donna des ordres généraux pour défendre les réunions particulières d'officiers et de soldats (22 février); « tendant à mettre le désordre dans l'armée; » et sur la réception d'une lettre de remontrances de plusieurs régimens (1er mars), quatre des cinq cavaliers par qui elle était signée furent condamnés par une cour martiale à monter le cheval de bois, le visage tourné vers la queue; à avoir leurs sabres brisés sur leur tête, et enfin à être cassés. Lilburne, d'un autre côté, travaillait à exciter le mécontentement général, par une suite de pamphlets intitulés « Nouvelles Chaînes de l'Angleterre découvertes, la Chasse aux renards depuis Newmarket et Triploe-Heath jusqu'à Whitehall par cinq petits bassets (allusion aux cinq militaires), et la seconde partie aux Nouvelles Chaînes de l'Angleterre.» Il lut le dernier de ces pamphlets devant une nombreuse assemblée à Winchester-House (25 mars). Le parlement déclara que c'était un libelle séditieux, et l'auteur ainsi que ses complices, Walwyn, Prince et Overton, furent emprisonnés dans la Tour par ordre du conseil (29 mars) (1).

---

(1) Whitelock, 385, 386, 392. Council Book in the state paper office, 27 mars, nº 17, 29 mars, 27 nov. Lettres de Carte, 1, 273, 276.

Il avait été décidé qu'on enverrait en Irlande une division de douze mille hommes; et les régimens qui devaient être employés avaient été choisis au scrutin, et évidemment de la manière la plus loyale. Les hommes, toutefois, déclarèrent qu'ils ne voulaient pas marcher. « Ce n'était pas, disaient-ils, qu'ils refusassent le service; mais ils croyaient que l'expédition n'était qu'un artifice pour éloigner les mécontens du royaume; et ils assuraient qu'à raison de leur engagement de Triploe-Heath, ils ne pouvaient en conscience faire un pas jusqu'à ce que les libertés de la nation fussent établies sur une base durable. » Le premier acte de révolte eut lieu à Bitchopsgate : une compagnie de cavalerie refusa d'obéir à son colonel, et au lieu de marcher hors de la ville, elle s'empara de l'étendard. Cinq d'entre eux furent condamnés à être fusillés; mais un seul, nommé Lockyer, fut exécuté. Lorsqu'on l'enterra, mille hommes, rangés deux à deux, précédaient le corps, qui était couvert de branches de romarin trempées dans le sang; de chaque côté étaient trois trompettes à cheval, et derrière on conduisait le cheval du soldat couvert de harnais en deuil. Des milliers d'hommes et de femmes suivaient avec des rubans verts et noirs sur leurs têtes et à leur côté, et ils furentreçus au tombeau par une foule nombreuse d'habitans de Londres et de Westminster.

Ces funérailles extraordinaires firent voir aux meneurs combien le mécontentement était généralement répandu, et les portèrent à prendre de suite les mesures les plus décisives (1).

Les régimens de Scroop, d'Ireton, d'Harrison, d'Ingoldsby, de Skippon, de Reynolds et d'Horton, quoique établis en différens endroits, avaient déjà choisi leurs agens et rendu public leur résolution de se réunir, lorsque la chambre chargea Fairfax de réduire les mutins, ordonna à Skippon d'assurer la capitale contre toute surprise, et déclara coupables de haute trahison les soldats qui comploteraient la mort du général ou du lieutenant-général, ainsi que toute personne qui tenterait de changer le gouvernement, ou qui dirait que le parlement ou le conseil d'Etat étaient tyranniques ou illégaux (2). A Banbury, dans le comté d'Oxford, un capitaine Thompson, à la tête de deux cents hommes, publia un manifeste intitulé « l'Etendard avancé d'Angleterre, » dans lequel il déclarait que si Lilburne et ceux qui avaient été emprisonnés avec lui étaient maltraités, leurs souffrances seraient vengées septante fois sept fois sur leurs persécuteurs. Son but était de réunir quelques-uns des régimens mécontens ; mais le colonel

(1) Walker, 161 ; Whitelock, 399.

(2) Journ. 1, 14 mai ; Whitelock, 399.

Reynolds le surprit à Banbury et força ses compagnons à se rendre sans effusion de sang (1). Un autre parti, composé de dix compagnies de cavalerie et fort de plus de mille hommes, marcha de Salisbury à Bedfort, se grossissant à mesure qu'il avançait. Fairfax et Cromwell, après avoir fait une marche de plus de quarante milles en un seul jour (14 mai), arrivèrent bientôt après et ordonnèrent à leurs soldats de prendre du repos. White avait été envoyé aux insurgés pour offrir le pardon, s'ils se soumettaient. Voulait-il les tromper ou non, c'est ce qu'on ne peut savoir : il représenta la pause que faisait le général comme un délai qui leur était accordé pour délibérer et former leurs demandes ; et, à minuit, pendant qu'ils dormaient sans rien craindre, Cromwell entra de force dans la ville avec deux mille hommes par une porte, tandis que le colonel Reynolds, avec un corps considérable, s'opposait à leur sortie par l'autre. Quatre cents mutins furent faits prisonniers, huit cents perdirent leurs armes et leurs chevaux. Une cornette et deux caporaux furent exécutés; les autres, après un emprisonnement de peu de durée, furent replacés dans leurs régimens (2).

(1) Walker, 11, 168; Whitelock, 401.

(2) King's Pamphlets, nos 421, XXVII, 442, 1; Whitelock, 402.

Cet avantage décisif déconcerta tous les plans des rebelles. Quelques soulèvemens partiels dans les comtés de Hants, de Devon et de Somerset furent promptement réprimés, et Thompson, qui s'était enfui de Banbury et retiré à Wellingborough (20 mai), étant abandonné de ses compagnons, refusa de se rendre et mourut en combattant seul contre une armée d'ennemis (1) (31 mai). Pour exprimer combien la nation était reconnaissante de cette délivrance signalée, on fixa un jour d'actions de grâces. Le parlement, le conseil d'État et le conseil de l'armée s'assemblèrent à Christ-church (7 juin); et après le service religieux du jour, consistant en deux longs sermons et en prières appropriées à la circonstance, ils se rendirent à Grocers-hall, où la ville leur donna un dîner. L'*orateur* Lenthall, comme organe de l'autorité suprême, reçut l'épée de l'Etat des mains du maire, ainsi que la recevaient autrefois les rois, et la lui rendit. A table, il s'assit au haut bout, ayant à sa droite le lord général, et à sa gauche Bradshaw, le président du conseil, montrant ainsi aux convives les représentans des trois corps par lesquels la nation était actuellement gouvernée. A la fin du dîner, le lord maire présenta à Fairfax mille livres en or dans un

---

(1) Whitelock, 403.

bassin et une aiguière de même métal, et à Cromwell cinq cents livres avec un service complet en vaisselle plate (1).

La répression de la rébellion permit au conseil de tourner son attention vers ce qui se passait en Écosse et en Irlande. Dans le premier de ces deux royaumes, après le départ de Cromwell, l'autorité suprême avait été exercée par Argyle et son parti, qui étaient soutenus et en même temps dominés par l'influence supérieure de l'Église presbytérienne. La confiscation des biens des partisans de « l'engagement, » et leur excommunication, laissèrent à leurs adversaires une supériorité non contestée dans le parlement et dans tous les grands emplois de l'État. Le rôle qu'Argyle avait joué lors de la remise du roi aux Anglais, son union récente avec Cromwell et sa haine pour « l'engagement, » faisaient croire généralement qu'il agissait de concert avec les indépendans d'Angleterre. Mais il était circonspect, souple et rusé à l'approche du danger; il savait dissimuler, et, selon qu'il en prévoyait les suites, changer de mesures sans changer de projets. Au commencement de janvier, le sort qui menaçait Charles avait ranimé l'affection languissante des Écossais. Un cri d'in-

(1) Journal de Leicester, 74. Whitelock (406) place les convives dans un ordre différent.

dignation s'éleva de toutes les parties du pays : « c'était un roi de leur nation. Souffriraient-ils qu'il fût traîné en criminel devant un tribunal étranger? En le livrant à ses ennemis, ils avaient souillé la gloire de la nation. Augmenteraient-ils cette honte en souscrivant lâchement à sa mort? » Argyle crut prudent de se laisser entraîner par ce sentiment national (1). Il laissa nommer un comité dans le parlement, et les agens du gouvernement reçurent des instructions pour protester contre le jugement et la condamnation du roi. Mais ces instructions se ressentirent de la politique timide et flottante de l'homme qui les dictait. C'est en vain qu'on y chercherait ces sentimens nobles et généreux que demandait la circonstance. Elles sont rédigées avec embarras et circonspection. La conscience de la faiblesse, la crainte d'exciter l'inimitié, la sollicitude pour des intérêts particuliers s'y montrent à chaque ligne; elles prouvent que les auteurs de la protestation, s'ils désiraient réellement sauver la vie du roi, étaient encore plus soigneux d'évi-

(1) Warriston avait proposé (et Argyle l'avait soutenu) de remettre la motion pour l'intervention en faveur du roi, après qu'on aurait consulté le Seigneur par un jeûne solennel; mais « Argyle, lorsqu'il vit que les votes étaient contre lui, changea son premier avis en une belle rétractation, et demanda qu'on agît de suite. » Balfour, III, 386.

ter tout acte ou toute parole qui pourrait offenser ses ennemis (1).

Les commissaires donnèrent cet écrit; et le parlement écossais, au lieu d'une réponse, reçut la nouvelle de l'exécution du roi. Le jour suivant, le chancelier, suivi des membres du parlement, vint à la Croix d'Édinbourg (5 févr.), et proclama Charles II, fils du prince décédé, roi d'Écosse, d'Angleterre, de France et d'Irlande. Mais à cette proclamation on joignit une clause portant que le jeune prince, avant d'entrer en exercice de l'autorité royale, devait justifier au parlement de son adhésion au covenant national de l'Ecosse, ainsi qu'à la ligue et au covenant solennels entre les deux royaumes (2).

Ce ne fut que trois semaines après la mort du roi (17 févr.), dont on avait prétendu sauver la vie, que le parlement anglais daigna répondre à la protestation des Écossais, mais d'un ton d'indifférence dédaigneuse pour la justice de leur réclamation et les suites que pourrait avoir leur ressentiment.» L'Écosse, disait-on, n'avait peut-être pas le droit de mettre son souverain en jugement; mais cette circonstance ne pouvait préjudicier au droit de l'Angleterre.

(1) Voyez les instructions dans Balfour, III, 383, et Clarendon, III, 280.

(2) Balfour, III, 387; Clar. III, 284.

Comme le parlement anglais ne se mêlait pas d'empiéter sur les libertés des autres, il ne souffrait pas que les autres empiétassent sur les siennes. Le souvenir des maux causés à la nation par les méfaits du roi, et la conscience qu'ils avaient encouru la colère de Dieu en négligeant de punir ses crimes, les avaient portés à le mettre en jugement, mesure qu'ils ne doutaient pas que Dieu n'eût déjà approuvée, et qu'il récompenserait dans la suite par l'établissement de leurs libertés. Les Écossais pouvaient choisir d'être libres ou esclaves : l'aide de l'Angleterre leur était offerte pour soutenir leurs droits; s'ils la refusaient, ils devaient prendre garde d'attirer sur eux et sur leur postérité les malheurs d'une guerre continuelle avec leurs plus proches voisins, et ceux de l'esclavage sous la race d'un tyran » (1).

Les commissaires écossais, dans leur réponse, donnaient à entendre (24 févr.) « que le parlement actuel n'était pas un vrai parlement; ils faisaient des objections contre tout changement au gouvernement d'un roi et de deux chambres; ils désiraient qu'on ne mît point d'obstacles à la succession légitime de Charles II; ils finissaient par protester que, si on faisait rien de semblable, les Écossais étaient innocens devant

(1) Journ. 17, 20 févr.; Clar. III, 282.

Dieu et les hommes des crimes, du sang et des malheurs qui en résulteraient pour les deux royaumes.» Ayant donné cette déclaration, ils se rendirent à Gravesend. Leur intention était de s'embarquer pour les Provinces-Unies, et d'offrir, sous certaines conditions, la couronne d'Écosse au jeune roi; mais les meneurs anglais résolurent de mettre obstacle à leur mission. On déclara que leur réponse était un libelle scandaleux, fait dans le but d'exciter une sédition (26 févr.); les commissaires furent arrêtés à Gravesend (2 mars) comme coupables envers la nation, et le capitaine Dolphin reçut l'ordre de les conduire sous bonne garde jusqu'aux frontières d'Écosse (1).

Cette insulte, qui, bien que vivement ressentie, fut soufferte tranquillement, pouvait retarder, sinon empêcher, les desseins du parlement écossais. Le comte de Cassilis (17 mars), avec quatre nouveaux commissaires, fut chargé de se rendre en Hollande, où Charles, sous la protection de son beau-frère, le prince d'Orange, avait résidé depuis la mort de son

(1) Journ. 26, 28 févr.; Whitelock, 384; Balfour, III, 388, 389; Carte, Lettres, I, 233. Dolphin reçut l'ordre secret de ne pas laisser aller sir John Chiesley, mais de le garder comme otage, jusqu'à ce qu'il eût appris que M. Rowe, agent anglais à Édinbourg, était en liberté. Council Book, 2 mars.

père (1). Sa cour se composait d'abord du petit nombre d'individus que ce monarque avait placés autour de lui, et qu'actuellement le jeune prince avait faits membres de son conseil privé. Elle fut bientôt augmentée du comte de Laneric, qui, à la mort de son frère, devint duc d'Hamilton ; du comte de Lauderdale et du comte de Callendar, chefs des Écossais : ils furent suivis des anciens royalistes écossais Montrose, Kinnoul et Seaforth, et au bout de quelques jours (26 mars) Cassilis parut avec ses collègues et trois députés de l'Église d'Écosse, qui apportaient une nouvelle peu propre à leur assurer un accueil gracieux, celle que le parlement, sur la demande de l'Eglise, avait envoyé à l'échafaud le vieux marquis de Huntley, proscrit pour son adhésion à la cause royale en 1645. Tous faisaient profession d'avoir en vue le même objet, la restauration du jeune roi ; mais la division régnait parmi eux, et le fanatisme politique et religieux les rendait ennemis les uns des autres. Les commissaires évitaient les *engagers* (2) ; les uns et les autres évitaient Montrose et ses amis comme traîtres à leur patrie et pécheurs excommuniés

---

(1) Quelle qu'ait pu être la politique d'Argyle, très-certainement il fut le promoteur de cette mission, et « il triompha de l'opposition qu'elle excita, par sa raison, son autorité et sa diligence. » Baillie, II, 353.

(2) C'était ainsi qu'on appelait ceux qui avaient souscrit « l'engagement. » (*Note du Traducteur.*)

par l'Église. Les opinions contradictoires de ces divers conseillers tenaient Charles dans la perplexité. Les commissaires et les « engagers, » quoiqu'ennemis les uns des autres, représentaient son adhésion au covenant comme une condition essentielle, tandis que Montrose et ses conseillers anglais prétendaient que par là il exaspérerait les indépendans, blesserait les amis de l'épiscopat, et s'enlèverait toute espérance de secours de la part des catholiques, qu'on ne pouvait s'attendre à voir hasarder leur vie pour défendre un prince qui aurait juré de détruire leur religion (1).

Pendant qu'on débattait encore cette question, il survint un événement qui hâta le départ de Charles de La Haye. Le docteur Dorislaus, Hollandais de naissance, mais d'abord professeur au collége de Gresham, puis chargé de dresser l'acte d'accusation contre le roi, arriva en qualité d'envoyé du parlement aux États. Le même soir, pendant qu'il soupait à l'auberge, six gentilhommes entrèrent l'épée nue dans la chambre, l'arrachèrent de sa chaise, et l'égorgèrent sur le plancher (2).

(1) Clar. III, 287-292; Baillie, II, 333; Carte, Lettres, I, 238-263. Outre le covenant, les commissaires demandaient le bannissement de Montrose, auquel on leur persuada de renoncer; et que la suite du roi fût limitée à cent personnes. Carte, Lettres, I, 264, 5, 6, 8, 271.

(2) Clarend. III, 293; Whitelock, 401; journ. 10 mai,

Quoiqu'on eût laissé les assassins s'enfuir, on sut bientôt que c'étaient des Écossais, la plupart de la suite de Montrose; et Charles, prévenant la demande du parlement anglais pour obtenir justice, fit aux commissaires la réponse définitive, « qu'il était et avait toujours été prêt à prendre les mesures nécessaires pour la sécurité de leur religion, l'union entre les royaumes, la paix et la prospérité intérieure de l'Écosse; mais que leurs autres demandes étaient inconciliables avec sa conscience, sa liberté et son honneur. Ils le reconnaissaient pour leur roi; il était donc de leur devoir de lui obéir, de le soutenir et de le défendre : ce devoir, il devait en attendre l'accomplissement de la part du comité des Etats, de l'assemblée de l'Église, et de toute la nation écossaise. » Ils partirent avec cette réponse peu satisfaisante; et Charles, quittant les Provinces-Unies, se rendit à Saint-Germain, en France, pour visiter la reine sa mère, avec l'intention de rejoindre, après un court séjour, l'armée royaliste d'Irlande (1).

Le parlement donna une pension annuelle de 200 l. au fils de Dorislaus, et une somme de 500 l. à chacune de ses filles. Ib., 16 mai. On donna 250 l. pour ses funérailles. Council Book, 11 mai.

(1) Balfour, III, 405; et les Négociations des commissaires de l'Église et du royaume d'Écosse avec Sa Majesté, à La Haye. Édinbourg, imprimé par Evan-Tyler. 1649.

Pour faire bien connaître au lecteur l'état de l'Irlande, il faut le reporter à l'époque à laquelle le désespoir ou le patriotisme d'Ormond livra au parlement la capitale de ce royaume. Le nonce Rinuccini était devenu président du conseil suprême, à Kilkenny; mais son administration fut bientôt marquée par des désastres qui mirent ses rivaux à même de miner et de renverser son autorité. L'armée catholique de Leinster, sous les ordres de Preston, fut défaite à Dungan-hill (8 août 1647), par Jones, gouverneur de Dublin, et celle de Munster, sous le vicomte Taafe (13 novembre), à Clontarf, par le lord Inchiquin (1). Quant à Rinuccini lui-même, ces mal-

(1) Rushworth, 823, 916. A la bataille de Dungan-hill, le commandant de la cavalerie irlandaise fut tué à la première charge : ses soldats prirent aussitôt la fuite; l'infanterie repoussa plusieurs attaques, et se retira dans un marais, où elle offrit de capituler. Le colonel Flower dit qu'il n'était pas autorisé à accorder quartier; mais en même temps il ordonna à ses soldats de rester sous les armes, et sauva la vie du comte de Westmeath, du lieutenant-général Byrne, et de plusieurs officiers et soldats qui joignirent ses drapeaux. « En même temps le colonel écossais Tichburn et le colonel Moor, des régimens de Bankhall, passèrent le reste au fil de l'épée sans miséricorde. » Il y avait entre trois et quatre mille hommes. Belling, Histoire de la dernière guerre d'Irlande, M. S., 11, 95. Je cite cet exemple pour montrer que ce n'est pas Cromwell qui a commencé les massacres : il imita ses prédécesseurs, dont l'objet avoué était d'exterminer les naturels du pays.

heurs furent pour lui des sujets de joie; car il se défiait de Preston et de Taafe, à cause de leur attachement pour Ormond; et leur abaissement servait à relever son ami et son protecteur, Oven Roe O'Nial, chef des habitans de l'Ulster. Mais sur ces commencemens, la nation craignit une suite de malheurs du même genre. Ses adversaires obtinrent la majorité dans l'assemblée générale, et le nonce, après avoir déclaré qu'il n'avait point de prétentions à une autorité temporelle, évita prudemment une abdication forcée en offrant de se démettre de sa charge. Un nouveau conseil, composé d'hommes choisis, en nombre égal des deux partis (4 janvier 1648), fut établi; et le marquis d'Antrim, le lord Muskerry et Geoffroy Brown furent envoyés à la reine-mère et à son fils Charles, pour solliciter des secours en argent et en hommes, et pour demander que ce prince vînt résider en Irlande, ou nommât à sa place un lieutenant catholique. Antrim espérait obtenir pour lui-même cette place importante; mais ses collègues étaient chargés de s'opposer à ses prétentions et d'acquiescer au rétablissement du marquis d'Ormond (1).

Pendant l'absence de ces envoyés, le lord In-

(1) Philopater Irenæus, 50-60; Castlehaven, Mémoires, 83.

chiquin, contre toute attente, se déclara, ainsi que son armée, en faveur du roi contre le parlement, et proposa un armistice aux catholiques confédérés comme amis de la cause royale. Quelques-uns rejetèrent cette ouverture avec indignation. « Inchiquin, disaient-ils, avait été leur plus cruel ennemi ; il avait trouvé sa joie à verser le sang des Irlandais, à profaner et à détruire leurs autels. En outre, quelle garantie pouvait-on avoir de la fidélité d'un homme qui, par ses changemens réitérés de parti, avait déjà montré qu'il plierait toujours sa conscience à son intérêt? Il valait mieux marcher contre lui dans le moment où il était sans alliés, et lorsqu'il serait vaincu, Jones et l'armée parlementaire succomberaient nécessairement.» A ces raisons, on répondait « que l'expédition demandait du temps et de l'argent; qu'on pouvait pourvoir dans le traité au libre exercice de la religion, et que dans un moment où les catholiques voulaient se réconcilier avec le roi, ils ne pouvaient en honneur détruire ceux qui tiraient l'épée en sa faveur (27 avril). » Malgré les remontrances de Rinuccini et de huit des évêques, le traité eut lieu, et le nonce, croyant ou feignant de croire qu'il était prisonnier à Kilkenny, se sauva la nuit par-dessus les murs de la ville, et fut reçu à bras ouverts à Maryborough, par son ami O'Nial (9 mai). Le conseil

consentit à l'armistice et chercha, par des messages réitérés, à écarter les objections du nonce (22 mai); mais le zèle ou le ressentiment le portèrent à dépasser ses pouvoirs (27 mai). Il condamna le traité, excommunia ses partisans et mit en interdit les villes où ils seraient admis. Mais ses armes spirituelles produisirent peu d'effet (31 mai). Le conseil et quatorze évêques appelèrent de ses censures. Les troupes, sous les ordres de Preston, de Taafe et de Clanricard, renvoyèrent ses messagers; et lors du départ d'O'Nial, il se retira dans la ville de Galway, où il était sûr de l'appui du peuple, quoique le maire et les marchands lui fussent opposés. Son dernier effort fut de convoquer un synode national à Galway; mais le conseil protesta contre lui. Clanricard entoura la ville avec son armée, et les habitans ouvrant leurs portes firent leur soumission (1).

La guerre était maintenant ouvertement déclarée entre les deux partis. D'un côté, Jones, dans Dublin, et Monk, dans l'Ulster, concluaient des trèves avec O'Nial afin de pouvoir

(1) Voyez Desiderata Cur. Hib. II, 511, Carte, II, 30, 31, 36. Belling, dans son Histoire M. S. de la dernière guerre d'Irlande, part. IV, 1-40. Il a inséré dans cet ouvrage plusieurs écrits qui circulèrent parmi les différens partis. Voyez aussi Philopater Irenæus, I, 60, 86, II, 90, 94; Walsh, Histoire et apologie, 33-40; Ponce, 90.

s'opposer avec plus de succès à l'ennemi commun; de l'autre, Inchiquin se joignait à Preston pour soutenir l'autorité du conseil contre O'Nial. On faisait des incursions réciproques; des villes étaient prises et reprises, et de nombreuses armées se trouvaient souvent en présence. Le conseil, toutefois, commença à prendre un ton plus hardi. Il déclara O'Nial rebelle et traître (3 septembre), et lors de l'arrivée tardive d'Ormond, avec la commission de lord lieutenant (29 septembre), il envoya à Rinuccini lui-même l'ordre de quitter l'Irlande, en lui faisant savoir (19 octobre) qu'il l'avait accusé devant le pape comme ayant eu la conduite la plus coupable (1). Mais il continua à rendre des ordon-

(1) On peut voir l'accusation dans Philopater Iren. I, 150-160; Clarend. VIII, 68, Oxford, 1726. Il est évident que la conduite qu'avait tenue Rinuccini, en rompant la première paix, était non-seulement répréhensible en elle-même, mais encore qu'elle avait eu les plus malheureux résultats pour la cause de la royauté et pour les intérêts civils et religieux des catholiques irlandais. Voici par quels motifs il essaie de se justifier. Posant comme une vérité incontestable que les Irlandais avaient autant de droit à ce que leur religion fût établie dans leur patrie, que les « covenanters » en Écosse ou les presbytériens en Angleterre, il soutient qu'il était de son devoir d'en faire le grand objet de toutes ses actions. Quand la paix fut conclue, Charles était prisonnier des Écossais, qui avaient solennellement juré d'abolir la religion catholique; et les royalistes anglais avaient été

nances en dépit de leurs ordres et de leurs menaces. Ce ne fut qu'après que la nouvelle paix conclue entre Charles et les confédérés eut été publiée, et que lorsque l'exécution du roi eut fixé (17 janvier 1749) l'opinion publique sur le pernicieux résultat (30 janvier) de ses conseils, que la honte et la crainte le poussèrent d'Irlande en France (23 février), d'où, au bout de quelques mois, il fut rappelé à Rome.

Les négociations entre Ormond et les catholiques avaient duré trois mois. En janvier, le danger qui menaçait la personne du roi enga-

---

vaincus par le parlement, qui, par des votes et des déclarations réitérées, s'était engagé à exterminer la race irlandaise, et à partager l'île entre des aventuriers étrangers. Il n'y avait pas de probabilité humaine que Charles fût jamais rétabli sur son trône, qu'aux conditions que lui imposeraient le parlement et les Écossais : sur leur demande il sacrifierait, après quelque résistance, les catholiques irlandais: c'est ce qui résultait évidemment de ce qui s'était passé dans ses différentes négociations avec le parlement, de son désaveu de la commission de Glamorgan, et de l'opiniâtreté avec laquelle son lieutenant Ormond s'était opposé aux demandes des confédérés. Il concluait de là qu'une paix qui laissait l'établissement de la religion à la détermination subséquente du roi, ne donnait pas de sécurité, mais, au contraire, était un abandon de la cause pour laquelle les catholiques s'étaient ligués; et que par conséquent sa position lui imposait le devoir de s'y opposer par tous les moyens possibles. Narration M.S. de la conduite de Rinuccini, écrite pour l'usage du pape; et Ponce, 271.

gea ceux-ci à se relâcher de leurs demandes et à se confier à la reconnaissance et à l'honneur de leur souverain. Ils s'engagèrent à entretenir à leurs frais une armée de dix-sept mille cinq cents hommes, qui seraient employés contre l'ennemi commun. Le roi, de son côté, consentait à ce que le libre exercice du culte catholique fût permis; à ce que douze commissaires de confiance, nommés par l'assemblée, aidassent le lord lieutenant dans l'administration intérieure; à ce que la cour des pupilles et plusieurs autres abus fussent abolis; à ce qu'un parlement fût convoqué aussitôt que la majorité des commissaires le jugerait convenable; à ce que, dans ce parlement, les lois qui établissaient des persécutions religieuses et celles qui nuisaient au commerce d'Irlande fussent abrogées, et que le parlement irlandais fût déclaré indépendant du parlement anglais (1).

La cause royale était alors prédominante en Irlande. La flotte du prince Rupert volait en triomphe le long de la côte; les commandans parlementaires, Jones à Dublin, Monk à Belfast, et Coote à Londonderry, étaient presque confinés dans les limites de leurs garnisons respectives;

(1) Phil. Iren. 1, 166; Walsh. app. 43-64; Whitelock, 391. Charles approuva et promit d'observer ce traité de paix. Carte, Lettres, II, 3, 67.

Inchiquin, dans le Munster, les régimens écossais, dans l'Ulster, et la grande masse des catholiques, unie au conseil suprême, avaient proclamé le roi et reconnu l'autorité de son lieutenant. C'est pendant que les affaires étaient dans cet état prospère, que Charles reçut et accepta l'invitation d'Ormond (29 mars). Mais son voyage fut forcément retardé par le manque d'argent, et son ardeur fut souvent arrêtée par quelques-uns de ses conseillers qui craignaient secrètement que, s'il était une fois à la tête d'une armée catholique, il n'écoutât les demandes des catholiques pour l'établissement de leur religion (1). Au contraire, pour les meneurs de Londres, le danger de perdre l'Irlande devint une source des plus vives inquiétudes. La charge de lord lieutenant fut offerte à Cromwell (15 mars). Il feignit de balancer. A sa requête, deux officiers de chaque corps reçurent l'ordre de se joindre à lui à Whitehall (23 mars), et de consulter le Seigneur dans leurs prières. Après un délai de quinze jours, il consentit à se charger de ce fardeau (29 mars), parce qu'il avait appris que c'était la volonté du ciel (1). Ses demandes toutefois étaient si nombreuses, les préparatifs à faire si considérables, qu'il fallut avoir recours, dans l'intervalle, à d'autres

(1) Carte, Lettre, 1, 258, 262.

moyens pour la conservation des troupes et des places qui reconnaissaient encore l'autorité du parlement. Un de ces moyens fut de gagner à la cause des indépendans les catholiques des deux royaumes. On sonda dans ce but les sentimens de sir Kenelm Digby et de sir John Winter (mars). On eut, par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Espagne, des conférences avec deux prêtres irlandais, O'Reilly et Quin (avril). On proposa de tolérer l'exercice du culte catholique, en faisant disparaître toutes les incapacités qui y étaient attachées. Les catholiques, en retour, devaient désavouer les prétentions temporelles du pape, et entretenir dix mille hommes pour le service de la république. Pour faciliter la réussite de ce projet, on laissa Digby, Winter et l'abbé Montague venir en Angleterre sous prétexte de transiger pour leurs biens; et le célèbre Thomas White, prêtre séculier, publia un ouvrage intitulé : « Les fondemens de l'obéis- » sance et du pouvoir, » pour prouver que la mauvaise conduite du magistrat civil peut délier le peuple de son obéissance, et que, lorsqu'il est une fois déposé (peu importe que ce soit justement ou injustement), il vaut quelquefois mieux se soumettre au nouvel ordre de choses dans l'intérêt général, que d'essayer de le rétablir. On ne peut douter que cette doctrine ne fût satisfaisante pour les hommes du

pouvoir; mais ils avaient si souvent reproché au dernier roi une coalition avec les papistes, qu'ils n'osèrent pas la tenter eux-mêmes, et au bout de quelque temps, pour aveugler peut-être le peuple, il y eut des votes sévères contre Digby, Montague et Winter, et on donna des ordres pour arrêter les prêtres et les jésuites (1) (31 août).

(1650) En Irlande on essaya d'obtenir pour le parti parlementaire l'assistance amicale d'O'Nial. Ce chef avait reçu des propositions de la part d'Ormond; mais sa jalousie contre « les agens de confiance, » ses anciens ennemis, le porta à rompre le traité (20 février), et à envoyer de son chef un messager pour offrir ses services à Charles. Le comte de Castlehaven (18 mars), par ordre du lord lieutenant, attaqua et réduisit les garnisons de Maryborough et d'Athy (21 mars). O'Nial, pour se venger (25 avril), prêta l'oreille aux suggestions de Monk, qui s'était retiré devant une armée supérieure de royalistes écossais, depuis Belfast jusqu'à Dundalk (8 mai). Une cessation d'hostilités fut conclue pour trois mois; et les propositions du chef irlandais, modifiées par Monk, furent envoyées en Angleterre pour être ratifiées par le parlement. Les « grandesses »

(1) Sur ce sujet obscur, on peut consulter Walker, II, 150; Carte, Lettres, I, 216, 219, 221, 222, 224, 267, 272, 297; II, 363, 4, et les journaux, 31 août.

jugèrent imprudent de les soumettre à un examen qui les aurait rendues publiques. Mais la réponse que l'on reçut satisfit les parties contractantes. Monk fournit des munitions à O'Nial (22 mai); et O'Nial essaya d'empêcher la communication entre les régimens écossais du nord et la grande armée d'Ormond, au centre du royaume (1).

---

(1) O'Nial demandait la liberté de conscience pour lui-même, ses compagnons et leurs descendans; la possession tranquille de leurs terres aussi long-temps qu'ils resteraient fidèles au parlement, et en récompense de ses services, la restitution des propriétés de ses ancêtres ou un équivalent. (Voyez son plan et la copie corrigée par Monk, dans Philopater-Iren. I, 191, et dans Walker, II, 233-8.) Lorsque son agent arriva à Londres, les grandesses lui demandèrent pourquoi il s'adressait à elles et refusait de traiter avec Ormond. Il répondit « que c'était parce que le dernier roi leur avait toujours fait de belles promesses; mais quand ils lui avaient rendu des services, et qu'il pouvait obtenir de leurs ennemis des conditions plus avantageuses, il s'était toujours montré prêt à les sacrifier. » Pourquoi donc O'Nial ne s'était-il pas plus tôt joint au parlement? « Parce que les hommes qui avaient alors le pouvoir avaient juré de les exterminer; mais ceux qui le possédaient maintenant professaient la tolérance et la liberté de conscience. » (Ludlow, I, 255.) Ludlow ajoute que la proposition fut rejetée, parce que les habitans de l'Ulster avaient été les principaux acteurs dans le massacre des Anglais, et parce que la liberté de religion pouvait devenir dangereuse pour la paix publique. Mais ce rejet eut lieu bien plus tard. Il est clair que

Quoique le parlement eût nommé Cromwell lord lieutenant d'Irlande, et l'eût investi pour trois ans du pouvoir suprême, tant au civil qu'au militaire, il avait encore de la répugnance à hasarder sa réputation et ses espérances dans une expédition dangereuse, sans moyens suffisans de succès (22 juin). Outre l'armée en pied de quarante-cinq mille hommes, à l'aide de laquelle l'Angleterre était alors gouvernée, il demanda un corps de douze mille vétérans, avec un supplément abondant de munitions de guerre et de bouche, et la somme de 100,000 liv. en argent comptant (1). Le jour de son départ, ses amis s'assemblèrent à Whitehall. Trois ministres invoquèrent solennellement la bénédiction de Dieu sur les armes des saints, et trois officiers, Goff, Harrison et le lord lieutenant lui-même expliquèrent les Écritures « d'une manière excel- » lente et appropriée à la circonstance. » Après ces effusions de l'esprit, Cromwell monta dans son carrosse, traîné par six chevaux. Il était accompagné par les grands dignitaires de l'Etat

---

Jones, Monk, Coote et O'Nial comprirent que la convention serait ratifiée, malgré les délais qu'on y apportait. Walker, II, 198, 231, 245.

(1) Cromwell reçut 3,000 l. pour son équipement, 10 l. par jour comme *général*, pendant qu'il restait en Angleterre; 2,000 l. par trimestre en Irlande, outre sa solde comme lord lieutenant. Council Book, juillet 12, n° 120.

et de l'armée. Ses gardes-du-corps, consistant en quatre-vingts jeunes gens, tous de qualité et dont plusieurs avaient des commissions de majors et de colonels, surprirent les spectateurs par leurs magnifiques uniformes et leur belle tenue; et pendant qu'il se dirigeait vers Windsor, les rues de la capitale retentissaient des acclamations de la populace et du bruit de la musique militaire (1). Il avait été décidé que l'expédition partirait de Milford-haven; mais l'impatience du général trouva un obstacle dans la résistance et la désertion de ses soldats. La transaction récente entre Monk et O'Nial avait répandu un esprit de défiance dans l'armée. On disait que c'était apostasier les principes pour lesquels ils avaient combattu. On rappelait, en les exagérant, les horreurs du massacre de 1641. On discutait avec chaleur les résolutions tant de fois prises par le parlement d'exterminer les naturels irlandais, et l'engagement solennel de l'armée de venger le sang qui avait été répandu. Les invectives des meneurs contre le dernier roi, lorsqu'il avait conclu une paix avec les confédérés catholiques, étaient mises en opposition avec la tergiversation qu'ils avaient montrée en prenant les hommes de l'Ulster pour leurs alliés et leurs frères d'armes. Pour

(1) Whitelok, 413; Journal de Leicester, 76.

apaiser le mécontentement toujours croissant, le parlement annula la convention. Monk, qui était revenu en Angleterre, reçut publiquement l'assurance que, s'il évitait la punition de son imprudence, c'était en raison de ses services passés et de ses bonnes intentions. Peters, du haut de la chaire, employa son éloquence pour justifier les « grandesses; » et si nous pouvons en juger par ce qui suivit, on promit non-seulement que la bonne cause serait soutenue, mais que l'on s'acquitterait amplement du devoir de la vengeance (1).

Pendant que l'armée était ainsi retenue dans le voisinage de Milford-haven, Jones, à Dublin, cueillait les lauriers que Cromwell s'était destinés à lui-même. L'armée royale s'avança sur les deux rives de la Liffy pour assiéger cette capitale, et Ormond, de ses quartiers de Finglass (1er août 1649), ordonna de faire certains ouvrages à un endroit appelé Bogotrath. Son objet était d'enlever à la cavalerie de la garnison le seul pâturage dont ils fussent en possession; mais il arriva malheureusement que ceux qu'on avait envoyés pour cela n'atteignirent cet endroit qu'une heure avant le lever du soleil (2 août); et Jones faisant une sortie, mit la garde en déroute

(1) Walker, II, 230, 243; Whitelok, 416; Journal de Leicester, 82.

et excita l'alarme dans le camp. Le désordre et la confusion des royalistes l'encouragèrent à poursuivre son succès : les régimens furent battus l'un après l'autre. Ce fut en vain qu'Ormond, éveillé de son sommeil, vola de poste en poste : les différens corps n'agirent pas de concert ; il y eut ensuite une terreur panique générale, et toute l'armée sur la rive droite s'enfuit dans toutes les directions. L'artillerie, les tentes, le bagage, les munitions, tombèrent entre les mains des vainqueurs, avec deux mille prisonniers, dont trois cents furent massacrés de sang-froid à la porte de la ville. C'est ce qu'on appela la bataille de Rathmines, bataille qui détruisit les espérances des royalistes irlandais, et fit douter des talens d'Ormond. A la cour, ses ennemis allèrent jusqu'à insinuer des soupçons de trahison ; mais Charles, pour faire taire leurs murmures et l'assurer de la faveur royale, lui envoya l'ordre de la Jarretière (1).

La nouvelle de cette importante victoire hâta

(1) King's pamphlets, nº 434, XXI ; Witelock, 410, 1, 2, 4, 5, 7, 9 ; Clarend. VIII, 92, 93 ; Carte, Lettres, II, 394, 402, 408 ; Baillie, II, 346 ; Ludlow, I, 257, 8. Ormond, avant sa défaite, prédisait hardiment la prise de Dublin (Carte, Lettres, II, 383, 389, 391). Après l'événement, il assure à plusieurs reprises que Jones, pour exagérer ses services, fait monter les royalistes à dix-huit mille hommes, tandis qu'en réalité ils n'étaient que huit mille. Ib. 402, 413.

le départ de Cromwell. Il mit à la voile à Milford, avec une seule division (13 août); son gendre Ireton suivait avec le reste de l'armée (18 août); et on accorda quinze jours aux soldats pour se reposer de leur voyage. Sachant que les royalistes ne pouvaient pas tenir la campagne, il vint assiéger Drogheda. La place n'était pas forte (3 septembre) mais la garnison se composait de deux mille cinq cents hommes d'élite, et le gouverneur, sir Arthur Aston, avait acquis dans la guerre civile la réputation d'un officier brave et expérimenté. En deux jours une brèche fut ouverte (9 septembre); mais Aston fit creuser des fossés dans l'intérieur des murs, et les assaillans furent vivement repoussés à leur première attaque. Dans un second assaut, plus de mille hommes entrèrent par la brèche; mais leur témérité fut rudement punie, et ils furent repoussés avec une perte considérable. Alors Cromwell se mit lui-même à la tête de la réserve, et les mena à l'assaut, les animant par sa voix et par son exemple. Au plus fort du combat, il arriva que l'officier royaliste qui défendait un des fossés fut tué; ses soldats s'ébranlèrent; on leur offrit quartier, et ils l'acceptèrent. L'ennemi, passant par-dessus le parapet, prit possession du pont, entra dans la ville, et détruisit successivement tout ce qui résista. La foi donnée fut alors violée : aussitôt qu'il n'y eut plus de

résistance, Cromwell ordonna ou permit un massacre général. Pendant cinq jours, le sang inonda les rues de Drogheda : la vengeance et le fanatisme enflammaient les passions des soldats. Ayant achevé la garnison, ils tournèrent leurs glaives contre les habitans, et un millier de victimes sans défense furent immolées à la fois dans la cathédrale, où elles avaient cherché un asile (1). De Drogheda, le vainqueur conduisit ses soldats, ivres de carnage, au siége de Wexford. Les timides conseils des bourgeois ne

---

(1) Voyez l'Ormond de Carte, II, 84; Carte, Lettres, II, 412; Philop. Iren. I, 120; Whitelock, 428; Ludlow, I, 261; Lynch, Cambrensis Eversus, in fine. Ormond assure à plusieurs reprises qu'on avait accordé quartier avant le massacre. « Tous ses officiers et ses soldats promirent » quartier à tous ceux qui mettraient bas les armes, et ils » le firent aussi long-temps qu'il y eut de la résistance en » quelque endroit, ce qui encouragea les autres à céder; » mais quand une fois ils furent maîtres de tout et n'eurent » plus rien à craindre, alors le mot *point de quartier* circula, » et les soldats furent forcés de mettre à mort leurs prisonniers, plusieurs contre leur volonté. » Carte, Lettres, II, 412. Cromwell semble dire le contraire dans sa dépêche officielle : « Etant ainsi entrés, nous leur refusâmes quartier, » ayant la veille sommé la ville. Je crois que nous avons » passé au fil de l'épée tous ses défenseurs... C'est un sac de » ville vraiment merveilleux. » Dans une autre lettre, il est question du massacre ultérieur de mille habitans qui avaient cherché un asile dans la grande église. Whitelock, 428.

purent faire plier la résolution du gouverneur; mais un traître ouvrit la citadelle à l'ennemi. Le mur adjacent fut aussitôt escaladé (12 octobre), et, après une résistance opiniâtre, mais inutile, sur la place du marché, Wexford fut abandonné à la merci des assaillans. Les scènes tragiques, encore si récentes de Drogheda, recommencèrent : on ne fit pas de distinction entre l'habitant sans défense et le soldat armé. Les cris et les prières de trois cents femmes, qui s'étaient pressées autour de la grande croix, ne purent les préserver du glaive de ces barbares. Cromwell réduit à deux mille le nombre des égorgés; quelques écrivains le font monter à cinq mille (1).

Ormond, hors d'état d'arrêter la marche sanglante de son adversaire, attendait avec impatience la détermination d'O'Nial. Ce chef avait fidèlement rempli ses engagemens avec les commandans parlementaires. Il avait arrêté les progrès des royalistes; il avait forcé Montgomery à lever le siége de Londonderry, et avait sauvé Coote et sa petite armée, la dernière espérance du parlement dans l'Ulster, du sort qui les menaçait. Dès le commencement, les meneurs de Londres hésitèrent à ratifier les traités

(1) Ormond de Carte, II, 92; Castlehaven, 99; Philop. Iren. I, 233

faits avec lui par leurs généraux ; après la victoire de Rathmines, ils le refusèrent publiquement (1). Transporté d'indignation, O'Nial accepta les offres d'Ormond, et partit de Londonderry pour se joindre à l'armée royale ; mais il tomba malade en route, et mourut à Clocknacter, dans le Cavan. Les officiers, toutefois, remplirent ses intentions. L'arrivée des hommes de l'Ulster releva le courage de leurs alliés, et le général anglais fut battu successivement dans ses attaques sur Duncannon et Waterford. Ses troupes commençaient déjà à souffrir de la rigueur de la saison, lorsque lord Broghill, qui était récemment revenu d'Angleterre, corrompit la fidélité des régimens aux ordres de lord Inchiquin. Les garnisons de Cork, d'Youghall, de Bandon et de Kinsale se déclarèrent pour le parlement ; et Cromwell saisit cette occasion de terminer la campagne et de mettre ses troupes dans leurs quartiers d'hiver (2).

(1650) Mais l'inaction ne convenait ni à sa

(1) Council Book, 6 août, nos 67, 68, 69, 70 ; Journaux, 10, 24 août. Walker, II, 245-8 ; King's Pamphlets, no 435 ; XI, 437, XXXIII. Le lecteur ne doit pas confondre cet Owen Roe O'Nial avec un régicide du même nom qui réclama devant le parlement le paiement d'une dette de 5,065 l. 17 s. 6 d. et obtint une ordonnance pour être payé sur les terres confisquées en Irlande. Journ. 1653, 9 sept.

(2) Phil. Iren. I, 231 ; l'Ormond de Carte, II, 102.

politique ni à son caractère. Après sept semaines de repos, il les mit de nouveau en campagne, et, à la tête de vingt mille hommes bien équipés et bien disciplinés (29 janvier), il put prédire avec assurance la conquête entière de l'Irlande. Les royalistes étaient sans argent, sans armes et sans munitions; une maladie épidémique, introduite avec la cargaison d'un vaisseau venant d'Espagne, ravageait leurs quartiers. Dans le nord, Charlemont seul reconnaissait l'autorité royale; dans le Leinster et le Munster, presque toutes les places importantes leur avaient été enlevées par la force ou la trahison; même dans le Connaught, leur dernier asile, les discordes intestines empêchaient une union qui pouvait seule les sauver d'une entière destruction. Leurs malheurs firent revivre les divisions qui étaient restées assoupies depuis le départ du nonce. La trahison récente des troupes d'Inchiquin avait fait naître le soupçon et la jalousie : plusieurs prétendaient qu'il valait mieux se soumettre au vainqueur, que de voir leur sort dépendre de la fidélité douteuse du lord lieutenant. Cromwell trouva peu de résistance; partout où il vint, il promit la vie sauve et la liberté de conscience (1); mais le rejet de

(1) Il entendait par liberté de conscience, la liberté de la croyance intérieure, non celle du culte extérieur. Voyez Iren. sa lettre dans Phil. I, 270.

ces offres, quoique acceptées plus tard, était puni par le meurtre des officiers, et si la place était prise d'assaut, par un massacre général (1). D'après ce plan, un jour faisant quartier, le lendemain mettant seulement les chefs à mort, ou immolant toute la garnison, et égorgeant des centaines d'êtres humains, il réduisit promptement la plupart des villes et des châteaux, dans les trois comtés de Limerick, Tipperary et Kilkenny. Mais cette politique sanguinaire retomba enfin sur son auteur. Des hommes qui n'avaient d'alternative que de vaincre ou de mourir, apprirent à combattre avec l'énergie du

(1) Les commandans irlandais dédaignèrent d'imiter la cruauté de leurs ennemis. « J'ai pris d'assaut Athy, dit lord » Castlehaven, avec toute la garnison (700 hommes). Je les » ai renvoyés à Cromwell, lui demandant dans ma lettre » d'en agir de même avec moi, si quelqu'un des miens tom- » bait en son pouvoir. Mais il a eu peu d'égards à ma cour- » toisie; car peu de jours après, il a assiégé Gouvan : les » soldats s'étant révoltés, et ayant livré la place et leurs » officiers, il a fait mettre à mort le gouverneur Hammond » et quelques officiers. » Castlehaven, 107. Ormond dit aussi dans une de ses lettres : « Hier Rathfarnham a été pris d'as- « saut, et tout ce qui s'y trouvait a été fait prisonnier : » quoique cinq cents soldats soient entrés dans la forteresse » avant qu'aucun officier de marque y eût pénétré, personne » n'a été tué : ce que je vous dis en passant pour montrer » la différence qui existe entre l'usage que nous faisons de » la victoire et celui qu'en font les rebelles. » Carte, Lettres, II, 408.

désespoir. Au siége de Kilkenny, les assiégeans, quoique repoussés deux fois de la brèche, furent, par la timidité de quelques habitans, introduits dans les murs de la ville ; mais la résistance de la garnison fut si opiniâtre, que, pour épargner ses soldats, le général fut obligé de leur accorder une capitulation honorable (28 mars). De Kilkenny, il marcha sur la ville de Clonmel, où Hugh, fils du dernier O'Nial, commandait avec douze cents hommes des meilleures troupes de l'Ulster. La longueur du siége mit sa patience à bout : on donna l'assaut une seconde fois, et après un combat de quelques heures, les Anglais furent repoussés avec une perte considérable. La garnison, toutefois, n'avait plus de munitions ; elle profita du désordre de l'ennemi pour partir à la faveur de la nuit, et le lendemain les habitans, n'en ayant rien laissé connaître, obtinrent une capitulation favorable de Cromwell (1) (10 mai). Ce fut son dernier exploit en Irlande. De Clonmel, il fut rappelé en Angleterre pour une entreprise plus importante et plus difficile, à laquelle le lecteur doit maintenant donner son attention.

On se souvient que le jeune roi avait quitté La Haye avec l'intention de se rendre bientôt en

(1) Whitelock, 449, 456 ; Castlehaen, 108 ; Ludlow, 1, 265 ; Perfect Politician, 70.

Irlande, où l'appelaient les conseils d'Ormond et les vœux des royalistes. Il fut retenu trois mois à Saint-Germain (juin 1649) par les charmes d'une maîtresse ou les intrigues de ses courtisans, et il n'arriva à Jersey (septembre) que long-temps après la désastreuse bataille de Rathmines. Cet événement fit mettre en discussion s'il irait plus loin : les difficultés s'accrurent par l'arrivée de Wynram, de Libertoun (octobre), avec les adresses du parlement et de l'Église d'Écosse. Le premier offrait au roi, s'il reconnaissait son autorité comme parlement, de traiter avec lui d'après les conditions proposées par les premiers commissaires ; l'autre, dans un langage irrespectueux et outrageant, lui mettait devant les yeux les péchés de sa jeunesse : on lui reprochait « de n'avoir pas voulu permettre que le Fils de Dieu régnât sur lui en réglant le gouvernement de l'Église et le culte, de s'être livré à des conseillers qui n'avaient jamais en vue la gloire de Dieu ni le bien du peuple, d'avoir admis près de sa personne « ce rebelle fugitif et excommunié, » James Graham, » et avant tout « d'avoir donné » le pouvoir et la force royale à la bête, en faisant » un traité de paix avec les papistes irlandais, » meurtriers de tant de protestans. » Ils l'engageaient à se rappeler les iniquités de la maison de son père, et l'assuraient que s'il ne mettait de côté « le livre d'offices si plein de corruptions ro-

» maines, pour adopter la réformation de doctrine » et de culte sur laquelle s'étaient accordés les » théologiens de Westminster, » et s'il n'approuvait pas dans ses trois royaumes le covenant, sans lequel le peuple ne pouvait avoir de sécurité pour sa religion ou sa liberté, il éprouverait que la colère de Dieu n'était pas apaisée, mais que sa main était encore prête à s'appesantir sur la personne et sur la famille royale (1). »

Cet écrit plein d'amertume et de dureté n'était pas propre à opérer la conversion d'un prince jeune et fier. Au lieu de répondre, il attendit jusqu'à ce qu'il pût avoir l'avis d'Ormond; et enfin, quoique son inclination le portât à se jeter dans les bras de ses partisans irlandais, il se soumit avec répugnance à l'autorité de ce général, qui déclarait que le seul moyen de conserver l'Irlande était d'allumer une guerre entre l'Angleterre et l'Ecosse (2). Charles consentit alors à donner à la convention le titre « d'Etats du parlement » (1650, 11 janvier), et choisit la petite ville de Bréda, patrimoine particulier du prince d'Orange, pour le lieu de la

(1) Clar. State Papers, III, app. 89-92; Carte, Lettres, I, 323; Whitelock, 429. L'adresse de l'Église fut composée par M. Wood et désapprouvée par les plus modérés. Baillie, II, 339, 345.

(2) Carte, Lettres, I, 333, 340.

conférence. Il y trouva les nouveaux commissaires, les comtes de Cassilis et de Lothian, avec deux barons, deux députés de la bourgeoisie et trois ministres (15 mars). Leurs demandes actuelles différaient très-peu des premières, et elles n'étaient pas de nature à être plus goûtées du roi. En y consentant il aurait cru renier les principes pour lesquels son père avait combattu et perdu la vie : « un abandon des amis écossais de sa famille à la merci de leurs ennemis. » D'un autre côté le prince d'Orange le pressait d'accepter; plusieurs de ses conseillers lui insinuaient qu'une fois sur le trône, il pourrait adoucir ou dompter l'opiniâtreté du parlement écossais; sa mère, dans ses lettres, l'exhortait à ne pas sacrifier à ses affections sa dernière ressource, le seul moyen qui lui restât pour recouvrer ses trois royaumes. Mais le roi avait encore une autre voie de salut : il cherchait à gagner du temps ; ses regards étaient fixés sur les efforts de ses amis dans le nord de l'Ecosse, et il continuait à se livrer à l'espoir d'être replacé sans conditions sur l'ancien trône de ses ancêtres (1).

Pendant que Charles était à Saint-Germain,

---

(1) Carte, Lettres, I, 338, 355; Whitelock, 430, 446; Clarend., III, 343-4.

il avait donné à Montrose une commission pour lever l'étendard royal dans les montagnes. Ce seigneur, avec un zèle infatigable, sollicita et obtint de la plupart des couronnes du nord des secours en hommes, en argent et en munitions. Dans l'automne (1649, 14 oct.) et par son ordre, une troupe d'exilés, sous les ordres de lord Kinnoul, avait pris possession de Kirkwall, dans les Orcades. Pendant l'hiver, malgré la perte de quelques-uns de ses vaisseaux, il réussit à débarquer environ cent officiers, douze cents soldats, et une quantité considérable de munitions. En mars, Montrose lui-même se joignit à ses compagnons, et les conduisit dans le Caithness et le Sutherland. Sur sa bannière on voyait un bras nu et une épée, baignée dans le sang, peints sur un fond noir. Sa proclamation sommait tous les loyaux Écossais de l'aider à rétablir leur roi sur son trône, et à le sauver de la perfidie de ceux qui, s'ils l'avaient une fois en leur pouvoir, le vendraient comme ils avaient vendu son père, aux rebelles anglais. Mais son nom avait perdu cette influence magique que lui avait d'abord donnée le succès. Les montagnards évitèrent son approche par peur, ou surveillèrent sa marche en ennemis : la proclamation fut brûlée à Édinbourg par la main du bourreau, et quatre mille

hommes de troupes régulières marchèrent contre lui sous le commandement de David Leslie. Les deux armées se rencontrèrent à Corbiesdale, dans le comté de Ross (1650, 17 avril). Les royalistes, au nombre de douze cents, repoussèrent la première attaque de l'ennemi; ils ne purent soutenir la seconde : quatre cents mirent bas les armes et se rendirent; les autres, presque jusqu'au dernier, périrent en essayant de passer la rivière, ou furent les victimes de la vengeance des paysans (1). Montrose lui-même mit l'habit d'un laboureur; mais il fut livré, dans la chaumière où il avait cherché un asile, à Macleod, le laird d'Assint. Sa captivité fut le sujet d'un triomphe indécent pour l'Église (3 mai), qui l'avait excommunié, et pour Argyle, qui antérieurement avait appris à respecter et à craindre sa valeur. Les magistrats vinrent le recevoir à la porte de la capitale (18 mai). Par leur ordre, le bourreau le plaça, tête nue et les bras liés, dans une charrette; ses officiers, compagnons de son malheur, au nombre de vingt-trois, marchèrent devant lui. On marcha lentement

(1) Sur les prisonniers, environ une centaine qui étaient Irlandais furent fusillés à un poteau, un des ministres observant «que cette œuvre allait joliment.» Quatre-vingts femmes et enfans, qui avaient suivi l'armée de Montrose, furent jetés du pont de Linlithgow dans la rivière. Kirkton, p. 48, note.

en procession à travers les rues jusqu'à la prison commune (1).

Montrose n'avait point de pardon à espérer de ses ennemis ; et ils hâtèrent le moment de sa mort pour que le roi n'eût pas le temps d'intercéder en sa faveur (20 mai). Lorsqu'il parut devant le parlement, ses traits pâles et défaits témoignaient combien il avait souffert de fatigues et de privations ; mais son costume était magnifique, son maintien intrépide, son langage ferme, calme et plein de dignité. Il répondit au chancelier qui, d'un ton d'amertume et de reproche, énumérait les charges portées contre lui, « que, depuis que le roi avait daigné traiter avec eux en qualité « d'Etats, » il ne convenait pas à un sujet de contester leur autorité ; mais que l'apostasie et la rébellion qu'ils lui reprochaient étaient, dans son opinion, l'accomplissement d'un devoir ; tout ce qu'il avait fait, sous le règne précédent et sous celui-ci, avait été fait avec la sanction du souverain. S'il avait d'abord pris les armes, ç'avait été une diversion pour détourner ses compatriotes de la guerre impie qu'ils soutenaient contre l'autorité royale en Angleterre ; actuellement, son objet avait été d'accélerer la

---

(1) Carte, Lettres, I, 345 ; Balfour, III, 432, 439 ; IV, 8-13 ; Whitelock, 435, 452, 3, 4, 5 ; Clar., III, 348 ; Laing, III, 443.

négociation existante entre eux et leur nouveau roi. Comme chrétien, il avait toujours soutenu la cause que sa conscience approuvait; comme sujet, il avait toujours combattu pour défendre son prince; comme compatriote, il avait souvent sauvé la vie à ceux que le sort des combats avait mis en son pouvoir. » Le chancelier le déclara meurtrier de ses compatriotes, ennemi du covenant et de la paix du royaume, factieux, dont l'ambition avait contribué à la ruine du père, et était actuellement employée à celle du fils. Le jugement qui avait été rendu en parlement quelques jours auparavant, fut alors prononcé par le greffier. Il portait que James Graham serait pendu, pendant trois heures, à une potence de trente pieds de haut; que sa tête serait exposée sur une pique à Edinbourg, ses bras sur les portes de Perth et de Stirling, ses jambes sur celles de Glasgow et d'Aberdeen; que son corps serait enterré par le bourreau dans le faubourg, à moins qu'il ne fût relevé auparavant par l'Eglise de son excommunication. Pendant cette cruelle épreuve, ses ennemis observaient attentivement son maintien. Deux fois on l'entendit soupirer, et ses yeux errèrent machinalement sur les corniches de la salle; mais il resta devant eux froid et calme; sa contenance ne trahit aucun trouble; aucune plainte, aucune marque d'impatience

ne lui échappèrent ; il se montra supérieur aux insultes de ses ennemis, et leurs menaces de mort ne purent l'intimider.

La même hauteur de sentimens soutint l'infortunée victime jusqu'au dernier soupir. Quand les ministres l'avertirent que sa punition dans ce monde n'était que l'ombre de celle qui lui était réservée dans l'autre, il répondit avec indignation qu'il se glorifiait de son sort, et regrettait seulement de n'avoir pas assez de membres pour fournir à toutes les villes de la chrétienté une preuve de sa loyauté. Sur l'échafaud, il soutint que sa conduite était innocente, loua le caractère du roi actuel, et en appela des censures de l'Eglise à la justice du Ciel. Comme dernière ignominie, l'exécuteur suspendit à son cou sa dernière proclamation avec l'histoire de ses premiers exploits. Il sourit de la malice de ses ennemis, et dit qu'ils lui donnaient une décoration plus brillante que l'ordre de la Jarretière dont son souverain l'avait honoré. Montrose, par sa mort, gagna plus de prosélytes à la cause royale, qu'il n'en avait jamais fait par ses victoires (1).

(1) Balfour, IV, 13, 15, 16, 19-22 ; Clar., III, 353, 356 ; Whitelock, 456. Le colonel Hurry, que le lecteur a vu tour à tour servir le roi et le parlement dans la guerre civile ; Spottiswood, petit-fils de l'archevêque de ce nom ; sir W. Hay, qui avait été proscrit comme catholique, en 1647 ; Sibbald,

Le mauvais succès de cette entreprise ouvrit les yeux de Charles sur le danger qu'il courait d'être exclu du trône d'Ecosse. Il assura le parlement, par une lettre, que comme il avait antérieurement défendu à Montrose de rien entreprendre, il ne regrettait pas la défaite d'un homme qui avait osé agir en opposition avec son autorité (1), et il se soumit sans réserve aux demandes des commissaires (13 mai), s'engageant à adhérer au covenant écossais, à la ligue, au covenant solennel; à désavouer et déclarer nulle la paix avec les Irlandais; à ne jamais permettre le libre exercice de la religion catholique en Irlande, ni en aucune autre partie de ses Etats; à reconnaître l'autorité de tous les parlemens tenus depuis la dernière guerre, et à administrer les affaires civiles avec l'avis du parlement, les affaires religieuses avec celui de l'Eglise (2). Ces préliminaires étant posés, il embarqua (2 juin) un petit escadron, fourni par le prince

---

agent confidentiel de Montrose, et plusieurs autres furent décapités. Parmi les simples soldats, plusieurs furent donnés à différens lords pour en faire des pêcheurs ou des mineurs: le reste fut enrôlé dans des régimens au service de France. Balfour, IV, 18, 27, 28, 32, 33, 44.

(1) Voyez Balfour, IV, 24, 25. Il donne la date du 15 mai à la lettre du roi à Montrose : mais ce doit être une erreur, peut-être est-ce le 15 mars.

(2) Turloe, I, 147.

d'Orange, et, après une périlleuse traversée de trois semaines, pendant lesquelles il eut à lutter contre les tempêtes et à échapper à la poursuite des croisières parlementaires, il arriva en sûreté dans le détroit de Cromartic (23 juin). Le roi fut reçu avec les honneurs dus à son rang : on lui organisa une cour convenable, et la somme de cent mille livres d'Ecosse, ou neuf mille livres d'Angleterre, fut votée pour les dépenses mensuelles de sa maison. Mais le parlement avait auparavant rendu un décret (4 juin) qui bannissait nominativement d'Ecosse plusieurs des favoris du roi, et qui interdisait aux « engagers » le ressort de la cour et tout emploi dans l'Etat. Après des demandes réitérées, le duc de Buckingham, le lord Wilmot et quelques serviteurs anglais obtinrent la permission de rester avec le roi; et plusieurs des exilés écossais saisirent cette occasion pour se dérober aux regards dans les îles de l'ouest ou les parties les plus reculées du pays (1).

Ce fut la négociation entre les Ecossais et leur roi de nom qui arrêta Cromwell dans le cours de ses victoires, et l'empêcha de mettre à fin sa conquête. Les chefs de la république connaissaient l'union intime que la ligue et le covenant

(1) Balfour, IV, 41, 60, 61, 64, 65, 67, 73, 77, 78; Whitel., 462; Clarend., III, 346, 356, 7.

solennels avaient établie entre les presbytériens anglais et l'Église écossaise, et ils en concluaient naturellement que si le prétendant au trône d'Angleterre était une fois assis sur celui d'Ecosse, leur pouvoir se trouverait dans une situation bien précaire. Dès le commencement, ils avaient surveillé avec inquiétude les mesures peu amicales du parlement écossais. Les moyens de persuasion avaient été essayés, mais inutilement. Il restait la ressource d'une guerre; et la guerre, on l'espérait, forcerait les Ecossais à abandonner les prétentions de Charles, ou réduirait l'Ecosse à être une province de la république. Il est vrai que Fairfax (qu'on supposait sous l'influence d'une femme presbytérienne et des ministres presbytériens) désapprouvait ce projet (1). Mais sa désapprobation, quoiqu'on s'en affligeât en public, était en particulier regardée comme une bonne fortune par ceux qui connaissaient les desseins ambitieux de Cromwell, et qui fondaient sur son élévation la flatteuse espérance de leur propre grandeur. Par leurs manœuvres, aussitôt que le lord lieutenant eut mis ses troupes en quartier d'hiver, on obtint du parlement un ordre qui lui enjoignait de venir remplir ses fonctions à la chambre (1650, 8 janvier); mais il reprit ses opérations mi-

(1) Whitelock, 438.

litaires (29 janvier). Ce ne fut qu'au bout de deux mois qu'il prit connaissance de l'ordre de l'autorité suprême (2 avril), et qu'il condescendit à faire une apologie insignifiante pour sa désobéissance. L'ordre ayant été réitéré, il laissa le commandement, en Irlande, à Ireton, et revenant en Angleterre, il reparut à la chambre. Il fut reçu avec acclamation. Le palais de Saint-James lui fut donné pour résidence, et un don considérable en terres fut voté pour récompenser ses éminens services. Peu de jours après Fairfax fut nommé commandant en chef, et Cromwell, lieutenant-général de l'armée désignée pour faire la guerre en Écosse. Chacun d'eux fit savoir « qu'il était prêt à se conformer » aux ordres de la chambre. » Mais Fairfax en même temps révéla au conseil d'État les secrètes objections de sa conscience (24 juin). Une députation de cinq membres, Cromwell, Lambert, Harrison, Whitelock et Saint-John, se rendit chez lui. La conférence commença par une invocation solennelle au Saint-Esprit, et les trois généraux prièrent tour à tour avec la ferveur la plus édifiante. Alors Fairfax dit qu'à ses yeux l'invasion de l'Écosse était une violation de la ligue et du covenant solennels qu'il avait juré d'observer. On répondit que les Écossais eux-mêmes avaient violé la ligue par l'invasion de l'Angleterre, sous le duc d'Hamilton,

et qu'il était toujours permis de prévenir les desseins hostiles d'une autre puissance. Mais il répliqua que le parlement écossais avait donné, par la punition des coupables, la satisfaction qu'on pouvait désirer; que si l'on soupçonnait des projets hostiles, on devait sans doute prendre des mesures de précaution, mais qu'il fallait certitude pour justifier une invasion actuelle. Aucune impression ne fut faite sur son esprit, et quoique Cromwell et ses compagnons d'armes le sollicitassent vivement de se rendre, « il y avait tout lieu de croire, dit un membre » de la députation, qu'ils ne le désiraient pas » excessivement » (1) (25 juin). Le jour suivant on fit une autre tentative avec aussi peu de succès. Le lord général, prétextant sa mauvaise santé, ses scrupules et ses tristes pressentimens, refusa la charge qu'on lui offrait; il à la requête de la chambre, se démit aussi de celle qu'il possédait (26 juin); et le commandement en chef de toutes les troupes levées ou à lever par ordre du parlement, fut transféré à Olivier Cromwell. Ainsi cet aventurier obtint à la fois des éloges pour sa modération, et le grand objet de son

(1) Whitelock, 460-2. Ludlow dit: « Il joua son rôle tel» lement au naturel, que je crus qu'il le désirait réellement: » mais la suite fit assez voir que telle n'était pas son inten» tion. » 1, 272. Hutchinson, qui était présent à l'une des conférences, le crut sincère. Hutchin. 315. Voyez la note (A).

ambition. Fairfax se retira dans son bien d'Yorkshire, où il vécut en gentilhomme de campagne, jusqu'au moment où il tira encore une fois l'épée, non pour défendre la république, mais en faveur du roi (1).

La comparaison de l'état des deux royaumes laissait peu de doutes sur les résultats (22 juillet). Cromwell avait passé la Tweed à la tête de seize mille hommes, la plupart vétérans et tous bien disciplinés, avant que les levées inexpérimentées des Ecossais eussent quitté leurs comtés respectifs. Par ordre du parlement écossais, l'armée avait été fixée à trente mille hommes ; le commandement nominal avait été donné au comte de Leven; mais, à cause de l'âge et des infirmités de ce général, le commandant réel était son parent David Leslie. On avait donné l'ordre de dévaster le pays situé entre Berwik et la capitale : les troupeaux et les provisions devaient être éloignés ou détruits, et les habitans avaient ordre d'abandonner leurs demeures, sous peine d'être déclarés infâmes, punis de mort et de la confiscation des biens. Pour faciliter l'exécution de cette mesure on répandait avec adresse des récits sur les cruautés exercées par Cromwell en Irlande : on disait que, partout où il avait été, il avait fait

---

(1) Whitelock, 438, 450, 457; Journ. 1 janv., 25 fév. 30 mars, 15 avr., 2, 7, 30 mai, 4, 12, 14, 25, 26 juin.

mettre à mort tous les mâles entre seize et soixante ans, couper la main droite à tous les enfans entre six et seize, et percer avec un fer rouge le sein de toutes les femmes. Les Anglais furent surpris du silence et de la désolation qui régnaient autour d'eux. Les seuls êtres humains qu'ils rencontrassent, dans leur marche à travers ce désert, étaient quelques vieilles femmes et quelques enfans qui demandaient grâce à genoux. Mais Cromwell conduisit ses soldats le long de la côte: la flotte leur fournissait journellement des provisions, et leur bonne conduite dissipa par degrés les craintes des habitans (1). Ils trouvèrent les levées écossaises placées derrière un profond retranchement (28 juillet) courant d'Edinbourg à Leith, fortifié de nombreuses batteries, et défendu à une extrémité par le canon du château, et à l'autre par celui du port. Cromwell employa tout son art pour engager un combat, Leslie pour l'éviter. Ce fut en vain que le premier, pendant plus d'un mois, fit des marches et des contremarches, qu'il feignit des attaques générales et en exécuta de partielles;

(1) Whitelock, 465, 466, 468; Perfect diurnal, n° 324. Voyez les trois proclamations : celle du parlement lors de la marche de l'armée, celle de l'armée elle-même, adressée « à tous ceux qui sont saints et qui partagent la foi de l'élu » de Dieu en Ecosse, » et la troisième de Cromwell, datée de Berwick, dans l'Histoire parlementaire, XIX, 276, 298, 310.

Leslie resta fixé dans ses retranchemens, ou, s'il se mettait en mouvement, c'était pour surveiller ceux de l'ennemi du haut des montagnes les plus voisines, ou en mettant une rivière ou un marais entre les deux armées. Les Anglais commençaient à être épuisés de fatigue; la maladie éclaircissait leurs rangs; l'arrivée des provisions était à la merci des flots et des vents; et Cromwell apprit à craindre, non la valeur des ennemis, mais la prudence de leur général (1).

Le lecteur aura déjà remarqué combien, à cette époque, les pratiques de religion se mêlaient aux affaires de l'Etat, et même aux opérations militaires. Les deux partis étaient également convaincus que le succès de l'expédition dépendait de la volonté du Tout-Puissant, et que par conséquent il fallait apaiser sa colère par le jeûne et la mortification. Dans l'armée anglaise, les officiers prêchaient et priaient; ils « sanctifiaient le camp, » et exhortaient les soldats à l'unité d'intention et à une vie sainte. Chez les Ecossais, ces fonctions étaient remplies par les ministres; et leur piété était si fervente, leur zèle si impitoyable, qu'outre leurs prières, ils forçaient souvent le jeune roi à entendre le même jour six longs sermons, pendant lesquels il prenait un air grave et montrait des

(1) Balfour, IV, 87, 88, 90; Whitelock, 467-8.

sentimens de dévotion peu conformes à ses dispositions véritables. Mais les Anglais n'avaient pas de crime national à déplorer : en punissant le dernier roi, ils avaient expié les maux de la guerre civile; les Ecossais, au contraire, avaient adopté son fils sans avoir aucune preuve de sa conversion, et c'est pourquoi ils craignaient d'attirer sur leur pays les châtimens dus à ses péchés et à ceux de sa famille. Il arriva que Charles, par le conseil du comte d'Eglington, osa visiter l'armée (29 juillet); il fut reçu avec des cris d'enthousiasme par les soldats, qui buvaient à genoux à la santé de leur jeune souverain. Mais le comité de l'Eglise se plaignit que sa présence excitait à l'ivresse et à l'impiété; et il reçut une prière équivalente à un ordre de quitter le camp (2 août). Le lendemain (3 août) on déclara que la société avec les *méchans*, les « engagers » et les ennemis du covenant ne pouvait pas manquer de multiplier « *les jugemens de Dieu* sur le pays; » on soumit à une inquisition sévère un grand nombre d'individus, et quatre-vingts officiers et plusieurs de leurs soldats furent cassés, pour que leur présence ne souillât pas l'armée des saints (1) (5 août). Mais c'était pour Charles Stuart, le chef des « méchans, »

---

(1) Balfour, IV, 86, 89.

qu'ils allaient combattre, et c'est pourquoi on exigeait de lui, au nom du parlement et de l'Eglise, une déclaration expiatoire.

Dans cet acte, on l'invitait à déplorer, dans un langage humble et pénitent, l'opposition de son père à l'œuvre de Dieu, ainsi qu'à la ligue et au covenant solennels, qui avait été cause que le sang du peuple du Seigneur avait été versé; l'idolâtrie de sa mère qui, tolérée dans le palais du roi, ne pouvait manquer d'être une grave offense contre celui qui est un Dieu jaloux, punissant les péchés des pères sur les enfans; à déclarer qu'il avait souscrit au covenant dans la sincérité de son cœur, et qu'il n'aurait d'amis ou d'ennemis que ceux qui en seraient amis ou ennemis; à déclarer coupable le traité avec les sanguinaires rebelles d'Irlande, traité dont il devait prononcer la nullité; à détester le papisme et l'épiscopat, l'idolâtrie et l'hérésie, le schisme et l'impiété; enfin à promettre qu'il accorderait, à un libre parlement en Angleterre, les demandes faites par les deux royaumes, et qu'il réformerait l'Eglise d'Angleterre d'après le plan tracé par l'assemblée des théologiens à Westminster (1).

---

(1) Balfour, IV, 92; Whitelock, 469. « Déclaration de » sa majesté le roi à ses sujets des royaumes d'Angleterre » d'Ecosse et d'Irlande. » Imprimée en 1650.

Lorsque cette déclaration si humiliante pour son orgueil, si blessante pour ses sentimens, fut présentée à Charles pour qu'il la signât, il répondit d'abord par un refus plein d'indignation (10 août). Un peu de réflexion le porta à prendre l'avis du conseil et l'opinion des principaux ministres (13 août); mais les saints refusaient d'attendre. Les deux comités de l'Eglise et du royaume protestaient qu'ils ne voulaient point prendre la querelle ni embrasser les intérêts du parti des « méchans » (14 août); qu'ils désavouaient les fautes du roi et de sa famille, et qu'ils ne se chargeraient jamais de sa cause, s'il ne reconnaissait pas les péchés de sa famille, ceux de sa vie passée, et s'il ne promettait de donner satisfaction au peuple de Dieu dans les deux royaumes. Cette protestation fut imprimée et envoyée en secret au camp anglais (15 août). Les officiers de l'armée présentèrent au comité des Etats une remontrance et une supplication exprimant leur adhésion; et les ministres soutinrent dans leurs chaires « que le roi était la » racine de malignité et un hypocrite qui avait » juré le covenant sans intention d'y être fidèle.» Charles, cédant à ses propres craintes et aux avis de ses conseillers, signa en pleurant, au bout de trois jours, l'écrit qu'on lui présentait (16 août). Si c'était folie aux Ecossais de proposer au jeune prince une déclaration aussi con-

traire à ses sentimens et à ses opinions, c'était une plus grande folie encore de croire que des témoignages de repentir, extorqués avec autant de violence, pouvaient être sincères ou satisfaisans. Cependant son adhésion fut reçue avec des élans de joie et de reconnaissance; l'armée et la ville s'imposèrent un jeûne solennel pour les péchés des deux rois, le père et le fils; et les ministres, maintenant que la colère du Ciel était apaisée, promettaient à leurs auditeurs une victoire facile sur « un général blasphémateur et une armée schismatique (1). »

Si leurs prédictions ne se vérifièrent pas, la faute en fut assurément à eux. La prudence et la vigilance de Leslie avaient triomphé de l'habileté et de l'activité de son adversaire. Cromwell se vit obligé de choisir : il n'avait plus d'autre alternative qu'une victoire ou une re-

(1) Balfour, IV, 91, 92, 95. Le parlement anglais dans sa réponse s'écrie : « Quel changement heureux et inattendu » s'est opéré en un instant dans ce jeune roi! combien il est » devenu zélé pour la cause de Dieu et l'œuvre de la réfor- » mation! comme il avale facilement ces pilules amères » préparées pour lui, et qu'on l'oblige à prendre comme » pouvant seules opérer la cure désespérée dont ses affaires » dépendent! mais qui ne voit l'hypocrisie grossière de » toute cette transaction, le fondement de sable, la base » ruinée de toutes les résolutions fondées là-dessus? » Voyez l'Histoire du parlement, XIV, 359, 386.

traite ; il ne doutait pas de la première s'il pouvait une fois joindre l'ennemi ; la seconde était dangereuse à tenter, les passages qui se trouvaient devant lui étant occupés d'avance, et des forces plus nombreuses menaçant ses derrières. A Musselburg, ayant envoyé les malades sur la flotte, il ordonna à l'armée de marcher le lendemain matin sur Haddington, et de là sur Dunbar. Cette nuit même, on vit un météore où l'imagination des spectateurs crut apercevoir une épée de feu passer sur Edinbourg, en se dirigeant vers le sud-est; preuve évidente, dans l'opinion des Ecossais, que les flammes de la guerre seraient portées aux extrémités les plus reculées de l'Angleterre (1) (2 sept.). A Dunbar, Cromwell rangea ses soldats en bataille dans le voisinage de Broxmouth-house : Leslie occupa avec les Ecossais les hauteurs de Lammermuir ; un ravin large et profond de trente pieds séparait les postes avancés des deux armées. Mais alors les comités des Etats et de l'Eglise, craignant que l'ennemi ne s'échappât, forcèrent leur général de se départir de sa prudence ordinaire et à se préparer au combat. Cromwell et ses officiers avaient passé une partie du jour à invoquer le Seigneur : pendant qu'il priait, cet enthousiaste sentit une dilatation

(1) Balfour, IV, 94.

de cœur, un redoublement de courage qu'il regarda comme un présage infaillible de victoire; et, voyant à travers sa lunette le mouvement dans le camp écossais, il s'écria : « Ils descendent, le Seigneur les a livrés entre nos mains » (3 septembre) (1). Pendant la nuit, il fit avancer son armée jusque sur le bord du ravin. Le matin, de bonne heure, les Ecossais essayèrent de s'emparer d'un passage sur la route de Dunbar à Berwick : après une vive lutte, les lanciers écossais, aidés, soutenus par leur artillerie, attaquèrent la colline, chassèrent de sa position la brigade de cavalerie anglaise, et enfoncèrent l'infanterie qui s'avançait au secours de la cavalerie. Cromwell, se tournant vers son régiment d'infanterie, s'écria : «Que le Seigneur se lève et dissipe ses ennemis.» Ils s'avancèrent aussitôt avec leurs piques. Les cavaliers se rallièrent; les lanciers ennemis s'ébranlèrent, se débandèrent et s'enfuirent. Dans ce moment le brouillard se dissipa, et le premier spectacle qui frappa les yeux des Ecossais, fut la déroute de leur cavalerie. Une terreur panique se répandit aussitôt de la droite

(1) Sagredo, l'ambassadeur vénitien, dans sa relation au sénat, dit que Cromwell prétendait avoir été assuré de la victoire par une voix surnaturelle. (Prima che venisse alla battaglia, diede cuori ai soldati con assicurargli la vittoria predettagli da Dio, con una voce che lo aveva a mezza notte riscosso dal sonno.) Exemplaire M.S. en ma possession.

à la gauche de leur front de bataille : à l'approche des Anglais, ils jetèrent leurs armes et s'enfuirent. On les poursuivit pendant plus de huit milles ; les corps de trois mille Ecossais jonchèrent le sol natal, et dix mille prisonniers, avec l'artillerie, les munitions et le bagage, tombèrent au pouvoir du vainqueur (1).

Cromwell ne pensait plus à la retraite : il revint vers la capitale. Tout espoir de résistance fut abandonné. Edinbourg et Leith ouvrirent leurs portes, et tout le pays voisin du Forth se soumit au général anglais. Cependant la présomption des six ministres qui composaient le comité de l'Eglise n'était pas abattue. Quoique leurs prédictions eussent été démenties, ils étaient toujours les dépositaires des secrets de la Divinité ; et dans une « courte déclaration et » avis, » ils annoncèrent à leurs concitoyens les treize causes de cette calamité nationale (12 sept.) : c'étaient l'impiété générale du pays ; les provocations manifestes du roi et de la maison du roi ;

(1) Carte, Lettres, I, 381 ; Whitelock, 470, 471 ; Ludlow, I, 283 ; Balfour, IV, 97 ; Diverses procédures, nº 50 ; Parl. hist., XIX, 343, 352, 478. Parmi les prisonniers, cinq mille cent, formant un peu plus de la moitié, étant blessés, furent renvoyés chez eux : l'autre moitié fut chassée, « comme des dindons, » en Angleterre. Parmi ceux-ci, seize cents étaient morts d'une maladie contagieuse, et cinq cents étaient actuellement malades le 31 oct. Whitel., 471 ; Parl. hist., XIX, 417.

les voies tortueuses et précipitées des politiques dans le traité de Breda ; les « méchans » laissés dans la maison du roi ; la permission donnée à sa garde de prendre part au combat sans purification préalable ; la défiance de quelques officiers, qui avaient refusé de profiter des avantages que Dieu leur offrait ; la présomption de quelques autres, qui s'étaient promis la victoire sans avoir Dieu en vue ; la rapacité et la tyrannie de la soldatesque, et l'égoïsme tout charnel des hommes du pouvoir, qui avaient porté Dieu à envoyer à son peuple un châtiment si terrible et pourtant si mérité (1).

La défaite de Dunbar fut pour le jeune roi le sujet d'une joie réelle et mal déguisée. Jusque là, il n'avait été qu'une marionnette entre les mains d'Argyle et de son parti : maintenant leur pouvoir était renversé, et il ne lui était pas impossible de prendre le dessus. Il entra en négociation avec Murray, Huntley, Athol et les nombreux royalistes des montagnes ; mais le secret, sans ses détails, fut révélé à Argyle (27 septembre) probablement par Buckingham, qui désapprouvait ce projet ; et tous les « cavaliers, » à l'exception de trois, reçurent l'ordre de quitter la cour dans les vingt-quatre heures et le royaume sous vingt jours. La vigilance des

(1) Balfour, IV, 98-107.

gardes empêcha l'exécution du projet qui avait été formé; mais une après-midi, sous prétexte de chasser à l'oiseau, Charles sortit de Perth (4 oct.), et ayant fait quarante-deux milles à cheval, il passa la nuit dans une misérable cabane d'un village des hautes terres, appelé Clova (5 oct.). Au point du jour, il fut atteint par le colonel Montgomery qui l'engagea à revenir, pendant que le vicomte Dudhope le pressait de gagner les montagnes, où sept mille hommes armés se joindraient à lui. Charles hésitait; mais Montgomery lui montra deux régimens de cavalerie qui suivaient à peu de distance, et le fugitif royal consentit à retourner dans sa première résidence de Perth (1).

Le « *start* » (2) (c'est ainsi qu'on appela cette aventure) fut toutefois une leçon pour le comité des Etats : ils eurent la prudence de prendre pour bonne l'apologie du roi, qui prétendit avoir reçu un faux avis qu'il devait ce jour même être livré à Cromwell. Ils lui permirent, pour la première fois, de présider à leurs délibéra-

(1) Balfour, IV, 109, 113, 114; Baillie, II, 356; Whitelock, 476; Miscellan. aulica. 152. Il paraît probable, et d'après quelques lettres publiées dans la correspondance du secrétaire Nicolas, que Charles avait formé le projet de se soustraire à « la perversité et à l'hypocrisie » du parti, dès le jour de la bataille de Dunbar. Mém. d'Evelyn, V, 181-186, 8°.

(2) En français, l'escapade.

tions (18 octobre), et ils employèrent son autorité (12 octobre) pour pacifier les royalistes des hautes terres qui avaient pris les armes en son nom sous les ordres de Huntley, Athol, Seaforth et Middleton (4 novembre). Ceux-ci, après une longue négociation, acceptèrent une amnistie et licencièrent leurs troupes (1).

Dans le même temps, Cromwell, dans ses quartiers d'Edinbourg, travaillait à allier le rôle de saint à celui de vainqueur, et, entouré comme il l'était de l'éclat de la victoire, à étonner le monde par un étalage de modestie et d'humilité. Lorsque ses amis et ses flatteurs nourrissaient sa vanité en l'avertissant de se tenir en garde contre ses suggestions, il répondait « qu'il n'était qu'un » faible instrument entre les mains du Tout-Puis- » sant; si Dieu s'était levé dans sa colère, s'il » avait déployé son bras et vengé sa cause, à lui » et à lui seul en appartenait la gloire (2). » S'em-

---

(1) Balfour, IV, 118, 123, 129, 135, 160; Baillie, II, 356. Un ministre, Jacques Guthrie, malgré le comité des États, excommunia Middleton : et tel était le pouvoir de l'Église, que même, lorsque le parti du roi avait l'avantage, Middleton fut obligé de faire pénitence, revêtu d'un sac, dans l'église de Dundée, avant de pouvoir obtenir l'absolution, qui lui était nécessaire pour avoir un commandement dans l'armée. Baillie, 357; Balfour, 240.

(2) Voyez plusieurs lettres dans les papiers d'État de Milton, 18-35.

parant des fonctions de missionnaire, il exhortait ses officiers, par des sermons quotidiens, à s'aimer les uns les autres, à se repentir des œuvres mortes, à prier et à pleurer pour l'aveuglement de leurs adversaires les Ecossais. Sous prétexte de profiter de son loisir actuel, il provoqua une controverse théologique avec les ministres dans le château d'Edinbourg; leur reprochant l'orgueil avec lequel ils s'arrogeaient le droit d'expliquer le véritable sens de la ligue solennelle et du covenant; réclamant pour les laïques le droit de prêcher l'Evangile et de montrer leurs dons spirituels pour l'édification de leurs frères; et soutenant qu'après les jeûnes solennels observés par les deux nations, après leurs nombreuses et ardentes prières au Dieu des armées, la victoire de Dunbar devait être regardée comme une manifestation évidente de la volonté divine en faveur de la république d'Angleterre. Voyant qu'il ne convertissait pas ses adversaires, il publia ses argumens pour l'instruction du peuple écossais; mais son zèle fit naître des soupçons, et les plus clairvoyans crurent que, sous le manteau d'une controverse religieuse, il travaillait en réalité à tenter la fidélité du gouverneur (1).

Bientôt après, son attention fut attirée par une

---

(1) Thurloe, 1, 158-162.

controverse plus importante, qui finit par répandre dans toute la nation la flamme des discordes religieuses. Il y avait eu de tout temps beaucoup d'Ecossais qui approuvaient l'exécution du dernier roi, et condamnaient même l'autorité nominale donnée à son fils. Ces hommes, redoutables par leurs talens, plus redoutables encore par leur fanatisme, avaient pour chefs Wariston, greffier du parlement, et deux ministres de l'Eglise, Gillespie et Guthrie. Dans le parlement, ce parti, quoique trop faible pour arrêter les mesures, était assez fort pour y mettre des obstacles, et quelquefois pour les influencer. Dans l'Eglise, il formait la minorité, mais une minorité trop hardie et trop nombreuse pour qu'on pût, sans une grande imprudence, l'irriter ou la mépriser (1). Après la défaite de Dunbar, le comité des Etats accorda volontiers la permission de lever des troupes dans les comtés associés de Renfrew, d'Air, de Galloway, de Wigton et de Dumfries, partie de l'Ecosse où le fanatisme avait long-temps fermenté, et où dominaient les idées du plus strict rigorisme. La croisade fut prêchée par Gillespie; ses efforts furent secondés avec succès par les autres ministres, et en peu de temps quatre régimens de cavalerie, montant à près de cinq

(1) Baillie, II, 353.

mille hommes, furent rassemblés sous les ordres de Strachan, de Kerr et de deux autres colonels. Bientôt on commença à voir où l'on en voulait réellement venir. D'abord les officiers refusèrent de servir sous Leslie, et le parlement les en dispensa. Ensuite ils émirent des doutes sur la légitimité de la guerre dans laquelle ils étaient engagés, et Cromwell, dans l'armée duquel Strachan avait combattu à Preston, entra en (4 octobre) correspondance avec lui (1). Alors eut lieu l'accident du « (12) start » (l'escapade), qui aigrit et enhardit le zèle des fanatiques. Dans une longue remontrance, signée par les ministres et les anciens, les officiers et les soldats, et présentée en leur nom à Charles et au comité des (17 octobre) Etats, ils déclarèrent le traité avec le roi illégitime et coupable, renièrent sa cause dans la querelle avec l'ennemi (22 octobre), et accusèrent ceux qui gouvernaient d'avoir provoqué la guerre par leur intention d'envahir l'Angleterre. Le ton d'emportement et la tendance déloyale de cet écrit excitèrent à Perth l'irritation et la crainte, et engagèrent Cromwell à s'avancer avec son armée d'Edin-

(1) Baillie, II, 350, 352. Strachan consentait à assurer qu'on n'inquièterait pas l'Angleterre pour la cause du roi. Cromwell insistait pour que Charles fût banni par acte du parlement, ou emprisonné pour la vie. *Ib.* 352.

bourg à Glascow; mais les troupes de l'ouest (c'est ainsi qu'on les appelait) se retirèrent à Dumfries, où il y eut une conférence avec Wariston, et où un nouveau projet de remontrance, conçu dans un langage encore plus énergique et plus offensant, fut adopté (30 octobre). Lors du retour de Cromwell dans la capitale, la négociation avec les officiers fut reprise, pendant qu'Argyle et ses amis travaillaient de leur côté à adoucir l'opiniâtreté des fanatiques. Mais les raisonnemens furent inutiles (25 novembre). Le parlement condamna la remontrance comme un libelle séditieux et scandaleux; et comme Strachan avait donné sa démission (28 novembre), il ordonna à Montgomery d'aller avec trois nouveaux régimens prendre le commandement de toutes les troupes (1er décembre). Mais Kerr, avant son arrivée, avait laissé la levée de l'ouest attaquer Lambert dans ses retranchemens à Hamilton: il fut fait prisonnier volontairement, si nous devons en croire un rapport, et toute son armée fut dispersée. Bientôt après, Strachan, avec soixante cavaliers, alla joindre Lambert, et les comtés associés, laissés sans défense, se soumirent à l'ennemi. Les auteurs et les partisans de la remontrance, quoiqu'ils sussent qu'elle avait été condamnée par l'Etat et l'Eglise, quoiqu'ils n'eussent plus d'armée qui pût tirer l'épée pour la soutenir, en conservaient obstinément les

principes. L'unité de l'Eglise écossaise était partagée en deux, et la division s'accrut encore par une résolution de l'assemblée qui décidà que, dans un moment aussi critique, tout Ecossais pouvait être employé au service du pays (1) (14 décembre). Même leurs malheurs communs ne purent réconcilier ces esprits exaspérés. Pendant qu'ils gémissaient sous le joug de la servitude politique, les deux partis continuaient à se persécuter mutuellement avec toute l'opiniâtreté et la fureur qui caractérisent les querelles religieuses. Les royalistes reçurent le nom de « public resolutionners », partisans de la résolution; leurs adversaires celui de « protestors » ou remontrans (2).

(1651) L'expérience avait appris au jeune prince que, quoi qu'il pût lui en coûter, il devait calmer les préventions religieuses de l'Église, s'il voulait jamais obtenir la prépondérance dans l'État. Le premier jour de la nouvelle année, il se rendit en procession à l'église de Scone, où ses ancêtres avaient coutume de recevoir la cou-

(1) A l'exception des personnes « excommuniées, dont » les biens étaient confisqués, notoirement impies ou de » mauvaise vie, et des ennemis reconnus du covenant et de » la cause de Dieu. » Wodrow. Introd. III.

(2) Baillie, II, 348, 354-364; Balfour, IV, 136, 141, 160, 173-178, 187, 189; Whitelock, 475, 6, 7, 484; Sydney Papers, II, 679; les Hamiltons de Burnet, 425.

ronne d'Écosse (1er janvier). Là, à genoux, les bras levés au ciel, il jura, par le nom du Dieu éternel et tout-puissant, d'observer les deux covenans; d'établir le gouvernement presbytérien en Écosse et dans sa famille; de donner son assentiment à ce qui serait fait pour l'établir dans le reste de ses États; de gouverner conformément à la loi de Dieu, et aux lois « dignes d'amour » du pays; d'abolir et d'empêcher toutes les fausses religions, et d'extirper les hérétiques et les ennemis du véritable culte de Dieu, reconnus tels par la véritable Église de Dieu. Argyle mit alors la couronne sur sa tête et le fit asseoir sur le trône: la noblesse et le peuple lui jurèrent fidélité « suivant le covenant national, et la ligue et le covenant solennels. » Au commencement, au milieu, et à la fin de la cérémonie, Douglas, le ministre, s'adressa au roi, lui rappelant qu'il était roi en vertu d'un pacte avec son peuple; que son autorité était limitée par la loi de Dieu, les lois du peuple et la participation des États au gouvernement; que quoique toute violation du pacte ne fût pas suffisante pour le dissoudre, cependant tout abus de pouvoir tendant au renversement de la religion, des lois ou de la liberté, justifiait l'opposition du peuple; que c'était à lui, par sa fidélité à observer le covenant, à réduire au silence ceux qui doutaient de sa sincérité; que les maux qui

avaient affligé sa famille avaient eu pour cause l'apostasie de son père et de son aïeul; et que, s'il les imitait, il éprouverait que la lutte entre Dieu et lui n'était pas terminée, mais qu'elle pouvait produire encore bien des malheurs. Le lecteur peut se figurer quels étaient les sentimens de Charles pendant qu'il écoutait les avertissemens du prédicateur, et lorsqu'il jurait des conditions qu'il détestait au fond de l'âme, et qu'il avait l'intention de rompre ou d'éluder à la première occasion favorable (1); mais la cérémonie lui donna du crédit; le couronnement le releva aux yeux du peuple; et chaque jour ajouta à son influence et à son autorité. L'Eglise livra Strachan au démon comme traître et apostat, et le parlement proscrivit ses partisans, dont plusieurs se hâtèrent de faire leur paix par une rétractation solennelle. Privés de leur appui, les Campbells cédèrent peu à peu à l'influence supérieure des Hamiltons. Leur irritation les porta à taxer le roi d'inconstance et d'ingratitude; mais Charles, pendant qu'il employait tous les moyens pour endormir les soupçons d'Argyle, poursuivait son dessein avec persévérance. Ses amis, en se soumettant à

(1) Voyez les formes et l'ordre du couronnement de Charles II, comme il eut lieu à Scone le 1er jour de janvier 1651. Aberdene, 1651.

l'humiliante cérémonie de la pénitence publique, satisfirent la sévérité de l'Eglise, et par le rejet de l'acte des classes (21 mai), ils furent relevés de toutes leurs forfaitures et incapacités antérieures. En avril, le roi, ayant sous lui Leslie et Middleton en qualité de lieutenans, prit le commandement de l'armée qui, par suite des nouvelles levées, s'élevait à vingt mille hommes, et ayant fortifié les passages du Forth, il attendit sur la rive gauche les mouvemens de l'ennemi (1).

A la même époque, Cromwell avait obtenu la possession du château d'Édinbourg par la perfidie ou la timidité du gouverneur (1650, 19 décembre). Tantallon avait été pris d'assaut (1651, 21 février), et une tentative avait été faite sur Dunbarton (20 avril). Mais la place était trop forte pour pouvoir être emportée, et sa garnison trop fidèle pour être corrompue à prix d'ar-

(1) Carte, Lettres, II, 26, 27; Balfour, IV, 240, 268, 281, 301. Il paraît, d'après ce que dit cet écrivain, qu'un grand nombre de colonels de régimens étaient royalistes, ou « engagers » (n° 210, 13). Les six brigades de cavalerie semblent avoir été partagées également entre de vieux « covenanters » et des royalistes; la septième n'était sous les ordres d'aucun général, mais elle était commandée par Hamilton, comme le plus ancien colonel (Ibid. 299-301). Il est donc évident qu'avec le roi pour commandant en chef, les royalistes avaient une véritable supériorité.

gent (1). En février, le lord général fut affligé d'une fièvre qui altéra tellement sa santé et qui se prolongea tellement, qu'il obtint en mai (27 mai) la permission de retourner en Angleterre, avec le pouvoir de disposer du commandement en chef, suivant qu'il le jugerait convenable (2). Une amélioration rapide et imprévue l'engagea à rester (3 juillet), et en juillet il marcha avec son armée sur Sterling. Les Écossais lui firent face dans leur camp retranché à Torwood. Il tourna sa marche vers Glasgow: ils prirent position à Kilsyth. Il revint à Falkirk (13 juillet), et ils reprirent leur position à Torwood. Pendant que le général anglais occupait par ces mouvemens l'attention de ses adversaires, on avait préparé en secret et amené à Queensferry un grand nombre de bateaux. Un corps traversa le détroit et fortifia une colline, près d'Innerkething. Lambert le suivit immédiatement avec une division plus nombreuse (17 juillet). Les Écossais envoyèrent Halburn, avec ordre de repousser l'ennemi dans la mer. Il fut lui-même

(1) Balfour, IV, 229, 249, 296; Baillie, II, 368.

(2) Le conseil avait envoyé deux médecins pour le soigner; sa réponse à Bradshaw, du 24 mars, est dans son style ordinaire. « En vérité, milord, je n'ai pas besoin de votre service. Je suis une pauvre créature, j'ai été sec comme un os, et je suis encore un serviteur inutile pour mon maître et pour vous. » New Parl. hist., III, 1363.

attaqué par Lambert avec des forces supérieures (21 juillet). La fuite de ses soldats rendit les Anglais maîtres du fertile et populeux comté de Fife. Cromwell se hâta de faire passer son armée sur la rive gauche du fleuve, et il marcha sur les derrières des Écossais. Ils se retirèrent. Perth, la résidence du gouvernement, fut assiégé, et en peu de jours les drapeaux de la république flottèrent sur ses murailles (2 août) (1).

Les progrès des Anglais excitèrent de vives craintes chez les chefs écossais. Ils engagèrent Charles à exécuter ce qui avait été long-temps son projet favori. La partie méridionale du pays était libre d'ennemis, et une proclamation à l'armée annonça sa résolution de s'avancer en Angleterre, accompagné par ceux de ses sujets écossais qui voudraient partager la fortune et les dangers de leur souverain. La hardiesse de l'entreprise éblouit le jugement de quelques-

(1) Balfour, 313; Journ. 27 mai; Journ. de Leicester, 109; Whitel. 490, 494, 497, 8-9; Heath, 392, 393. Suivant Balfour, la perte fut « à peu près égale » des deux côtés : il y eut à peu près huit cents hommes de tués. Suivant Lambert, les Ecossais perdirent deux mille hommes tués et quatorze cents prisonniers. Les Anglais ne perdirent que huit hommes, « tant le Seigneur leur accorda cette grâce à bon marché. » Whitel. 501. Je remarque que dans toutes les dépêches des commandans de la république, leur perte est miraculeusement petite.

uns, et la confiance du jeune roi dissipa les craintes des autres. Sachant que s'il ne réussissait pas, il devait s'attendre au même sort que son père, ils se persuadèrent qu'il était assuré secrètement d'une puissante coopération de la part des royalistes et des presbytériens d'Angleterre. Argyle (ce qui ne doit pas étonner après la perte de son influence à la cour) sollicita et obtint la permission de retourner chez lui. Un petit nombre d'autres chefs suivirent son exemple. Les autres dirent qu'ils étaient prêts à risquer leur vie pour le succès de l'entreprise (31 juillet), et le lendemain matin onze mille hommes, quelques-uns disent quatorze mille, s'avancèrent de Sterling, dans la direction de Carlisle (1).

Cromwell fut surpris et embarrassé. Les Ecossais avaient sur lui l'avantage de trois jours de marche, et son armée n'était pas préparée à les poursuivre au moment même. Il écrivit au parlement de compter sur son activité et sa diligence (4 août). Il fit partir Lambert du comté de Fife, avec trois mille hommes de cavalerie pour inquiéter leurs derrières (5 août), et il ordonna à Harrison de partir de Newcastle avec un corps de même force, et de se tenir sur le flanc

(1) Journal de Leicester, 110; Whitel. 501; Clarend., III, 397.

de l'ennemi (7 août). Le septième jour, il conduisit son armée de dix mille hommes le long de la côte orientale dans la direction d'York. La réduction de l'Ecosse, tâche devenue plus facile après le départ des troupes royales, fut confiée à la vigilance de Monk, qui avait sous ses ordres cinq mille hommes d'infanterie et de cavalerie (1).

Charles s'avança si rapidement, qu'il traversa les basses terres d'Ecosse et les provinces septentrionales d'Angleterre, sans rencontrer un seul ennemi. Lambert s'était joint à Harrison près de Warrington : leurs forces réunies montaient à neuf mille hommes, et leur objet était d'empêcher le passage de la Mersey (16 août). Mais ils arrivèrent trop tard pour rompre le pont : et après quelques escarmouches, ils se formèrent en bataille à Knutsford-heath. Le roi, les laissant sur sa gauche, poussa en avant jusqu'à ce qu'il eût atteint Worcester, où il fut solennellement proclamé par le maire, aux acclamations des gentilshommes du comté, qui, comme suspects de royalisme, avaient été renfermés dans cette ville par l'ordre du conseil (2).

A la première nouvelle de la marche du roi,

(1) Journ. de Leicester, III, 117 ; Balfour, IV, 314.

(2) Journ. de Leicester, 113, 114 ; Whitel., 502, 3 ; Clarend., III, 402.

les meneurs de Westminster se livrèrent au désespoir. Ils croyaient que Cromwell s'entendait secrètement avec le roi; que les Ecossais ne trouveraient pas d'opposition à leur marche; et que les cavaliers se soulèveraient simultanément dans tous les coins du royaume (1). Ils furent soulagés de leur terreur par l'arrivée des dépêches du général, et lorsqu'ils virent que les royalistes, ne s'attendant pas à cet événement, n'avaient pas encore fait de mouvement. En reprenant ses espérances, le conseil prit un ton de bravade qui fut soutenu par les mesures les plus actives et les plus énergiques : la déclaration de Charles, renfermant un pardon général pour tous ses sujets, à l'exception de Cromwell, de Bradshaw et de Cook, fut brûlée à Londres par la main du bourreau (11 août); on publia une contre-proclamation qui déclarait Charles Stuart, ses fauteurs et ses adhérens criminels de haute trahison (25 août); toute correspondance avec lui fut défendue sous peine de mort : toutes les personnes connues ou soupçonnées pour leur attachement à sa cause, furent mises en prison ou resserrées dans leurs maisons; la milice de plusieurs comtés, composée de « gens éprouvés et saints, » fut convoquée et se dirigea vers le lieu où l'on prévoyait qu'il y aurait une bataille (2).

(1) Hutchinson, 326.

(2) Journ., 12 août.

Charles avait à lutter non-seulement contre l'activité de ses ennemis, mais encore contre le fanatisme de ses compagnons. Les presbytériens du comté de Lancastre avaient promis de se soulever, et Massey, officier distingué de cette secte, avait été envoyé en avant pour organiser les levées ; mais le comité de l'Eglise lui défendit d'employer aucun homme qui n'eût pas adhéré au covenant, et quoique Charles eût annulé cet ordre, les ministres anglais insistèrent pour qu'on y obéît. Massey resta après le passage de l'armée (17 août), et il fut joint par le comte de Derby, avec soixante cavaliers et deux cent soixante fantassins de l'île de Man. Il y eut une conférence à Wigan, mais les raisonnemens et les prières furent inutiles : les ministres voulurent que tous les catholiques qui avaient été enrôlés fussent renvoyés, et que le salut du royaume fût confié aux élus de Dieu qui avaient adhéré au covenant. Dans le même temps, Cromwell avait envoyé dans le comté le colonel Lilburn avec son régiment de cavalerie; et il avait donné des ordres pour que les renforts de Yorkshire et de Cheshire allassent le joindre. Derby, avec le secours des royalistes de Manchester, tenta de surprendre Lilburn dans ses retranchemens près de la ville; mais il fut lui-même surpris par celui-ci, qui s'était mis en marche pour surveiller les mouvemens du

comte (25 août). Ils se rencontrèrent inopinément sur le chemin qui conduit de Manchester à Wigan. Les têtes des colonnes opposées s'attaquèrent à plusieurs reprises; mais le courage désespéré des «cavaliers» ne put résister à la fermeté et à la discipline de leurs adversaires. Le lord Widrington, sir Thomas Tildesly, le colonel Throckmorton, Boynton, Trollop et environ soixante de leurs compagnons furent tués, et plus de trois cents simples soldats furent faits prisonniers. Le comte lui-même, qui avait reçu quelques légères blessures aux bras et aux épaules, s'enfuit à Wigan, suivi de près par l'ennemi. Voyant une maison dont la porte était ouverte, il se jeta à bas de son cheval et se précipita dans le passage. Une femme ferma la porte derrière lui : ceux qui le poursuivaient furent arrêtés un instant, et lorsqu'ils commencèrent à faire des perquisitions dans la maison, il s'était déjà échappé par le jardin. Affaibli par la fatigue et par le sang qu'il avait perdu, il erra en se dirigeant vers le sud, se cachant le jour et marchant la nuit, jusqu'à ce qu'il eût trouvé un asile sûr dans une demeure retirée, appelée Boscobel-house, située entre Brewood et Tong-castle, et appartenant à M. Giffard, royaliste et réfractaire (20 août). Il y fut reçu et caché par Williams Penderel et sa femme, domestiques chargés du soin de la maison; et ayant recouvré

ses forces, il fut conduit par le premier à l'armée royale à Worcester (1).

Les événemens de chaque jour ajoutaient au désappointement de Charles et à la confiance de ses ennemis. Il avait sommé par une proclamation tous ses sujets mâles, entre seize et soixante ans, de rejoindre son étendard à la revue générale de ses troupes, qui devait avoir lieu, le 26 août, dans les prairies appelées Pithcroft, situées entre la ville et la rivière. Quelques gentilshommes du voisinage, avec leurs tenanciers, au nombre de moins de deux cents, obéirent à l'appel (2), et il se trouva que toutes ses troupes n'excédaient pas douze mille hommes, dont un sixième seulement d'Anglais. Mais pendant que quelques royalistes arrivaient l'un après l'autre dans son camp, comme pour

---

(1) Whitelock, 503, 4; Clarend., III, 399, 403; Mémoires des Stanleys, 112-114; Journ., 29 août; Journal de Leicester, 116; Boscobel, 6-8, réimpression de 1822, et rapport publié par le parlement.

(2) C'étaient lord Talbot, fils du comte de Shrewsbury, avec environ soixante chevaux; M. Mervin Touchet, sir John Packington, sir Walter Blount, sir Ralph Clare, M. Ralph Sheldon de Beoly, M. John Washburn de Wichinford, avec quarante chevaux; M. Thomas Hornyhold de Blankmore-park, avec quarante chevaux; M. Thomas Acton, M. Robert Blount de Kenswich, M. Robert Wigmore de Lucton, M. F. Knotsford, M. Peter Blout, et plusieurs autres. Boscobel, 10.

montrer par leur petit nombre combien sa cause était désespérée, l'armée ennemie se grossissait par l'arrivée journalière de renforts considérables, et elle s'éleva bientôt à plus de trente mille hommes. Enfin Cromwell arriva et fut reçu avec enthousiasme (28 août). Lambert attaqua de suite et emporta le pont d'Upton, sur la Severn. Dans cette action, Massey, le plus distingué des généraux royalistes, reçut malheureusement une blessure qui priva l'armée de ses services. Une suite d'affaires partielles, mais opiniâtres, releva et abattit tour à tour les espérances des deux partis. La grande attaque fut réservée par le lord général pour son jour heureux, le 3 septembre, où deux mois auparavant il avait défait les Ecossais à Dunbar (3 septembre). Le matin de ce jour, Fleetwood, qui s'était avancé d'Upton à Powick, reçut l'ordre de forcer le passage du Team, tandis que Cromwell, pour maintenir la communication, jeta un pont de bateaux sur la Severn, à Bunshill, près du confluent des deux rivières. Vers une heure de l'après-midi, pendant que Charles avec sa lunette d'approche observait du haut de la cathédrale les positions de l'ennemi, son attention fut attirée par une décharge de mousqueterie près de Powick. Il descendit aussitôt, et ordonna à Montgomery de défendre la ligne du Team avec une brigade de cavalerie et d'infanterie, et de s'opposer à ce

qu'on jetât un pont. Après une lutte longue et sanglante, Fleetwood effectua le passage justement au moment où Cromwell, ayant fini ce qu'il avait à faire, envoyait quatre régimens pour le soutenir. Les Ecossais, quoique inférieurs en nombre, firent la résistance la plus opiniâtre; ils disputèrent chaque champ et chaque haie, chargèrent à plusieurs reprises avec la pique pour arrêter la marche de l'ennemi, et animés par les cris des combattans sur la rive opposée, cherchèrent à prolonger le combat, dans le vain espoir qu'en occupant les troupes de Fleetwood, ils assureraient la victoire à leurs amis qui étaient aux prises avec Cromwell.

Celui-ci, aussitôt qu'il eut assuré le passage de la rivière, fit jouer une batterie de canons sur le fort royal, ouvrage élevé récemment pour défendre la porte de la ville appelée Sidbury, et conduisit ses troupes en deux divisions à Perry-wood et Red-hill. Charles crut que le moment était favorable pour défaire une moitié des troupes ennemies, pendant que l'autre moitié en était séparée par la Severn. A la tête de toute son infanterie disponible, du corps de cavalerie du duc d'Hamilton et des volontaires anglais, il s'avança pour attaquer l'ennemi dans sa position; il combattit à la tête des montagnards avec le courage d'un prince qui jouait sa vie pour gagner une couronne. La fortune sourit à ses pre-

miers efforts : les régimens de milice cédèrent au premier choc, et les canons de l'ennemi tombèrent au pouvoir des assaillans; mais Cromwell avait placé en réserve quelques bataillons de vétérans. Ils rétablirent le combat, et les royalistes à leur tour commencèrent à plier; ils restèrent encore en bon ordre, s'aidant de tous les avantages du terrain pour arrêter l'ennemi, et attendant avec anxiété le secours de leur cavalerie sous les ordres de Leslie, qui était restée dans la ville. On ne sait pour quelle raison cet officier ne parut sur le champ de bataille qu'après la défaite; et l'infanterie, hors d'état de résister aux forces supérieures de l'ennemi, s'enfuit en désordre vers la porte sous la protection du fort. Les fugitifs se rallièrent dans Friar-Street, et Charles, à cheval au milieu d'eux, cherchait à les encourager du geste et de la voix. Au lieu de répondre, ils baissèrent la tête, ou jetèrent leurs armes. « Tuez-moi donc, s'écria » le prince désespéré, plutôt que de me laisser » vivre pour voir les suites funestes de cette jour» née. » Mais son désespoir fut aussi impuissant que l'avaient été ses prières; et ses amis l'avertirent de pourvoir à sa sûreté, car l'ennemi était déjà entré dans les murs.

Nous avons laissé Fleetwood sur la rive droite, poussant lentement les Ecossais devant lui. Ils sentirent bientôt qu'ils ne pouvaient résister;

leur fuite lui ouvrit le chemin de Saint-John, et son timide commandant céda à la première sommation. Sur l'autre rive, Cromwell emporta le fort d'assaut, passa ses défenseurs au fil de l'épée, et tourna ses batteries contre la ville. Dans l'intérieur des murs régnait un désordre complet, et l'ennemi commença à entrer par le quai, le château et la porte Sidbury. Charles n'avait pas un moment à perdre : se plaçant au milieu de la cavalerie écossaise, il prit la route du nord par la porte Saint-Martin, pendant que quelques officiers dévoués, avec les cavaliers qui osèrent les suivre, attaquaient Sidbury-Street dans la direction contraire (1). Ils accomplirent leur dessein; le parti du roi évacua les murs pendant qu'ils arrêtaient par cette diversion la marche de l'ennemi. L'heure du coucher du soleil était passée, et avant la nuit toute résistance cessa. Le colonel Drummond rendit le château après avoir fait ses conditions; les fantassins furent égorgés dans la rue ou menés prisonniers dans la cathédrale, et la ville fut livrée, pendant l'obscurité de la nuit, à la licence effrénée des vainqueurs (2).

(1) C'étaient le comte de Cleveland, sir Jacques Hamilton, le colonel Careless, et les capitaines Hornyhold, Giffard et Kemble. Boscobel, 20.

(2) Voyez Blount, Boscobel, 14-22; Whitel., 507, 8; Bates, part. II, 221; Parl. hist., xx, 40, 44-45; Ludlow, I.

Dans cette désastreuse affaire, les royalistes eurent plus de trois mille hommes tués; un plus grand nombre encore furent faits prisonniers. La cavalerie qui échappa, se divisa en corps séparés; leur courage était tellement abattu, ils avaient tellement perdu la tête, qu'ils se rendirent successivement à des partis ennemis beaucoup plus faibles. Plusieurs officiers de distinction tentèrent, seuls et déguisés, de se sauver à travers le pays : de ce nombre, les Ecossais furent généralement trahis par leur accent; les Anglais, pour la plupart, parvinrent à s'échapper (1). Le duc d'Hamilton avait été mortelle-

314. Rien n'est plus inexact que le récit de cette bataille dans Clarendon, III, 409. Même Cromwell reconnaît « que » ce fut, pendant quatre ou cinq heures, une lutte aussi vive » qu'il en eût jamais vue. » Parl. hist., XX, 44.

(1) Ainsi le duc de Buckingham fut conduit par un charpentier nommé Mathews à Bilstrop et de là à Brooksby, demeure de lady Villiers, dans le comté de Leicester; lord Talbot atteignit la maison de son père à Longford, assez à temps pour se cacher dans une des dépendances. Ceux qui le poursuivaient trouvèrent son cheval encore sellé, et le cherchèrent inutilement pendant quatre ou cinq jours. May fut caché vingt et un jours dans une meule de foin appartenant à Bold, laboureur, à Chessardine; et pendant ce temps un parti de soldats était logé dans la maison. Boscobel, 35, 37. Parmi les prisonniers, huit furent condamnés à mort par une cour martiale siégeant à Chester; un d'eux était le brave comte de Derby, qui dit, pour sa défense, que

ment blessé sur le champ de bataille; les comtes de Derby, de Rothes, de Cléveland, de Kelly et de Lauderdale, les lords Sinclair, Kenmure et Grandison, et les généraux Lesley, Massey, Middleton et Montgomery furent faits prisonniers en différens lieux et à différentes époques; mais la recherche la plus intéressante concernait le sort du jeune roi. Quoique le parlement offrît une récompense de mille livres pour celui qui le livrerait, et menaçât du châtiment réservé aux criminels de haute trahison, ceux qui lui donneraient secours (10 septembre); quoique des troupes à pied et à cheval parcourussent les comtés voisins, en quête d'une proie si précieuse; quoique les magistrats reçussent l'ordre d'arrêter toute personne inconnue, et d'exercer une stricte surveillance sur les ports de mer et leur voisinage, on ne put découvrir aucune trace de sa fuite, ni aucun indice de son séjour. Des semai-

---

le capitaine Edge lui avait accordé quartier, et que le quartier devait être respecté par une cour martiale. On répondit qu'on ne pouvait accorder quartier qu'à des ennemis, et non à des traîtres. Il offrit de livrer son île de Man, pour avoir la vie sauve, et fit une pétition pour implorer « le pardon » de sa grâce le lord général et du parlement. » Mais sa pétition ne fut remise par Lenthall que lorsqu'il n'était plus temps. Elle fut lue dans la chambre la veille de sa mort à Bolton en Lancashire, oct. 15, 1651. State Trials, v, 294; Heath, 302; Journal de Leicester, 121; Journ. 14 octob.

nes se passèrent : le sort de presque tous les personnages marquans fut connu ; celui de Charles Stuart resta un mystère impénétrable. Enfin, lorsque ses amis et ses ennemis croyaient que des paysans, ne connaissant ni sa personne ni son rang, l'avaient mis à mort, on apprit que le 17 octobre, quarante-quatre jours après la bataille, il avait débarqué sain et sauf à Fécamp, sur la côte de Normandie.

Le récit de ses aventures, pendant ce temps d'incertitude et de détresse, offre des exemples frappans de dangers terribles, merveilleusement évités par le roi, et de fidélité inviolable de la part de ses partisans. Pendant la nuit qui suivit la bataille, il se trouvait au milieu de la cavalerie écossaise, corps trop nombreux pour éluder les poursuites, et trop découragé pour repousser l'ennemi. A la faveur des ténèbres, il s'en sépara avec environ soixante chevaux : le comte de Derby lui recommanda, d'après sa propre expérience, la maison de Boscobel comme un asile sûr. Charles Giffard entreprit, avec le secours de son serviteur Yates, de le conduire à Whiteladies, autre maison appartenant à sa famille et peu éloignée de Boscobel (1er septembre). Le matin de bonne heure, après avoir fait vingt-cinq milles à cheval, ils arrivèrent à Whiteladies ; et, pendant que les autres se reposaient un moment de leurs fatigues, le

roi se retira dans un appartement de l'intérieur, afin de se préparer pour le rôle qu'il était convenu qu'il prendrait. On lui coupa les cheveux au ras de la tête ; on lui teignit les mains et le visage ; il changea ses vêtemens contre les habits grossiers et usés d'un ouvrier, et une pesante coignée dans sa main annonça sa prétendue profession. Au lever du soleil, le petit nombre de ceux qui étaient dans le secret prirent congé de lui en pleurant, et faisant monter leurs compagnons à cheval, ils s'éloignèrent, sachant à peine où ils allaient, mais heureux de l'espoir d'attirer sur eux l'attention et les recherches de l'ennemi, et de les éloigner ainsi de l'asile du roi. En moins d'une heure, une troupe de cavaliers de Cotsal, sous les ordres du colonel Ashenhurst, arriva à Whiteladies ; mais le roi était déjà parti. Une perquisition infructueuse ne servit qu'à irriter leur impatience, et ils suivirent en toute hâte la trace des fugitifs.

Charles était maintenant entre les mains et entièrement à la merci des quatre frères Penderels, laboureurs (Jean, le cinquième, s'était chargé de lord Wilmot), et de Yates, son premier guide, qui avait épousé une sœur des Penderels. Il ne pouvait se dissimuler que leur pauvreté pouvait les rendre plus accessibles à la tentation ; mais Derby et Giffard l'avaient supplié de renoncer à toute pensée de ce genre :

c'étaient des hommes d'une fidélité éprouvée, qui, nés dans les domaines et nourris dans les principes d'une famille royaliste et catholique, s'étaient long-temps employés avec succès à dérober des prêtres et des cavaliers aux recherches des magistrats civils et des militaires (1). L'un d'eux, surnommé le fidèle Richard, le conduisit dans la partie la plus épaisse d'un bois voisin, pendant que les autres se placèrent dans des postes convenables pour observer et annoncer l'approche de l'ennemi. Le jour était humide et orageux; et Richard, voyant que le roi paraissait accablé de la fatigue que lui avaient causée ses efforts dans la bataille et les perplexités de sa fuite, étendit une couverture pour lui sous un des plus grands arbres, et chargea la femme de Yates de lui apporter les meilleurs rafraîchissemens que sa maison pût fournir.

---

(1) Les Penderels, que cet événement a fait connaître au lecteur, étaient d'abord six frères, nés à Hobbal-Grange, dans la paroisse de Tong. Jean, Georges et Thomas servirent dans les armées de Charles Ier. Thomas fut tué à Stow : les deux autres survécurent à la guerre et furent employés comme gardes forestiers à Boscobel. Des trois autres, William prenait soin de la maison, Humphrey travaillait au moulin, et Richard tenait à ferme une partie d'Hobbal-Grange. Après la restauration, les cinq frères allèrent voir le roi à Whitehall, le 13 juin 1660. Ils furent gracieusement accueillis et renvoyés avec une récompense royale.

Charles fut effrayé à la vue de cette visite inattendue ; puis, se rassurant, il dit : « Bonne femme, » voulez-vous être fidèle à un malheureux cava» lier ? » « Oui, monsieur, répondit-elle, et je » mourrai plutôt que de vous trahir. » Il fut ensuite visité par Jeanne, mère des Penderels ; la vieille femme lui baisa les mains, tomba à genoux, et bénit son Dieu de ce qu'il avait choisi ses enfans pour sauver, comme elle était sûre qu'ils le feraient, la vie de leur souverain.

Il avait été convenu entre le roi et Wilmot, que chacun d'eux ferait tout son possible pour gagner Londres, et s'enquerrait de l'autre sous le nom d'Ashburnham, au cabaret des *Trois Grues*. Une conversation de Charles avec son gardien l'engagea à adopter un autre plan, et à chercher un asile parmi les cavaliers du pays de Galles, jusqu'à ce qu'on pût lui procurer un vaisseau pour le transporter en France. Vers les neuf heures du soir, ils quittèrent ensemble le bois pour gagner la maison de M. Wolf, réfractaire catholique, à Madeley, non loin de la Severn ; mais une alarme imprévue alongea leur route et ajouta à la fatigue du voyageur royal (1). Ils arrivèrent à Madeley à minuit : on

(1) Le moulin d'Evelyn était plein de fugitifs de la bataille : le meunier, voyant Charles et son guide, et craignant d'être découvert, cria : Aux voleurs ! et eux le

éveilla Wolf et les étrangers furent admis ; mais leur hôte éprouvait de vives craintes pour leur sûreté. Des troupes étaient souvent logées chez lui : deux compagnies de milice tenaient actuellement garnison dans le village, et les cachettes qui étaient chez lui avaient été récemment découvertes (5 sept.). Comme l'approche du jour rendait également dangereux d'aller plus loin ou de s'en retourner, il les cacha derrière le foin dans une grange voisine, et envoya des messagers pour examiner les passages de la rivière. Ils rapportèrent que tous les ponts étaient gardés, qu'on s'était assuré de tous les bateaux, et l'infortuné prince fut obligé d'abandonner son projet : au retour de la nuit, il se confia de nouveau au soin de son fidèle guide, et, le cœur plein de noirs pressentimens, il dirigea ses pas du côté de sa première destination, la maison de Boscobel.

A Boscobel, il trouva le colonel Careless, un de ces royalistes dévoués qui, pour favoriser sa fuite de Worcester, avaient attaqué l'ennemi à la porte opposée. Careless avait souvent provoqué le ressentiment des têtes rondes et y avait souvent échappé. Son expérience lui avait fait

---

prenant pour un ennemi, s'enfuirent par un chemin boueux en courant de toutes leurs forces. Boscobel, 47. Récit tiré des M.S. de Pepys, p. 16.

connaître tous les royalistes et toutes les retraites sûres du pays. D'après son conseil, Charles consentit à passer la journée avec lui (6 sept.) au milieu des branches touffues d'un vieux chêne (1). Cet arbre célèbre, qui fut ensuite abattu par la vénération des cavaliers et dont ils se partagèrent les débris, s'élevait près du chemin commun, dans une prairie qui se trouvait au centre du bois. Une partie des branches avait été coupée quelques années avant, et les nouveaux rejetons avaient poussé autour de lui un feuillage épais et touffu. C'est dans ce feuillage que le roi et son compagnon passèrent la journée. Invisibles eux-mêmes, ils purent apercevoir quelquefois des habits rouges (c'est ainsi qu'on appelait les soldats) passant parmi les arbres, et quelquefois ils les virent tourner leurs regards du côté de la clairière. Leurs amis

(1) Ce jour-là, Humphrey Penderel, le meunier, alla à Skefnal, sous prétexte de payer les tailles, mais réellement pour apprendre des nouvelles. Il fut conduit devant un officier qui savait que Charles avait été à Whiteladies, et qui tenta par des menaces et des promesses de lui faire dire où était le roi : mais on ne put rien lui arracher, et on lui permit de s'en retourner. Boscobel, 55. C'est là, je crois, la véritable version : mais Charles, lui-même, quand il parle de la proposition faite à Humphrey, l'attribue à un homme dans la maison duquel il avait changé d'habits. Recit tiré des M.S. de Pepys, p. 9.

William Penderel et sa femme, que Charles appelait madame Jeanne, étaient postés près de là pour avertir du danger : lui sous prétexte de vaquer à ses fonctions de garde forestier, elle travaillant à ramasser des broussailles; mais il n'y eut pas lieu de craindre un danger immédiat : la nuit les délivra de leur prison ennuyeuse et incommode, et Charles ayant, à son retour à la maison, examiné la cachette, résolut de s'y fier pour sa sûreté future (1).

(7 septembre) Il passa le jour suivant, qui était un dimanche, dans la maison ou dans le jardin; mais il repassait dans son esprit sa triste position, et sa figure sombre révélait ses tourmens extérieurs. Heureusement, dans l'après-midi, il reçut, par John Penderel, un message de lord Wilmot, qui l'engageait à se réunir à lui le soir même, dans la maison de M. Whitgrave, réfractaire, à Moseley. Les pieds du roi étaient si enflés et si meurtris par sa course récente à Madeley et son retour, qu'il accepta avec joie l'of-

(1) Careless trouva le moyen de gagner Londres et de traverser la mer pour aller en Hollande : il y donna les premières nouvelles de la fuite du roi à la princesse d'Orange. Charles lui donna pour armoiries, sous le nom de Carlos, un chêne en champ de gueules surmonté de trois couronnes royales, et pour son cimier, une couronne de feuilles de chêne avec une épée et un sceptre, croisés en sautoir. Boscobel, 85.

fre que lui fit Humphrey du cheval du moulin. La tournure du monarque était bien assortie à celle du cheval : il portait un juste-au-corps et des chausses de gros drap vert si usé, qu'en plusieurs endroits il paraissait blanc; un pourpoint de cuir, vieux et sale; de gros souliers, où l'on avait fait des coupures pour que ses pieds y fussent à l'aise; des bas de laine verte, qui avaient été beaucoup mis et qui étaient usés aux genoux; un vieux chapeau gris et pointu, sans coiffe ni rubans, avec un bâton d'épine noueux, complétaient l'habillement royal. Les six frères armés l'accompagnaient : deux étaient en avant, deux suivaient par derrière, et deux à ses côtés. Il n'alla pas loin sans se plaindre à Humphrey du pas lourd et dur du cheval : « Mon souverain, répondit le meunier, vous » oubliez qu'il porte sur son dos le poids de trois » royaumes. »

(8 septembre) A Moseley, la compagnie de Wilmot, les attentions de Whitgrave et de son chapelain, M. Huddlestone (1), lui rendirent du

---

(1) M. Whitgrave avait servi comme lieutenant, Huddlestone comme volontaire dans les armées de Charles Ier; le dernier était d'une famille de Hutton John dans le Cumberland. Ayant quitté le service, il entra dans les ordres, èt il était à cette époque prêtre séculier, vivant avec M. Whitgrave. Il se fit ensuite moine bénédictin et fut nommé l'un des chapelains de la reine.

courage ; il refit le plan de la bataille de Worcester, et déclara que, s'il pouvait trouver quelques milliers d'hommes qui eussent le courage de se ranger à ses côtés, il ne balancerait pas à livrer un second combat à ses ennemis. Un nouveau plan pour sa fuite fut soumis à son approbation. La fille du colonel Lane de Bentley avait obtenu du gouverneur de Stafford un passe-port pour visiter mistriss Norton, sa parente, qui demeurait près de Bristol. Charles consentit à jouer le rôle de son domestique, et Wilmot partit la nuit suivante, afin de faire des préparatifs pour le recevoir. En même temps, pour prévenir une surprise, Huddlestone suivait constamment le roi ; Whitgrave sortait de temps en temps de la maison pour observer ce qui se passait dans la rue, et sir John Preston et deux autres enfans, pupilles de Huddlestone, étaient placés en sentinelles aux fenêtres du grenier (1). Mais le danger d'être découvert augmentait à chaque heure. L'aveu d'un cornette qui l'avait accompagné, et qui fut fait prisonnier, fit savoir que Charles avait été à Whiteladies. L'espoir de la récompense animait les officiers parlementaires à faire de nouvelles

(1) Quoiqu'ignorant la qualité de l'étranger, les enfans amusaient le roi en s'appelant ses gardes-du-corps. Boscobel, 38.

perquisitions plus actives. La maison de Boscobel, le lendemain du départ du roi, fut visitée successivement par deux partis d'ennemis (9 septembre); le jour suivant, une seconde perquisition plus rigoureuse fut faite à Whiteladies, et dans l'après-midi, l'arrivée d'une troupe de cavaliers alarma les habitans de Moseley. Comme Charles, Whitgrave et Huddlestone se tenaient près de la fenêtre, ils virent un voisin entrer précipitamment dans la maison, et un instant après ils entendirent crier: « Les soldats, les soldats » au pied de l'escalier. Le roi fut caché de suite : toutes les autres portes furent ouvertes, et Whitgrave, descendant, reçut les cavaliers devant sa maison. Ils l'arrêtèrent d'abord comme cavalier fugitif de Worcester; mais il les convainquit, par le témoignage de ses voisins, que depuis plusieurs semaines il n'avait pas quitté Moseley, et avec beaucoup de peine il obtint d'eux qu'ils partiraient sans visiter la maison.

Cette nuit Charles se rendit à Bentley. Il fallut peu de temps pour métamorphoser le bûcheron en valet de chambre, et pour changer ses vêtemens d'étoffe verte pour un habit plus décent et de drap gris (11 septembre). Il partit à cheval avec sa maîtresse supposée, derrière lui, accompagnée par son cousin, M. Lassells; et après un voyage de trois jours, il atteignit

la maison de M. Norton, sans interruption ni danger (14 septembre). Wilmot s'arrêta dans le voisinage, chez sir John Winter. Sur la route, il s'était quelquefois joint à la troupe du roi, comme par hasard; plus ordinairement il les précédait ou les suivait à peu de distance. Il était à cheval avec un faucon sur le poing et des chiens à côté de lui, et la hardiesse de sa contenance le garantissait aussi bien d'être découvert que le déguisement le plus ingénieux.

(15 septembre) Le roi, à son arrivée, eut la faveur d'une chambre séparée, sous prétexte d'indisposition; mais le lendemain il se trouva dans la compagnie de deux personnes, dont l'une avait été soldat dans son régiment des gardes à Worcester, l'autre domestique dans le palais de Richemond, lorsque Charles y habitait quelques années auparavant. Le premier ne le reconnut pas, quoiqu'il prétendît donner son signalement; le second, lorsque le roi se découvrit, se rappela les traits du prince, et communiqua ses soupçons à Lassells. Charles eut la sagesse de l'envoyer chercher; il se découvrit à lui comme à une ancienne connaissance, et lui demanda son assistance.

Cet homme (il était chef d'office de la famille) se trouva honoré de la confiance du roi, et tâcha de la reconnaître par ses services. Il éloigna de ce prince deux individus de la mai-

son, connus pour leurs principes républicains, et chercha en vain dans Bristol un vaisseau pour le transporter en France ou en Espagne. Il introduisit à minuit lord Wilmot (17 septembre) dans sa chambre, où ils tinrent conseil, et décidèrent que le roi se rendrait le lendemain à Trent, près de Sherburn, chez le colonel Windham, cavalier de sa connaissance; qu'un émissaire serait envoyé par avance à ce dernier pour le préparer à recevoir Charles; qu'enfin, pour motiver le départ précipité de miss Lane, désignée pour remplir cette mission, on lui remettrait une lettre supposée, annonçant que son père était à l'article de la mort. Ce projet réussit, on la laissa partir (18 septembre), et deux jours après le prince arriva au lieu de sa destination. Le lendemain matin miss Lane partit (19 septembre) de Trent, et retourna à Bentley avec (20 septembre) Lassels (1).

Pendant son séjour à Trent, Charles commença à se livrer à l'espoir d'être bientôt hors de danger. On avait retenu à Lyme un vaisseau pour transporter sur les côtes de France un seigneur et son domestique (Wilmot et le roi). On avait fixé le lieu et l'heure où l'on s'embarque-

(1) Cette dame reçut, par décision des deux chambres, une récompense de 1000 liv. pour les services qu'elle avait rendus au roi. C. Journaux 1660, déc. 19, 21.

rait; une veuve, qui tenait une petite auberge à Charmouth, consentait à donner pour quelque temps asile à un gentilhomme déguisé, et à une jeune personne qui s'était soustraite à la vigilance d'un tuteur dur et intraitable. Le soir suivant (23 septembre), Charles parut sous les habits d'un domestique avec Juliana Coningsby[1], montée en croupe derrière lui, et accompagnée de Wilmot et de Windham. L'hôtesse fit aux amans supposés un accueil plein de cordialité; mais bientôt leur patience fut mise à la plus rude épreuve. La nuit se passa sans qu'aucune barque entrât dans la baie, ni qu'on découvrît au large un seul navire. Ce contre-temps fit naître (24 sept.) mille craintes et mille soupçons. Au point du jour, on se sépara; Wilmot alla à Lyme avec un domestique pour s'enquérir du maître du vaisseau; Charles se rendit à Bridport, avec ses compagnons de voyage, pour y attendre le retour de Wilmot. Il trouva à Bridport quinze cents soldats prêts à s'embarquer pour une expédition contre l'île de Jersey; mais ne voulant point se créer un danger réel en cherchant à en éviter un imaginaire, il marcha hardiment jusqu'à l'auberge, poussant ses chevaux au travers de la foule avec une brusquerie qui excita des plaintes. Mais un nouveau danger l'attendait à l'écurie. Le valet de l'hôte le traita en vieille connaissance, prétendant l'avoir connu au service de

M. Potter, à Exeter. Le fait est que pendant la guerre civile, Charles avait logé chez ce gentilhomme. Il se détourna pour cacher ses craintes; mais il eut assez de présence d'esprit pour tirer parti de la demi-méprise du garçon d'écurie, et de lui répondre: « En effet, j'ai été autrefois au » service de M. Potter, mais maintenant je n'ai » pas un moment à perdre; à mon retour de » Londres, nous renouvellerons connaissance » devant un pot de bière. »

Après dîner, le roi et sa suite rejoignirent Wilmot hors de la ville. Le maître du vaisseau avait été retenu chez lui par les frayeurs et les remontrances de sa femme, et aucune promesse ne put le décider à renouveler son engagement (25 septembre). Charles, consterné et découragé, reprit le chemin de Trent: on forma de nouveaux plans, de nouveaux contre-temps les firent échouer. Un second vaisseau, dont le colonel Philips s'était assuré à Southampton, fut saisi pour transporter des troupes à Jersey (8 octobre); et les bruits qui circulaient mystérieusement dans le voisinage rendaient périlleux un plus long séjour du roi chez le colonel Windham (1). Il trouva à Heale, près de Salisbury, une retraite plus sûre chez la veuve Hyde, où il de-

(1) Une récompense de 1000 liv. fut dans la suite accordée à Windham. C. Journaux, déc. 17, 1660.

meura cinq jours, pendant lesquels le colonel Gunter, par l'entremise de Mansel, négociant royaliste, retint un (14 octobre) bâtiment charbonnier qui se trouvait à New-Shoreham : Charles (15 octobre) se rendit promptement par Hambleton à Brighton, où il soupa avec Philips Gunter, Mansel et Tattershall, maître du bâtiment. A table, Tattershall tint les yeux longtemps fixés sur le roi; après le souper, il prit Mansel à part, et se plaignit d'avoir été trompé. Il dit que la personne vêtue de gris était le roi, qu'il le connaissait bien pour avoir été retenu par lui sur la rivière, lorsqu'il était prince de Galles, et qu'il commandait la flotte royale en 1648. L'avis en fut donné sur-le-champ à Charles, qui n'en parla pas à Tattershall, mais qui, pour s'assurer de cet homme, sut le retenir à boire et à fumer autour de la table, pendant le reste de la nuit.

Avant son départ, et tandis qu'il était seul dans sa chambre, l'hôte entra, et passant derrière lui, lui baisa la main qu'il tenait appuyée sur le dos d'une chaise, en disant: « Je ne doute » pas, si je vis, que je ne devienne un lord, et ma » femme une lady. » Charles se mit à rire pour lui faire voir qu'il le comprenait, et rejoignit aussitôt la compagnie dans un autre appartement. A quatre heures du (16 octobre) matin, ils se dirigèrent tous vers Shoreham; sa suite prit

congé de lui sur le rivage, excepté Wilmot qui l'accompagna dans la barque. Là, Tattershall, fléchissant le genou, lui promit solennellement de le conduire sain et sauf dans un port de France, quelles qu'en pussent être les conséquences. Le bâtiment, aidé de la marée, se dirigea sans peine vers l'île de Wight, comme s'il allait à Deal, lieu de sa destination. Mais à cinq heures de l'après-midi, Charles, ainsi qu'il en était convenu d'avance avec Tattershall, s'adressant aux gens de l'équipage, leur dit que lui et son compagnon étaient des négocians ruinés qui fuyaient leurs créanciers; qu'il les priait de s'unir à eux pour déterminer le patron à les jeter sur les côtes de France; et ayant recours à un argument plus persuasif, il leur donna vingt schellings pour boire. Tattershall fit beaucoup d'objections; mais à la fin, il prit le gouvernail avec une répugnance apparente, et se dirigea vers la France (17 octobre). Au point du jour, ils virent devant eux, à la distance de deux milles, la petite ville de Fécamp; mais la marée descendante les força de jeter l'ancre. Bientôt ils aperçurent sous le vent un bâtiment suspect, qui, par sa manœuvre, fit craindre au roi que ce ne fût un corsaire d'Ostende; le maître partagea cette opinion. Ensuite on reconnut que c'était un heu français; mais Charles n'attendit pas qu'on se fût assuré du fait : la chaloupe fut

détachée immédiatement, et les deux fugitifs furent conduits sains et saufs dans le port (1).

La délivrance du roi fut un sujet de joie pour les nations du continent, que l'horreur excitée par la mort du père avait rendues favorables aux entreprises du fils. On y avait fait des vœux pour qu'il réussît dans son expédition en Angleterre; et après sa défaite à Worcester, on y avait eu de vives inquiétudes pour ses jours. Mais il avait échappé à ceux qui en voulaient à sa vie; il reparaissait avec de nouveaux droits à l'intérêt général, par le courage qu'il avait montré

(1) Pour l'histoire de la fuite du roi, voyez le Boscobel de Blount, ainsi que le Claustrum Regale reseratum; le manuscrit de Whitegrave, imprimé dans « Retrospective Review, xiv, 26; » relation du père d'Huddleston; le récit et relation véritable dans les mélanges Harleiens, iv, 441; un récit de la fuite de sa majesté, de Worcester, dicté par le roi lui-même à M. Pepys, et la narration donnée par Bate, dans la seconde partie de son Elenchus. Nous avons en outre un récit de Clarendon qui dit avoir reçu ses renseignemens de Charles et des autres personnes qui avaient joué un rôle dans cette affaire, et qui assure « qu'il est parfaitement vrai » qu'il ne s'y trouve rien dont on puisse soupçonner la » vérité. » Clar. hist., iii, 427, 8. Cependant si on le compare avec les autres récits, on verra que beaucoup de détails d'un grand intérêt ont été omis, et que d'autres ont été tellement défigurés qu'ils s'éloignent fort de la vérité. C'est sans doute que l'historien écrivant dans l'exil, et après un long intervalle de temps, se fia à son imagination pour suppléer à son défaut de mémoire.

sur le champ de bataille, et l'adresse avec laquelle il s'était dérobé au danger. Le récit de ses aventures fut écouté avec intérêt, et sa conduite reçut des éloges universels. Il devait, disait-on, au hasard de sa naissance d'être l'héritier de trois couronnes; mais les qualités de son âme le rendaient digne de les porter. Peu de mois suffirent cependant pour détruire l'illusion : Charles avait donné les fleurs de l'espérance; mais bientôt elles se flétrirent sous la pernicieuse influence de la dissipation et du plaisir.

CHAPITRE II.

Vigilance du gouvernement. — Soumission de l'Irlande; — De l'Écosse. — Négociation avec le Portugal; — Avec l'Espagne; — Avec les Provinces-Unies. — Guerre navale. — Ambition de Cromwell. — Expulsion du parlement. — Caractère de ses principaux membres. — Quelques-uns de ses actes.

(1649) Dans le chapitre précédent, nous avons suivi Charles Stuart dans ses aventures, depuis sa descente en Écosse jusqu'à sa défaite à Worcester et sa fuite sur le continent. Nous porterons maintenant notre attention sur les événemens les plus importans qui se passèrent à la même époque en Angleterre et en Irlande.

La forme du gouvernement établie en Angleterre était une oligarchie. Quelques individus, sous le voile d'un parlement qui ne l'était que de nom, gouvernaient le royaume avec l'épée. Si on avait recueilli les opinions de la nation, il est incontestable que les vieux royalistes du parti cavalier, et les nouveaux royalistes du parti presbytérien, auraient formé en-

semble une forte majorité; mais ils étaient réduits au silence et à la soumission par la présence d'une armée de quarante-cinq mille hommes; et cette maxime que « la force fait le droit, » était regardée par eux comme une raison suffisante de jurer fidélité à la république (1). Cette armée nombreuse, sur laquelle reposait le pouvoir des meneurs, était cependant pour eux une cause d'inquiétudes continuelles. La paie des officiers et des soldats était toujours arriérée; ils pouvaient rarement échanger pour de l'argent comptant les billets qu'ils recevaient sans une perte de cinquante, soixante ou soixante-dix pour cent; et la nécessité était l'excuse dont ils se servaient pour justifier les prétentions illégales qu'ils mettaient en avant pour être logés à discrétion chez les particuliers. Afin de satisfaire à leurs besoins, on eût recours à une augmentation des taxes; on leur accorda des gratifications sur les produits de l'excise; on vendit un grand nombre de propriétés confisquées (2); et, pour apaiser le mécontentement du peuple, on promit à plusieurs reprises de licencier une grande partie

(1) Voyez l'ouvrage de Marchamont de Nedham, intitulé : « Cause de l'établissement de la république. » In-4°. Londres, 1650.

(2) Journaux, 1649 : avril 18, octobre 4; 1650 : mars 30; 1651 : septembre 2, décembre 17; 1652 : avril 7.

de la force armée, et d'abolir l'usage du logement militaire. Mais la première de ces promesses fut illusoire; car, bien qu'on fît quelques réductions partielles, au fond la force numérique de l'armée continuait à s'accroître; la seconde fut remplie, mais en retour on augmenta le fardeau des taxes; car les impôts levés chaque mois dans les comtés montèrent graduellement de soixante à quatre-vingt-dix mille livres, jusqu'à cent vingt, et enfin jusqu'à cent soixante mille (1).

Un autre sujet de troubles naquit de ces principes de liberté que les soldats, même après la répression du dernier soulèvement, entretenaient en secret, et avouaient quelquefois. Un grand nombre d'entre eux, il est vrai, se reposaient sur le patriotisme de leurs officiers et se soumettaient à leur jugement; mais il y en avait aussi beaucoup qui condamnaient le gouvernement actuel comme un abandon de la bonne cause qu'ils avaient originairement embrassée. Ces derniers révéraient Lilburne comme un apôtre et un martyr : ils lisaient avidement les écrits qui sortaient souvent de sa prison, et ils condamnaient comme persécuteurs et comme

(1) Journaux, 1649 : avril 7, août 1, décembre 7; 1650 : mai 21, novembre 26; 1651 : avril 15, septembre 1, décembre 19; 1652 : décembre 10; 1653 : novembre 24.

tyrans ceux qui l'avaient enfermé, lui et ses compagnons, dans la Tour. On avait eu l'intention de les mettre en jugement comme auteurs de la dernière rébellion; mais le projet fut abandonné après une délibération (12 mai), et on fit un acte qui déclarait coupables de trahison ceux qui prétendraient que le gouvernement était tyrannique, usurpateur ou illégitime. Mais aucun décret ne put arrêter les attaques de Lilburne (8 juin); et un nouveau pamphlet, sorti de sa plume pour révendiquer « les libertés légales et fondamentales du peuple, » mit à l'épreuve la résolution de ses adversaires. Ils se retirèrent du combat, jugeant qu'il y avait plus de prudence à pardonner ces aggressions ou plus de dignité à les mépriser; et lorsqu'il demanda la permission de visiter sa famille qui était malade, il obtint son élargissement (1).

Mais cette douceur ne fit aucune impression sur son esprit. Dans l'espace de six semaines, il publia deux écrits plus virulens que les premiers, et les distribua à la soldatesque (6 septembre). Un nouveau soulèvement éclata à Oxford (14 septemb.); sa prompte répression enhardit le conseil : le démagogue fut reconduit à la Tour; et Keble, assisté de quarante autres commissaires, fut

(1) Journaux, 1649 : avril 11, mai 12, juillet 18; Council Book, mai 2; Whitelock, 414.

désigné pour le juger sur son dernier délit, d'après les nouveaux statuts relatifs au crime de trahison. On peut trouver peut-être que Lilburne montra alors de la faiblesse en offrant de passer en Amérique à certaines conditions; mais il releva son caractère dès qu'il parut devant les juges. Il repoussa avec dédain les assertions de ses accusateurs et les railleries de la cour, électrisa l'assemblée par de fréquens appels à la grande charte et aux libertés des Anglais, soutint avec force la doctrine que le jury devait juger du droit aussi bien que du fait. Ce fut en vain que la cour qualifia cette opinion « d'hérésie la plus condamnable qui eût » jamais été répandue dans le pays, » et que le gouvernement employa toute son influence pour gagner ou intimider les jurés : après trois jours de débats, Lilburne obtint une sentence d'acquittement (1).

On ignore si, après sa mise en liberté, il consentit à quelque transaction secrète. Il souscrivit à « l'engagement » (29 décembre), l'interprétant dans un sens conforme à ses principes; et le parlement (1650, 30 juillet) lui accorda une somme considérable en réparation de ce qu'il avait souffert dans la chambre étoilée (2). Mais deux

---

(1) Journaux, 1649 : septembre 11, octobre 30; Whitelock, 424, 5; Procès d'État, 11, 151.

(2) Whitelock, 436; Journaux, 1650 : juillet 16, 30.

ans après, il eut l'imprudence de faire distribuer une pétition de Josiah Primate, accusant sir Arthur Hazelrig et les commissaires d'injustice et de tyrannie (1652, 15 janvier). La chambre déclara que c'était une infraction à ses priviléges, et le délinquant fut condamné à une amende de sept mille livres et au bannissement à perpétuité. Il est probable que la chambre étoilée ne rendit jamais un jugement dans lequel la peine fût moins proportionnée au délit; mais les anciens ennemis de Lilburne cherchaient moins à le traiter selon la justice, qu'à se mettre eux-mêmes en sûreté. Ils saisirent cette occasion de délivrer le gouvernement de la présence d'un homme qu'ils avaient si long-temps redouté; et, comme il refusait de se mettre à genoux à la barre, tandis qu'on prononçait la sentence, ils changèrent leur arrêt en un acte du parlement. Lilburne se soumit pour sauver sa vie; mais son séjour sur le continent fut de courte durée : le lecteur le reverra bientôt en Angleterre (20 janvier) (1).

(1650) Les niveleurs avaient hardiment avoué leurs projets : les royalistes travaillaient dans l'ombre et sourdement. Cependant le conseil, par sa vigilance et son activité, sut rendre vaines les hostilités ouvertes des uns et les machinations

(1) Journaux, 1651 : décembre 23; 1652 : janvier 15 20, 30; Whitelock, 520; Crimes d'État, 5, 407-415.

secrètes des autres. On peut élever, il est vrai, quelque doute sur la politique de « l'engagement, » qui n'était qu'une promesse de fidélité à la république, sans roi ni chambre de lords. Tant que cette obligation fut restreinte à ceux qui tenaient des emplois du gouvernement, ce n'était qu'une simple question de choix; mais lorsqu'on voulut l'étendre à tous les Anglais âgés de plus de dix-sept ans, sous peine d'être déclarés incapables de soutenir une action en justice, elle devint pour le grand nombre une affaire de nécessité, et servit plutôt à irriter les esprits qu'à produire la sécurité (1). Une mesure plus efficace fut l'établissement d'une haute cour de justice permanente pour rechercher les crimes d'État, et à laquelle on donna pour auxiliaire un système d'espionnage organisé par le capitaine Bishop, sous la direction de Scot, membre du conseil. Les amis de la monarchie, encouragés par les cris des niveleurs et les protestations des Écossais, avaient commencé à former des réunions, tantôt sous prétexte de culte religieux, tantôt sous celui de parties de campagne. En peu de temps, ils divisèrent le royaume en districts, appelés associations, dans chacune desquelles on supposait pouvoir lever un certain nombre d'hommes armés; on obtint des bre-

(1) Journal de Leicester, 97-101.

vets en blanc, avec la signature du roi, pour être délivrés aux colonels, capitaines et lieutenans qu'on désignerait pour commander ces forces. On entretint ensuite une correspondance active, non-seulement avec Charles après son arrivée en Écosse, mais encore avec le comte de Newcastle, lord Hopton, et avec un conseil de bannis, d'abord à Utrecht, et ensuite à La Haye. Dans le plan adopté en dernier lieu, Charles lui-même, ou Massey, devait laisser des forces suffisantes pour occuper l'armée anglaise en Écosse, et traverser les frontières des deux royaumes avec un corps considérable de cavalerie ; en même temps, les royalistes devaient se soulever les armes à la main dans les différentes associations, et les exilés de Hollande, avec cinq mille aventuriers anglais et allemands, débarquer à Kent, surprendre Douvres, et se réunir en toute hâte à leurs alliés presbytériens dans la capitale (1).

Mais, pour combiner et assurer la coopération de toutes les parties intéressées, il fallait employer un grand nombre d'agens, parmi lesquels, s'il y en avait qui agissaient par principes, on en comptait aussi beaucoup dont la bonne foi était douteuse et la position déses-

(1) Écrits politiques de Milton, 35, 37, 39, 47, 49, 50; Baillie, II, 348; Lettres de Carte, I, 414.

pérée. Parmi les derniers, il y en eut qui trahirent leurs associés; d'autres entreprirent de servir les deux partis et les trompèrent tous deux; et c'est un fait assez singulier, que, tandis que les lettres des agens royalistes passaient souvent par les mains de Bishop lui-même, les papiers secrets qui appartenaient au conseil d'État étaient copiés et envoyés au roi (1). Il s'ensuivit cependant que les plans des royalistes, toujours découverts, furent nécessairement déjoués pâr les précautions du conseil. Tandis que le roi marchait sur l'Écosse, on avait saisi un certain nombre de brevets, en blanc, entre les mains de Lewen, docteur en droit, qui fut condamné à subir la peine des traîtres (13 juillet). Bientôt après, sir Jean Gell, le colonel Eusébius Andrews et le capitaine Benson furent accusés d'avoir conspiré pour détruire le gouvernement établi par la loi. Ils récusèrent par trois motifs la juridiction de la cour: elle était contraire à la grande charte, qui donnait à tout homme libre le droit d'être jugé par ses pairs; contraire à la pétition du droit par lequel les cours martia-

(1) Procès d'État, v, 4; Écrits politiques de Milton, 39, 47, 50, 57. Un des agens employés par les deux partis était une dame Watters, autrement Hamlin, sur les services de laquelle Bishop comptait beaucoup. Elle devait s'introduire auprès de Cromwell en prononçant le mot « prospérité. » Ibid.

les (et la cour présente était assurément une cour martiale) avaient été supprimées; contraire enfin aux nombreuses déclarations des parlemens, ordonnant que les lois, les droits du peuple et les cours de justice seraient maintenus (2 août). Mais la cour rejeta ces moyens (7 octobre); Andrews et Benson furent mis à mort, et Gell fut condamné à un emprisonnement perpétuel et à la confiscation de ses biens (1).

Ces exécutions n'arrêtèrent point l'ardeur des royalistes, et ne diminuèrent point la vigilance du conseil. Au commencement de décembre, les amis de Charles prirent les armes à Norfolk (2 décembre); mais ce soulèvement était prématuré: un corps de « têtes rondes » dispersa les insurgés; il y en eut vingt auxquels leur témérité coûta la vie. Les îles de Scilly, qui jusque là étaient restées au pouvoir de Grenville, commandant de l'association de l'ouest, furent réduites (1652, 12 janvier). On arrêta, dans le comté de Hampshire, un grand nombre de gentilshommes qui avaient promis leurs services au roi; et l'imprudente revue de deux mille hommes dans Kent donna lieu à l'emprisonnement de tous les royalistes qui habitaient ce comté.

(1) Whitelock, 464, 468, 473, 474; Heath, 269, 270. Voyez le rapport de plusieurs découvertes dans les Lettres de Carte, 1, 443, 464, 472.

Le conseil avait résolu d'attaquer le parti presbytérien dans son principal soutien, la Cité; et Love, un des plus célèbres ministres, fut saisi avec plusieurs de ses associés (1651, 2 mai). Lors de son procès, il chercha à sauver sa vie par une protestation évasive, qu'il prononça avec la solennité la plus imposante en présence du Tout-Puissant; mais il fut prouvé clairement que des réunions avaient eu lieu chez lui; que l'argent levé pour les royalistes avait été déposé sur sa table; qu'il avait reçu des lettres, et que les réponses à faire avaient été lues devant lui (15 juill.). Dès que son jugement eut été rendu, ses amis présentèrent des pétitions en sa faveur; ils obtinrent délai sur délai, et le parlement, comme s'il avait craint de décider sans instructions, en référa à Cromwell, en Écosse. Ce général fut assailli aussitôt de lettres des amis et des ennemis de Love. Il garda le silence; la chambre prolongea encore le sursis; mais Cromwell ne fit point de réponse, et l'infortuné ministre fut décapité à Tower-Hill, avec la constance et la tranquillité d'âme d'un martyr (22 août). Il n'y eut qu'un seul de ses complices, Gibbons, bourgeois de la Cité, qui partagea son sort (1).

(1) Écrits politiques de Milton, 50, 54, 66, 75, 76; Whitelock, 492, 3, 5, 500; Procès d'État, v, 43, 294; Heath, 288, 290; Journal de Leicester, 107, 115, 123. Un bruit,

Les conseillers secrets de Charles lui avaient donné à entendre que la guerre entre le parlement et les Ecossais pourrait, en éloignant de l'Irlande l'attention du conseil, donner au parti du roi les moyens de reprendre la prépondérance dans ce royaume. Mais cette espérance s'évanouit bientôt. On voyait les ressources de la république se multiplier avec ses besoins; son armée d'Irlande s'augmentait chaque jour des recrues faites dans ce pays et des renforts envoyés d'Angleterre; et Ireton, à qui Cromwell en avait laissé le commandement en chef, avec le titre de lord député, poursuivait presque sans relâche la carrière victorieuse de son prédécesseur. Sir Charles Coote rencontra à Letterkenny les hommes de l'Ulster (1650, 18 juin) : après un combat long et sanglant, ils furent défaits; et le lendemain leur valeureux chef, l'évêque de Clogher, fut fait prisonnier par un corps de troupes fraîches arrivées d'Inniskilling (1).

---

probablement dénué de fondement, se répandit que Cromwell lui avait fait grâce de la vie, mais que la dépêche fut interceptée et supprimée par les cavaliers qui se souvenaient de ce que Love avait fait anciennement contre la cause royale. Kennet, 185.

(1) Quoiqu'on lui eût accordé quartier et la vie sauve, Coote le fit pendre. Cependant c'était à la persuasion de Mac-Mahon qu'O'Nial avait sauvé Coote l'année précédente en levant le siége de Londonderry. (Clarenton, Short

Lady Fitzgerald, nom aussi illustre dans les annales militaires de l'Irlande que celui de lady Derby dans celles d'Angleterre, défendit la forteresse de Trecoghan; mais ni les efforts de sir Robert Talbot au dedans, ni la courageuse tentative de lord Castlehaven au dehors, ne purent empêcher la réduction de cette place (1). Waterford, Carlow et Charlemont (25 juin) se rendirent à des conditions honorables; et la garnison de Duncannon, réduite à une poignée d'hommes, par les ravages de la peste, ouvrit ses portes à l'ennemi (20 août) (2). Ormond, au lieu de faire face aux vainqueurs sur le champ de bataille, s'était engagé dans un long et fâcheux démêlé avec ceux des chefs catholiques qui se défiaient de son intégrité, et avec les citoyens de Limerik et de Galway, qui refusaient de recevoir ses troupes dans leurs murs. Le malheur avait mis fin à son autorité: ses ennemis faisaient remarquer que, soit qu'il fût un véritable ami ou un ennemi secret, la cause des confédérés n'avait jamais prospéré sous ses ordres; et les évêques le conjurèrent (28 mars),

Wiew, un vol. in-8°, 145-149.) Mais Coote faisait la guerre en sauvage; voyez-en plusieurs exemples à la fin du « Cambrensis eversus » de Lynch.

(1) Voyez les Mémoires de Castlehaven, 120-124; et l'Ormond de Carte, 2, 116.

(2) Heath, 267, 270; Whitelock, 457, 9, 463, 4, 9.

alors que l'existence même de la nation était en péril, d'adopter des mesures qui pussent éteindre les dissensions civiles, et réunir tous les vrais Irlandais pour leur défense commune. Depuis la perte de Munster, par la défection des troupes d'Inchiquin, ils avaient conservé une défiance insurmontable contre leurs alliés anglais ; et, pour écarter leurs soupçons, il licencia le peu d'Anglais qui étaient restés au service. Trouvant leurs demandes toujours plus exagérées, il convoqua une assemblée générale à Loughrea, annonça son intention, réelle ou simulée, de quitter le royaume ; puis, à la prière générale, et après quelque hésitation, il consentit à rester. Jusqu'alors, les Irlandais s'étaient flattés que le jeune monarque, ainsi qu'il l'avait si souvent promis, viendrait en Irlande pour prendre les rênes du gouvernement ; mais ils apprirent avec douleur que leur attente avait été trompée, et qu'il s'était rendu à l'invitation des Ecossais, depuis long-temps leurs ennemis jurés. Au bout de peu de temps, les conditions auxquelles il avait souscrit commencèrent à transpirer : on apprit qu'il s'était engagé à annuler la dernière paix signée entre Ormond et les catholiques, et qu'il avait fait serment non-seulement d'interdire l'exercice public du culte catholique, mais encore d'extirper la religion catholique dans tous ses États. La tristesse et le

découragement s'emparèrent (6 août) de tous les esprits : dix évêques et dix ecclésiastiques assemblés à Jamestown résolurent, au premier abord, d'envoyer deux d'entre eux au lord lieutenant, pour le prier de mettre à exécution son premier dessein de quitter le royaume (10 août), et de déposer son autorité entre les mains d'un député catholique qui possédât la confiance de la nation. Cependant, sans attendre sa réponse, ils rédigèrent une déclaration (11 août) dans laquelle ils accusaient Ormond de négligence, d'incapacité et de perfidie ; ils protestèrent que, bien qu'ils fussent forcés, par le besoin impérieux de leur propre conservation, de se soustraire à l'autorité du lieutenant du roi, ils n'avaient point l'intention de porter le moindre préjudice à celle du souverain ; ils déclarèrent que, dans les circonstances actuelles, le peuple de l'Irlande n'était plus lié par les articles du traité, mais par le serment sous la foi duquel il s'était d'abord associé pour la défense commune. Dès le lendemain (12 août), ils joignirent à cet acte une formule d'excommunication contre ceux qui assisteraient ou Ormond ou Ireton, en opposition avec les intérêts véritables de la confédération catholique (1).

(1) Ponce, « Vindiciæ Eversæ, » 236, 257 ; Clarendon, VIII, 151, 154, 156 ; « Hibernia Dominicana, » 691 ; Carte, II, 118, 120, 127.

Cependant le lord lieutenant vit qu'il pouvait compter sur quelques prélats, et sur la majeure partie de l'aristocratie. Il répondit au synode de Jamestown que la nécessité seule l'engagerait à quitter l'Irlande sans l'ordre du roi; et les commissaires délégués se plaignirent (31 août) aux évêques de leur imprudence et de leur orgueil. Mais en ce moment (2 sept.) arrivèrent les copies de la déclaration que Charles avait été obligé de publier (16 août) à Dunfermling en Ecosse. Elle causa une fermentation générale dans le peuple. « Leurs soupçons, disaient-ils, » étaient maintenant confirmés, et leurs craintes » et leurs prédictions accomplies. Le roi les avait » appelés une race de « rebelles sanguinaires; » il » les avait désavoués pour ses sujets, il avait » annulé les articles du traité de paix, et il avait » déclaré à la face de l'univers qu'il voulait anéan» tir leur religion. » Dans l'état d'effervescence où se trouvaient les esprits (15 sept.), le comité désigné par les évêques publia en même temps la déclaration et l'excommunication. Toutefois l'intervalle d'une seule nuit put donner aux passions le temps de se calmer : ils se repentirent de leur précipitation, et, d'après l'avis des prélats, assemblés dans la ville de Galway (16 sept.), ils publièrent un troisième écrit pour arrêter l'effet du premier.

Le premier expédient qu'employa Ormond

fut de soutenir que la déclaration de Dunfermling n'était qu'une pièce supposée; car dès son séjour à Breda, et avant son voyage en Écosse, le roi lui avait solennellement assuré qu'aucune considération humaine ne pourrait l'engager à violer le traité de pacification. Un second message (15 octobre) le convainquit de son authenticité; mais « il devait la regarder comme nulle en ce » qui concernait l'Irlande, parce qu'elle avait été » faite sans l'aveu du conseil privé de ce pays (1). » Cette communication enhardit le lord lieutenant: il déclara qu'il était prêt à affirmer que le roi et ses officiers d'un côté, la population catholique

(1) Lettres de Carte, 1, 391. Les conseillers de Charles, à Breda, lui avaient donné des principes qu'il paraît avoir chéris toute sa vie, savoir : « que l'honneur et la conscience » étaient des chimères, et qu'un roi devait se gouverner » d'après les règles de la prudence et de la nécessité. » Ibid. Nicholas à Ormond, 435. D'abord Charles convint qu'il fallait trouver quelque moyen « de rompre, sans déshonneur et sans injustice, la paix faite avec les Irlandais, si » un libre parlement écossais le jugeait convenable. » Ensuite « il consentit à annuler le traité, mais à condition » que la chose ne serait pas publiée jusqu'à ce qu'il eût » averti Ormond et ses amis de pourvoir à leur sûreté; et » qu'on lui montrât comment il pouvait le violer en » honneur et en justice, en considération des violations qui » avaient été faites de l'autre côté. » P. 396, 397. Cependant, peu de temps auparavant, il avait déclaré hautement « qu'au- » cune considération ne le porterait à violer ce traité de » paix. » P. 374, 379.

de l'autre, étaient liés (23 octobre) par les conditions du traité; mais il exigea qu'avant tout « les commissaires de confiance » condamnassent les actes du synode de Jamestown, et se joignissent à lui pour punir ceux de ses membres qui persisteraient dans leur désobéissance. Ils firent des propositions aux prélats (29 octobre), qui répondirent que la protection et l'obéissance étaient corrélatives; qu'en conséquence, puisque le roi les avait publiquement exclus de sa protection, en les qualifiant de « rebelles sanguinaires, » ils ne pouvaient concevoir comment un officier quelconque, agissant en son nom, pouvait prétendre à leur obéissance (1).

Cette réponse convainquit Ormond qu'il était temps pour lui de quitter l'Irlande; mais, avant son départ, il convoqua une assemblée générale, et choisit le marquis de Clanricard, seigneur catholique, pour commander en son absence en qualité de son lieutenant. Rien ne pouvait moins convenir à Clanricard, dont la santé était mauvaise, et dont les habitudes étaient toutes domestiques. De quelque côté que se portassent ses regards, ils ne rencontraient qu'une perspective effrayante. Il voyait les trois quarts de l'Irlande au pouvoir d'un ennemi victorieux et infatigable. Le Connaught et le comté de Clare,

(1) Ponce, 257, 261.

qui restaient seuls au pouvoir des royalistes, étaient dévastés par la famine et la peste; et des dissensions politiques et religieuses divisaient les chefs et les soldats. Tandis qu'un parti attribuait les désastres de la nation à la témérité des hommes qui osaient gouverner sous le poids d'une excommunication, l'autre accusait ses adversaires de cacher des vues perfides et intéressées sous le voile de la religion et du patriotisme. On avait perdu tout espoir de résister avec succès : la rivière de Shannon, qui les protégeait pour le moment contre l'ennemi, allait devenir guéable au printemps, et dès lors le dernier asile de l'indépendance irlandaise était envahi (1). Dans des conjonctures aussi alarmantes, on eut besoin de toute l'autorité d'Ormond et de Castlehaven pour déterminer Clanricard à accepter un emploi qui ne lui offrait aucune perspective de profit ou de gloire, mais qui lui promettait une abondante moisson de contrariétés, de fatigues et de dangers.

Dans l'assemblée qui se tint à Loughrea (25 novembre), la majorité des membres désapprouva la conduite du synode, mais chercha plutôt à employer des moyens conciliatoires, qu'à perpétuer la dissension. Ormond, après avoir présenté une apologie de sa conduite

(1) Voyez l'état de la nation dans les Mémoires de Clanricard, deuxième partie, p. 24.

(2 décembre), et reçu (7 décembre) une réponse propre à le consoler, sinon à le satisfaire entièrement, s'embarqua à Galway; mais Clanricard refusa obstinément d'entrer dans l'exercice de sa charge, avant d'avoir obtenu réparation de l'injure faite à l'autorité royale par la déclaration de Jamestown. Il demanda qu'on reconnût qu'il n'était au pouvoir d'aucune corporation d'affranchir le peuple de son obéissance au lord député, tant qu'il serait investi de l'autorité royale; et il obtint enfin (24 décembre) une déclaration à cet effet, mais avec cette restriction « que les con» fédérés ne perdaient point pour cela leurs » droits à l'observation fidèle des articles du » traité, et ne s'engageaient pas à obéir à tout » gouverneur qui pourrait être indûment » nommé par le roi, pendant qu'il serait privé » de sa liberté chez les Ecossais (1). »

Les chefs du parlement, s'apercevant de l'avantage que les royalistes d'Écosse tiraient de la prolongation des hostilités en Irlande, cherchèrent à mettre fin à cette lutte longue et sanglante. A peine Clanricard eut-il pris les rênes du gouvernement, que Grace et Bryan, deux officiers catholiques, se présentèrent à l'assemblée avec un message d'Axtel, gouverneur de

(1) Carte, II, 137, 140; Wallh. App. 75-137; Belling in Poncium, 26.

Kilkenny (1651, 10 janvier), pour proposer un traité de soumission. Cette ouverture fut accueillie avec transport par un grand nombre de membres; ils soutinrent « qu'il n'y avait qu'une négo» ciation générale qui pût prévenir ces traités par» ticuliers qui, chaque jour, éclaircissaient leurs » rangs, et exposaient les plus déterminés à une » perte inévitable; que les conditions offertes » étaient meilleures qu'on ne pouvait s'y attendre » actuellement, infiniment meilleures que celles » qu'on pouvait espérer dans la suite; ils n'avaient » qu'à mettre à l'épreuve la sincérité de leurs en» nemis : si le traité était exécuté, la nation était » sauvée; dans le cas contraire, sa violation lie» rait à la cause commune tous les vrais Irlandais, » qui, s'il leur fallait mourir, du moins ne mour» raient pas sans vengeance. » Ce raisonnement était péremptoire, et il fut encore fortifié par le témoignage d'officiers de différens quartiers, qui représentaient que le seul moyen de sauver le peuple, était d'entrer en négociation avec le parlement. Mais Clanricard rejeta la proposition avec mépris, comme une insulte à sa personne, et un acte de trahison envers le roi si l'on s'en occupait davantage; et il fut secondé par l'éloquence et l'autorité de Castlehaven, qui affectait de dédaigner la puissance de l'ennemi, et attribuait ses succès à leurs propres divisions.

Si l'assemblée avait connu les véritables motifs qui faisaient agir ces deux personnages ; si elle avait su que Charles leur avait secrètement recommandé de continuer la guerre à tous risques, comme le meilleur moyen de le mettre en état de tenir tête à Cromwell ; que cette occasion, peut-être la dernière qu'on eût de sauver la vie et les propriétés des confédérés, allait être sacrifiée à l'espoir bien incertain de gagner une bataille au profit des Écossais, leurs plus cruels et leurs plus implacables ennemis (1), on aurait pu sans doute détourner une grande partie des malheurs que l'Irlande était encore destinée à souffrir. Mais la majorité se laissa persuader : la proposition de négocier avec le parlement fut rejetée, et l'assemblée prononça les peines de haute trahison, et les évêques la sentence d'excommunication contre tous ceux qui concluraient un traité particulier avec l'ennemi. Limerick et Galway, les deux boulevards de la confédération, désapprouvèrent cette décision, et se refusèrent obstinément à recevoir des garnisons dans leurs murs, afin de n'avoir point à craindre l'autorité militaire, et de rester arbitres de leur propre sort.

Le lord député ne fut pas plutôt débarrassé de ces obstacles, qu'il se trouva engagé dans une

(1) Mémoires de Castlehaven, 116, 119, 120.

négociation d'une délicatesse et d'une difficulté extrêmes. Vers la fin de l'été précédent, Ormond avait envoyé lord Taafe à Bruxelles avec des instructions, tant en son nom qu'au nom du conseil suprême (1), pour solliciter l'aide du duc de Lorraine, prince d'un caractère inquiet et intrigant, et qui avait coutume de vendre à haut prix aux puissances voisines les services de son armée. Le duc le reçut gracieusement, lui fit un présent de cinq mille livres sterlings, et lui promit en outre un secours d'hommes et d'argent, mais à condition qu'il serait déclaré « protecteur royal » de l'Irlande, avec tous les droits attachés à cette place, droits si peu définis, que la place même avait été jusque là inconnue. Taafe (1650, novembre) hésita, mais il fut encouragé à agir par la reine-mère, le duc d'York, et de Vic, agent du roi à Bruxelles. Ils alléguaient que, si l'on ne secourait pas les Irlandais, le roi succomberait en Écosse ; que le duc de Lorraine était le seul prince de l'Europe qui pût leur procurer du secours, et que, quels que pussent être ses desseins secrets, les intérêts du roi en souffriraient moins que de la conquête de l'Irlande par le parlement (2). Taafe cepen-

(1) Comparez les papiers de la seconde partie des Mémoires de Clanricard, 17, 18, 27 (in-folio, Londres, 1757), avec l'Ormond de Carte, II, 143.

(2) Clanricard, 4, 5, 17, 27. Ormond était aussi du même

dant prit un terme moyen, et persuada au duc d'envoyer de Henin comme son ambassadeur au conseil suprême, avec le pouvoir de conclure un traité en Irlande.

L'assemblée venait d'être congédiée, lorsque cet envoyé arriva. Il fut reçu comme un ange descendu du ciel, par le peuple, le clergé et la noblesse. Les fournitures d'armes et de munitions de guerre (25 février) qu'il apportait, jointes à la promesse d'un secours plus efficace dans peu de temps, les tirèrent de leur abattement, et les encouragèrent à se livrer à l'espoir de ré-

» avis : il écrivit à Taafe « qu'on n'avait rien fait qui ne fût bien fait ; » que le suprême conseil était le meilleur juge de sa position ; qu'ils avaient reçu du roi toute permission pour se conserver, « même celle d'accepter les conditions de » l'ennemi, qui devaient être bien plus contraires à ses inté- » rêts que de recevoir des secours étrangers pour lui résis- » ter, presque à quelques conditions que ce fût. » Clanric., 33, 34. Dans la collection des Lettres de Carte, il y en a une d'Ormond à Clanricard, écrite après la bataille de Worcester, dans laquelle ce seigneur lui dit qu'il serait entièrement d'avis « qu'on envoyât au pape des ministres » convenables et qu'on fît des insinuations propres à obtenir » son intervention, non-seulement auprès de tous les princes » et de tous les États.... » Le reste de la lettre est perdu, ou Carte n'a pas voulu le publier ; mais il est évident, d'après la première partie, qu'il croyait que le seul moyen de rétablir l'autorité royale, était d'obtenir l'assistance du pape et des puissances catholiques. Lettres de Carte, 1, 461.

sister à l'ascendant de leurs ennemis. Clanricard, resté sans instruction, ne savait comment agir. Il n'osait point refuser un secours dont le peuple faisait tant de cas; il n'osait pas non plus accéder à des demandes si préjudiciables à l'autorité du roi. Mais si le titre de « protecteur royal » sonnait mal à ses oreilles, il inspirait des sentimens tout différens aux confédérés, qui concluaient avec raison que, si la lutte entre Cromwell et les Écossais se terminait à l'avantage des derniers, les catholiques irlandais auraient encore besoin d'un protecteur pour défendre leur religion contre le fanatisme sanguinaire des presbytériens. Mais Clanricard se montra inflexible, et sa fermeté triompha à la fin des vives instances de ses concitoyens et de l'opiniâtreté de l'envoyé. Il obtint (27 mars) du dernier une somme de quinze mille livres, à la condition peu onéreuse de nommer des agens pour conduire la négociation à Bruxelles, suivant les instructions qu'ils recevraient de la reine douairière, du duc d'York et du duc d'Ormond. Le lord député se réjouit de s'être déchargé de ce fardeau; de Henin fut satisfait, parce qu'il connaissait les sentimens secrets de ceux au jugement desquels on référait le point en question (1).

(1) Clanricard, 1-16.

Taafe, après avoir reçu ses instructions à Paris (mais des instructions verbales et non écrites, comme Clanricard l'avait requis) (11 juillet), rejoignit à Bruxelles ses collègues sir Nicolas Plunket et Geoffroy Brown; et après des débats longs et infructueux avec le duc de Lorraine, ils souscrivirent (27 juillet) enfin à ses demandes (1). Par le traité, ce prince s'engageait à fournir, pour la défense de l'Irlande, les secours d'armes, d'argent, de munitions, de vaisseaux et d'approvisionnemens que la nécessité exigerait. En retour, les agens devaient lui conférer, à lui, à ses héritiers et à ses successeurs, au nom du peuple et du royaume d'Irlande, le titre de « protecteur royal, » avec la suprême autorité civile et le commandement des forces militaires, mais sous l'obligation de rendre l'un et l'autre à Charles Stuart, le souverain légitime, après le remboursement de ses dépenses (2). Il n'y a pas de doute que chacun des deux partis cherchait à tromper l'autre.

Clanricard fut surpris de ne point entendre parler de ses agens, ni de la reine, ni du duc d'Ormond. Après un silence de plusieurs mois,

(1) Clanric., 31, 58. Il est certain, d'après les papiers de Clanricard, que le traité ne fut conclu qu'après le retour de Taafe de Paris. P. 58.

(2) Clanricard, 34.

il arriva une copie du traité. Il le lut avec indignation : il assura que les envoyés avaient transgressé (12 octobre) leurs instructions ; il menaça de les déclarer (20 octobre) traîtres par une proclamation. Mais Charles venait alors d'arriver à Paris, après la défaite de Worcester, et il fut instruit de toute l'intrigue. Il loua la loyauté du lord député, mais (1652, 10 février) il chercha à calmer son mécontentement contre les trois agens ; il l'exhorta à leur continuer sa confiance, et lui conseilla de faire usage de leurs services, comme si le traité n'avait jamais existé. Il envoya le comte de Norwich au duc de Lorraine pour réclamer contre les articles les plus dérogatoires à l'autorité royale, et pour renouer la négociation (1). Mais la malheureuse issue de la guerre d'Ecosse fit perdre à ce prince tout espoir de réussir dans son projet. Tandis qu'il hésitait, la cour de Bruxelles eut la preuve qu'il intriguait avec le ministre de France ; et, à la grande surprise de l'Europe, il fut arrêté inopinément à Bruxelles, et conduit prisonnier à Tolède, en Espagne (2).

Clanricard, tout opposé qu'il était aux prétentions du duc de Lorraine, s'était servi de

---

(1) Clanricard, 36-41, 47, 50-54, 58 ; Ponce aussi, III, 124.

(2) Thurloe, II, 90, 115, 127, 136, 611.

l'argent qu'il avait reçu de ce prince pour organiser une nouvelle armée, et arrêter par tous les moyens en son pouvoir les progrès de l'ennemi. Ireton, qui n'espérait rien moins que l'entière réduction de l'île, ouvrit la campagne par le siége de Limerick (1651, 11 juin). Les conditions qu'il offrait furent rejetées par les habitans; et, sur leur invitation, Hugh-O'Nial entreprit, avec trois mille hommes, de défendre cette place; mais on spécifia que les clefs des portes et le gouvernement de la place resteraient au pouvoir du maire. Les deux partis déployèrent une valeur et une opiniâtreté dignes du prix pour lequel ils combattaient. Quoique lord Broghill eût défait lord Muskerry, commandant les catholiques dans le Munster; quoique Coote, malgré Clanricard, eût pénétré depuis l'extrémité septentrionale du Connaught jusqu'à Athenrée et Portumna; quoique Ireton, après plusieurs tentatives sans succès, eût trompé la vigilance de Castlehaven, et eût pris position sur la rive droite du Shannon; enfin, quoiqu'un parti, dans l'intérieur des murs, cherchât à représenter les parlementaires comme les avocats d'une tolérance universelle, rien ne put ébranler la constance des citoyens et de la garnison. Ils fatiguèrent les assiégeans par de fréquentes sorties; ils repoussèrent tous les assauts (18 juillet), et dans une seule affaire ils détruisirent le

corps entier qui avait été débarqué dans «l'île.» Même après la funeste bataille de Worcester, ils répondirent par un courageux refus à une seconde sommation. Mais, au mois d'octobre, il arriva d'Angleterre au camp ennemi un renfort de trois mille hommes. On forma une batterie de canons de gros calibre débarqués dans la baie, et une large brèche pratiquée dans le mur avertit bientôt les habitans de se préparer à un assaut. Dans ce moment critique (23 octobre), ayant sous les yeux l'exemple terrible de Drogheda et de Nexford, ils se réunirent à l'hôtel-de-ville. Ce fut en vain qu'O'Nial fit des remontrances, que les évêques de Limerick et d'Emly employèrent les prières et les menaces : le maire Stretch livra les clefs au colonel Fennel, qui s'empara de la porte Saint-Jean, tourna le canon contre la ville (27 octobre), et fit entrer deux mille des assiégeans. Alors une capitulation fut conclue, et si les habitans et la garnison conservèrent leurs biens et leur vie, ce fut en abandonnant vingt-deux individus à la merci du vainqueur. Cependant quelques-uns d'entre eux s'échappèrent. L'évêque d'Emly, Wolf, religieux franciscain, le major-général Purcell, Barrow, membre du conseil, et Stretch, maire de la ville, furent immolés comme pour expier la résistance opiniâtre des assiégés. O'Nial fut aussi condamné à mourir par Ireton; mais les

officiers qui composaient la cour martiale, pleins d'admiration pour son courage, cherchèrent à lui sauver la vie. Deux fois ils le condamnèrent par obéissance aux ordres du commandant en chef, qui déclarait sa courageuse défense de Clonmell un crime impardonnable contre l'Etat; mais la troisième fois on persuada au lord député de leur laisser le libre exercice de leur volonté, et ils prononcèrent en faveur de leur brave et infortuné prisonnier. Ireton lui-même ne survécut pas long-temps à ses victimes (25 novembre). Il fut emporté par la maladie pestilentielle qui ravageait l'Irlande occidentale, et sa mort fut une perte sensible pour la république, non-seulement à cause de ses talens comme officier et homme d'Etat, mais parce qu'elle ôtait le principal obstacle à l'ambition effrénée de Cromwell (1).

Pendant l'hiver suivant, les confédérés eurent le temps de faire des réflexions sur leur malheureuse condition. Charles, il est vrai, exilé pour la seconde fois, les engageait à persévérer

---

(1) Ludlow, I, 293, 6, 8, 9; 300, 7, 310, 316-324; Heath, 304, 5; Lettre d'Ireton, imprimée par Field, 1651; Carte, II, 154. Le parlement ordonna que le corps d'Ireton serait enterré aux frais de l'Etat. On le transporta d'Irlande à Bristol, et de là à Londres, où il fut exposé sur un lit de parade au palais de Somerset, et ensuite enterré le 6 février dans la chapelle de Henri VII. Heath, 305.

(1652, 31 janvier) (1) ; mais il était difficile de persuader à des hommes de hasarder leur fortune et leur vie, sans la perspective d'y trouver le moindre avantage pour eux ou pour la cause du roi ; et au mois de mars (7 mars), le colonel Fitzpatric, chef célèbre du comté de Meath, mit bas les armes, et obtint en retour la possession assurée de ses biens. Cet exemple alarma les confédérés, et Clanricard proposa en leur nom une capitulation générale. Elle fut refusée par la dure politique de Ludlow, qui prit le commandement à la mort d'Ireton. Il s'ensuivit une série de soumissions ; et O'Dwyer, la ville de Galway, Thurlogh, O'Nial et le comte de Westmeath acceptèrent les conditions dictées par l'ennemi : c'étaient la sûreté de leurs personnes et de leurs propriétés personnelles ; la restitution d'une partie de leurs biens-fonds, à tels titres que le parlement déterminerait, et la permission de demeurer dans les États de la république, ou d'entrer avec un certain nombre de soldats au service de quelque prince étranger ami de l'Angleterre. Les avantages assurés par ces articles ne s'étendaient point aux personnes qui avaient pris les armes la première année des hostilités, ou qui avaient fait partie de la première assemblée générale, ou qui

(1) Clanricard, 51.

avaient commis des meurtres, ou enfin qui avaient pris les ordres dans l'Église romaine. Il se trouva cependant quelques royalistes qui, pour obéir aux instructions qu'ils avaient reçues de Charles, résolurent de continuer la guerre jusqu'à la dernière extrémité. Lord Muskerry rassembla cinq mille hommes sur les frontières des comtés de Cork et de Kerry : il fut obligé de reculer devant ses adversaires; son importante forteresse de Ross leur ouvrit ses portes (5 juillet), et lui-même, après avoir hésité quelque temps, se soumit. Dans le nord, Clanricard réduisit Ballyshannon et Donnegal; mais ce fut là le terme de ses progrès (18 mai) : Coote le poussa jusque dans l'île de Carrick (juillet), où il fut contraint d'accepter les conditions ordinaires. Le dernier capitaine de marque qui brava les armes de la république, fut le colonel Richard Grace : il attaqua à l'improviste le camp de l'ennemi; mais il fut ensuite chassé au-delà du Shannon, avec perte de huit cents des siens (20 juin). Le colonel Sanchey le poursuivit dans sa retraite favorite, son château de Inchlough se rendit, et Grace capitula avec douze cent cinquante hommes (1er août) (1). Il restait

(1) Voyez dans les Œuvres de M. Sheffield Grace (Mémoires de la famille de Grace, p. 27) un article fort intéressant sur ce brave et honorable officier, qui, dans la suite,

encore quelques partis errans dans les montagnes et au milieu des marais, sous la conduite de Mac Hugh, de Byrne, d'O'Brian et de Cavanagh; mais ils furent obligés de se soumettre dans le cours de l'hiver. L'île d'Inisbouffin (1653, janv.) reçut une garnison, et une nouvelle armée qui se montra dans l'Ulster, sous les ordres de lord Iniskilling, obtint ce qu'on désirait principalement, «les conditions ordinaires de déportation» (18 mai). L'Irlande fut alors complètement subjuguée (1).

Pour prévenir toute interruption dans la suite de mon récit, je crois devoir décrire ici l'état de ce malheureux pays pendant qu'il resta sous la domination de la république.

A la mort d'Ireton, Lambert avait été nommé lord député : une intrigue de femmes le fit remplacer par Fleetwood, qui avait épousé la veuve d'Ireton (2). On ne donna point à Fleetwood

---

déploya en diverses occasions le dévoûment le plus constant à la maison des Stuarts.

(1) Ludlow, 1, 341, 4, 7, 352, 4, 7, 9, 360; Heath, 310, 312, 324, 333, 344; Journaux, 8, 21 avril, 18, 25 mai, 18 août.

(2) Journaux, 30 janv., 15 juin, 9 juillet. L'épouse de Lambert et la veuve d'Ireton se rencontrèrent dans le parc. La première, à cause de l'emploi de son époux, réclama la préséance, et la seconde se plaignit de cette injure à Cromwell son père. Cromwell, dont la commission de lord

de collègue dans le commandement de l'armée; mais, pour l'administration civile, on lui adjoignit quatre commissaires, savoir : Ludlow, Corbett, Jones et Weaver (1652, 24 août). Dans leurs instructions, on leur prescrivait et on leur donnait l'autorisation de faire observer, autant qu'il serait possible, les lois de l'Angleterre dans l'exercice du gouvernement et dans l'administration de la justice; « de travailler à répandre l'Évangile; à établir l'esprit de » la vraie religion et de la vraie sainteté ; » d'éloigner des charges toute personne suspecte ou mal intentionnée; de ne pas permettre qu'aucun

---

lieutenant était sur le point d'expirer, refusa de la faire renouveler : or, il ne pouvait y avoir de député là où il n'y avait point de lord lieutenant; en conséquence la place de député fut ôtée à Lambert. Mais mistriss Ireton, non contente d'avoir triomphé de sa rivale, épousa Fleetwood, obtint pour lui le commandement en chef qu'avait Lambert, et retourna avec lui à son premier poste en Irlande. Cromwell cependant paya la satisfaction qu'il avait donnée à la vanité de sa fille. Afin de ne pas perdre l'amitié de Lambert, qui lui était nécessaire pour l'exécution de ses projets ultérieurs, il lui offrit une somme d'argent considérable pour l'indemniser des préparatifs qu'il avait faits pour son voyage projeté d'Irlande. Ludlow, 1, 355, 360; Hutchinson, 196. Cependant Lambert découvrit dans la suite que Cromwell avait secrètement engagé Vane et Haslerig à s'opposer à ce qu'il allât en Irlande; et, pour s'en venger, il s'unit à eux pour déposer Richard Cromwell, et lui faire expier la faute de son père. Thurloe, 7, 660.

papiste ou délinquant occupât une place de confiance, exerçât comme avocat ou solliciteur, ou tînt une école publique; d'imposer chaque mois des taxes qui ne pourraient excéder quarante mille livres sterling, pour le paiement des troupes; de mettre en prison ou d'élargir tout particulier, de l'éloigner de son domicile et de le reléguer où ils voudraient, ou de lui permettre de retourner chez lui, selon qu'ils le jugeraient avantageux au service de la république (1).

1. Un des premiers soins des commissaires fut de satisfaire aux cris de ceux qui demandaient vengeance. L'an 1644, la noblesse catholique avait adressé une pétition au roi pour obtenir une enquête sur les meurtres qu'on disait avoir été commis des deux côtés en Irlande, afin que justice fût faite des coupables sans distinction de religion ni de pays. Il parut plus convenable aux vainqueurs de limiter l'enquête à l'un des partis; et ils établirent une haute cour de justice pour juger tous les catholiques accusés d'avoir versé le sang des protestans ailleurs que sur le champ de bataille, depuis le commencement de la rébellion, en 1641. Donnelan, Irlandais, fut nommé président de cette cour. On lui donna pour assesseurs le commissaire

(1) Journaux, 24 août.

général Reynolds et Cook, qui avait agi comme solliciteur dans les procès de Charles Ier. La cour siégea en grande pompe à Kilkenny, et de là fit le tour de l'île par Waterford, Cork, Dublin et autres lieux. Nous ne pouvons nous former une idée exacte de la justice de ses procédures ; mais la soif de la vengeance était trop ardente, les passions des hommes trop exaltées, et les formes de procéder trop succinctes pour permettre aux juges d'examiner avec sang-froid et réflexion les différentes causes qui leur étaient soumises. Les lords Muskerry et Clanmaliere, ainsi que Maccarthy Reagh, eurent le bonheur d'être acquittés, soit qu'ils le dussent à leur innocence ou à l'influence de leurs amis. La mère du colonel Fitzpatric fut brûlée ; lord Mayo, les colonels Tool, Bagnal, et environ deux cents autres, furent décapités ou pendus. Cependant il est à remarquer que c'est dans la province où l'on disait que les principaux massacres avaient été commis, que l'on manqua le plus de preuves. Parmi les habitans de l'Ulster, sir Phelim O'Nial est le seul dont on nous fasse connaître le jugement et l'exécution (1).

2. Cromwell ne fut pas long-temps dans l'île sans reconnaître qu'il était impossible d'accomplir le dessein qu'on avait eu d'abord d'extermi-

(1) Ludlow, II, 2, 5, 8-11 ; Heath, 332, 3.

ner la population catholique. Alors il eut recours à un expédient : ce fut d'engager les chefs à s'expatrier eux-mêmes avec une partie de leurs compatriotes, et de passer au service des puissances étrangères. Ce plan fut suivi par ceux qui commandèrent après lui dans cette guerre, et l'exécution en fut consommée par un acte du parlement qui bannissait tous les officiers catholiques. Chaque capitaine, en faisant sa soumission, traitait pour un certain nombre d'hommes ; on lui donnait toutes les facilités possibles pour compléter sa levée ; et les bannis s'empressèrent d'aller exposer leur vie au service des souverains catholiques qui les engageaient. Un grand nombre passèrent au service de l'Espagne, d'autres de la France, d'autres de l'Autriche, et quelques-uns de la république de Venise. De cette manière, la population ennemie fut diminuée de trente, peut-être de quarante mille hommes en état de porter les armes ; mais l'embarras fut bientôt de savoir ce que l'on ferait de leurs femmes et de leurs familles, des femmes et des familles de ceux qu'avaient enlevés les ravages de la peste et les hasards de la guerre, et de la multitude de ceux qui, chassés de leurs demeures et de leurs emplois, étaient réduits à un état d'extrême détresse. A différentes époques, on les rassembla en masses, au nombre de plusieurs mille, on les mit sur des

vaisseaux et on les transporta dans les Indes occidentales (1). Cependant, malgré toutes ces sai-

---

(1) Suivant Petty (p. 187), on déporta six mille femmes et enfans. Lynch (Cambresis Eversus, à la fin) dit qu'on les vendit comme esclaves. Bruodin, dans son Propugnaculum (Pragæ, anno 1669), fait monter le nombre des exilés à cent mille : « Ultra centum millia omnis sexus et » ætatis, e quibus aliquot millia in diversas Americæ tabac- » carias insulas relegata sunt, p. 692. » On lit dans une lettre écrite en 1656, et qui est en ma possession : « Catholicos » pauperes plenis navibus mittunt in Barbados et insulas » Americæ. Credo jam sexaginta millia abivisse. Expulsis » enim ab initio in Hispaniam et Belgiam maritis, jam uxo- » res et proles in Americam destinantur. » Après la conquête de la Jamaïque, en 1655, le Protecteur, pour la peupler, résolut d'envoyer dans cette île mille enfans irlandais de chaque sexe. D'abord on ne demanda que des jeunes femmes; on répondit à cette demande : « Quoique nous soyons » obligés d'employer la force pour les enlever, cependant » comme c'est pour leur bien, en même temps que pour » l'avantage du public, il n'y a pas le moindre doute que vous » ne puissiez en prendre autant que vous croirez convena- » ble» Thurloe, IV, 23. Dans la lettre suivante, H. Cromwell dit : « Je pense qu'il serait très-avantageux pour vos affaires » là bas, et pour les nôtres ici, que vous jugeassiez à pro- » pos d'envoyer quinze cents ou deux mille enfans de » douze à quatorze ans dans le lieu sus-mentionné. Nous » pouvons aisément nous en passer; ils vous seront utiles, et » peut-être serait-ce un moyen d'en faire des Anglais, ou » pour mieux dire des chrétiens. » (P. 40.) Thurloe répond : « La commission du conseil a décidé qu'on prendrait à cet effet mille jeunes filles et autant de jeunes garçons. » P. 75.

gnées d'un côté, et l'arrivée continuelle des colons anglais et écossais de l'autre, il se trouva que la population catholique excédait la population protestante dans la proportion de huit à un. Cromwell, lorsqu'il eut atteint l'apogée de sa puissance, eut recours à un nouveau moyen. Il invita à diverses reprises les fugitifs qui, sous le règne du dernier roi, s'étaient établis dans la Nouvelle-Angleterre, à abandonner leurs plantations, et à accepter des terres en Irlande. Sur leur refus, il fit la même offre aux Vaudois, protestans du Piémont, mais ce fut également sans succès. Ils préférèrent les vallées de leur patrie, quoique sous le gouvernement d'un prince catholique dont ils s'étaient attiré l'inimitié, aux campagnes verdoyantes d'Erin, et à tous les biens que pouvaient leur procurer les soins paternels et la foi religieuse du Protecteur (1).

3. Dans un acte qui avait pour titre « Acte pour la constitution de l'Irlande, » le parlement divisa les royalistes et les catholiques en différentes classes, et créa pour chaque classe divers degrés de pénalité. On punit de mort et de la confiscation des biens tous les grands propriétaires de terres; on bannit ceux qui avaient ac-

(1) Hutchinson, Hist. de Massachuset, 190; Thurloe, 3, 459.

cepté des brevets; on condamna à la confiscation des deux tiers de leurs biens tous ceux qui avaient porté les armes sous les confédérés et le lieutenant du roi, et à la confiscation d'un tiers toutes les personnes qui n'avaient point été au service du parlement, ou qui n'avaient point montré un attachement constant pour la république d'Angleterre. Tel fut le sort des propriétaires. Quant à tous ceux dont les biens « réels et personnels » ne s'élevaient pas à la valeur de dix livres sterling, on leur offrit généreusement amnistie pleine et entière (1).

Cependant on eut grand soin que le tiers des biens qu'on devait, par cet acte, restituer aux propriétaires, ne leur fût point rendu dans les lieux où ils avaient eu leurs propriétés, mais « dans ceux que le parlement » jugerait convenable de fixer pour le rétablis- » sement efficace de la paix de la nation. » Quand le premier plan d'extermination eut manqué, on en adopta un autre qui consistait à renfermer les propriétaires catholiques dans le Connaught et dans le comté de Clare, au-delà de la rivière Shannon, et à partager le reste de l'île, Leinster, Munster et Ulster, entre des colons

---

(1) Journaux, 12 août, 1652; Scobell, 197; Ludlow, 1, 370. Dans l'appendice, j'ai copié textuellement cet acte sur l'original, qui est en la possession de Thomas Lloyd, esq. Voyez la note B.

protestans. « Cette mesure préviendrait, disait-
» on, les différends qui s'élèveraient inévitable-
» ment entre les nouveaux colons et les anciens
» propriétaires; rendrait la rébellion moins facile
» et moins à craindre; détruirait l'influence héré-
» ditaire des chefs sur les familles de leurs tenan-
» ciers, et des propriétaires sur leurs fermiers. »
Ce fut alors (1653, 26 septembre) que le petit parle-
ment, convoqué par Cromwell et ses officiers,
passa un second acte qui assignait à toutes les
personnes désignées par les qualifications du
premier acte une quantité proportionnée de
terre sur la rive droite du Shannon, réservant
les comtés de Limerick, de Tipperary et de
Waterford, dans le Munster; le comté du Roi,
de la Reine, de West-Meath et d'East-Meath,
dans le Leinster; et de Down, d'Antrim et
d'Armagh, dans l'Ulster, pour être partagés, en
portions égales, aux aventuriers anglais qui
avaient fourni de l'argent au commencement de
la guerre, et pour payer la solde arriérée de
l'armée qui avait servi en Irlande depuis que
Cromwell en avait pris le commandement. On
destina aux besoins futurs du gouvernement les
confiscations faites dans les comtés de Dublin,
de Cork, de Kildare et de Carlow ; on imposa à
celles des autres comtés le paiement du déficit,
s'il y en avait un, dans les dix premières années;
la liquidation de quelques dettes publiques, et les

arriérés dus à l'armée d'Irlande antérieurement à la bataille de Rathmines.

Pour faire exécuter cet acte, les commissaires ordonnèrent, par des proclamations successives, à toutes les personnes comprises dans les catégories, et en outre à toutes celles qui avaient porté les armes contre le parlement, « de se retirer et de s'établir » dans le Connaught et le comté de Clare, avant le 1er mai 1654 (1). On ne connaît pas exactement le nombre de ceux qui se décidèrent à obéir; mais il est évident qu'il s'éleva à un nombre considérable, puisque la quantité de terrain qui leur fut accordée en place du tiers de leurs biens, comprenait plus de huit cent mille acres d'Angleterre. Un grand nombre cependant refusèrent: retirés dans des marais et dans les lieux inaccessibles, ils formèrent des corps d'hommes armés, et subsistèrent, eux et leurs gens, des déprédations qu'ils exerçaient sur ceux qui occupaient leurs terres : on les appelait « Rapperees et Tories» (1), et ils devinrent si redoutables

(1) Voyez sur cette affaire: « Le grand sujet de *Transplantation* en Irlande discuté, » 1654; Laurence, « L'intérêt de l'Anterre dans la Transplantation d'Irlande, » 1651; et « La réponse à Laurence, » par Vincent Gookin, auteur du premier traité.

(2) « Tory. » Ce nom de parti célèbre dérive de « tornighim, » mot qui signifie « poursuivre pour piller. » O'Conor, Bib, Stowensis, II, 460.

aux nouveaux colons, que, dans certains districts, on offrait jusqu'à deux cents livres pour la tête du chef de la bande, et quarante pour celle d'un simple Torie (1).

Pour soutenir ce système de spoliation, et enchaîner les passions vindicatives des naturels, il devint nécessaire de proclamer la loi martiale, et d'ajouter à l'arbitraire et à la rigueur des ordonnances. On ne permit à aucun catholique de résider dans une ville de garnison ou de marché, de s'éloigner de plus d'un mille de son habitation sans être porteur d'un passe-port qui désignait sa personne, son âge et sa profession; toute réunion de quatre personnes, outre celles de la famille, était déclarée assemblée illégale et factieuse; ce fut un crime capital de porter des armes ou d'en avoir chez soi; le premier venu pouvait tuer, sans l'ordre du magistrat, tout Irlandais transplanté qu'il rencontrait sur la rive gauche du Shannon. Il est peu de nations qui aient été réduites à un état d'esclavage plus odieux et plus oppressif. Sous prétexte de la violation de ces lois, on les outrageait dans ce qu'ils avaient de plus cher, et on versait leur sang avec impunité. Leurs propriétés, leur liberté, leur vie, étaient à la merci des petits tyrans qui les environnaient, des colons étrangers

(1) Diary de Burton, 2, 210.

et des chefs des postes militaires, que la vengeance et l'intérêt poussaient à humilier et à exterminer la population indigène (1).

La religion des Irlandais devint une source nouvelle d'inquiétudes jalouses pour les fanatiques vainqueurs. Par l'un des articles conclus avec lord Westmeath, on avait stipulé que tous les habitans de l'Irlande jouiraient du bénéfice d'un acte qui venait d'être passé en Angleterre «pour adoucir, en faveur des personnes paisibles, » la rigueur des actes précédens en matière de » religion ; » et que les réfractaires irlandais ne pourraient être contraints à assister malgré eux à aucune cérémonie contraire à leur conscience. Lorsque l'on présenta le traité à ratifier, cette concession choqua et scandalisa la piété des « saints. » La première proposition fut rejetée sur-le-champ ; et, si la seconde passa à une faible majorité, grâce aux efforts de Marten et de Vane, ce fut avec cette restriction que « l'article » ne donnerait pas la moindre permission, pro» tection ou tolérance à l'exercice du culte ca» tholique, en quelque manière que ce fût (2). »

Pour se conformer à l'esprit de ces actes, les commissaires civils ordonnèrent, par une proclamation, à tous les prêtres catholiques de

(1) Bruodin, 693 ; Hibernia Dominicana, 706.
(2) Journaux, 1652, 1 junn.

quitter l'Irlande dans un délai de vingt jours (1653, 6 janv.), sous peine d'être traités comme coupables de haute trahison, et défendirent à toute personne de donner asile à aucun membre du clergé, sous peine de mort. D'autres mesures furent ajoutées successivement dans le même but. Quiconque connaissait le lieu de la retraite d'un prêtre et ne la révélait pas aux autorités, devait être fouetté publiquement et avoir les oreilles coupées. On imposait une amende de trente pences à ceux qui manquaient le dimanche au service de l'église de la paroisse; on autorisait les magistrats à enlever les enfans des catholiques, pour être élevés en Angleterre; à proposer le serment d'abjuration à tous les individus âgés de vingt et un ans; en cas de refus, à les assujétir à un emprisonnement dont la durée était arbitraire, ainsi qu'à la confiscation des deux tiers de leurs propriétés réelles et personnelles (1).

Durant cette période, le clergé catholique fut exposé à la persécution la plus cruelle qu'il eût jamais soufferte dans l'île. Dans les temps antérieurs, les gouverneurs n'osaient point exécuter dans toute leur rigueur les lois contre les prê-

(1) Hibernia Dominicana, 707; Bruodin, 696; Porter, « Compendium Annalium ecclesiasticorum » (Romæ, 690), p. 292.

tres catholiques; et les fugitifs trouvaient facilement sûreté et protection dans les domaines des grands propriétaires fonciers. Mais alors le peuple irlandais était abattu aux pieds des vainqueurs; la force militaire était distribuée par détachemens dans tout le pays; l'antipathie religieuse et l'espoir des récompenses stimulaient leur vigilance; et ils avaient un moyen facile de découvrir ceux qu'ils cherchaient, dans la défense de voyager sans une permission du magistrat. On découvrit et on pendit plusieurs des prêtres qui continuaient à rester dans le pays. Ceux qui échappaient aux recherches se cachaient dans les cavernes des montagnes, ou dans les cabanes solitaires élevées au milieu des marais, d'où ils sortaient la nuit pour aller porter les consolations de la religion dans les huttes de leurs compatriotes souffrans et opprimés (1).

3. Le pouvoir de la république fut établi aussi solidement en Écosse qu'en Irlande. Lorsque Cromwell marcha à la poursuite du roi vers Worcester, il laissa Monk avec huit mille hommes pour achever la conquête du royaume.

---

(1) Lettres manuscrites en ma possession; Bruodin, 696. On publia aussi une proclamation qui ordonnait à toutes les religienses de se marier ou de quitter l'Irlande. On les transporta successivement en Belgique, en France et en Espagne, où elles reçurent l'hospitalité dans les couvens de leurs ordres respectifs.

Monk investit Sterling; et les montagnards qui composaient la garnison, alarmés par l'explosion des bombes que lançaient les batteries, forcèrent le gouverneur de capituler (1651, 14 août). Cette place vierge, qui n'avait jamais été souillée par la présence d'un vainqueur (1), se soumit aux « sectaires » anglais; et ce qu'il y eut encore de plus mortifiant pour l'orgueil de la nation, les vêtemens royaux, une partie des insignes de la royauté, et les archives de la nation furent arrachés sans respect de leur sanctuaire, et envoyés à Londres comme des trophées de la victoire. De là le général anglais marcha sur Dundee, dont le gouverneur Lumsden lui envoya un orgueilleux défi. Tandis qu'il se préparait à donner l'assaut, il apprit que les lords écossais, à qui Charles avait confié le gouvernement en son absence, étaient assemblés en conseil à Ellet dans le comté d'Angus. Il détacha mille cavaliers sous la conduite des colonels Alured et Morgan : secondés, à ce qu'on croit, par la trahison, ils entrèrent dans Ellet à quatre heures du matin (28 août). On fit trois cents prisonniers, parmi lesquels étaient les membres des deux comités des États et de l'Église, plu-

(1) Le roi Jacques avait fait graver sur les murs cette orgueilleuse inscription : « Hæc nobis invicta tulerunt centum sex proavi, 1617. » Echard, 697.

sieurs pairs et toute la noblesse des environs; lesquels, avec d'autres individus que le général jugea hostiles ou dangereux à la cause de la république, suivirent les archives de leur pays dans la capitale de l'Angleterre. Bientôt une brèche fut ouverte à Dundee; les assiégés ne résistèrent point au choc des assaillans, et le gouverneur et la garnison furent massacrés (1er sept.). Je laisse à l'imagination le soin de se retracer tout ce que les habitans eurent à souffrir de la violence, de la brutalité et de la rapacité d'un ennemi victorieux. La place de Dundee, vu sa force supérieure, avait été choisie par un grand nombre de personnes pour le dépôt de leurs effets les plus précieux: tous ces objets, de même que soixante vaisseaux et leurs cargaisons, qui étaient dans le port, devinrent la proie des vainqueurs (1).

(1) Heath, 301, 2; Whitelock, 508; Journaux, 27 août; Balfour, IV, 314, 315. « Monk ordonna de passer au fil de » l'épée tous les individus des deux sexes. Il y eut de tués » environ huit cents habitans et soldats, et à peu près deux » cents femmes et enfans. Le butin qu'ils firent dans le pillage » de la ville excéda deux millions et demi » (200,000 liv.). Cependant il paraît que toute la garnison ne fut pas passée au fil de l'épée, d'après la mention faite dans les journaux (12 sept.), d'une liste d'officiers faits prisonniers. Le capitaine Kelly avait accordé la vie à Lumsden; mais il fut tué dans la rue d'un coup de pistolet, par le major Butler, au moment où Kelly le conduisait à Monk. Echard, 698.

Saint-Andrews, Aberdeen, Montrose, effrayés par ce terrible exemple, ouvrirent leurs portes. Le comte de Huntley et lord Balcarras se soumirent. Quelques forteresses, qui restaient encore, capitulèrent l'une après l'autre; et si Argyle, au milieu de son clan, se maintint quelque temps dans une indépendance précaire, ce n'est pas qu'il eût conçu l'espoir d'éviter le joug, mais parce qu'il voulait obtenir du parlement la reconnaissance d'une dette qu'il réclamait du gouvernement anglais (1). Pour arrêter toute tentative de résistance en la rendant impossible, on augmenta successivement l'armée jusqu'au nombre de vingt mille hommes (2); on résolut de construire des citadelles en pierre à Ayr, Leith, Perth et Inverness; et une longue chaîne de postes militaires, qui traversait les montagnes, servit, sinon à dompter, du moins à réprimer l'orgueil outragé et l'indignation des naturels. Le parlement déclara propriétés nationales les biens et les possessions de la couronne, confisqua les propriétés de ceux qui s'étaient unis au roi et au duc d'Hamilton dans leurs invasions en Angleterre, à l'exception de ceux qui ne possédaient pas plus de cinq livres, s'ils étaient

(1) Balfour, IV, 315; Heath, 304, 308, 310, 313; Whitelock, 514, 534, 543.

(2) Journaux, 2 déc. 1652.

dans le commerce, et de ceux qui ne possédaient que cent livres, s'ils ne le faisaient pas. Toute autorité qui dérivait d'une autre source que du parlement d'Angleterre fut abolie par une proclamation (1652, 31 janvier). On remplaça les chérifs et les autres officiers civils, dont la fidélité était douteuse, par d'autres qui étaient dévoués à la république; on imposa une taxe annuelle de cent trente mille livres, pour tenir lieu des logemens militaires, et subvenir aux besoins de l'armée; et des juges anglais, assistés de trois ou quatre habitans du pays, furent délégués pour parcourir les lieux de juridiction, et exercer l'autorité judiciaire à l'exclusion des cours de justice établies (1). Les Écossais ne se soumirent à ces

(1) Ludlow, 345; Heath, 313, 326; Whitelock, 528, 542; Journaux, 19 nov.; Journal de Leicester, 129. Dans leur tournée, les juges anglais furent surpris de l'esprit processif et vindicatif que les Ecossais manifestaient. Plus de mille individus furent traduits devant eux comme prévenus d'adultères, d'incestes et d'autres crimes qu'ils avaient été obligés de confesser à l'Église pendant les vingt ou trente dernières années. Lorsqu'il n'y avait pas d'autre preuve, on renvoyait les accusés. Soixante personnes furent accusées, de la même manière, de sorcellerie, et également acquittées: car, quoiqu'ils eussent avoué le crime, l'aveu leur avait été arraché par la torture. On avait coutume de lier la prétendue sorcière par les deux mains, et de la fouetter jusqu'à ce qu'elle eût avoué; ou de lui tenir une chandelle allumée sous la plante des pieds entre les orteils, ou sous quelque

innovations qu'avec une douleur mêlée de honte. Mais la mesure des maux de leur patrie leur parut comblée, lorsqu'on ajouta le projet d'incorporer les deux Etats dans une même république, sans autorité royale, et sans l'influence aristocratique d'une chambre de pairs. Il y a chez tous les peuples un amour de l'indépendance nationale, dont le paysan même est animé; et ici ce sentiment de fierté était fortifié par la religion. Les ministres, comme chargés du soin des affaires ecclésiastiques, n'avaient point à s'occuper des conséquences politiques d'une union qui tendait à abaisser l'Écosse au rang d'une province; mais ils défendirent au peuple de consentir à cette mesure, parce qu'elle était contraire au covenant, et tendait « à établir la » subordination de l'Église à l'État, dans les » choses du Christ (1). » Les commissaires du parlement (ils étaient huit, et avaient sir John et Vane à leur tête), forts du pouvoir de l'épée, se moquèrent des menaces de l'Église. Ils assemblèrent à Dalkeith les représentans des comtés et des bourgs, qui avaient reçu l'ordre d'apporter avec eux le plein pouvoir de traiter

---

partie de la tête; enfin de faire porter à l'accusée une chemise de crin trempée dans du vinaigre. Voyez Whitelock, 543, 4, 5, 7, 8.

(1) Whitelock, 521; Heath, 307.

et de conclure relativement à l'union des deux pays. Vingt-huit des trente comtés, et quarante-quatre des cinquante-huit bourgs donnèrent leur consentement. Le résultat fut une seconde réunion à Edinbourg, dans laquelle on choisit vingt et un députés pour traiter des conditions avec les commissaires du parlement à Westminster (22 septembre). Des conférences se tinrent dans ce dernier lieu, et on y discuta un grand nombre d'articles; mais avant que le plan eût été arrangé à l'amiable, le parlement lui-même fut renversé avec tous ses projets par l'heureuse ambition de Cromwell (1).

De la conquête de l'Irlande et de l'Écosse nous porterons nos regards sur ce qui se passa entre la république et les puissances étrangères. Le roi de Portugal fut le premier qui provoqua sa colère, et ressentit les effets de sa vengeance. A une époque antérieure, en 1649 (mars), le prince Rupert, avec la flotte qui s'était révoltée contre le parlement en faveur du dernier roi, partit du Texel, vint croiser dans le canal d'Irlande, et causa des pertes énormes au commerce anglais. Vane, à l'activité duquel on avait confié le département de la marine, mit tous ses soins à équiper une flotte formidable, dont il donna le commandement à trois officiers, Blake,

(1) Journaux, 1652: 15, 29 sept., 29 oct., 23 nov.

Dean et Popham. Rupert se retira dans le port de Kinsale devant des forces supérieures : les batteries tinrent ses ennemis en respect (mai), et les Irlandais lui fournirent des hommes et des provisions. Enfin, les victoires de Cromwell sur terre l'avertirent qu'il était temps de quitter son asile ; et, en perdant trois vaisseaux, il parvint à se frayer un passage au travers de l'escadre qui le bloquait, aborda aux côtes d'Espagne (oct.), et pendant les mois d'hiver, chercha un abri dans les eaux du Tage. Au printemps (1650, mars), Blake parut avec dix-huit vaisseaux de guerre à l'embouchure de cette rivière : il demanda la permission d'attaquer le pirate qui était à l'ancre ; mais il reçut du roi de Portugal un refus péremptoire ; et, comme il cherchait à forcer le passage en remontant la rivière, il fut repoussé par le feu des batteries. Conformément à ses instructions, il se vengea lui-même sur le commerce portugais, et don Jean, par voie de représailles, arrêta les commerçans anglais, et s'empara de leurs biens. Cependant, alarmé des pertes de ses sujets, il obligea Rupert à sortir du Tage (1), et dépêcha (octobre) un

(1) Thurloe, I, 134, 142, 155 ; Heath, 254, 6, 275 ; Whitelock, 406, 429, 449, 463, 475 ; Clarendon, III, 338. Rupert fit voile pour la Méditerranée, et y subsista par la piraterie, capturant non-seulement les vaisseaux anglais,

envoyé, nommé Guimaraes, pour solliciter un accommodement. Tous les papiers (17 décembre) qui s'échangeaient entre ce ministre et les commissaires, étaient mis sous les yeux du parlement (1651, 4 avril), qui les approuvait, les rejetait ou les modifiait. Guimaraes adhéra aux préliminaires (22 avril) que demandait le conseil : savoir, que les négocians anglais arrêtés en Portugal seraient mis en liberté; qu'ils recevraient une indemnité pour les pertes qu'ils avaient éprouvées, et que le roi de Portugal paierait une somme d'argent pour les dépenses de la flotte anglaise ; mais il prolongea la négociation (16 mai) par des disputes de dates et autres minuties, et on lui signifia avec hauteur l'ordre de quitter le territoire de la république. Quelque humiliant que fût ce résultat pour don Jean, il ne pouvait s'y opposer (1652, 7 juillet) ; le comte

---

mais ceux des Espagnols et des Génois. Il considérait comme ennemis ceux qui ne le favorisaient pas. Chassé de la Méditerranée par les Anglais, il se rendit dans les Indes occidentales, où il fit souffrir de plus grandes pertes au commerce espagnol qu'au commerce anglais. Le prince Maurice, son frère, y périt dans une tempête. Rupert, ne pouvant s'opposer à ses ennemis avec quelque chance de succès, revint en Europe, et jeta l'ancre dans le port de Nantes, en mars 1652. Il vendit ses deux vaisseaux de guerre au cardinal Mazarin. Heath, 337 ; Whitelock, 552 ; Clarendon, III, 513, 520.

de Camera fut envoyé en Angleterre avec le titre d'ambassadeur extraordinaire : il souscrivit à tout ce qu'on demanda ; mais la conclusion du traité fut interrompue par l'usurpation de Cromwell (1653, 5 janvier), et il se passa encore une année avant qu'il fût signé (1654, 10 juillet). Par ce traité, on accordait des priviléges considérables aux marchands anglais ; on désignait quatre commissaires, dont deux anglais et deux portugais, pour fixer toutes les réclamations contre le gouvernement portugais. On convint qu'un commissaire anglais (14 juillet) recevrait la moitié de tous les droits que les commerçans de sa nation paieraient dans tous les ports du Portugal, pour former les fonds nécessaires à la liquidation de la dette (1).

La cour d'Espagne s'était toujours comportée avec froideur et avec réserve vis-à-vis de Charles Ier (et cela ne nous surprendra pas, si nous nous rappelons ses procédés à l'égard de l'infante). L'ambassadeur Cardenas continua de résider à Londres même après l'exécution du roi ; et ce fut le premier ministre étranger que le parlement honora d'une audience publique. Son principal objet fut de cimenter les liens de l'amitié

(1) Journaux, 1650, 17 déc. ; 1651 : 24, 11, 22, avril, 7, 13, 16 mai ; 1652 : 30 sept., 15 déc. 1653, 5 janv. Whitelock, 486 ; Dumont, VI, p. 11, 82.

entre la république et son pays. Il la voyait avec plaisir en état d'hostilité avec le Portugal et les Provinces-Unies, anciens ennemis de l'Espagne. Il obtint de son souverain qu'il consentirait à recevoir à la cour de Madrid un ministre accrédité par le parlement (1650, 31 janvier). La personne qu'on choisit pour remplir cette charge, fut Ascham, homme qui, par ses écrits, s'était rendu particulièrement odieux aux royalistes. Il débarqua près de Cadix (3 avril), s'avança jusqu'à Madrid sous la protection d'une escorte, et demeura (26 mai) dans une auberge jusqu'à ce qu'on lui eût préparé une résidence convenable. Le lendemain (27 mai), tandis qu'il était à dîner avec Riba, moine renégat, son interprète, six Anglais entrèrent dans la maison: quatre restèrent en bas pour veiller, deux se précipitèrent dans l'appartement en s'écriant : « Soyez bien venus, » mes braves! soyez bien venus ! » et en une minute l'ambassadeur et son interprète tombèrent sur le plancher, baignés dans leur sang. L'un des assassins, qui était domestique de Cottington et de Hyde, envoyés de Charles, s'enfuit dans l'hôtel de l'ambassadeur de Venise, et s'esquiva ; les cinq autres se réfugièrent dans une chapelle voisine, d'où ils furent conduits dans la prison commune par l'ordre du roi. Le résultat de leur procès fut pour tous une condamnation à mort. On reconnaissait que ce crime ne pouvait

se justifier; cependant le public était pour les coupables. Le peuple, le clergé, les ambassadeurs étrangers cherchèrent tous à les dérober au châtiment; et quoique le droit d'asile ne protégeât point les assassins, on persuada au roi, mais avec peine, de les renvoyer dans leur premier refuge. Ils étaient en sûreté tant qu'ils demeuraient dans son enceinte; mais du moment qu'ils quittaient le sanctuaire, leurs vies tombaient sous la puissance de la loi. Le peuple leur fournit des provisions et les moyens de s'échapper. Ils sortirent de Madrid, la police les poursuivit; Sparkes, natif du Hampshire, fut pris à trois milles de la ville, et le parlement, ne pouvant obtenir davantage, parut satisfait du sang d'une seule victime (1).

Ces négociations se terminèrent paisiblement; mais celles qui eurent lieu avec les Provinces-Unies, quoique commencées avec des sentimens d'amitié, se terminèrent par des hostilités. On pouvait s'attendre à ce que les Hollandais, pleins du souvenir des glorieux efforts de leurs pères pour leur liberté, verraient avec transport le triomphe des républicains d'Angleterre. Mais Guillaume II, prince d'Orange, avait

(1) Comparez Clarendon, III, 369, avec les pièces dans Thurloe, I, 148-153, 202, et les Mélanges Harléens, IV, 280.

épousé une fille de Charles Ier ; le peuple et l'armée étaient entrés dans ses projets et dans ses intérêts ; et ses partisans avaient la majorité dans les États-généraux et dans tous les États provinciaux, excepté dans ceux de la Hollande et de la Frise occidentale. Tant qu'il vécut, on ne put obtenir ni la punition du meurtre de Dorislaus, ni d'audience pour Strickland, l'ambassadeur résident, quoique cette faveur fût accordée souvent à Boswell, envoyé de Charles (1). Mais au mois de novembre, ce prince mourut de la petite vérole, dans sa vingt-quatrième année (1650, 6 nov.), et quelques jours après (14 nov.), sa veuve accoucha d'un fils, Guillaume III, le même qui, dans la suite, monta sur le trône d'Angleterre. L'enfance de son successeur donna de l'audace au parti démocratique, qui abolit la charge de stathouder, et reprit l'ascendant dans le gouvernement. Sur la nouvelle de cette révolution, le conseil décida que Saint-John, le chef de la justice ordinaire, et Strickland, le premier résident, seraient envoyés comme ambassadeurs extraordinaires aux États-généraux. Saint-John, ayant sous les yeux le sort d'Ascham, chercha à éviter cette dangereuse mission : il allégua le mauvais état de sa santé, l'insalubrité du climat ; mais le parlement se moqua de sa timidité, et

(1) Thurloe, 1, 112, 3, 4, 124.

sa pétition fut rejetée (1651, 28 janvier) par une majorité considérable (1).

Parmi les nombreux projets que l'enivrement du succès inspirait aux chefs de la république anglaise, était celui de former, en incorporant les Provinces-Unies à la république d'Angleterre, une grande et puissante république, capable de frapper de terreur toutes les têtes couronnées de l'Europe. Mais on prévit tant de difficultés, on éleva tant d'objections, que les ambassadeurs reçurent l'instruction de se restreindre à la proposition plus modérée « d'une union et d'une alliance intimes et étroites, » qui pussent donner à chacune « un intérêt mutuel et essentiel » à la prospérité de l'autre. Ils firent leur entrée publique (10 mars) à La Haye, avec l'appareil et la suite qui convenaient aux représentans d'une nation puissante. Mais cet éclat extérieur n'arrêta point l'expression des sentimens du peuple, qui les manifesta par des sifflemens et par des murmures, et n'intimida point les royalistes qui cherchaient toutes les occasions d'insulter « les *choses* qu'on appelait ambassadeurs (2). » Les

(1) Journaux, 1651, 21, 23, 28 janvier.

(2) C'est ainsi qu'on les appelle continuellement dans la correspondance des royalistes. Carte, Lettres, I, 447; 469, II, 11. Les domestiques de Strickland furent attaqués à sa porte par six cavaliers armés; on fit une tentative pour

États n'avaient point oublié l'offensant délai qu'avait mis le parlement à répondre à leur ambassade d'intercession pour la vie de Charles Ier; et ils ne pouvaient lui pardonner le ton de supériorité qu'il prenait alors, en prescrivant un certain temps dans l'espace duquel la négociation devait être terminée. Cet orgueil rencontra un orgueil égal: on força les ambassadeurs à solliciter une prolongation de leurs pouvoirs; et le traité marcha avec plus de rapidité (17 avril). Les Anglais proposaient une confédération pour conserver les libertés de chaque nation contre les ennemis de l'une ou de l'autre, qui les attaqueraient sur terre et sur mer (10 mai); et le renouvellement du traité entier de 1495, avec toutes les modifications qui pouvaient convenir aux temps et aux circonstances présentes. Les États ayant demandé en

---

entrer de force dans la chambre de Saint-John; Edouard, fils de la reine de Bohème, appela publiquement les ambassadeurs « coquins et chiens; » et le jeune duc d'York, ayant rencontré par hasard Saint-John, qui refusa de se ranger pour le laisser passer, arracha le chapeau de l'ambassadeur de dessus sa tête, et le lui jeta au visage en disant: « Apprends, » parricide, à respecter le frère de ton roi. — Je ne daigne » reconnaître aucun de vous, race de vagabonds, répondit » celui-ci. » Le duc tira son épée; mais l'intervention des spectateurs l'empêcha d'aller plus loin. (Nouvelle Histoire du Parlement, III, 364.)

vain l'explication de la confédération qu'on proposait, présentèrent un contre-projet contraire (14 juin). Tandis que les différens articles étaient en discussion, le temps fixé par le parlement expira, et les ambassadeurs partirent (20 juin). Ce fut ensuite un sujet de controverse de savoir à qui l'on devait attribuer la rupture de la négociation. Les Hollandais blâmaient l'air brusque et orgueilleux de Saint-John et de son collègue; les ambassadeurs accusaient les États d'avoir créé à dessein des retards, afin de ne point s'engager par un traité avec la république, avant d'avoir vu l'issue du différend entre le roi d'Écosse et Olivier Cromwell (1).

Peu de temps après, la querelle fut décidée par la bataille de Worcester, et les États s'abaissèrent à leur tour au rôle de solliciteurs. Leurs ambassadeurs arrivèrent en Angleterre, avec l'intention de reprendre la négociation au point où elle avait été interrompue par le départ de Saint-John et de son collègue. Mais les circonstances étaient changées alors : le succès avait accru les prétentions du parlement, et le lion britannique, au lieu de fuir devant le lion belgique, essayait ses forces contre lui. Sur les représentations de

(1) Thurloe, I, 179, 183, 188-195; Heath, 285-287; Carte, Lettres, I, 464; Journal de Leicester, 107; Histoire du parlement, XX, 469.

quelques marchands qui croyaient avoir été offensés par la marine hollandaise, on avait donné des lettres de marque à un grand nombre d'individus, et plus de quatre-vingts prises avaient été débarquées dans les ports d'Angleterre (1). En outre, on passa, et on mit à exécution l'acte de navigation, dans lequel on spécifiait qu'aucunes marchandises (9 octobre), productions de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique, ne pourraient être importées dans ce pays que sur des vaisseaux qui appartiendraient à l'Angleterre ou à ses colonies; et qu'aucun produit ou matière travaillée, de quelque partie de l'Europe que ce fût, n'y pourrait être importé, sinon dans des vaisseaux appartenant à l'Angleterre, ou au pays dans lequel ces marchandises seraient le produit du sol ou des manufactures (2). Jusque là, les Hollandais avaient été

---

(1) Il paraît probable que les lettres de marque ne furent point accordées contre les Hollandais, mais contre les Français, comme on le faisait depuis quelque temps; et que les vaisseaux hollandais furent retenus sous le prétexte qu'ils avaient des marchandises françaises à bord, « suivant les » prétextes de représailles contre les Français et autres.» (Dumont, vi, ij, 32.)

(2) On fit une exception en faveur des marchandises du Levant, des Indes orientales et des ports d'Espagne et de Portugal, qui pouvaient être importées des places ordinaires de commerce, quoiqu'elles ne fussent point le produit du sol du lieu. La peine était la confiscation du vaisseau

les courtiers de l'Europe : cet acte, né du ressentiment de Saint-John, détruisit une branche importante et lucrative de leur prospérité commerciale. Les ambassadeurs demandèrent aussitôt, mais en vain, que si on ne le rejetait pas, on le suspendît au moins pendant la négociation.

Les marchands hollandais sollicitèrent la permission de s'indemniser par des représailles; mais les États ordonnèrent d'équiper une flotte nombreuse; et ils annoncèrent à toutes les puissances voisines que leur but n'était point de faire la guerre, mais de donner protection à leur commerce. Cette communication fut reçue comme une menace par le conseil d'Etat : on donna l'ordre aux vaisseaux de guerre anglais de faire rendre, dans les mers des continens, au pavillon de la république les mêmes honneurs qu'on rendait autrefois à celui du roi. On rappela aux ambassadeurs les réclamations d'indemnité pour les pertes que les Anglais avaient éprouvées dans les Indes orientales, et du dixième des harengs que les pêcheurs hollandais leur devaient pour la permission d'exercer leur commerce dans les mers d'Angleterre.

---

et de la cargaison, une moitié au profit de la république, l'autre au profit du capteur. (New Parlemt. hist. , iij, 1374.)

Tandis que les conférences étaient pendantes, le commodore Young rencontra, dans la Manche, une flotte de marchands hollandais sous escorte ; et après un combat opiniâtre, il força les soldats à saluer le pavillon anglais (14 mai). Peu de jours après, on vit paraître le célèbre Van Tromp dans les Dunes avec vingt-quatre voiles (18 mai). Il dit au commandant anglais Bourne, pour justifier son arrivée, qu'il n'avait aucun projet hostile, mais qu'il allait chercher quelques ancres et quelques câbles qui avaient été perdus sur la côte opposée (19 mai). Le lendemain il rencontra Blake hors du port de Douvres : un combat s'ensuivit entre les chefs rivaux; et sur le soir, lorsque les flottes se séparèrent, les Anglais enlevèrent deux vaisseaux de trente canons. Ils en emmenèrent un et abandonnèrent l'autre à cause du mauvais état où il avait été mis.

Ce fut une question assez importante de savoir qui avait été l'agresseur. Blake assura que Van Tromp était venu sans motif insulter la flotte anglaise dans ses propres parages, et qu'il avait provoqué le combat en faisant feu de la première bordée. Le commandant hollandais répondit qu'il croisait pour la protection du commerce; que le vent l'avait poussé sur les côtes d'Angleterre, qu'il n'avait point eu l'intention de combattre jusqu'à ce qu'il eut reçu le feu du

vaisseau de Blake, et que, pendant l'action, il s'était soigneusement tenu sur la défensive, quoiqu'il eût pu, en raison de ses forces supérieures, écraser les assaillans (1).

Le lecteur pensera probablement que ceux qui se soumettaient à solliciter la continuation de la paix ne furent point les premiers à chercher les hostilités. Aussitôt après ce combat naval, le conseil ordonna à tous les amiraux anglais de poursuivre, attaquer et détruire tous les vaisseaux que possédaient les Provinces-Unies : dans le courant d'un mois, on captura, on fit échouer ou on brûla plus de soixante-dix vaisseaux marchands, et l'on fit beaucoup de prisonniers de guerre. Les Hollandais, au contraire, s'abstinrent de représailles (24 et 27 mai, 3 juin); leurs

(1) Le grand argument du parlement, dans sa déclaration, est celui-ci : « Tromp quitta sa route pour rencontrer la flotte anglaise, et fit feu sur Blake sans provocation. Les États ne l'ont pas puni, mais lui ont conservé le commandement; ainsi il a agi par leurs ordres, et ce sont eux qui ont commencé la guerre. » L'autre parti repoussait ces trois assertions. Tromp donnait les raisons qui l'avaient conduit dans les parages de la flotte anglaise; et les États affirmaient, d'après les renseignemens qu'ils avaient pris, que Tromp avait donné l'ordre de plier les voiles, et s'occupait de faire préparer sa chaloupe pour complimenter l'amiral anglais, au moment où il reçut une bordée de l'impatience de Blake. Dumont, IV, p. ij, 38; Leclerc, I, 315, 7; Basnage, I, 254.

ambassadeurs assurèrent par trois fois le conseil que le combat avait eu lieu sans qu'ils le sussent, et au plus profond regret des États; et, dans toutes les occasions, ils demandèrent avec instance qu'on n'adoptât pas des mesures violentes et précipitées qui pouvaient conduire à des conséquences si préjudiciables aux deux nations. On leur répondit que, comme il était prouvé que les États avaient l'intention d'usurper les droits de l'Angleterre sur mer, et de détruire ses vaisseaux, le rempart de ses droits, il était du devoir du parlement de demander réparation pour le passé et sécurité pour l'avenir.

Aussitôt après arriva Pauw, le grand pensionnaire (11 juin). Il répéta, avec les protestations les plus solennelles, et d'après ce qui était à sa connaissance, ce qu'avaient affirmé les ambassadeurs, proposa d'établir une cour d'enquête (17 juin), composée d'un nombre égal de commissaires de chaque nation, et d'infliger un châtiment exemplaire à l'officier qu'on reconnaîtrait avoir provoqué le combat, et demanda de cesser les hostilités et de reprendre la négociation. Comme il ne recevait d'autre réponse que celle qu'on avait déjà faite à ses collègues, il demanda ce qu'on voulait dire par ces mots « de réparation et de sécurité. » On lui répondit, par ordre du parlement (25 juin), que le gouvernement anglais attendait satisfaction en-

tière de toutes les pertes auxquelles les États l'avaient exposé par leurs préparatifs et leurs attentats, et espérait trouver la sécurité pour l'avenir dans une alliance qui lierait indissolublement les intérêts des deux nations. Il est évident que ces conditions étaient telles que l'orgueil des États devait se refuser à y consentir : Pauw demande audience pour prendre congé du parlement, et tout espoir de réconciliation s'évanouit (30 juin) (1).

Si les Hollandais avaient jusque là sollicité la paix, ce n'était pas qu'ils craignissent les résultats de la guerre. La mer était leur élément naturel, et leur supériorité sur mer avait été depuis long-temps ouvertement ou tacitement reconnue par toutes les puissances de l'Europe. Mais ils jugèrent sagement qu'aucune victoire sur mer ne pourrait réparer les pertes qu'ils seraient obligés de supporter par l'extinction de leur pêche et la suspension de leur commerce (2).

D'une autre part, ce fut un bonheur pour la république que les déprédations du prince Rupert eussent tourné l'attention des princi-

(1) Comparez la déclaration du parlement du 9 juillet, avec celle des États-généraux du 2 août et du 28 juillet. Voyez aussi Whitelock, 537; Heath, 315, 322; les Journaux, 5 juin; 11, 25, 30, et Le Clerc, j, 318, 321.

(2) La pêche employait, de différentes manières, cent mille personnes. Le Clerc, 321.

paux chefs vers les affaires maritimes. La flotte avait été quatre ans en expédition. Les officiers et soldats étaient animés du même esprit de liberté et d'enthousiasme religieux que celui qui distinguait les armées de terre. Ayscue, après avoir soumis les Barbades, était revenu depuis peu avec une forte escadre. On donna l'ordre d'y ajouter cinquante vaisseaux; chose qui était alors d'une exécution facile, tout vaisseau marchand, capable de porter des canons, pouvant, avec quelques changemens, devenir un vaisseau de guerre (1). Ayscue resta en Angleterre avec la plus petite partie de sa flotte pour écumer la Manche. Blake vogua vers le nord, captura l'escadre qui était destinée à défendre les vaisseaux de pêche hollandais, racha des barques le droit de dix pour cent, et les renvoya dans leur pays avec défense de pêcher de nouveau, sans l'autorisation du gouvernement anglais. A la même époque, Van Tromp fit voile du Texel avec soixante-dix

(1) D'après une liste de vaisseaux marchands, corvettes et vaisseaux de guerre, il paraît qu'un vaisseau de neuf cents tonneaux devenait un vaisseau de guerre de soixante canons; un de sept cents tonneaux, un de guerre de quarante-six; de quatre cents, de trente-quatre; de deux cents, de vingt; de cent, de dix; de soixante, de huit, et qu'il fallait environ cinq ou six hommes pour chaque canon. Journaux, 165, 29 mai.

vaisseaux de guerre. On s'attendait en Hollande à le voir balayer la flotte anglaise de la surface de l'Océan. Sa première tentative fut de surprendre Ayscue, qui fut sauvé par un calme, suivi d'un changement de vent. Il se porta ensuite vers le Nord pour attaquer Blake; mais sa flotte fut dispersée par une tempête, cinq de ses frégates tombèrent entre les mains des Anglais, et la populace le reçut, à son retour, avec des murmures et des reproches.

Indigné d'un traitement qu'il n'avait point mérité, il justifia sa conduite devant les États, et abandonna son commandement (1).

De Ruyter, dont le nom est presque aussi célèbre sur l'Océan, fut désigné pour lui succéder. Cet officier fit voile vers l'entrée de la Manche, prit sous sa conduite (16 août) une flotte de vaisseaux marchands, et à son retour Ayscue s'opposa à lui avec une flotte à peu près égale. L'amiral anglais se précipita au milieu de l'ennemi, suivi de neuf vaisseaux; le reste de la flotte ne prit aucune part à l'action, et le convoi s'échappa. Le blâme fut reversé, non sur Ayscue, mais sur ses officiers inférieurs. Toutefois le conseil saisit cette occasion de le mettre de côté, non qu'il doutât de son courage ou de ses talens; mais il le soupçonnait d'un penchant

(1) Whitelock, 538, 9, 540, 1; Heath, 322; Le Clerc, 1, 321.

secret pour la cause royale. Pour le consoler de sa disgrâce, il reçut un présent de trois cents livres avec un don de terres du même produit annuel en Irlande (1).

(28 septembre) De Witte rejoignit alors de Ruyter, et prit le commandement. Blake accepta le hasard d'une bataille, et la nuit seule sépara les combattans. Le lendemain matin les Hollandais s'enfuirent, et furent poursuivis jusqu'à l'île Gorée (2). Leurs vaisseaux en général tiraient moins d'eau, et étaient de plus petite dimension que ceux de leurs adversaires, qui n'osèrent pas les suivre au milieu de nombreux bancs de sable dont cette côte est couverte (3).

Blake, supposant que les opérations navales seraient suspendues pendant l'hiver, avait détaché quelques escadres vers différens ports, et croisait dans les Downs (Dûnes) avec trente-sept voiles, lorsqu'il aperçut avec étonnement une flotte ennemie du double de ce nombre, et sous les ordres de Van Tromp, dont l'orgueil blessé avait été apaisé par une nouvelle commission. Un faux point d'honneur excita l'ami-

---

(1) Heath, 323; Le Clerc, 1, 322.

(2) Ile de la Hollande méridionale.

(3) Heath, 326; Ludlow, 1, 367; Whitelock, 545; Le Clerc, 1, 324.

ral anglais à engager un combat inégal (30 nov.). La bataille commença à onze heures du matin, et dura jusqu'à la nuit. Les Anglais, quoiqu'ils eussent brûlé un grand vaisseau, et qu'ils en eussent désemparé deux autres, perdirent cinq vaisseaux, tant pris que coulés à fond; et Blake, à la faveur de l'obscurité, remonta la rivière jusqu'à Leigh. Van Tromp chercha son ennemi à Harwich et à Yarmouth : à son retour il insulta la côte en passant, et continua à croiser dans tous les sens, depuis le cap Nord jusqu'à l'île de Wight (1).

Le parlement fit tout ce qu'il put pour effacer cette disgrâce. Les vaisseaux furent réparés à la hâte; deux régimens d'infanterie s'embarquèrent pour servir comme marins; on offrit des récompenses aux volontaires; on mit des impôts pour la solde des marins, et l'on prit soin de leur famille pendant leur absence pour le service de l'État; on établit de nouvelles bases pour le partage du butin en argent dont on s'emparerait, et on adjoignit à Blake deux officiers dont les talens avaient déjà été mis à l'épreuve, Deane et Monk, qui commandèrent la flotte avec lui. De l'autre côté, les Hollandais étaient enivrés de leurs succès, et l'annoncèrent au monde par des publications en prose et en

(1) Heath, 329; Ludlow, II, 3; Neuville, III, 268.

vers, et Van Tromp attacha un «genêt» au haut de son mât, comme emblême de son triomphe. Il était allé à l'île de Rhé, pour prendre sous sa protection les vaisseaux marchands qui devaient retourner en Hollande, avec ordre d'établir sa station à l'embouchure de la Tamise, pour empêcher les Anglais de sortir. Mais Blake s'était déjà placé avec soixante-dix voiles en travers du canal de la Manche, vis-à-vis de l'île de Portland, pour s'opposer au retour de l'ennemi. Le 18 février, la flotte hollandaise, égale en nombre, ayant trois cents vaisseaux marchands sous escorte, parut près du cap de la Hogue, longeant les côtes de France. L'action se soutint avec l'opiniâtreté la plus désespérée. Les Hollandais perdirent six vaisseaux, tant pris que coulés à fond. Les Anglais n'en perdirent qu'un; mais ils en eurent plusieurs désemparés, et Blake lui-même fut dangereusement blessé.

Le lendemain matin, l'ennemi parut en face de Weymouth, rangé en forme d'un croissant qui couvrait les vaisseaux marchands (19 février). On chercha souvent à rompre la ligne, et le danger parut si éminent à l'amiral hollandais, qu'il fit donner l'ordre au convoi de songer lui-même à sa sûreté. La bataille se prolongea à divers intervalles durant la nuit; le matin elle se renouvela avec plus de vigueur auprès de Boulogne

(20 février), jusqu'à ce que Van Tromp, profitant du fond de la côte, continua sa route jusque dans son pays, sans être inquiété par la poursuite de l'ennemi. La victoire resta décidément aux Anglais : la perte d'hommes fut à peu près égale de chaque côté; mais les Hollandais reconnurent eux-mêmes qu'on leur avait pris ou coulé à fond neuf vaisseaux de guerre et vingt-quatre vaisseaux marchands (1).

Ce fut la dernière bataille navale donnée sous les auspices du parlement, qui, quoiqu'il gouvernât avec une énergie qui surprenait presque toutes les nations de l'Europe, dût cependant fléchir devant le génie supérieur ou l'ascendant de Cromwell. On ne sait au juste quand cet aventurier forma le premier dessein de s'emparer de l'autorité suprême. Ce ne fut qu'après la bataille de Worcester qu'il commença à le laisser paraître par degrés et avec précaution. Il se voyait couronné des lauriers de la victoire; il avait le commandement d'une armée nombreuse et dévouée; il habitait avec sa famille dans un palais où résidaient jadis les monarques anglais; ses adversaires avaient déclaré depuis long-temps qu'il ne lui manquait que le nom de roi, et ses amis avaient coutume de s'adresser à lui dans

(1) Heath, 335; Whitelock, 551; Journal de Leicester, 138; Le Clerc, 1, 328; Basnage, 1, 298-301.

deux projets ; mais, après quelque temps, on les avait laissés dormir dans les comités, et cette lenteur des hommes d'État était attribué à leur désir de s'enrichir par des confiscations, et de perpétuer leur pouvoir en perpétuant le parlement. L'influence de Cromwell remit les deux questions à l'ordre du jour (1652; 24 février). On obtint un acte d'oubli qui, à quelques exceptions près, pardonnait toutes les offenses commises avant la bataille de Worcester, et délivrait l'esprit des royalistes de la crainte de nouvelles confiscations. Quant à la question de l'expiration du parlement, on en fixa (1651, 18 novembre) l'époque, après de violens débats, au 4 novembre 1654, c'est-à-dire à une distance de trois ans, ce qui peut-être plaisait assez à Cromwell, parce que cela servait à montrer combien ses ennemis étaient peu disposés à se démettre de leur pouvoir. Cet intervalle devait être employé à déterminer les droits du parlement suivant (1).

Pendant l'hiver, le lord général convoqua une assemblée d'officiers et de membres de la chambre dans la maison du président; et il dut exciter leur surprise lorsqu'il leur proposa de délibérer s'il valait mieux établir une république ou une forme mixte de gouvernement monarchique. Les officiers, en général, se déclarèrent

(1) Journaux, 1651, 4, 14, 15, 18, 27 nov.; 1652, 24 fév.

pour la république, comme la meilleure garantie pour les libertés du peuple; les jurisconsultes plaidèrent unanimement la cause de la monarchie tempérée, comme mieux appropriée aux lois, aux habitudes et aux sentimens des Anglais. Cromwell se joignit aux derniers, et leur demanda qui, en ce cas, ils choisiraient pour roi. On lui répondit que ce serait Charles Stuart ou le duc d'York, pourvu qu'ils consentissent aux demandes du parlement, et, s'ils ne le voulaient pas, le jeune duc de Gloucester, qui ne pouvait être imbu des doctrines despotiques de ses aînés. Ce n'était point là la réponse que voulait Cromwell : il l'entendit avec peine, et toutes les fois qu'on reprenait ce sujet, il détournait la conversation sur une autre question. Enfin, il donna son avis en disant « qu'un peu de gou-
» vernement monarchique serait préférable, s'il
» pouvait être rétabli avec sûreté pour les libertés
» du peuple, comme Anglais et comme chré-
» tiens (1). » Il est évident que le résultat de cette réunion déconcerta son attente ; mais il en tira cet avantage, qu'il s'y était assuré des sentimens d'un grand nombre de personnes dont il pouvait, dans la suite, réclamer le secours. Il paraît qu'aucun des chefs du parti opposé n'était présent.

(1) Whitelock, 516.

Soupçonnant cependant ses desseins, « les » hommes d'État » avaient commencé à le combattre par ses propres armes. Comme la république n'avait plus d'ennemi à combattre sur terre, ils avaient proposé une réduction considérable dans le nombre des troupes, et une réduction proportionnelle dans les impôts levés pour les entretenir (1651, 2, 7 octobre). La motion était trop raisonnable en elle-même, et trop populaire dans le pays, pour qu'il fût prudent de s'y opposer. Un quart de l'armée fut licencié (19 déc.), et la taxe mensuelle réduite de cent vingt mille à quatre-vingt-dix mille livres. Avant l'expiration des six mois, on proposa une plus grande réduction (1652, 5 juin); mais le conseil de guerre prit l'alarme, et une lettre de Cromwell au président engagea la chambre à s'en tenir à son premier vote (15 juin). Peu de temps après, on en parla encore (12 août); mais le lendemain (13 août), six officiers se présentèrent à la barre de la chambre avec une pétition de l'armée qui, sous le prétexte de demander des améliorations, accusait tacitement les membres de négliger leur devoir: elle les invitait à porter leur attention sur la propagation de l'Évangile, la réforme des lois, l'éloignement des places de certaines personnes scandaleuses et malintentionnées, la réforme des abus dans l'excise et dans la trésorerie, les arriérés dus à l'armée, la violation des articles de paix

accordés à l'ennemi, les attributions des futurs parlemens qui viendraient après celui-ci. Whitelock remontra à Cromwell le danger de permettre que des hommes armés s'assemblassent pour faire des pétitions : il méprisa cet avis (1).

(1653) Peu de temps après, le lord général demanda à ce jurisconsulte une entrevue particulière et confidentielle. Il lui fit observer que le mécontentement de l'armée était si violent, et la conduite du parlement si impérieuse, qu'il serait impossible de prévenir une collision d'intérêts, et par suite la ruine de la bonne cause, à moins d'établir « quelque autorité si pleine et si élevée, » qu'elle pût réprimer ces excès et contenir le parlement et l'armée. Whitelock répliqua « que quant à l'armée » Son Excellence l'avait jusque là contenue et la contiendrait dans une juste subordination, et qu'à l'égard du parlement on pouvait se fier au bon sens et à la vertu de la majorité. Il était légalement impossible de contrôler le pouvoir suprême : tout, et Cromwell lui-même en tenait son autorité. » A ces mots, le lord général laissa échapper brusquement cette exclamation : « Quoi ! si quelqu'un se chargeait d'être roi ! » Le commissaire répondit que le titre ne donnerait rien de plus « à Son Excellence ; » le

(1) Whiteloch, 541 ; Journaux, 1651, 19 déc. ; 1652 : 15 juin, 12, 13 août.

commandement en chef de l'armée, l'ascendant qu'il avait dans le parlement, sa réputation à l'intérieur et à l'extérieur, lui donnaient déjà tous les pouvoirs d'un roi, moins la haine qu'excitait ce nom. Lorsque Cromwell assura que le titre donnerait de la sécurité à ses partisans et inspirerait du respect au peuple, Whitelock lui répliqua « qu'il changerait la nature du différend entre les partis, et ferait d'une querelle nationale une querelle particulière. Ses amis avaient combattu avec ardeur avec lui pour établir un gouvernement républicain au lieu d'un gouvernement monarchique : et voudraient-ils combattre avec lui en faveur de la famille de Cromwell contre la famille de Stuart (1) ? » Enfin, Cromwell le conjurant

(1) Henry, duc de Gloucester, et la princesse Elisabeth, étaient en Angleterre à la mort du dernier roi. En 1650, le conseil proposa d'envoyer l'un à son frère en Ecosse, et l'autre à sa sœur en Hollande, en accordant à chacun mille livres par an, tant qu'ils se tiendraient tranquilles. (Journaux de 1650, 24 juillet, 11 septembre.) Mais Elisabeth mourut le 8 sept. de la même année, et Henry demeura sous la garde de Mildmay, gouverneur du château de Carisbrook. Peu de temps après cette conférence, Cromwell, comme s'il regardait ce jeune prince comme un rival, donna avis à Lovel, son tuteur, de demander la permission de le conduire à sa sœur, la princesse d'Orange. Elle fut accordée avec cinq cents livres pour les frais du voyage. Journal de Leicester, 103; Heath, 331; Clarendon, iij, 525, 6.

de lui donner son avis sans déguisement et sans condition, il lui répondit: «Faites un traité par» ticulier avec le fils du dernier roi, et mettez-le » sur le trône, mais à des conditions qui assure» ront les droits de la nation, et à vous la première » place auprès du trône.» Le général observa froidement qu'un sujet d'une si haute importance et dans de si grandes difficultés, méritait de mûres réflexions. Ils se séparèrent, et Whitelock reconnut bientôt qu'il avait perdu sa confiance (1).

A la fin, Cromwell conçut le projet de faire dissoudre le parlement et d'investir de l'autorité souveraine un conseil de quarante personnes, lui à leur tête. Son désir était d'opérer cette mesure paisiblement par les votes mêmes du parlement; et il était résolu à faire usage de la force si ces votes étaient refusés. Il y eut beaucoup de réunions d'officiers et de membres à Whitehall, où logeait le lord général. Saint-John et quelques autres donnèrent leur consentement; le reste, sous la conduite de Whitelock et de Widdrington, déclara que la dissolution serait dangereuse, et que l'établissement du

(1) Whitelock, 548-551. Cette conversation fut-elle confiée au papier à l'instant même, ou après la restauration? La foi qu'on y doit ajouter dépend de cette circonstance.

conseil proposé ne pouvait se soutenir. Dans le même temps, la chambre s'occupait du nouveau corps représentatif: on avait voté plusieurs attributions. Les officiers opposèrent des objections à toutes les mesures proposées, mais principalement « à l'admission des neutres, » projet dont le but était de donner de la force au gouvernement, par l'introduction des intérêts presbytériens. « Jamais, dit Cromwell, aucun de » ceux de cette croyance qui ont abandonné la » bonne cause, ne sera admis au pouvoir. » A la dernière réunion du 19 avril, tous ces points furent débattus chaudement et longuement. Quelques officiers déclarèrent qu'on devait dissoudre le parlement « d'une manière ou de l'autre; » mais le général blâma leur précipitation et leur indiscrétion. L'assemblée leva sa séance à minuit, sachant bien que les chefs de chaque parti reprendraient ce sujet le matin (1).

La conférence recommença de bonne heure, et, au bout de quelque temps, elle fut interrompue parce qu'on fit savoir au général que la chambre était dans l'intention de se rendre aux désirs de l'armée : ce fut une méprise. Le parti opposé avait, il est vrai, résolu de

(1) Comparez le rapport de cette entrevue par Whitelock, avec celui de Cromwell, dans les écrits de Milton concernant les affaires d'État. 109.

passer un bill de dissolution, non pas celui que proposaient les officiers, mais leur propre bill, qui contenait toutes les clauses contraires, et de le passer de grand matin, afin qu'il pût avoir force de loi avant que leurs adversaires pussent en appeler au pouvoir de l'épée (1). Tandis que Harrison les conjurait « humblement et avec douceur » de s'arrêter un instant avant de faire un pas si important, Ingoldsby s'empressa d'informer le lord général, à White-hall. Sa résolution fut aussitôt prise, et une compagnie de mousquetaires reçut l'ordre de l'accompagner à la chambre.

A ce moment fatal, qui entraînait les conséquences les plus importantes pour lui et pour son pays, Cromwell, quels que fussent les tourmens de son esprit, eut l'art de les cacher aux regards des observateurs. Laissant les militaires sous le vestibule, il entra dans la chambre, et s'assit d'un air tranquille sur l'un des bancs extérieurs. Son habillement était tout en drap noir avec de mauvais bas gris. Pendant quelque temps il parut prendre intérêt aux débats; mais

(1) Il est facile de trouver ces particularités dans White-lock, 554, comparé avec la déclaration des officiers et le discours de Cromwell à son parlement. Hazlerig assure aussi qu'ils avaient l'intention de se dissoudre. Journal de Burton, iij, 98.

lorsque le président se préparait à mettre la question aux voix, il dit à l'oreille de Harrison : « Il est temps et il le faut ; » et, se levant, il ôta son chapeau pour parler à la chambre. D'abord son langage fut poli et même flatteur : il devint peu à peu plus animé et plus brûlant ; enfin, il prit toute la véhémence de la colère, et s'éleva aux personnalités offensantes. Il accusa les membres d'égoïsme intéressé, d'impiété, de nombreux dénis de justice et de fréquens actes de tyrannie ; d'avoir idolâtré les jurisconsultes, avocats constans de la tyrannie ; d'avoir négligé ceux qui avaient versé leur sang pour eux sur le champ de bataille, afin de se gagner les presbytériens qui avaient abandonné « la cause, » et d'avoir fait tout cela pour perpétuer leur pouvoir et remplir leur bourse ; mais leur temps était venu : le Seigneur les avait désavoués, et avait cherché des instrumens plus dignes pour achever son œuvre. Ici l'orateur fut interrompu par sir Peter Wentworth, qui déclara qu'il n'avait jamais entendu un langage si peu parlementaire, langage qui était d'autant plus offensant qu'il leur était adressé par leur propre serviteur, qu'ils avaient trop aimé et que leur bonté sans exemple avait fait ce qu'il était. A ces mots, Cromwell remit son chapeau, et sortant de sa place, il s'écria : « Allons, Messieurs, allons, je vais mettre fin à ce babil. » Pendant

quelques secondes il montra la plus violente agitation : il marcha en avant et en arrière, et puis frappant le plancher, il ajouta : « Vous n'êtes » pas un parlement, vous dis-je, vous n'êtes pas un » parlement ; faites-les entrer, faites-les entrer. » Aussitôt la porte s'ouvrit, et le colonel Worseley entra suivi de plus de vingt mousquetaires : « Ce n'est pas honnête, s'écria sir Henry Vane ; » c'est contre toute morale et contre toute hon- » nêté. — Sir Henry Vane, répliqua Cromwell, » le Seigneur me délivre de sir Henry Vane ! il » aurait pu prévenir cette action ; mais c'est » un fourbe, lui-même n'a pas d'honnêteté. » Il s'adressa ensuite à Whitelock, sur lequel il répandit un torrent d'injures : puis, se tournant vers Challoner : « Voici un ivrogne, » cria-t-il ; puis vers Marten et Wentworth : « Voici » deux débauchés ; » puis choisissant différens membres l'un après l'autre, il les désigna comme des gens de mœurs corrompues et déshonorés, comme la honte et l'objet du scandale de ceux qui professaient l'Evangile. S'arrêtant tout-à-coup, il se tourna vers les gardes, et leur ordonna de faire évacuer la chambre. A ces mots le colonel Harrison prit le président par la main, et l'ôta de son fauteuil : Algernon Sidney fut ensuite forcé de quitter son siége ; et les autres membres, à l'approche des soldats, se levèrent au nombre de quatre-vingts, et se dirigèrent vers

la porte; alors Cromwell reprit son discours : « C'est vous, s'écria-t-il, qui me forcez à en agir » ainsi. J'ai prié le Seigneur jour et nuit de me » faire mourir plutôt que de me forcer à cette » action. » L'alderman Allen saisit cette occasion pour dire qu'il n'était point encore trop tard pour défaire ce qu'il avait fait; mais aussitôt Cromwell l'accusa de malversation et le fit garder. Lorsque tous furent partis, fixant les yeux sur la masse, « Que ferons-nous, dit-il, de » ce hochet? allons, ôtez-le, » alors prenant des mains du greffier l'acte de dissolution, il fit fermer les portes, et, accompagné des soldats, il retourna à Whitehall.

Dans l'après-midi, le conseil s'assembla dans le lieu ordinaire de ses séances. Bradshaw venait de prendre le fauteuil lorsque le lord général entra, et leur dit que, s'ils étaient là comme simples particuliers, ils étaient les bienvenus; mais que s'ils s'y regardaient comme conseil d'État, ils devaient savoir que le parlement était dissous, ainsi que le conseil. « Monsieur, répon» dit Bradshaw avec la fierté d'un ancien Romain, » nous savons ce que vous avez fait ce matin » à la chambre, et avant quelques heures toute » l'Angleterre le saura. Mais, monsieur, vous vous » êtes trompé, si vous avez cru que le parlement » soit dissous. Il n'y a point de pouvoir sur la terre » qui puisse le dissoudre que lui-même. Ainsi sa-

» chez-le bien. » Après cette protestation, ils se retirèrent (1).

Ainsi périt par les mains parricides de ses propres enfans ce long parlement qui, sous différentes formes, avait depuis plus de douze ans défendu et usurpé les libertés de la nation. Il tomba sans combat et sans soupir; il ne fut ni regretté ni plaint. Les membres se retirèrent chez eux, où ils cherchèrent par la soumission à acheter la clémence de leur nouveau maître; et leurs partisans, s'ils en avaient, se réservèrent dans le silence pour le jour de la vengeance, qui ne vint pas avant que Cromwell fût dans le tombeau. Les royalistes se félicitèrent d'un événement qui paraissait être une préparation à la restauration du roi; l'armée et la marine déclarèrent par de nombreuses adresses qu'elles voulaient vivre et mourir, combattre ou succomber avec le lord général; et les congrégations « des saints, » dans toutes les parties du royaume, rendirent gloire au bras du Seigneur, qui avait brisé les puissans, afin qu'au lieu de la puissance d'hommes mortels, « la cinquième » monarchie, celle du Christ, pût être établie » sur la terre (2). »

(1) Voyez les différens récits dans Whitelock, 554; Ludlow, ij, 19, 23; Journ. de Leicester, 139; Hutchinson, 332. Procédures diverses, nº 186, et journ. de Burton, III, 98.

(2) Whitelock, 555-558; Papiers d'État de Milton, 90-97; Ellis, seconde série, III, 368.

Cependant ce serait faire une injustice à la mémoire de ceux qui eurent le pouvoir suprême après la mort du roi, de ne pas reconnaître qu'il existait parmi eux des hommes capables de soutenir avec énergie les destinées d'un grand empire. Ils ne gouvernèrent que quatre ans; mais ce fut sous leurs auspices que l'on acheva les conquêtes de l'Irlande et de l'Ecosse, qu'on créa une marine rivale de celle de Hollande, et la terreur du reste de l'Europe (1).

Mais il existait là un vice fondamental dans leur forme de gouvernement. Les assemblées délibératives sont toujours lentes dans leur action. Cependant il y avait obligation de prendre l'avis du parlement comme du pouvoir suprême, dans les affaires qui avaient rapport aux relations étrangères et à l'administration intérieure du royaume. De là il arriva que, parmi l'immense variété de questions qui lui étaient soumises, on accordait une attention immédiate aux affaires qu'on jugeait d'une nécessité immédiate;

(1) « Nous avions le projet, dit Scot, de nous en tirer avec honneur, mais nous attendions que la guerre avec les Hollandais fut terminée. Nous les aurions amenés à ne faire qu'un avec nous. Leurs ambassadeurs désiraient une coalition. Nous l'aurions pu former en quatre ou cinq mois. Nous ne demandions pas davantage pour être maîtres de tout le monde. » Journal de Burton, iij, 112.

tandis que les autres, quoique souvent de la plus haute importance au bonheur de la nation, étaient d'abord remises, ensuite négligées et enfin oubliées. Ce fut à cette coutume de remettre toujours au lendemain que le parlement dut surtout l'extinction de son autorité : elle détruisit les espérances de la nation, et donna à Cromwell l'argument le plus plausible pour justifier sa conduite.

Nous avons, jusqu'à cette époque, donné, dans les pages précédentes, connaissance des principales mesures du parlement : nous en ajouterons quelques autres qui paraîtront dignes de l'attention du lecteur. 1° On se plaignait de ce qu'après l'abolition des tribunaux spirituels, les crimes d'inceste, d'adultère, de fornication s'étaient multipliés en raison de l'impunité qui leur était accordée ; et, à la prière des docteurs, on en fit des crimes justiciables des tribunaux, et punissables, les deux premiers par la mort, et le troisième par trois mois d'emprisonnement. Mais on prédit dans le temps, et l'expérience confirma cette prédiction, que la sévérité du châtiment détruirait l'intention (16 mai 1650) de la loi. 2° Il s'était (8 novembre) à peine présenté une seule pétition qui, entre autres choses, ne demandât la réforme des cours de justice ; et la chambre, après plusieurs longs débats, consentit à une mesure qu'on regarda seulement

comme un précédent de plusieurs autres : c'était que les codes des lois fussent écrits, et les procédures faites en langue anglaise (1). 3° Les charges de la république qui naissaient des guerres continuelles sur terre et sur mer, étaient si énormes, que les questions de finances réclamaient continuellement l'attention de la chambre. Il y avait quatre sources principales de revenu : les douanes, l'excise, la vente des fermes (2), des biens de la couronne, et de ceux des évêques, des doyens et des chapitres ; la séquestration et la confiscation des biens appartenant aux papistes et aux délinquans. Les ordonnances concernant les derniers avaient été rendues dès l'an 1643 ; et dans le cours des sept années qui suivirent, la moisson avait été faite et recueillie. Il restait encore quelques épis à glaner ; en 1650 (22 janvier), on passa un acte pour mettre un meilleur ordre dans ces biens. Les premiers marchés furent soumis à l'examen : on découvrit des omissions et des choses cachées, on exigea dans plusieurs cas des amendes proportionnées.

En 1651 (16 juin), soixante-dix individus, la plupart d'un haut rang, tous d'une immense for-

---

(1) Journaux, 10 mai, 22 nov. ; Whitelock, 478-483.

(2) Le revenu annuel des fermes montait à 77,000 liv., en janv. 1651. 25,300 liv. de ce revenu furent vendues pour 225,650 liv. Journaux, 8 janv.

tune, eurent l'imprudence de montrer de l'attachement à la cause du roi. Ils furent condamnés à la confiscation de leurs propriétés réelles et personnelles au profit de la république. La fatale marche de Charles à Worcester donna lieu à une nouvelle proscription en 1652 (4 août). On choisit pour les punir, d'abord vingt-neuf, ensuite six cent quatre-vingt-deux royalistes (18 novembre). On décida que ceux de la première classe auraient toutes leurs propriétés confisquées, tandis que ceux de la seconde conservèrent le droit de péremption, à condition de payer dans l'espace de quatre mois un tiers de la valeur de leurs biens (1).

Pendant le dernier règne, tout le temps que les presbytériens eurent la majorité dans le parlement, ils cherchèrent de tout leur pouvoir à établir l'uniformité de culte et de doctrine. Le clergé de l'Eglise « établie » fut chassé de ses cures, et ceux qui professaient la foi catholique furent condamnés à la confiscation des deux tiers de leurs propriétés, ou à abjurer leur religion. On n'exigeait plus, comme jadis, pour la preuve

(1) Journaux, 1651, 16 juillet; 1652 : 4 août, 18 nov.; Scobell, 156, 210. Si l'un de ces derniers était papiste et disposait dans la suite de ses biens ainsi rachetés, il recevait l'ordre de s'exiler de son pays natal, sous peine de voir exécuter contre lui les lois contre le papisme, avec la plus rigoureuse sévérité. Addit. acte du 18 nov. 1652.

de non conformité, les procédés lents de présentation et de conviction : le soupçon seul suffisait pour faire mettre les biens en séquestre. On disait à celui qui se plaignait qu'il avait le remède entre les mains, qu'il pouvait faire le serment d'abjuration. Lorsque les indépendans parvinrent au suprême pouvoir, les deux partis qu'on persécutait espérèrent un traitement plus doux, et tous deux se trompèrent. Il est vrai que les indépendans se proclamèrent les défenseurs de la liberté religieuse : ils abolirent les statuts qui imposaient des peines pour avoir été absent de l'Eglise, et déclarèrent que chaque homme était libre de servir Dieu suivant l'impulsion de sa conscience. Cependant leurs notions de tolérance étaient très-bornées : ils refusèrent d'admettre l'épiscopat et le papisme, le service de l'Eglise anglicane et celui de l'Eglise de Rome. Les ecclésiastiques chassés furent encore exclus de la chaire, et les catholiques furent toujours victimes de lois persécutrices. En 1650, on passa un acte par lequel on offrait à ceux qui découvriraient des prêtres ou des jésuites, ou leurs recéleurs ou fauteurs (26 février 1650), les mêmes récompenses que celles qu'on accordait à ceux qui arrêtaient les voleurs de grand chemin. Aussitôt on mit dans toutes les directions des officiers et des espions; on fit ouvrir de force, et on visita à toute

heure du jour et de la nuit les maisons des catholiques ; on s'empara d'un grand nombre de prêtres : plusieurs furent jugés et condamnés à mort (19 mai 1651) ; mais il n'y eut que Peter Wright, chapelain de la marquise de Winchester, qui fut exécuté. Les chefs du parlement se déchargèrent de tout l'odieux de ces spectacles sanglans, et transportèrent le reste des prisonniers sur le continent (1). Mais, si les indépendans, dans leur zèle, épargnèrent le sang plus que les presbytériens, ils les égalèrent en rapacité. On exécuta, avec la sévérité la plus active et la plus opiniâtre, les ordonnances de séquestre et de confiscation (2). Il est difficile de dire qui souffrit le plus cruellement, ou des familles peu fortunées qui furent réduites à un état de misère, ou des cultivateurs, domestiques et ouvriers, qui, sur leur refus de faire le serment d'abjuration, furent privés des deux tiers de ce qu'ils avaient gagné avec peine, et même de leurs meubles et de leurs vêtemens (30 juin 1652) (3). Les malheureux sollicitèrent du

(1) Challoner, II, 346. Mémoires M.S. en ma possession.

(2) En 1650, la rente annuelle des biens des catholiques, qui étaient en possession des commissaires du séquestre, se montait à 62,048 liv. 17 s. 3 d. $\frac{1}{3}$. Il faut observer toutefois que treize comtés n'y étaient pas compris. Journ. 17 décembre.

(3) Pour preuve, je pourrai citer l'exemple d'une ser-

parlement une indulgence qui « pût s'accorder » avec la paix publique et les moyens de vivre » dans leur patrie. » On lut cette pétition. Sir Henry Vane parla en leur faveur ; mais la chambre fut sourde à la voix de la raison et de l'humanité, et la prière qu'ils faisaient pour obtenir du soulagement fut rejetée avec indignation (1).

---

vante catholique orpheline qui, en dix-sept ans de service à sept nobles par an, avait amassé vingt livres. Les commissaires du séquestre ayant découvert chez qui elle avait déposé son argent, en prirent les 2/3, 13 liv. 6 s. 8 d., pour l'usage de la république, et lui laissèrent le reste, 6 liv. 13 s. 4 d. En mars 1652, elle en appela aux commissaires à Haberdashers-hall : ils lui répondirent qu'ils ne pouvaient qu'y faire, à moins qu'elle ne prononçât le serment d'abjuration. Voyez cette affaire et beaucoup d'autres, dans « le Modérateur chrétien, ou la Persécution pour cause de » religion, condamnée par la lumière de la nature, la loi de » Dieu, et l'évidence de nos propres principes, » p. 77-84. Londres, 1652.

(1) Journaux, 1652, 30 juin. La pétition est dans le Modérateur chrétien, p. 59.

CHAPITRE III.

LE PROTECTORAT.

Cromwell convoque le petit parlement. — Il le dissout. — Il se fait protecteur. — Soumission des royalistes d'Ecosse. — Paix avec la Hollande. — Nouveau parlement. — Sa dissolution. — Insurrection en Anglererre. — Rupture avec l'Espagne. — Troubles en Piémont. — Traité avec la France.

(1653) Quiconque a étudié le caractère de Cromwell remarquera quelle peine il prenait pour cacher ses véritables projets à l'œil de ses partisans. Si l'on voulait l'en croire, il n'avait aucune de ces pensées qui tourmentent le cœur des ambitieux. Le sentiment de sa faiblesse l'engageait à craindre la responsabilité du pouvoir; et, à chaque pas qu'il faisait vers son élévation, il affectait de sacrifier ses goûts aux conseils et à l'importunité des autres. Mais, en dissolvant le dernier parlement, il avait dévié de sa manière ordinaire d'agir : il avait été forcé de se mettre hardiment en avant par l'obstination ou la politique de ses adversaires, qui, depuis douze mois, avaient triomphé de ses intrigues, et se préparaient à faire passer un acte qui lui aurait op-

posé de nouveaux obstacles. Cependant, après avoir saisi de force les rênes du gouvernement, il lui restait à décider s'il les conserverait, ou s'il les donnerait à tenir à d'autres : il préféra ce dernier moyen; car le temps n'était pas encore venu. Il voyait que, parmi les officiers qui se soumettaient aveuglément à être les instrumens de son ambition, il y en avait beaucoup qui abandonneraient l'idole de leur culte, s'ils lui reconnaissaient le projet de détruire les libertés publiques. Mais, s'il abandonnait pour un moment le pouvoir, c'était en s'assurant l'espérance de le reprendre dans peu sous une autre forme, non pas comme l'ayant obtenu par l'épée du soldat, mais comme l'ayant reçu de l'aveu du parlement.

La sagacité du lord général vit bien que les fanatiques à l'aide desquels il avait renversé le dernier gouvernement n'étaient point des hommes capables de diriger les destinées des trois royaumes. Cependant il crut de son intérêt de les bercer dans leurs folles idées de réforme civile et religieuse, et de se laisser pendant un temps guider par leurs conseils. Leur première mesure fut de publier une apologie de leurs procédés (1). Ils déclarèrent que le long

(1) Imprimée par Henry Hills et Thomas Brewster, imprimeurs de l'armée, 1653.

parlement « était incapable de répondre à ce que » Dieu, son peuple et toute la nation en attendaient ; » que si l'on avait souffert qu'il subsistât un jour de plus, il aurait « précipité d'un seul » coup dans la poussière les intérêts de tous les » gens de bien et de leur glorieuse cause ; » qu'en sa place, le conseil de guerre « appellerait au » gouvernement des hommes d'une fidélité et » d'une probité à toute épreuve ; » qu'ainsi il requérait « les officiers publics et les ministres » de se rendre à leurs postes respectifs ; » et ils conjuraient ceux qui craignaient et aimaient le nom du Seigneur, de l'avoir toujours présent à leur esprit le jour et la nuit dans leurs actions (1). Bientôt ils s'occupèrent d'établir un conseil d'Etat : les uns proposèrent de le composer seulement de dix membres ; d'autres, de soixante-dix, sur le modèle du Sanhédrin des Juifs ; les autres, de treize, à l'imitation de Jésus-Christ et de ses douze apôtres. Ce dernier projet fut adopté comme également en rapport avec les Ecritures, et plus convenable. On adjoignit à Cromwell, nommé lord président, quatre légistes

(1) Ludlow, II, 24 ; Thurloe, I, 289, 395. Sir Henry Vane, après les affronts qu'il avait reçus, reçut l'offre d'une place au conseil ; mais il répondit « que, quoique le règne » des saints fût commencé, il leur donnait sa part jusqu'à » qu'il allât au ciel. » Thurloe, I, 265.

et huit officiers de haut rang; de sorte que l'armée conserva encore son ascendant, et que le conseil d'Etat devint en effet un conseil militaire.

Depuis ce moment, on aurait été embarrassé, pendant quelques mois, de dire où résidait le pouvoir suprême. Quelques juges furent remplacés par d'autres; on nomma de nouveaux commissaires de la trésorerie et de l'amirauté; on continua d'accorder pour six mois la somme mensuelle de 120,000 liv. Cependant ces actes et d'autres semblables, qui semblaient n'être que du ressort de la suprême autorité dans l'Etat, paraissaient sortir de différentes sources, tantôt du conseil de guerre, tantôt du conseil d'Etat, souvent du lord général lui-même, avec l'avis de l'un ou de l'autre, et quelquefois sans l'avis d'aucun conseil (1).

A cette époque, l'esprit public fut agité par des bruits, les plus dénués de fondement, qui circulaient, et par la défense des projets les plus contradictoires. Un jour le bruit courut que Cromwell avait offert de rappeler la famille royale, à condition que Charles épouserait l'une de ses filles; le lendemain, qu'il avait intention de monter lui-même sur le trône, et qu'il avait déjà préparé, dans ce dessein, les insignes de

(1) Whitelock, 556, 7, 9; Journal de Leicester, 142; Merc. polit. nº 157.

la royauté. Ici on demandait des signatures à une pétition pour le rétablissement de l'ancienne constitution; là, pour un gouvernement par des parlemens successifs. Les signataires de quelques adresses déclaraient que la dernière résolution était nécessaire; d'autres demandaient qu'on permît aux membres de retourner à la chambre, dans le seul but de se dissoudre légalement par leur propre autorité. Cependant le lord général continuait à porter le masque de l'humilité et de la sainteté: il priait et prêchait avec plus de ferveur que jamais, et sa piété était récompensée, d'après le rapport de ses confidens, par les communications fréquentes du Saint-Esprit (1).

Au mois de mai, il passa huit jours en consultations secrètes avec son divan militaire; et le résultat fut une détermination de convoquer un nouveau parlement, mais un parlement formé sur des principes inconnus dans l'histoire de la nation anglaise ou de toute autre. Ce devait être un parlement de « saints, » d'hommes qui ne se seraient point offerts comme candidats, mais qui auraient été choisis par le peuple, dont le principal titre serait la sainteté de la vie, et dont l'appel aux fonctions de législateur viendrait du choix du conseil. Dans cette vue, les ministres

(1) Thurloe, 1, 256, 289, 306.

prirent l'avis « des églises congréganistes » dans divers comtés. Les rapports contenaient les noms des personnes fidèles « craignant Dieu et haïs- » sant la convoitise, » qui étaient jugées dignes de cette haute et entière confiance. Ce fut parmi ce nombre que le conseil, en présence du lord général, choisit cent trente-neuf représentans pour l'Angleterre, six pour le pays de Galles, six pour l'Irlande et quatre pour l'Ecosse (1). On envoya à chacun d'eux une sommation, signée de Cromwell, de se trouver à Whitehall à un jour fixé, « pour y être investi de la confiance, et rem- » plir l'office de frère pour quelque emploi par- » ticulier. » Le lecteur peut juger de la surprise avec laquelle plusieurs reçurent ces rescrits. Cependant, de ce nombre, il n'y en eut que deux qui refusèrent : la plupart regardèrent cette extraordinaire manière d'élire comme une preuve que leur élection venait du ciel (2).

Au jour fixé, le 4 juillet, ces saints et fidèles

(1) Thurloe, I, 395. Comparez la liste des membres dans Heath (350), avec les Lettres dans les papiers d'État de Milton, 92, 94, 96.

(2) Thurloe, I, 274; Whitelock, 557. « Ce fut une grande » satisfaction, et un grand encouragement pour plusieurs » personnes, que leurs noms eussent été présentés, pour rem- » plir cette charge, par les gens d'Église ou d'autres saints » hommes. » Relation exacte des mesures, etc., du dernier parlement, 1654, p. 2.

personnages, au nombre de cent vingt, se rendirent dans la chambre du conseil de Whitehall. Ils étaient assis sur des chaises autour de la table, et le lord général prit place près de la fenêtre du milieu, escorté d'un corps nombreux d'officiers de chaque côté. Il s'adressa à la compagnie; et ses admirateurs crurent, et lui-même crut peut-être que « l'esprit de Dieu parlait en » lui et par lui.» Après avoir justifié, dans un long discours, la dissolution du dernier parlement, il félicita les personnes présentes sur la haute mission qu'elles avaient à remplir. » Ce n'était pas eux qui l'avaient cherchée; Dieu la leur avait confiée par le choix de l'armée, qui était le canal par lequel, dans ces derniers temps, ses miséricordes avaient été dispensées à la nation. Il ne voulait point les fatiguer, mais il les priait « d'exercer la justice et la miséricorde, » et « d'être fidèles avec les saints, » quoiqu'ils pussent différer touchant les formes d'adoration. « A mesure qu'il parlait, son enthousiasme s'en» flammait, et les visions de l'avenir commen» cèrent à se découvrir à son imagination. » Il avait devant les yeux, s'écriait-il, un merveilleux spectacle. Ils étaient appelés à combattre avec l'Agneau contre ses ennemis; ils étaient arrivés au seuil de la porte, au bout des promesses et des prophéties; Dieu allait retirer son peuple du gouffre de la mer, conduire peut-être les Juifs

à leur demeure, hors des îles de la mer. « Dieu,
» s'écria-t-il, frappe les montagnes, et elles chan-
» cellent. Dieu a aussi une haute montagne;
» sa montagne est comme celle de Bashan; les
» chariots de Dieu sont de vingt mille anges, et
» Dieu habitera sur cette montagne à jamais. »
A la conclusion de ce discours grave, chrétien et convenable à la circonstance, il plaça sur la table un acte de sa main et scellé de son sceau, qui leur donnait la suprême autorité pour l'espace de quinze mois, à compter de ce jour, et à l'effet de la transmettre à une autre assemblée, dont ils auraient choisi les membres par avance (1).

Le lendemain (5 juillet) fut consacré par les nouveaux représentans à des exercices de religion, non pas dans des églises de la capitale, mais dans la salle où le dernier parlement avait coutume de tenir ses séances. Treize des plus inspirés d'entre eux prièrent et prêchèrent successivement, depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir, et plusieurs affirmèrent « qu'ils n'avaient jamais si bien senti l'inspira-
» tion et la présence du Christ, dans les assem-
» blées et les exercices de la religion, qu'ils
» l'avaient sentie en ce jour. » Comme c'était

(1) Mesures, n° 197; Hist. Parl., xx, 153; Papier d'État de Milton, 106. La version de ce dernier me semble plus fidèle que celle qui fut imprimée par ordre.

seulement à sa réputation de sainteté que la majorité des membres devait son élection, le lord général s'attendait probablement à peu d'opposition à ses mesures; mais ils ne se furent pas plutôt appliqués aux affaires, qu'il eut des raisons d'être alarmé de l'activité et de la résolution qu'ils déployèrent. Quoiqu'ils ne fussent pas remarquables par leur opulence, c'étaient des hommes indépendans par leur fortune (1). Les dernières révolutions leur avaient appris à juger par eux-mêmes des questions importantes qui divisaient la nation; et leur fanatisme leur faisant des cas de conscience de leurs opinions, y avait ajouté un caractère d'obstination qu'il n'était pas aisé de faire fléchir. Quant à Cromwell lui-même, ils le traitèrent toujours avec respect : ils l'invitèrent, et avec lui quatre de ses officiers, à se réunir à eux

---

(1) Ils ont été généralement représentés comme des hommes de métier et sans éducation ; et parce que l'un d'eux, Praise-God Barebone, était un marchand de cuir de Fleet street, leur assemblée reçut la dénomination vulgaire de « parlement de Barebone. » Heath, 350. Il a été cependant observé par l'un d'eux, « que si tous n'avaient pas une grande » fortune, cependant ils jouissaient d'une existence indépen- » dante, n'ayant ni des affaires assez dérangées, ni des dettes » assez considérables pour avoir besoin de privilége ou de » protection, ainsi qu'il arrivait au temps passé. » Exacte relation, 19. Voyez aussi Whitelock, 559.

comme membres de leur assemblée, et lui offrirent le palais de Hampton-Court, en échange de sa maison de Newhall; mais ils se croyaient les maîtres et le témoignaient ouvertement. Ils dédaignaient de se soumettre aux avis de leurs inférieurs; et s'ils consentaient quelquefois à les suivre, souvent aussi il leur arriva de rejeter les recommandations, et d'amender les résolutions du conseil d'État.

Un des premiers objets qui fixèrent leur attention, fut une discussion dans laquelle le «lord général,» malgré tout son pouvoir, fut vaincu par la hardiesse d'un simple particulier. Au moment même où il espérait recueillir le fruit de sa dissimulation et de ses intrigues, il se trouva inopinément en face de l'intrépide et entreprenant démagogue qui, au début de la république, avait animé les soldats contre lui, et publiquement démasqué son ambition. Lilburne avait, lors de la dissolution du long parlement, demandé à Cromwell la permission de revenir de son exil. Ne recevant point de réponse, il revint à ses risques et périls (15 juin), et, le lendemain de son arrivée dans la capitale, il fut mis à la prison de Newgate. Cette affaire semblait pouvoir être, en toute sûreté, confiée à la décision d'un jury. Son retour du bannissement était une félonie, et l'identité de sa personne était indubitable ; mais ses anciens partisans ne

l'abandonnèrent pas dans ce moment critique. Des pétitions, couvertes de plusieurs milliers de signatures, furent présentées pour que l'on ajournât la cause jusqu'à la rentrée du parlement; et Cromwell, qui n'était peut-être pas fâché d'en rejeter l'odieux sur cette assemblée, y consentit. Lilburne adressa une requête au nouveau parlement : sa femme en fit autant; les amis qu'il avait dans les comtés voisins firent des pétitions; les apprentis de Londres firent non-seulement des pétitions, mais encore des menaces. Cependant le conseil soumit à la chambre les dépositions des témoins et des dénonciateurs, portant que Lilburne, pendant son exil, avait intrigué avec les royalistes contre la république (1); et le prisonnier lui-même, par la violence des écrits qu'il publia, accrut l'irritation des membres. Ils refusèrent d'intervenir, et il fut mis en jugement à la session des assises (13 juillet). Là, au lieu de plaider au fond, il fatigua ses accusateurs pendant cinq jours entiers, réclamant la grande charte et les droits des

(1) Il paraît, d'après des lettres de Clarendon, écrites à cette époque, que Lilburne était en liaison intime avec Buckingham, et que celui-ci comptait beaucoup sur lui pour servir la cause royale; tandis qu'au contraire, Clarendon pensait qu'il ne ferait rien pour elle, et que Buckingham ne ferait guère plus. Clarendon, III, 75, 79, 98.

Anglais, alléguant, contre l'accusation, des fins de non-recevoir, et demandant son renvoi, ou la spécification de l'acte par lequel il était banni, du jugement sur lequel cet acte était fondé, et des charges qui avaient motivé ce jugement. La cour fut embarrassée : elle ne savait comment refuser; car ce qu'il demandait était de droit et nécessaire à sa défense. D'un autre côté, elle était dans l'impossibilité de l'accorder, parce que ces pièces n'existaient nulle part.

Après un ajournement aux prochaines assises, on employa deux jours (11 août) à discuter les fins de non-recevoir du prisonnier, et son droit au renvoi de la plainte. Enfin, sur la menace que fit la cour de passer outre, il plaida de sa «non culpabilité.» Les débats durèrent trois jours. Ses amis, au nombre de plusieurs mille, y furent constamment présens, et le bruit courut que plusieurs centaines d'entre eux s'étaient armés, afin de pouvoir le délivrer s'il était condamné. On fit même circuler des papiers annonçant que, s'il était mis à mort, vingt mille individus périraient avec lui. Cromwell avait, pour encourager la cour, placé deux compagnies de soldats à sa proximité; il avait aussi cantonné trois régimens d'infanterie et un régiment de cavalerie dans la cité, et en outre donné l'ordre à plusieurs corps de troupes de marcher sur la capitale. Les détails de ce procès sont perdus. On

sait seulement que les accusateurs furent satisfaits d'avoir fait connaître que Lilburne était la personne dénommée dans l'acte; que la cour recommanda au jury de ne répondre que sur ce fait; et que le prisonnier, dans sa défense, qui fut longue et très-animée, nia que le dernier parlement eût le droit de le bannir, parce que ses pouvoirs avaient légalement cessé à la mort du roi, et parce que la chambre des communes n'était point une cour de justice; qu'il soutint aux membres du jury qu'ils étaient juges du droit autant que du fait; qu'à moins qu'ils ne le crussent coupable de crime, ils ne pouvaient pas, en conscience, donner une réponse qui le conduirait à la potence; qu'un acte du parlement, évidemment injuste, était essentiellement nul, et ne pouvait servir d'excuse à des hommes qui décidaient sous la loi du serment. Vers une heure avancée de la nuit (20 août), le jury le déclara « non coupable, » et les cris de triomphe, répétés et prolongés par ses partisans, vinrent frapper l'oreille de Cromwell à Whitehall.

L'intention du « lord général » n'était cependant point de laisser échapper sa victime. L'examen des juges et des jurés devant le conseil (22 août), ainsi que la copie certifiée de certaines expressions insultantes que Lilburne avait employées dans sa défense, furent mis sous les yeux de la

chambre, et l'on en obtint un ordre pour que, nonobstant son absolution, il fût enfermé à la Tour (27 août), et que l'on n'eût aucun égard aux ordres de mise en liberté « sous caution » que la haute cour pourrait donner en sa faveur (26 nov.). Ces mesures déplurent beaucoup. On se plaignit, avec raison, de ce que des hommes qui prétendaient avoir pris les armes contre le roi, pour la défense des libertés anglaises, n'eussent aucun scrupule de fouler aux pieds ces mêmes libertés, selon leur ressentiment et leur intérêt (1).

Le parlement fut unanime dans la poursuite et le châtiment de Lilburne ; sur la plupart des autres objets, il fut partagé en deux factions bien prononcées : celle des indépendans, qui, inférieurs en nombre, mais supérieurs en talent, tenaient pour le « lord général » et pour le conseil ; et celle des anabaptistes, qui, guidés par le fanatisme politique et religieux, se rangeaient sous la bannière du major général Harrison. Ces « sectaires » anticipaient le règne de Jésus-Christ avec ses saints sur la terre ; ils se

(1) Il fut transféré de la Tour au château d'Elisabeth, à Jersey, et mis en liberté peu de temps avant sa mort, en 1767. Il mourut dans la religion des Quakers. Voyez Thurloe, 1, 324, 367, 8, 9, 429, 430, 435, 441; 2, 451, 453. Exacte relation, p. 5. Procès d'État, v, 415-450. Whitelock, 558, 560; 1, 3, 591 Journ. 13, 14 juillet; 2, 22, 27 août; 26 nov.

croyaient appelés de Dieu pour préparer la voie à cette glorieuse révolution ; et ils pensaient que leur devoir était de commencer par la réforme de tous les abus qu'ils pourraient découvrir dans l'Eglise ou dans l'Etat (1).

Il y avait, dans leur manière d'agir, beaucoup de choses auxquelles ceux qui s'étaient embarqués dans leur cause ne pouvaient faire aucune objection raisonnable. Ils établirent un système d'économie la plus rigide : les réglemens de l'excise furent revus ; l'organisation du trésor fut à la fois améliorée et simplifiée : les emplois inutiles furent tout-à-fait supprimés, et les appointemens de plusieurs autres considérablement diminués ; on soumit la comptabilité au contrôle le plus sévère, et de nouvelles facilités furent accordées pour la vente des biens que l'on considérait alors comme propriété nationale. Mais le fanatisme de leurs discours et l'absurdité de leurs opinions les mirent en butte au ridicule ; leur zèle pour des réformes qui blessaient à la fois les intérêts de plusieurs corps multiplièrent leurs ennemis ; et, même avant l'époque où la chambre fut dissoute, ils s'étaient attiré, soit à tort, soit avec justice, la haine de l'armée, du barreau, de la bourgeoisie et du clergé.

---

(1) Thurloe, 1, 392 ; 6, 501, 515, 523.

1° Ce fut avec une répugnance marquée qu'ils votèrent une somme de cent vingt mille livres par mois pour l'entretien des troupes et de la marine. Ils eurent, à la vérité, l'attention de ne point faire d'objection contre le montant, mais seulement contre la nature de cet impôt, et contre sa répartition inégale (1); mais ce prétexte ne put faire prendre le change à leurs adversaires sur leur véritable but, et l'on reprocha publiquement à leurs meneurs de chercher à diminuer la force de l'armée, afin d'affaiblir l'influence du général.

2° Après la fixation des impôts, ils s'occupèrent de la forme des procédures. Dans la plupart des requêtes adressées à l'autorité suprême depuis plusieurs années, on s'était plaint de la cour de la chancellerie, de ses longs délais, des dépenses excessives auxquelles les plaideurs étaient exposés, et du peu d'équité de ses décisions, trop souvent dictées par l'intérêt ou la partialité des juges (2). Le long parlement n'a-

(1) Dans quelques endroits, la taxe ne fut que de deux shellings par livre; dans d'autres, de dix et même de douze. Exacte Relation, p. 10. La taxe porta sur les propriétaires, et non sur les locataires ou fermiers. Thurloe, 1, 755.

(2) « Des hommes dignes de foi ont dit, avec connaissance » de cause, qu'il y avait pendans à cette cour vingt-trois » mille (deux ou trois mille ?) procès; que plusieurs y étaient » depuis cinq, d'autres depuis dix, vingt ou trente années;

vait pas osé toucher à ces objets : celui-ci attaqua le mal par la racine, et vota l'abolition entière de ce système. Mais la grande difficulté qui se présenta fut de savoir ce que deviendraient les causes pendantes à cette cour, et comment on la remplacerait. Trois projets de loi que l'on présenta à cet effet furent rejetés comme insuffisans et inapplicables : le comité en prépara un quatrième, qui fut lu deux fois dans un jour, renvoyé à l'examen, et qui aurait probablement passé, sans la dissolution du parlement (1).

3° Cependant les réformateurs ne se contentaient pas d'avoir aboli une seule cour : ils pri-

» et que ces procès coûtaient, non-seulement des centaines, » mais des milliers de livres sterling, ce qui avait ruiné » beaucoup de famille. » Exacte Relation, 12.

(1) Journ. 5 août, 17, 22 nov., 3 oct. Exacte Relation, 12-15. Cromwell prit néanmoins cette affaire en main l'année suivante, et publia, en 1655, une ordonnance en soixante-sept articles, « pour régler et limiter la juridic- » tion de la haute cour de la chancellerie. » Widrington et Whitelock, commissaires du grand sceau, et Lenthall, gardien des archives, l'informèrent par lettres « qu'ils avaient » consulté le Seigneur, et qu'ils ne se sentaient pas libres de » mettre l'ordonnance à exécution. » Le protecteur retira les sceaux aux deux premiers, qu'il remplaça par Fiennes et Lisle ; Lenthall surmonta ses scrupules et conserva sa place. Voyez l'ordonnance dans Scobell, 324 ; et les objections dans Whitelock, 621.

rent la résolution de nettoyer à fond l'étable d'Augias. « De quoi, se dirent-ils, est composé » le code? D'une collection informe de statuts, » la plupart inconnus ou inapplicables aux cir- » constances actuelles, suggérés par des juges » peut-être ignorans, souvent partiaux ou inté- » ressés; de précédens si contradictoires, qu'on » les a rangés sur deux lignes opposées; enfin » de coutumes locales, dont on ne peut s'assurer » qu'en recourant à la mémoire infidèle des plus » vieux habitans. Les Anglais ont le droit de con- » naître les lois qui les régissent : il est facile de » choisir dans le système actuel tout ce qui est » réellement utile, de l'améliorer en y faisant » les additions indispensables, et de réduire le » tout à un petit volume portatif.» Dans cette vue, il fut résolu de composer un nouveau code : la tâche en fut confiée à un comité, et on la commença par la révision des statuts concernant le meurtre et la trahison (1). Mais cette résolution jeta l'alarme dans les cours de Westminster : des centaines de voix, et presque autant de plumes, furent occupées à préserver d'une ruine imminente le vénérable édifice de la jurisprudence anglaise. On versa le ridicule sur la présomption de ces législateurs ignorans et fanatiques; on leur attribua l'intention de sub-

(1) Journ. 18 août, 19, 20 oct. Exacte Relation, 15-18.

stituer la loi de Moïse aux lois de l'Etat, et l'on conjura le peuple de se réunir pour le maintien de « ses droits et de son héritage, » pour la défense desquels tant de maux avaient été soufferts et tant de sang répandu (1).

4° On espérait beaucoup en faveur de la religion de la part d'hommes qui faisaient profession d'une grande piété. Ils donnèrent la preuve la plus convaincante de leur zèle sincère, en passant un acte pour l'extirpation des prêtres papistes et des jésuites, et en confisquant les deux tiers des biens meubles et immeubles des dissidens papistes (2). Après cette escarmouche préliminaire contre l'antechrist, ils procédèrent à l'attaque de Satan lui-même « dans son fort, » c'est-à-dire dans les patronages laïques : ils soutinrent qu'il était contraire à la raison que des particuliers eussent le pouvoir d'imposer un guide spirituel à

---

(1) Le reproche de vouloir introduire la loi de Dieu fut souvent répété par Cromwell. Il était motivé sur ce qu'on ne voulait point conserver la peine de mort pour le vol, non plus que la distinction du simple meurtre avec l'assassinat, parce qu'elle ne se trouve point dans la loi de Moïse. Exacte Relation, 17.

(2) Afin de procurer de l'argent comptant au trésor, on proposa de permettre aux dissidens de racheter ces deux tiers pour en jouir leur vie durant, moyennant quatre années de revenu. Cet amendement passa, mais avec une forte opposition, motivée sur ce que c'était tolérer l'idolâtrie. *Ibid.* 11. Thurloe, 1, 553.

leur prochain ; ils décidèrent en conséquence que le droit de présentation serait aboli, et que le choix du pasteur résiderait dans le corps des paroissiens, décision qui porta les patrons à recourir à la protection du « lord général » contre l'oppression du parlement. Après les patronages laïques, on s'occupa des dîmes. Au début de la session on était, après un long débat, convenu que la dîme devait être abolie, et qu'on la remplacerait par une compensation aux inféodataires, et par un revenu convenable accordé au clergé. Le comité chargé de cet objet garda le silence pendant cinq mois : ce fut seulement alors, et, à ce que l'on pensa, pour empêcher la discussion des patronages, qu'il fit son rapport sur les moyens d'expulser les ministres scandaleux, et d'en établir qui fussent pieux. Il y accola l'opinion particulière de ses membres, que les bénéficiers, les recteurs des paroisses et les inféodataires avaient droit à la dîme comme propriété. Ce rapport donna lieu à cinq jours de débat. Lorsqu'on en mit aux voix la première partie, quoique le comité eût réuni toutes les forces des indépendans en sa faveur, elle fut rejetée par une majorité de deux voix. La seconde partie, concernant la propriété des dîmes, ne fut point mise aux voix : le sort en parut décidé par celui de la première, et le bruit courut dans la capitale que le parlement

avait aboli la dîme et en même temps le ministère, à qui elle fournissait les moyens d'existence (1).

Il est à propos d'observer ici que, pendant toute la durée de la session, Feakes et Powell, prédicateurs anabaptistes, prêchaient tous les lundis à Blackfriars devant un nombreux auditoire. C'étaient d'éloquens enthousiastes, qui croyaient avoir une mission du Tout-Puissant, et ne craignaient aucun tribunal humain. Ils introduisaient dans leurs sermons la plupart des sujets que l'on discutait au parlement, et soutenaient les principes de leur secte avec une chaleur et une violence qui inquiétèrent Cromwell et le conseil. Leur texte favori était la guerre de Hollande. « Dieu, disaient-ils, avait donné la » Hollande aux Anglais : c'était le point de réunion » des saints, d'où ils devaient partir pour aller » arracher de son siége la p... de Babylone, et » pour établir le royaume de Jésus-Christ sur le » continent. » Ils menaçaient en même temps de toutes sortes de peines temporelles, ainsi qu'éternelles, tout homme qui oserait conseiller de faire la paix à d'autres conditions que l'incorporation des Provinces-Unies avec la république d'Angleterre (2). Lorsque l'on sut que Cromwell

(1) Journ. 15-19 juillet, 17 nov., 1, 6-10 déc. Exacte Relation, 418-24.

(2) Beverningk, l'un des ambassadeurs hollandais, se

s'était relâché sur cette demande, leur indignation dépouilla le pape de plusieurs des titres dont les Eglises protestantes l'honoraient depuis long-temps; et le « lord général » fut publiquement désigné comme « la bête de l'Apocalypse, l'an» cien serpent, l'homme du péché. » Ne voulant pas violer la liberté des assemblées religieuses, il souffrit pendant quelque temps ces insultes avec une apparence de magnanimité; enfin, il ordonna aux deux prédicateurs (1653, 6 déc.) de comparaître par-devant lui et le conseil. Mais les hérauts du Dieu des armées ne fléchirent point devant les employés d'une république terrestre; ils rendirent reproche pour reproche, accusèrent Cromwell de s'être injustement emparé du pouvoir, et se retirèrent sans être punis ou intimidés (1).

Cependant les sermons de Blackfriars furent considérés comme l'exposé des vues et des principes des anabaptistes qui siégeaient à la chambre.

---

rendit à ce sujet à l'une de ces assemblées. Dans une lettre il dit : « Le but de ces prédications est d'abattre les gouver» nemens, et de soulever le peuple contre les Provinces» Unies. Etant alors dans l'assemblée des saints, j'ai entendu » une prière et deux sermons. Mais, bon Dieu! quelles » cruelles, quelles abominables, quelles horribles trom» pettes d'incendie, de meurtre et de flamme! » Thurloe, I, 442.

(1) Thurloe, I, 442, 534, 545, 560, 591, 621.

Les ennemis de ces réformateurs se multiplièrent de jour en jour : de toutes parts le ridicule et les insultes pleuvaient sur eux ; il était évident pour tout le monde, eux seuls exceptés, que l'instant de leur chute approchait rapidement. Cromwell, leur créateur, avait depuis longtemps déterminé de les faire rentrer dans leur néant primitif ; et leur dernier vote au sujet des ministres en offrait une occasion favorable. Il employa le jour suivant, qui était un dimanche, en consultations secrètes avec ses amis : le lundi ils se réunirent en grand nombre, et occupèrent de bonne heure leurs places à la chambre (12 décembre). Le colonel Sydenham se leva. Il passa en revue ce qu'avait fait le parlement, et blâma ses actes comme nuisibles aux intérêts de toute espèce ; déclarant ensuite qu'il ne voulait plus siéger dans une assemblée aussi inutile, il fit la proposition que la chambre se rendît à Whitehall, et qu'elle remît le pouvoir suprême aux mains de celui dont il était dérivé. Cette motion fut appuyée et combattue ; mais les indépendans étaient venus pour agir, et non pour discuter. Ils se levèrent de suite ; le président, qui était dans le secret, quitta le fauteuil ; le sergent et les secrétaires le suivirent en corps. Les réformateurs, au nombre de vingt-sept, se regardèrent avec étonnement. Leur premier recours fut de se mettre en priè-

res : ils étaient occupés de ce pieux exercice, quand Goff et White, tous les deux officiers, entrèrent et les prièrent de se retirer. Sur la demande de présenter leur ordre écrit, ils firent entrer une compagnie de soldats. Il n'y eut point de résistance ; les militaires évacuèrent la salle, et les clefs furent remises à la garde (1).

Cependant le président, précédé du porte-masse, et suivi par Sydenham et ses adhérens, marcha à travers les rues jusqu'à Whitehall. Pendant le chemin et après son arrivée, plusieurs membres se joignirent à lui, les uns par curiosité, d'autres par crainte. Arrivés à Whitehall, une forme de résignation du pouvoir suprême fut dressée à la hâte par le secrétaire de la chambre, et présentée par elle à Cromwell. Le « lord général » parut étonné : il n'était point préparé à une telle offre, et ne voulait point se charger d'un tel fardeau. Mais sa répugnance céda aux remontrances et aux prières de Lambert et des autres officiers ; et l'écrit fut placé dans une pièce du palais, pour la commodité des membres qui n'avaient pas encore eu l'occasion de le signer. Le troisième jour, les signatures montaient à quatre-vingts, ce qui formait une

---

(1) Exacte Relation, 25, 26 ; Véritable Narration 3 ; Thurloe, 1, 730, 737. J'adopte le nombre rapporté par Mansel, parce qu'il ne pouvait avoir aucun motif pour le diminuer.

majorité de toute la chambre ; le quatrième, on publia une nouvelle constitution, et Cromwell obtint ainsi le grand objet de son ambition, c'est-à-dire les fonctions et l'autorité de roi, sans néanmoins en avoir le titre (1).

Ce même jour (26 décembre), vers une heure de l'après-midi, le « lord géneral » se rendit en carrosse du palais à Westminster-hall, la haie étant formée par cinq régimens d'infanterie et trois de cavalerie. Le cortége se forma près de la porte. Devant lui marchaient les échevins, les juges, deux commissaires du sceau et le lord

---

(1) Exacte Relation, 16; Vraie Narration, 4; Ludlow, II, 33; Clarendon, III, 484; Thurloe, I, 754. L'auteur de cette nouvelle constitution n'est pas connu. Ludlow nous apprend qu'elle fut d'abord communiquée par Lambert à un conseil d'officiers généraux. Aux objections que l'on fit, il répondit que le général aurait égard aux amendemens qui seraient proposés, mais qu'il ne voulait point renoncer au projet même. Quelques-uns proposèrent qu'après la mort du lord-général actuel, le gouvernement civil et militaire fût séparé, et qu'aucun « protecteur » ne pût être remplacé par un de ses parens. Cela déplut tellement, que, dans une seconde assemblée, Lambert, après les avoir informés que le lord-général aurait soin de l'administration civile, les congédia en les envoyant à leurs commandemens respectifs. Ludlow, II, 37. C'est probablement à cette circonstance que l'ambassadeur de Hollande fait allusion, lorsqu'il dit que Cromwell renonça au projet de se faire déclarer roi, parce que cela déplaisait aux officiers. Thurloe, I, 644.

maire ; après lui, les deux conseils d'Etat et de l'armée. On monta à la cour de la chancellerie, où un siége de parade était placé sur un riche tapis. Cromwell avait un habit et un manteau de velours noir, avec de grandes bottes et un large galon d'or à son chapeau. Il se plaça devant le siége, entre les deux commissaires du sceau : les juges étaient debout autour ; les officiers civils se rangèrent sur la droite, et les militaires à la gauche de la cour.

Lambert s'avança pour haranguer le « lord général. » Il mentionna la dissolution du parlement, fit observer que les circonstances actuelles exigeaient un gouvernement fort et stable, et pria Son Excellence, au nom de l'armée ainsi que des trois nations, d'accepter l'emploi de « protecteur de la république. » Cromwell, malgré l'impossibilité de cacher le dessein qui l'avait amené, ne put tout-à-fait renoncer à sa dissimulation habituelle ; et si, après quelques difficultés, il donna son consentement, ce fut avec un air de répugnance dont aucun des assistans ne pouvait être la dupe.

Jessop, l'un des secrétaires du conseil, lut ensuite l'acte qui « instituait le gouvernement, » lequel contenait quarante-deux articles : 1° le pouvoir législatif résidait dans le « lord protecteur et le parlement, » mais avec la clause que tout acte du parlement aurait force de loi après

un délai de vingt jours, même sans le consentement du protecteur, à moins qu'il ne réussît à persuader la chambre que ses objections étaient raisonnables. Le parlement ne devait être ni ajourné, ni dissous, que de son propre consentement, pendant les cinq premiers mois de sa session; et, en cas de dissolution, un nouveau parlement devait être convoqué dans l'espace de trois années. Le nombre des membres était réglé, conformément au projet du long parlement, à quatre cents pour l'Angleterre, trente pour l'Écosse et vingt pour l'Irlande. La plupart des villes qui possédaient le droit d'élection (*boroughs*) en furent privées, et le nombre des députés élus par les comtés, augmenté. Tout homme possédant un bien réel ou personnel de deux cents livres avait le droit de voter, à moins qu'il ne fût malveillant ou coupable de délit, ou professant la foi catholique; et les incapacités auxquelles les électeurs étaient sujets s'appliquaient aussi aux personnes éligibles. 2° Le pouvoir exécutif résidait en la personne du « lord protecteur,» agissant avec l'avis de son conseil. Il avait, en outre, le droit de traiter avec les puissances étrangères, avec « l'avis, » et celui de faire la paix ou la guerre, avec le « consentement » du conseil; il avait aussi la disposition des forces de terre et de mer, et la nomination des grands fonctionnaires de l'État, avec

l'approbation du parlement, et, dans l'absence du parlement, moyennant celle du conseil, laquelle était soumise ensuite à l'approbation du parlement. 3° Les lois ne pouvaient être faites, ni les impôts établis, que par le consentement ordinaire du parlement. La liste civile était fixée à deux cent mille livres par an; et l'on devait lever les sommes nécessaires à l'entretien d'une armée de trente mille hommes, dont deux tiers de cavalerie et un tiers d'infanterie, ainsi que d'une marine telle que le lord protecteur la jugerait nécessaire. 5° Tout homme professant la foi en Jésus-Christ devait être protégé dans l'exercice de son culte, excepté les épiscopaux, les papistes, et ceux qui, sous des prétextes de religion, enseigneraient la licence. 6° On nommait « lord protecteur » actuel le « lord général » Cromwell; ses successeurs devaient être choisis par le conseil. Le prochain parlement devait se réunir le 3 décembre suivant; et, jusqu'à cette époque, le « lord protecteur » était investi du droit de lever les sommes nécessaires au service public, et de faire des ordonnances qui auraient force de loi, jusqu'à ce que le parlement donnât des ordres à cet égard.

Après cette lecture, Cromwell, élevant la main et les yeux avec dignité vers le ciel, jura d'observer et de faire observer tous les articles de cet acte; et Lambert, se mettant à genoux,

présenta au protecteur une épée civique dans son fourreau; ce qu'il accepta, ôtant la sienne, pour donner à entendre qu'il avait l'intention de gouverner par une autorité constitutionnelle, et non par la force militaire. Il s'assit ensuite dans le fauteuil, mit son chapeau, tandis que le reste de l'assemblée resta découvert; il reçut le sceau des mains des commissaires, l'épée de celles du lord maire, et les remit ensuite aux mêmes personnes. Ayant exercé ces divers actes d'autorité souveraine, il revint avec le cortége à son carrosse, et retourna en grande cérémonie à Whitehall. Le même jour, l'institution d'un gouvernement, composé d'un lord protecteur et de parlemens triannuels, ainsi que l'acceptation du protectorat par le « lord général, » furent annoncées au public par une proclamation, avec toutes les cérémonies précédemment usitées à l'avénement des monarques (1).

On ne doit point croire que cette élévation de Cromwell au pouvoir suprême était vue de bon œil par toute autre classe que ses compagnons d'armes, qui regardaient sa grandeur comme

(1) Whitelock, 571-8; Thurloe, I, 639, 641; Ludlow, II, 40. Le changement dans le mode de représentation, qui avait déjà été proposé dans le long parlement, fut généralement regardé comme une amélioration. Clar. Hist. III, 495.

leur propre ouvrage, et qui attendaient de sa reconnaissance la récompense qu'ils avaient méritée. Mais la nation était lasse de révolutions: Elle avait tant souffert des ravages de la guerre et de l'oppression exercée par les militaires; elle avait eu tant d'exemples de châtimens encourus par la résistance aux possesseurs actuels du pouvoir; elle était divisée en tant de partis qui s'entre-haïssaient et qui étaient jaloux les uns des autres, qu'elle consentit sans peine à tout changement qui faisait espérer le retour de la tranquillité et promettait de mettre fin aux inquiétudes, à la souffrance et aux dangers. Le protecteur ne négligea cependant aucun moyen de consolider son autorité: usant des pouvoirs qui lui étaient accordés par l'acte, il donna les principaux emplois de l'armée à des hommes en qui il avait une pleine confiance; cantonna les troupes de manière à réprimer facilement toute insurrection; et, dans la multitude d'ordonnances qu'il publia, il eut soin de rendre les engagemens plus solides, de défendre toute réunion pour les courses de chevaux ou des combats de coqs, d'expliquer les délits qui seraient qualifiés de trahison contre son gouvernement, enfin d'établir une haute cour de justice pour le jugement de ceux qui s'en rendraient coupables.

(1654) Cependant, il ne pouvait ignorer que, même parmi les anciens compagnons de sa for-

tune, parmi ceux qui avaient combattu et versé leur sang à ses côtés, il s'en trouvait plusieurs qui, tout en révérant le général, abhorraient le protecteur. C'étaient des républicains inflexibles et obstinés, les uns par politique, les autres par religion. Il affectait de s'ouvrir à eux sans réserve. Il protestait « qu'il était tou» jours le même humble individu qu'ils avaient » autrefois connu. S'il n'eût consulté que son » propre sentiment, il aurait préféré « la houlette » de berger » à la dignité de protecteur. La né» cessité lui avait fait accepter cet emploi: il avait » sacrifié sa propre satisfaction pour préserver ses » compatriotes de l'anarchie et de la ruine; et, » comme il ne supportait ce fardeau qu'avec ré» pugnance, il le quitterait avec joie, aussitôt » qu'il pourrait le faire sans danger pour la na» tion. » Ce langage fit peu de prosélytes. On avait trop souvent été dupe de son hypocrisie, et victime de la crédulité : on ne se fit aucun scrupule, soit dans les réunions publiques, soit en chaire, de l'appeler « un scélérat hypocrite et » parjure, » et de le menacer d'un sort « pire que » celui du dernier tyran. » S'il était nécessaire d'imposer silence aux déclamateurs, il était en même temps dangereux de les traiter avec sévérité. Il agit avec prudence, et modifia son ressentiment selon les circonstances. Il ôta aux uns leurs emplois dans l'armée ou dans l'Eglise;

il priva d'autres de leur liberté, jusqu'à ce qu'ils eussent donné caution de leur conduite à venir; et quant aux moins traitables et aux plus dangereux, il les enferma dans la Tour. Du nombre de ces derniers était Harrison, qui l'avait jadis secondé pour la dissolution du long parlement, et qui était devenu son plus implacable ennemi (30 février); ainsi que Feak et Powell, ces prédicateurs anabaptistes qui avaient bravé son ressentiment pendant la session du dernier parlement (26 juillet). Symson, leur collègue, partagea leur sort; mais ses soumissions lui valurent ensuite son élargissement (1).

Il eut moins de modération envers les royalistes, qu'il craignait moins. Charles, qui résidait toujours à Paris, entretenait une correspondance suivie avec les partisans que sa famille avait en Angleterre, dans le double but de conserver un parti, prêt à tirer avantage d'une révolution quelconque en sa faveur, et d'obtenir de leur fidélité des avances pécuniaires pour son entretien et celui des personnes qui l'accompagnaient. Parmi les agens qu'il employait, il se trouva des gens qui livrèrent ses secrets ou ses prétendus secrets à ses enne-

(1) Thurloe, I, 641, 2; II, 67, 8; Whitelock, 580, 2; 596; Ludlow, II, 47.

mis (1), ou qui entraînèrent ses partisans dans des complots imaginaires, afin de capter la reconnaissance du protecteur en les dénonçant. Du nombre de ces derniers était un individu nommé Henshaw, qui, s'étant rendu à Paris, n'avait pu obtenir par ses sollicitations d'être admis en la présence du roi. A son retour, il communiqua à quelques royalistes un projet d'après lequel on devait assassiner le protecteur sur la route de Hampton-Court, se saisir de la garde de Whitehall, surprendre la ville, et proclamer le roi exilé. Il trouva des gens qui écoutèrent ses suggestions; et, lorsqu'un certain nombre eut donné dans le piége, il y en eut quarante d'arrêtés et d'interrogés (24 mai). Plusieurs consentirent à servir de témoins; trois furent mis en jugement devant la haute cour de justice (30 juin). Fox, l'un des trois, s'avoua coupable, et corroborant par là le témoignage de Henshaw, il mérita et obtint sa grâce. Vowell, maître d'école, et Gérard, jeune homme de vingt-deux ans, furent condamnés à mort (6 juillet). Le premier marcha au gibet, fier de mourir mar-

(1) Clarendon informe Nicholas (le 12 juin) que, dans la réalité, aucun secret n'a été révélé ni découvert. Clar. Pap. III, 247. On savait qu'il existait à Londres un comité de royalistes, sous le titre du « Sealed Knot; » mais ses membres ne furent point découverts. Thurloe, II, 64, 5, 70, 1. 16.

tyr de la cause royale. Gérard, avant d'être décapité, protesta, dans les termes les plus forts, que, quoiqu'il eût entendu parler de ce projet, il ne l'avait jamais approuvé (10 juillet) (1). Dans les dépositions des témoins, on prétendait que Charles avait consenti à l'assassinat du protecteur. Quoique Cromwell affectât de n'y point croire, il fit, pour sa propre sûreté, menacer le prince exilé que, si de semblables tentatives étaient encouragées à l'avenir, il userait de représailles, et lui fit en même temps entendre qu'il lui serait facile de mettre cette menace à exécution (2).

---

(1) Procès d'Etat, v. 517-540; Thurloe, II, 416, 446, 7; Whitelock, 591, 2, 3. Henshaw ne comparut point au jugement. On dit qu'il s'était sauvé. Mais Thurloe nous apprend qu'il était détenu à la Tour, et Gérard en exprima le soupçon dans le discours qu'il fit sur l'échafaud.

(2) Cromwell n'ajoutait point foi aux complots faits pour l'assassiner. Thurloe, II, 512, 533. Clarendon écrivait à ce sujet à son ami Nicholas : « Je puis vous assurer sur ma » foi que j'ignore, et avec confiance, que le roi ignore » pareillement tout projet de cette nature. Beaucoup de » gens, extravagans ou niais, lui proposent des choses extravagantes qu'il rejette poliment, et se vantent ensuite, » ainsi que leurs amis, de ce qu'ils entendent dire ou de » ce qu'ils pourraient faire, et sans doute aussi de quelque » noble fureur telle que celle dont il est tant question à Londres, et par suite de laquelle tant d'honnêtes gens sont » emprisonnés, toutes choses auxquelles le roi est aussi

Sur le même échafaud, mais une heure plus tard, périt un seigneur étranger, âgé seulement de dix-neuf ans, Don Pantaleon Sa, frère de l'ambassadeur portugais. Six mois auparavant, il avait eu une querelle à la nouvelle bourse avec Gérard, de l'exécution duquel on vient de parler, Pantaleon se rendit le soir du jour suivant au même endroit, accompagné de plusieurs personnes armées : une rixe s'ensuivit ; un homme étranger à cette dispute fut tué par accident ou par méprise, et les Portugais se réfugièrent chez l'ambassadeur, d'où ils furent conduits en prison par les militaires. Le peuple, considérant cette affaire comme une querelle nationale, demanda à grands cris la mort des assassins présumés. On allégua en faveur de Pantaleon, 1° qu'il était ambassadeur, et en cette qualité qu'il ne devait répondre de sa conduite qu'à son maître ; 2° qu'étant attaché à l'ambassade, il devait en partager les priviléges. Mais le titre qu'il produisit comme preuve de la première allégation se trouva n'être qu'une promesse écrite qu'il succèderait à son frère ; et, en réponse à la seconde, on soutint que le privilége d'un ambassadeur, de quelque nature qu'il fût, était personnel, et qu'il ne s'étendait pas aux personnes de sa suite,

---

» étranger que le secrétaire Nicholas lui-même.» Clar. Pap. III, 247.

Devant la cour (5 juillet), après plusieurs refus, on le détermina, par la menace de lui appliquer la question (*peine forte et dure*), à plaider « de sa non culpabilité; » et sa demande d'un défenseur, quoique motivée sur son ignorance de la procédure anglaise, fut rejetée sous prétexte que la cour était par elle-même et tout à la fois « un conseil pour le prisonnier et pour » la république. » Il fut déclaré coupable, et condamné, ainsi que quatre de ses complices. Trois obtinrent leur grâce du protecteur, mais aucune prière des divers ambassadeurs ne put le fléchir en faveur de Pantaleon : il fut sacrifié, selon le récit de l'un d'eux, aux clameurs du peuple, qui exprima ses sentimens par des cris de joie, lorsque sa tête tomba sur l'échafaud (10 juillet) (1).

Ces exécutions avaient été précédées par une autre d'une espèce bien différente. Le colonel

(1) Voyez dans les « Procès d'Etat, » v. 461-518, une nombreuse collection d'autorités et d'opinions sur cette affaire; et ibid. 536. Il est constant que Pantaleon et ses compagnons étaient armés : était-ce pour une vengeance? Il semblerait que, oui, d'après le récit de Sommers, Traités, III, 60; Whitelock, 569, et Procès d'Etat; 482. Etait-ce seulement pour leur défense personnelle? C'est ce qu'assure le témoin Metham (Thurloe, II, 222), c'est aussi ce qu'affirma Pantaleon avant de mourir. Whitelock, II, 595.

Worsley avait arrêté dans son lit un prêtre catholique, du nom de Southworth, qui déjà avait été condamné et banni, il y avait trente-sept ans, aux assises de Lancastre. Ce vieillard, âgé de soixante-douze ans révolus, allégua, dans sa défense, qu'il avait à la vérité pris les ordres dans l'Église romaine, mais qu'il n'était pas coupable de trahison. Le greffier lui conseilla de retirer son excuse, et lui accorda quatre heures pour y réfléchir. Mais Southworth persista dans son dire qu'il était catholique et dans les ordres : il fut condamné à mort, et le protecteur, malgré les pressantes sollicitations des ambassadeurs de France et d'Espagne, décida que le jugement serait exécuté. Ce n'est pas que Cromwell approuvât les châtimens sanguinaires en matières de religion; mais son but était d'acquérir la bienveillance des dévots en répandant le sang d'un prêtre. Soit curiosité, soit déférence, deux cents équipages et une foule d'hommes à cheval suivirent la claie sur laquelle Southworth fut traîné jusqu'au lieu de l'exécution (28 juin). Sur l'échafaud, il parla avec satisfaction du genre de mort qu'il allait subir; mais il fit en même temps remarquer l'inconséquence de ces hommes qui prétendaient avoir pris les armes pour la liberté de conscience, et qui cependant versaient le sang de ceux dont l'opinion religieuse différait de la leur. Southworth

subit le châtiment réservé aux traîtres (1).

La nouvelle de la dernière révolution avait été reçue par les troupes d'Irlande et d'Écosse, avec des murmures manifestes de la part de quelques-uns, et un assentiment équivoque de la part des autres. En Irlande, Fleetwood ne pouvait concilier la conduite de son beau-père avec ses propres principes, et témoigna le désir de résigner le gouvernement de cette île. Ludlow et Jones, républicains décidés, regardaient le protecteur comme un hypocrite et un apostat; et quoique le dernier fût plus réservé dans ses discours, le premier refusa ouvertement d'agir en qualité de commissaire civil sous la constitution nouvelle. Dans la plupart des garnisons, plusieurs officiers supérieurs manifestèrent leur mécontentement; et, dans une d'elles, ils dressèrent même une remontrance « contre le » gouvernement d'une seule personne. » Cependant Cromwell détourna, par sa prudence et sa fermeté, l'orage qui le menaçait. Il envoya son fils Henri passer quelque temps chez Fleetwood pour y apprendre le véritable esprit qui régnait parmi les troupes; il rappela sans éclat en Angleterre les plus dangereux des opposans, et plusieurs autres furent subitement,

(1) Thurloe, II, 406; Whitelock, 592; Challener, II, 854; Collect. M. S. de Knaresborough.

quoique successivement, privés de leurs commandemens. Dans le plus grand nombre, l'intérêt l'emporta sur les principes; et l'on remarqua que, parmi tant de dissidens qui fréquentèrent d'abord les conventicules anabaptistes de Dublin, comme pour manifester leur foi politique, presque tous ceux qui avaient quelque chose à perdre se rapprochèrent petit à petit des assemblées religieuses les plus à la mode. Les anabaptistes même apprirent à croire que l'ambition d'un particulier ne pouvait arrêter les desseins du Seigneur, et qu'il valait encore mieux conserver leurs emplois sous le protectorat, que de renoncer, en les abandonnant, aux moyens d'avancer le service de Dieu, et d'amener le règne de Jésus-Christ sur la terre (1).

En Écosse, l'esprit de mécontentement régnait aussi parmi les officiers supérieurs; mais les opérations militaires détournaient leur attention des discordes politiques. Pendant les années précédentes, malgré l'apparence d'une tranquillité générale, des étincelles de guerre avaient fomenté dans les montagnes : elles prirent feu au moment où Monk alla prendre le commandement de la flotte anglaise. Ce moment parut favorable à Charles, qui était en France, ainsi qu'à ses partisans en Écosse. Les comtes de

(1) Thurloe, II, 149, 150, 162, 214.

Glencairn et de Balcarras furent successivement rejoints par Angus, Montrose, Athol, Seaforth, Kenmure et Lorn, fils d'Argyle (1653, 22 novembre), en même temps que Wogan, officier entreprenant, débarquait à Douvres, levait un corps de royalistes à Londres, et, traversant l'Angleterre avec des drapeaux républicains, arrivait sain et sauf dans les quartiers de ses partisans écossais. Le nombre des royalistes montait à plusieurs milliers; la nature du pays, ainsi que les affections des habitans, leur étaient favorables; et leur courage était soutenu par les fréquentes mais trompeuses annonces de la prompte arrivée du prince Charles à la tête de forces considérables. Il s'ensuivit une guerre de peu de durée, mais des plus destructives. Le général anglais, Robert Lilburne, ravagea les terres de tous ceux qui favorisaient les royalistes; ceux-ci en firent autant à tous ceux qui restaient neutres ou qui aidaient leurs ennemis. Cependant les querelles intestines troublèrent les conseils des insurgens; et pendant que le droit de Glencairn au commandement général était contesté, Middleton arriva avec une commission royale (1654, 1er février), à laquelle tout le monde devait obéir. Le protecteur opposa Monk à Middleton (8 avril) : il était de la politique de celui-ci d'éviter la bataille, et d'épuiser son adversaire par des marches et des contre-marches dans un pays

montueux, dépourvu de chemins et de cantonnemens ; mais, dans un mouvement que fit Middleton pour échapper aux poursuites de son ennemi, il rencontra Morgan à la tête d'une division anglaise (19 juillet) : ses soldats, embarrassés dans un défilé, furent tués ou faits prisonniers, et sa défaite obligea les chefs royalistes à mériter leur pardon par une prompte soumission. Le comte de Tullibardine montra l'exemple (24 août) ; il fut suivi par Glencairn ; leurs partisans les imitèrent, et la douceur de Monk contribua autant que les événemens de la guerre à la suppression totale de l'insurrection (1). Cromwell n'attendit point le résultat de ce conflit : avant que Monk eût rejoint l'armée (12 avril), le protecteur publia, de son autorité privée, trois ordonnances, par lesquelles il incorporait l'Écosse à l'Angleterre, déliait les Écossais de leur allégeance envers Charles Stuart, abolissait les fonctions royales dans le parlement d'Écosse, ainsi que toutes les mouvances et les titres fondés sur la servitude et le vasselage ; érigeait des cours supérieures pour remplacer les juridictions qu'il avait abolies, et pardonnait à la nation,

---

(1) Voyez la ratification des redditions de Tullibardine, Glencairn, Heriot, Forrester, Kenmure, Montrose et Seaforth, à diverses dates entre le 24 août et le 10 janvier, dans le Council-Book, du 7 février 1655.

excepté un nombre considérable d'individus soumis à diverses peines. La constitution écossaise fut ainsi renversée en entier, sans que personne y mît opposition ou fît de remontrances. Le courage de la nation avait été brisé ; l'expérience du passé et la présence des troupes convainquirent le peuple que toute résistance serait vaine. Une partie de la noblesse languissait dans les prisons d'Angleterre, le reste était écrasé par les demandes de ses créanciers et les exactions des gens chargés du séquestre; l'Église elle-même sentait que son autorité, malgré son origine céleste, était incapable de résister à la puissance terrestre de la république (1).

(1) Seobell, 289, 293-5; Whitelock, 583, 597-9; Burnet, 1, 100-4; Oxford, 1823; Baillie, II, 377, 381; Papiers d'État de Milton, 130, 131. L'année dernière (le 20 juillet), l'assemblée générale se tint à Edinbourgh, mais le colonel Cotterel entra et demanda par quelle autorité elle était réunie. On lui répondit « que c'était une cour spirituelle de » Jésus-Christ, qui ne se mêlait d'aucune affaire civile; que » son autorité venait de Dieu, qu'elle était établie par les lois » du pays; et que par une ligue et convention solennelles, » une grande partie des militaires anglais étaient tenus de » protéger cette réunion. » Il ordonna aux membres de l'assemblée de le suivre, les fit conduire entourés de troupes jusqu'à un mille de la ville, et leur défendit de s'assembler en plus grand nombre que trois personnes, ou de rester à Edinbourgh passé huit heures du lendemain matin. Voyez les lamentations pathétiques de Baillie à cette occasion, vol. II, p. 370. Cependant Kirkton, autre luminaire théo-

L'élévation récente de Cromwell ne surprit point les puissances étrangères : elles connaissaient son ambition et avaient prévu ses succès. Tout ce qui avait quelque chose à espérer de son amitié ou à craindre de son inimitié, s'empressa de le féliciter; et la plupart des princes de l'Europe adressèrent à la cour du protecteur des ambassadeurs ou des envoyés. Il les reçut avec toute la pompe d'un souverain. Il avait quitté son appartement du Cockpit (1), pour aller habiter avec sa famille ceux qui avaient jadis été disposés pour le roi : ils étaient nouvellement et superbement meublés, et dans la salle de festin était un fauteuil de parade, placé sur une plate-forme élevée de trois marches au-dessus du plancher. C'est là que le protecteur

logique, nous apprend que « pendant toute la durée de ce » gouvernement, l'œuvre de l'Évangile prospéra (dans l'É- » cosse) non pas seulement un peu, mais puissamment. Je » crois vraiment, continue-t-il, qu'il y eut plus d'âmes » converties au Christ pendant cette courte période, qu'à » toute autre époque depuis la réformation. Les pasteurs » étaient laborieux, le peuple diligent. — Beaucoup de con- » grégations s'assemblaient en grand nombre pour leurs » communions solennelles; quelques douzaines de minis- » tres y prêchaient successivement, et l'auditoire restait » comme en extase trois jours consécutifs au moins, tant » il était assidu aux exercices spirituels. » Kirkton, 54, 55.

(1) Le mot anglais « Cockpit » signifie « une arêne pour les » combats de coqs. » Il est probable qu'il s'agit ici de l'appartement du rez-de-chaussée. (*Note du traducteur.*)

se tenait pour recevoir les ambassadeurs. On avait soin de leur recommander de faire trois saluts, le premier à l'entrée, le second à moitié chemin, et le troisième au bout de la première marche, à chacun desquels Cromwell répondait par une légère inclination de tête. Après leur discours et la réponse du protecteur, le même cérémonial s'observait à leur départ. Il arriva un jour qu'on le pria de permettre aux gentilshommes attachés à l'ambassade de lui baiser la main; mais il s'avança au bord de la plate-forme, salua chacun à son tour, détourna sa main, et se retira. Lorsqu'il conclut la paix avec les états-généraux, il invita les ambassadeurs à dîner. Il s'assit seul d'un côté de la table; les ambassadeurs et quelques membres du conseil furent placés de l'autre côté. Sa femme traita en même temps celles des ambassadeurs. Après dîner, les deux sociétés se réunirent dans le salon : on exécuta de la musique, et l'on chanta un psaume dont Cromwell donna un exemplaire à chaque ambassadeur, leur disant que c'était le meilleur écrit qui eût passé entre leurs mains. La fête se termina par une promenade dans la galerie (1).

Le premier traité qui demanda son attention

(1) Mém. de Clarendon, III, 240; Thurloe, I, 50, 69, 154, 257. Il paraît, d'après le Council-Book, que la dépense trimestrielle de la maison du protecteur montait à trente-cinq mille livres. 14 mars 1655.

fut celui qui se négociait avec les Provinces-Unies. La marine anglaise avait conservé, pendant son gouvernement, cette supériorité décidée sur sa rivale maritime, qu'elle avait due aux soins tutélaires du parlement. Durant le précédent mois de mai, les deux flottes ennemies, comptant chacune environ cent voiles, avaient mis en mer, les Anglais commandés par Monk, Dean, Penn et Lawson; les Hollandais par Van-Tromp, de Ruyter, de Witte et Evertsens. Tandis que Monk insultait les côtes de Hollande, Van-Tromp canonna la ville de Douvres (1653, 2 juin). Ils se rencontrèrent ensuite près du cap de North-Fareland, et le combat dura toute la journée. L'ennemi perdit deux voiles, et du côté des Anglais, Dean fut tué par un boulet à chaîne. Il tomba près de Monk, qui étendit aussitôt son manteau sur le cadavre, afin que les matelots ne fussent point alarmés par la mort de leur commandant.

Le combat recommença le lendemain matin (3 juin). Quoique Blake eût rejoint, pendant la nuit, la flotte anglaise avec dix-huit voiles, Van-Tromp combattit avec le plus grand courage; mais une terreur panique saisit sa flotte : ses ordres ne furent plus suivis; plusieurs de ses capitaines se retirèrent devant le feu supérieur de l'ennemi, et, définitivement, les Hollandais cherchèrent un refuge dans le Wielings et sur les bas-fonds de la côte de Zélande. Ils

perdirent vingt et une voiles ; treize cents hommes furent faits prisonniers, et le nombre des tués et des blessés fut en proportion (1).

Cromwell reçut la nouvelle de cette victoire avec des transports de joie. Quoiqu'il n'eût aucune part au mérite d'un tel succès (car la flotte le devait aux efforts du gouvernement qu'il avait renversé), il sentait bien que l'éclat en rejaillirait sur son administration ; et le peuple fut appelé à rendre de publiques actions de grâces au Tout-Puissant pour cette insigne faveur. On remarqua que, dans cette circonstance, il invita mais ne commanda point ; et cette distinction fut exaltée par ses admirateurs comme une preuve de la simplicité de cœur et de l'humilité du lord général (2).

Cette défaite causa aux États-généraux le plus profond regret. Ce n'était pas tant la perte des hommes et des vaisseaux qu'ils déploraient : elle pouvait être réparée promptement ; mais elle les dégradait aux yeux de toute l'Europe, en les

---

(1) Whitelock, 557 ; Ludlow, II, 27 ; Heath, 344 ; Le Clerc, I, 333 ; Basnage, I, 103. Il paraît par les lettres de Thurloe que les Anglais combattirent à demi-portée de canon, jusqu'à ce que l'ennemi tombât en confusion et commençât à fuir ; et qu'alors ses vaisseaux désemparés furent entourés et pris par les frégates anglaises. Thurloe, I, 269, 270, 3, 7, 8.

(2) Whitelock, 558.

mettant dans la position de supplians devant un ennemi victorieux. Ils avaient, d'après les importunités de leurs commerçans, déjà nommé des ambassadeurs pour faire au nouveau gouvernement des propositions de paix (26 mai); mais ces ministres ne quittèrent la côte de Hollande qu'après la bataille; et leur arrivée en Angleterre, dans ce moment précis, fut universellement attribuée à la conviction que la dernière défaite leur avait donnée de leur infériorité. On les introduisit honorablement au conseil et près de Son Excellence (22 juin); mais ils les trouvèrent disposés à ne rien rabattre des hautes prétentions que le parlement avait jadis manifestées. Quant à la demande d'indemnités pour le passé, les ambassadeurs soutinrent que si l'on balançait leurs pertes respectives, on trouverait que la Hollande avait le plus souffert; et, quant aux garanties pour l'avenir, ils dirent qu'on en trouverait dans l'achèvement du traité qui avait été interrompu par le départ subit de Saint-John et Strickland de La Haye. L'obstination du conseil fit que les ambassadeurs demandèrent des passeports pour s'en retourner (19 juillet); mais on trouva moyen d'éveiller en eux de nouvelles espérances, et de les amuser par de nouvelles propositions. Cromwell prenait une part principale aux conférences: quelquefois il faisait, en termes peu civils, des reproches aux ambassadeurs;

d'autres fois il parlait avec larmes des malheurs occasionés par la guerre ; mais il eut toujours le soin d'envelopper ses intentions d'une telle obscurité, que deux mois s'écoulèrent avant que les Hollandais pussent en être assurés. On leur fit alors comprendre que l'Angleterre (26 juillet) renoncerait aux indemnités pécuniaires, pourvu que Van Tromp fût éloigné pendant quelque temps du commandement de la flotte, comme par un aveu tacite qu'il était l'agresseur ; mais aussi que, d'autre part, on s'attendait que les États consentiraient à l'incorporation des deux pays, pour former une grande puissance maritime, sous un seul et même gouvernement composé de personnes choisies dans chacun. Ceci était un sujet que les ambassadeurs n'avaient pas le droit de traiter, et l'on convint que deux d'entre eux iraient à La Haye chercher de nouvelles instructions (1).

Mais quelques jours avant leur départ, un autre combat naval avait eu lieu, et les Anglais avaient remporté une nouvelle victoire. Monk avait bloqué pendant huit semaines l'entrée du Texel ; mais Van Tromp, aussitôt que sa flotte eut été réparée, mit en mer, et chercha à rétablir

(1) Voyez à ce sujet une multitude d'écrits originaux dans Thurloe, 1, 268, 284, 302 ; 8, 315 ; 6, 340, 362, 370 ; 2, 381 ; 2, 394, 401.

l'honneur du pavillon hollandais. Chaque amiral avait sous ses ordres environ cent voiles, et tant que Tromp vécut, la victoire resta indécise (31 juillet); mais il périt d'un coup de mousquet; les Hollandais commencèrent à chanceler, en peu de temps ils prirent la fuite, et la poursuite dura jusqu'à minuit. Ce qui distingua ce combat de tous ceux qui l'avaient précédé, fut l'ordre donné par Monk de ne point faire de prises, mais de couler bas ou détruire tous les vaisseaux ennemis. Les seuls trophées de victoire furent donc des prisonniers, ramassés après qu'ils se furent jetés à la mer ou qu'ils se furent sauvés dans des embarcations, des débris de leurs vaisseaux; plus de mille furent emmenés en Angleterre, preuve suffisante que si la perte des ennemis ne monta pas à vingt voiles, selon le rapport de Monk, elle dépassa du moins celle de neuf petits bâtimens qu'ils avaient avouée (1).

Pendant l'absence des autres ambassadeurs, Cromwell eut plusieurs entrevues particulières avec celui qui était resté : c'était Beverninghk, député des Etats de la province de Hollande. La modération avec laquelle le protecteur parla sur les questions en dispute, jointe aux larmes avec

(1) Le Clerc, 1, 335; Basnage, 1, 313; Procédures diverses, n° 197; le Parfait journal, n° 187; Thurloe, 1, 392, 420, 448.

lesquelles il déplorait l'inimitié de deux nations dont les principes politiques et religieux avaient tant de rapport, persuada au Hollandais qu'un arrangement pourrait être facilement et promptement effectué. D'après sa demande, ses collègues revinrent; les conférences furent reprises (19 oct.); les plus flatteuses espérances étaient nourries, lorsque tout-à-coup les commissaires anglais présentèrent une liste de vingt-sept articles (24 nov.) rédigés avec un ton de supériorité insultante, et par lesquels on exigeait des sacrifices aussi pénibles que honteux. Quelques jours après, le parlement fut dissous; et comme les intérêts du nouveau protecteur lui rendaient la paix évidemment nécessaire, les ambassadeurs commencèrent à affecter de l'indifférence et demandèrent leurs passe-ports. On découvrit alors un *mezzo-termino* : on renonça à quelques-unes des exigences précédentes; on en modifia d'autres, et toutes les difficultés furent levées, à l'exception de celle-ci, savoir : si le roi de Danemark, allié des Hollandais, qui, pour leur plaire, avait confisqué vingt-trois bâtimens de commerce anglais dans la mer Baltique (1), serait compris ou non dans le traité. Les ambassadeurs étaient à Gravesend (1654, 6 janvier), prêts à retourner chez eux, lorsque Cromwell proposa un nouvel

(1) Basnage, 1, 289.

expédient qu'ils approuvèrent. Ils poursuivirent néanmoins leur route, obtinrent l'approbation des divers États, et revinrent pour conclure (28 février) ; mais, à leur grande surprise, de nouvelles difficultés furent élevées. Beverninghk avait eu l'imprudence de se vanter de son adresse : il prétendait que, par ses menaces de rompre la négociation, il avait contraint le protecteur d'abaisser ses exigences ; et maintenant Cromwell usait de représailles, en jouant le même jeu. En même temps qu'il augmentait ses demandes, il équipa une flotte de cent voiles, et donna l'ordre d'embarquer plusieurs régimens (5 avril). Les ambassadeurs, sachant bien que les Etats n'étaient point en mesure de combattre cet armement formidable, cédèrent avec répugnance, et la paix fut enfin signée le 5 avril, après dix mois de négociations (1).

Le cabinet anglais fit, par ce traité, l'abandon tacite des prétentions élevées qu'il avait d'abord mises en avant. Il n'y était fait aucune mention d'indemnité pour le passé ni de garantie pour

(1) Thurloe, I, 570, 607, 616, 624, 643, 650 ; II, 9, 19, 28, 36, 74 ; 5, 123, 137, 195, 197 ; Le Clerc, I, 340-3. Il paraît, d'après ces écrits, que pendant toute la durée des négociations, les dépêches des ambassadeurs, ainsi que celles qu'on leur adressait, furent ouvertes, et que le conseil d'État avait des copies de la plupart des déclarations des États-généraux. Voyez particulièrement, II, 99, 153.

l'avenir, ni de l'incorporation des deux Etats, ni du droit de visite, ni du dixième hareng, ni de l'exclusion du prince d'Orange de l'emploi de stathouder. La fierté hollandaise n'avait pu se soumettre à ces conditions humiliantes; et Cromwell se contenta de deux autres articles, qui semblaient intéresser également les deux nations, mais qui, en réalité, étaient dirigés contre la famille des Stuarts et ses adhérens. Il fut stipulé qu'aucune des deux républiques ne recueillerait ni n'aiderait les ennemis, les rebelles, ou les exilés de l'autre; mais que chacune d'elles, étant préalablement requise de le faire, leur ordonnerait, sous peine de mort, de quitter son territoire avant l'expiration de vingt-huit jours. Les Hollandais ne montrèrent aucune répugnance à rendre au pavillon de la république les mêmes honneurs qu'ils avaient rendus à celui du roi. La seule difficulté qui retarda jusqu'à la fin la conclusion du traité avait rapport aux indemnités dues aux négocians, pour les déprédations exercées sur leur commerce dans l'Inde, avant la guerre, et la détention de leurs navires par le roi de Danemark, pendant sa durée. On convint à la fin de nommer des arbitres choisis dans les deux nations, et que chaque gouvernement serait lié par leur décision. Ces arbitres décidèrent (30 août) que l'île de Polerone serait rendue; que cent soixante-dix

mille liv. seraient payées, à titre de dommages, à la compagnie des Indes anglaise; que trois mille six cent quinze livres seraient distribuées aux héritiers des personnes exécutées à Amboyne, et qu'une indemnité de quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent soixante-treize livres serait donnée aux négocians qui faisaient le commerce de la Baltique (1).

Le protecteur ne réussit qu'en partie dans un objet auquel il attachait personnellement une grande importance. Muni du pouvoir suprême, il considérait Charles comme son rival; et il fit tous ses efforts pour dépouiller le roi exilé de tout espoir de secours étranger. Il n'avait rien à craindre de la part du prince d'Orange, tant que durerait sa minorité, quoique ce prince fût allié de la famille royale; mais afin de l'empêcher de secourir la cause royale dans la suite,

(1) Voyez la Décision des arbitres, 85, 88. Sagredo, ambassadeur vénitien, qui résidait à Amsterdam pendant la guerre, nous apprend que les Hollandais avouaient avoir perdu mille cent vingt-deux vaisseaux de guerre ou navires marchands, et que la dépense de cette guerre excédait celle de leurs vingt années d'hostilités contre l'Espagne. Il rapporte que leur infériorité tenait à trois causes: savoir, que les vaisseaux anglais étaient plus grands; que leurs canons étaient de cuivre et d'un calibre plus fort; et que le grand nombre des prises faites par les Anglais au commencement de la guerre, avait détruit les ressources maritimes de leurs ennemis. Relation M.S.

il essaya de le faire exclure par le traité des hautes fonctions qui étaient comme héréditaires dans sa famille. Le refus décidé des Etats l'avait fait renoncer à cette prétention; mais il intrigua, par l'entremise de Beverninghk, avec les chefs de la faction Louvestein, et obtint un article secret, par lequel les Etats de Hollande et de West-Friseland s'engageaient à ne jamais élire le prince d'Orange pour leur stathouder, ni à souffrir qu'il eût le commandement suprême de la marine ou de l'armée de terre. Mais le secret fut éventé; les autres Etats furent piqués de cette négociation clandestine; leurs plaintes et leurs remontrances donnèrent lieu à des apologies et à des défenses; une scission ouverte eut lieu entre les provinces, et chaque jour ajoutait à l'animosité des deux partis. Cependant cette querelle fut définitivement avantageuse au jeune prince, par suite du déplaisir avec lequel le peuple vit l'entremise d'un pouvoir étranger, ou plutôt, comme on le qualifiait, d'un usurpateur, dans les affaires intérieures de la république (1).

La guerre, qui régnait depuis si long-temps entre les couronnes rivales de France et d'Espagne, porta Louis et Philippe à rechercher l'a-

(1) Dumont, 79; Thurloe, vol. II, III, passim. Voyez la Déduction, ou défense des États de Hollande, dans Le Clerc, I, 345, et Basnage, I, 342.

mitié du nouveau protecteur (1653). Alonzo de Cardenas, ambassadeur d'Espagne, avait l'avantage d'être sur les lieux. Il se rendit près de Cromwell, pour lui présenter les félicitations de son souverain, et lui offrir l'assistance du monarque espagnol, dans le cas où il désirerait s'élever d'un degré de plus, et prendre le titre et les fonctions de roi. Une réponse des plus polies fut faite à ce message flatteur; et l'ambassadeur procéda à l'offre d'une alliance entre les deux puissances, dans le but principal de retenir dans des bornes raisonnables l'ambition de la France, qui, depuis tant d'années, troublait la tranquillité de l'Europe. C'était là le seul avantage que Philippe recherchait: Cromwell en devait retirer celui de forcer la France à refuser ses secours et un asile à Charles Stuart et à ses adhérens, et de la contraindre à prendre l'engagement de maintenir, conjointement avec l'Espagne, le protecteur dans le gouvernement des trois royaumes. Cromwell écouta, mais ne fit point de réponse : il nomma des commissaires pour discuter cette proposition, et toutefois leur défendit de faire aucune promesse, ni d'offrir aucun espoir de son consentement. Quand don Alonzo leur communiqua le modèle d'un traité qui avait été sur le point d'être conclu avec le dernier parlement, on lui demanda si le roi d'Espagne consentirait au

commerce libre avec les Indes occidentales; s'il omettrait la clause relative à l'inquisition ; s'il réduirait à l'égalité les droits sur les marchandises étrangères, et s'il accorderait aux commerçans anglais la primeur des laines d'Espagne. Il répondit que son maître aimerait autant perdre les yeux que de souffrir l'entremise d'aucun pouvoir étranger sur les deux premiers objets, et que, quant aux autres, on pourrait accorder des conditions satisfaisantes. C'en fut assez pour le présent. Cromwell affecta de regarder le traité comme conclu, quoique dans le fait il méditât un tout autre projet, et qu'il eût soin de ne pas se laisser entraîner par des arrangemens prématurés (1).

Quoique l'ambassadeur de France eût entamé sa négociation sous des auspices moins favorables, il eut l'adresse ou le bonheur de l'amener à une issue plus avantageuse. On ne pouvait douter que la famille royale de France, alliée de celle d'Angleterre, ne fût mal disposée envers la république; mais son inclination était gênée par les querelles intestines qui la divisaient, ainsi que par la guerre qui absorbait l'atten-

(1) Thurloe, I, 705, 759, 760; Dumont, V, part. II, p. 106. La clause concernant l'inquisition était celle qui mettait les commerçans anglais à l'abri des poursuites de ce tribunal, pourvu qu'ils ne fissent point de scandale : « modo ne dent scandalum. » Cromwell voulait supprimer cette condition.

tion du gouvernement. La première marque d'hostilité (1648, 31 oct.), selon l'opinion commune, avait été un arrêt rendu avant la mort du roi, pour défendre d'importer en France les étoffes de laine et de soie anglaises : le parlement y avait répondu (1649, 23 août) par une défense d'importer en Angleterre les laineries, les soieries et les vins de France. Les infractions à ces réglemens commerciaux donnèrent lieu de part et d'autre à la saisie et condamnation subséquente de navires appartenant aux deux nations : chaque gouvernement donna des commissions de course à ceux de ses sujets qui avaient fait des pertes, et les commandans des stations navales eurent ordre de chercher les occasions de procurer aux individus lésés les réparations qu'ils seraient incapables d'exiger par eux-mêmes (1).

Le commerce maritime des deux pays fut ainsi en butte aux déprédations des croiseurs publics et particuliers, tandis que leurs gou-

(1) Voyez les instructions de Popham. « Considérant que » plusieurs Anglais qui ont essuyé des pertes ne pourraient » supporter la dépense d'équiper des bâtimens de course » pour leur propre compte, vous arrêterez, saisirez, etc., » en exécution de la justice, tels vaisseaux et navires ap- » partenant audit roi de France et à ses sujets, que vous » jugerez convenable,..... et vous les retiendrez sous votre » garde, jusqu'à ce que le parlement ait fait connaître ses » intentions ultérieures à ce sujet. » Thurloe, 1, 144.

vernemens respectifs avaient l'air de conserver la paix. Mais en 1651, après que le cardinal Mazarin eut été banni de France, Cromwell, qui venait de gagner la bataille de Worcester, résolut de tenter la fidélité de d'Estrades, gouverneur de Dunkerque et créature du ministre exilé. Un officier du régiment du lord général offrit à d'Estrades une somme considérable, s'il voulait livrer la forteresse aux Anglais; ou la même somme avec le secours d'une force militaire au cardinal, s'il préférait traiter au nom de son protecteur. Le gouverneur se plaignit de l'insulte faite à son honneur; mais il fit entendre que, si l'Angleterre voulait acheter Dunkerque, on pourrait en faire la proposition à son souverain. Cette idée fut goûtée et l'offre en fut faite et discutée au conseil royal de Poitiers (1652, février). Le cardinal, qui revenait en France dans ce moment, en pressa l'acceptation (1); mais la reine mère et les autres conseillers répugnaient si fort de donner aux Anglais un pied en France, qu'il se rendit à leur opinion, et que l'on refusa. Cromwell ne manqua pas de se venger de cette contrariété. Les

(1) Louis XIV, à qui l'on doit cette anecdote, observe ici que c'était la maxime du cardinal, de pourvoir, à quelque prix que ce fût, aux affaires pressantes, persuadé que les maux à venir trouveraient leur remède dans l'avenir même. Œuvres de Louis XIV, I, 170.

facilités qu'il accorda aux Espagnols de faire des levées de troupes en Irlande mirent leur armée de Flandre en état de soumettre Graveline (8 mai), et bientôt après d'investir Dunkerque. Cette forteresse était sur le point de capituler, lorsqu'une flottille française de sept bâtimens, portant chacun de vingt à trente canons, et en outre des vivres et des munitions, parut pour la secourir. Blake, qui avait reçu des ordres secrets du conseil, lui donna chasse; toute l'escadre fut prise (5 sept.), et le jour suivant Dunkerque ouvrit ses portes (1). La cour de France qualifia cette action d'insulte sans provocation et sans excuse; mais Mazarin calcula froidement les chances d'une guerre, et, après quelque temps, envoya Bordeaux en Angleterre, (10 décembre), sous prétexte de réclamer les vaisseaux que l'on avait pris, mais en réalité pour s'opposer aux intrigues des agens de l'Espagne, du prince de Condé et de la ville de Bordeaux, qui recherchaient l'appui de la république contre la cour de France (2).

Bordeaux avait été nommé ambassadeur près le parlement. Après l'inauguration de Crom-

(1) Turloe, 168-170. Voyez aussi Heath, 325; Thurloe, I, 214; Whitelock, 543.

(2) Journ. 14 déc. 1652; Clar. Pap., III, 105, 123, 132; Thurloe, I, 436.

well, il devenait indispensable de l'accréditer auprès «de son altesse» le protecteur; mais quel titre Louis devait-il donner à l'usurpateur en lui écrivant (1653, 21 février)? celui de « mon cou» sin » fut offert et refusé; celui de « mon frère, » que Cromwell désirait, répugnait à la fierté du monarque : un terme moyen, « monsieur le pro» tecteur, » fut offert et agréé. Bordeaux proposa un traité d'amitié, par lequel toutes les commissions de course seraient révoquées, et les dommages éprouvés par les négocians des deux nations, soumis à l'arbitrage d'étrangers. Don Alonzo, afin d'entraver les efforts de son rival, abandonna son premier projet et proposa un nouveau traité de commerce entre l'Angleterre et l'Espagne. Cromwell ne se pressa de conclure ni avec l'un ni avec l'autre : il sentait que la guerre qui existait entre eux était la véritable cause de leurs offres; qu'il tenait en ses mains la balance, et qu'il serait toujours le maître de pencher vers l'une ou l'autre couronne. Sa décision était à la vérité prise depuis long-temps; mais son intention n'était pas de la faire connaître, et lorsqu'on lui demanda l'objet des deux grands armemens qui se préparaient dans les ports d'Angleterre, il refusa de faire une réponse positive (1).

(1) Thurloe, I, 760; II, 61, 113, 228, 559, 587. Les

Le traité fut suspendu pendant quelque temps par la réunion « du premier parlement » du protecteur. Il l'avait convoqué pour le 3 septembre (1654), qui était son jour heureux, ainsi qu'il le croyait peut-être lui-même, et comme il souhaitait certainement qu'on le crût. Mais, cette année, le 3 tombait un dimanche; et, pour que le sabbat ne fût point profané par l'agitation d'affaires mondaines, il pria les membres de le venir trouver au sermon de l'abbaye de Westminster, le lendemain matin. A dix heures, le cortége partit de Whitehall. Deux détachemens de gardes-du-corps l'ouvraient; quelques centaines d'officiers et de gentilshommes à cheval suivaient nu-tête et en grande tenue; devant la voiture du protecteur, marchaient ses pages et ses écuyers, couverts de riches livrées, et de chaque côté un capitaine des gardes; derrière, venait Claypole, maître des écuries, conduisant un cheval de bataille magnifiquement harnaché, et enfin les grands dignitaires de l'État et les membres du conseil. La mise du protecteur for-

progrès du traité furent retardés par la conduite de de Baas, créature de Mazarin, et conseiller de Bordeaux. On découvrit, au bout de quelque temps, que cet homme (soit par ordre du ministre, soit par les sollicitations des royalistes, c'est ce qu'on ignore) intriguait avec les mécontens. Cromwell le força de retourner en France. Thurloe, II, 309, 351, 412, 437.

mait un singulier contraste avec la splendeur du cortége : il portait un habit uni, dans le genre des gentilshommes de campagne, et se distinguait principalement de sa suite par sa grande simplicité, et par le privilége de garder son chapeau. Après le sermon, il se plaça dans le fauteuil de parade de la chambre peinte, pendant que les députés s'assirent, découverts, sur des banquettes rangées le long des murs. Le protecteur se leva, ôta son chapeau, et leur parla pendant trois heures (4 septembre). Son discours fut, comme de coutume, verbeux, embrouillé, obscur, entrelardé de citations de la Bible, propres à ranimer la ferveur des dévots, et assaisonné d'une affectation de modestie, pour désarmer l'animosité des républicains. Il dépeignit l'état de la nation à l'expiration du dernier parlement : elle était agitée par les principes des niveleurs, qui tendaient à tout réduire à l'égalité; par les doctrines des hommes de la troisième monarchie, subversives du gouvernement civil; par des théoriciens religieux, prétendus champions de la liberté de conscience, qui condamnaient tout clergé « établi » comme babylonien et antichrétien; et par des essaims de jésuites, qui avaient établi en Angleterre une juridiction épiscopale pour pervertir le peuple. En même temps la guerre maritime avec la Hollande absorbait toutes les ressources pécuniaires, tandis

que les guerres commerciales avec la France et le Portugal étouffaient l'industrie nationale. Il leur dit alors de comparer ce tableau avec l'état de choses actuel. Les impôts avaient été réduits; des juges remplis de talent et d'intégrité siégaient dans les cours; le travail accablant des commissaires du grand sceau était allégé, par le renvoi de plusieurs espèces de procès, de la chancellerie aux cours de justice ordinaires; et « l'on avait mis un frein à cette manie de prê» cher qui s'emparait du premier venu. » La guerre avec la Hollande s'était terminée par une paix avantageuse; des traités de commerce et d'amitié avaient été conclus avec le Danemark et la Suède (1); un traité semblable, qui met-

(1) Le traité avec la Suède fut négocié par Whitelock, que l'influence de Cromwell fit charger malgré lui de cette mission. Il avait pour objet de détacher la Suède des intérêts de la France, et de l'engager à maintenir la liberté de commerce dans la Baltique, contre le Danemark, qui était sous l'influence de la Hollande. Il fut conclu le 10 avril. Après la paix avec la Hollande, le monarque danois s'empressa d'apaiser le protecteur: le traité, qui, nonobstant l'avis de Cromwell, ne fut signé que onze jours après, stipulait que les commerçans anglais ne paieraient point d'autres droits que les Hollandais. Par là ils purent importer des munitions navales au même prix, tandis qu'auparavant, à cause des droits élevés, ils étaient forcés de les racheter aux Hollandais. Voyez le traité dans Dumont, v. part. II, p. 80, 92.

tait les commerçans anglais à l'abri de l'inquisition, avait été signé avec le Portugal, et un autre était commencé avec l'ambassadeur du roi de France. De cette manière, le gouvernement avait, à grands pas, rapproché les trois nations « de la terre promise : » c'était maintenant l'affaire du parlement de les y introduire. La perspective qui s'ouvrait devant eux était belle, pourvu qu'ils n'allassent « pas regretter les ognons et les » potages de l'Égypte. » Il ne leur parlait point en maître, mais en camarade de service, « en ouvrier » qui devait coopérer à la même bonne œuvre ; » c'est pourquoi il ne voulait pas les retenir plus long-temps, mais les priait de se rendre à leur chambre et de choisir leur président (1). »

Toute la puissance du gouvernement avait été mise en œuvre pour influencer les élections : les procès-verbaux des scrutins avaient été examinés par un comité du conseil, sous prétexte de s'assurer qu'on avait suivi les dispositions de l'acte ; la conséquence fut que le lord Grey de Groby, le major Wildman et quelques autres républicains notoires furent exclus par l'ordre du protecteur. Toutefois, il ne put composer une

(1) Comparez la copie officielle imprimée par G. Sawbridge, 1654, avec l'extrait de Whitelock (599, 600), et celui de Bordeaux. Thurloe, II, 588. Voyez aussi les Journ. sept. 3, 4.

chambre conforme à ses désirs : la cour présenta Lenthall comme son candidat à la présidence, et l'opposition, Bradshaw, le plus habile et le plus hardi de son parti : après un court débat, Lenthall fut élu, par le premier parti, parce qu'il le savait souple et timide; par l'autre, parce qu'il regardait sa présidence comme un pas vers le rétablissement du long parlement, qu'il avait présidé. Mais personne ne s'avisa de proposer qu'il fût, selon l'ancienne coutume, présenté à l'acceptation du magistrat suprême : on était d'avis que cela sentait trop la royauté (1).

On ne fut pas long-temps sans que la force respective des partis fût connue (6 septembre). Après un débat animé, dans lequel on demanda plus d'une fois pourquoi les membres du long parlement, qui se trouvaient présens, ne ressaisiraient point l'autorité dont ils avaient été privés illégalement et de force; et par quel autre droit que celui de l'épée, un seul homme prétendait « commander à ses supérieurs, » la motion fut faite, que la chambre se formât en comité, pour décider si le gouvernement rési-

(1) Il paraît, par le registre du conseil (du 21 août 1654), que, ce jour même, des lettres furent adressées aux shériffs, avec les noms des membres que le conseil avait approuvés, et l'ordre de les avertir de se rendre à la chambre. Les lettres pour les lieux les plus éloignés partirent les premières, afin qu'on les reçût toutes à peu près en même temps.

derait dans une seule personne et des parlemens successifs ; et la décision fut contre la cour à une majorité de cinq voix, ce qui surprit et alarma Cromwell (1). Les meneurs de l'opposition étaient Bradshaw, Haslerig et Scot, qui soutinrent dans le comité (8 septembre) que le gouvernement existant émanait d'une autorité incompétente, et combattirent « la décision » solennelle d'un parlement légitime ; » tandis que les *protectoristes* soutinrent, avec une chaleur égale, que puisque cette décision avait été approuvée par le peuple, seule source réelle du pouvoir, elle ne pouvait pas être soumise à la révision de ses représentans. La discussion dura plusieurs jours, pendant lesquels le parti républicain s'accrut graduellement. On ne contestait pas que le pouvoir exécutif ne pût être avec avantage confié à un seul individu (9 septembre) ; mais on soutenait que l'autorité législative appartenait de droit au parlement. Les officiers et les courtisans, voyant que l'opinion de la chambre était contre eux (11 septembre), abandonnèrent la question de

(1) Plusieurs des membres qui votèrent avec la majorité ne faisaient point d'objections contre l'autorité du protecteur, mais contre la source dont elle émanait, c'est-à-dire contre un titre écrit, dont on ignorait l'auteur. Ils désiraient que l'autorité lui fût accordée par un acte du parlement. Thurloe, II, 606.

droit, et eurent recours à celle d'utilité : «Dans les conjonctures actuelles, dirent-ils, le salut public exigeait un frein à l'autorité du parlement, qui, sans cela, serait illimitée; ce frein ne pouvait être qu'une autorité coordonnée, ayant voix négative; et cette autorité résidait dans le «protecteur» que la Providence leur avait indiqué, qui était reconnu par le peuple dans ses adresses, et confirmé par les conditions mêmes exprimées dans les brevets des membres. » On objectait «que les inconvéniens d'un tel frein » avaient porté la nation à l'abolition du gouver» nement royal; que les adresses du peuple expri» maient sa joie d'être délivré de l'incapacité du » petit parlement, et non pas son approbation du » nouveau gouvernement; que la Providence per» met souvent ce qu'elle désapprouve; et que les » brevets, qui étaient un artifice de la cour, ne » pouvaient avoir aucune force pour lier le pou» voir suprême.» Pour concilier les opinions, un compromis avait été imaginé; mais Cromwell ne voulut point courir les risques de l'événement (1). Après avoir fait arrêter Harrison (12 septembre), dont les partisans rassemblaient des signatures à une pétition, il envoya trois régimens occuper les principaux postes de la

(1) Voyez l'introduction au Journal de Burton, XXIV-XXXII.

cité, et fit venir les députés dans la chambre peinte. Déposant alors le ton modeste qu'il avait gardé jusqu'à ce jour, il déclara franchement aux membres « que Dieu l'avait appelé et le peuple reconnu; et que personne autre que Dieu et le peuple ne lui ôterait jamais sa place. Il ne l'avait nullement postulée : Dieu savait que toute son ambition était de vivre en gentilhomme de campagne; mais les circonstances impérieuses lui avaient imposé le devoir de l'accepter. Le long parlement avait amené sa propre dissolution par son despotisme; le petit parlement, par sa nullité (1). Dans chaque conjoncture il s'était

(1) C'est une chose digne de remarque, que Cromwell, en parlant du despotisme du long parlement, lui fasse absolument les mêmes reproches que ceux qu'avait allégués son ennemi Lilburne, « de s'attribuer le jugement des causes » capitales et criminelles, tandis que précédemment il » n'avait jamais exercé le pouvoir judiciaire. » Il soutient fermement que ce parlement avait l'intention de se perpétuer, en remplaçant les vacances à mesure qu'elles auraient eu lieu; et la demande de son consentement à ce sujet lui avait été faite plusieurs fois. « Les pauvres humains, ajouta-» t-il, étaient, sous l'empire de ce pouvoir arbitraire, » pourchassés par troupeaux, comme des moutons, jusqu'à » la confiscation de leurs biens meubles et immeubles, sans » que personne pût donner une raison pour qu'un seul » d'entre eux eût mérité une amende d'un shelling. Je vous » dis la vérité; et mon âme, ainsi que beaucoup de per-» sonnes que je vois ici présentes, étaient extrêmement

trouvé investi du pouvoir absolu sur l'armée, et par le moyen de l'armée, sur les trois nations. Mais il s'était empressé chaque fois de renoncer à ce pouvoir; et si, à la fin, il avait acquiescé à l'acte d'institution du gouvernement, c'est parce que cet acte était conçu de manière à ce que le parlement et le protecteur se servissent de frein mutuel. Dieu lui était témoin (dans le ciel) qu'il ne s'était pas mis de lui-même dans le poste où il se trouvait placé; sa conscience lui rendait intérieurement le même témoignage, ainsi qu'une nuée de témoins à l'extérieur: il en attestait les personnes qui étaient présentes quand il prêta le serment de fidélité à « l'acte d'institution; » les officiers de l'armée des trois nations, qui avaient marqué leur approbation par leur signature; la cité de Londres, qui l'avait fêté; les comtés, les villes et les bourgs, qui lui avaient envoyé des adresses; les juges, les magistrats, les shériffs, qui agissaient sous son autorité; enfin les hommes mêmes qui étaient devant lui,

» affligées de ces choses, et ne savaient comment y porter » remède, autrement que par leurs gémissemens, et par » leur opposition, lorsque l'occasion s'en présentait.» Je rapporte ce passage, parce que depuis que l'on a découvert les papiers des gens chargés des séquestres, on a cru, à cause de la régularité de leurs livres et de l'équité apparente de leurs actes, tels qu'ils se trouvent enregistrés, que peu d'injustices avaient eu lieu.

car ils y étaient venus en vertu de son ordre, et sous la condition expresse que « les personnes ainsi choisies n'auraient pas le droit de changer le gouvernement, tel qu'il est établi dans un seul individu et le parlement. » C'est pourquoi il désirait qu'ils comprissent bien que quatre points étaient fondamentaux : 1° que le pouvoir suprême résiderait dans un individu et le parlement ; 2° que le parlement serait successif, et non perpétuel; 3° que ni le protecteur ni le parlement ne possèderait, l'un sans l'autre, le commandement suprême de l'armée, et 4° que la liberté de conscience serait défendue par des barrières qui préviendraient en même temps la licence et la persécution. Les autres articles de l'acte étaient moins essentiels; ils étaient susceptibles de changement, selon les circonstances; et quant à lui, il serait toujours prêt à donner son assentiment à tout ce qui était raisonnable. Mais il ne souffrirait point qu'ils siégeassent, en désavouant l'autorité par laquelle ils siégeaient. Dans cette vue, il avait préparé une déclaration qu'il les priait de signer. Ceux qui refuseraient seraient exclus de la chambre : les autres y seraient admis, et pourraient exercer leur pouvoir législatif sans obstacle, car son véto n'avait de force que pendant vingt jours. Il ne tenait qu'à eux de limiter son autorité. Il s'y soumettrait volontiers,

pourvu qu'il crût que ce fût dans les intérêts du peuple (1). »

Les députés trouvèrent, à leur retour, une garde militaire à la porte de la chambre, et un parchemin placé sur une table dans l'antichambre, pour recevoir les signatures. Cet écrit contenait la déclaration dont le protecteur avait parlé; c'était une promesse que ses signataires ne proposeraient, ni consentiraient, de changer la forme du gouvernement établi « dans un individu et un parlement. » Lenthall, président de la chambre, signa immédiatement; son exemple fut suivi par le parti de la cour; et dans peu de jours, il y eut près de trois cents signatures. Les républicains fermes refusèrent; cependant la suite fit voir que leur exclusion ne donna point à la cour, sur la chambre, l'ascendant qu'on s'en était promis (2).

Un accident extraordinaire eut lieu vers cette époque (5 octobre). Parmi les présens que Cromwell avait reçus des princes étrangers, se trouvaient six chevaux de carrosse frisons, donnés par le duc d'Oldenburgh. Un jour, après avoir dîné avec Thurloe sous les arbres du parc, il lui prit fantaisie d'essayer la vigueur de ces chevaux. Le secrétaire fut obligé de monter dans la

(1) Imprimé par G. Sawbridge, 1654.

(2) Thurloe, II, 606; Whitelock, 605; Journaux 5-18 septembre.

voiture; le protecteur, oubliant son rang, monta sur le siége. Les chevaux obéirent d'abord à la main du cocher improvisé; mais des coups de fouet trop multipliés leur firent prendre le galop, et Cromwell fut renversé de son siége. D'abord il resta suspendu au timon par une jambe embarrassée dans le harnais, et l'explosion d'un pistolet chargé dans une de ses poches augmenta la frayeur et la rapidité des chevaux; mais une secousse heureuse fit sortir son pied de son soulier, et il tomba sous la voiture sans être touché par les roues. Les gardes qui le suivaient de près le ramassèrent et le portèrent à Whitehall : Thurloe sauta par la portière de la voiture, et en fut quitte pour une foulure à la cheville et quelques fortes contusions. Ils gardèrent tous les deux la chambre pendant long-temps; mais il y eut beaucoup de personnes qui l'attribuèrent autant à la politique qu'à leur indisposition. Les « cavaliers » s'amusèrent à prophétiser que comme sa première chute avait été d'un carrosse, la suivante serait d'une charrette. L'explosion du pistolet révélait au public les terreurs secrètes qui l'agitaient; cette conscience du danger, ces craintes d'assassinat, qui sont les compagnes ordinaires d'une ambition prospère, mais désordonnée (1).

(1) Heath, 363; Thurloe, II, 652; 3, 672; Ludlow, II, 63.

La violence récemment exercée par Cromwell envers le parlement, et la circonstance qui y avait donné lieu, avaient ouvert les yeux de ses plus dévoués partisans. Ses protestations de désintéressement, ses appels solennels au ciel en témoignage de son désir de mener une vie privée, furent comparés à sa conduite ambitieuse et arbitraire; et la chambre, quoique privée d'un quart de ses membres, contenait encore une majorité défiante de ses desseins et jalouse de limiter son autorité. L'accident qui avait mis en danger sa vie portait naturellement à réfléchir aux conséquences probables de sa mort; et, pour sonder la disposition des membres, la question de la succession fut plusieurs fois, quoique non formellement (13 octob.), traitée. Les observations qu'elle fit naître étaient peu favorables à ses espérances; cependant, lorsque tous les arrangemens préalables furent terminés, quand tous les membres dépendans du gouvernement furent rassemblés, Lambert exposa, dans un discours long et préparé, les inconvéniens de l'élection, les avantages de l'hérédité, et proposa que l'emploi de protecteur fût limité à la famille d'Olivier Cromwell, suivant la loi d'héritage établie. Cette motion fut, à la grande surprise et mortification du parti, rejetée par deux cents voix contre quatre-vingts, et l'on résolut qu'à la mort du protec-

teur, son successeur serait choisi par le parlement s'il était alors réuni, et, dans son absence, par le conseil (1).

(1655) Cette tentative avait clairement prouvé les sentimens de la majorité. Les membres qui la composaient, sentant néanmoins leur faiblesse relative, évitèrent de donner à Cromwell des motifs palpables de mécontentement. S'ils nommaient des comités pour reviser les ordonnances qu'il avait faites, ils affectaient de les re-

(1) Thurloe, I, 668, 681, 685; Whitelock, 607; Journaux 30 nov. Quoique la chambre fût journellement occupée de l'importante question de la succession dans le gouvernement, elle trouva le temps d'examiner les opinions de John Biddle, qui peut être appelé le père des Unitaires anglais. Il avait été emprisonné trois fois par le long parlement, et définitivement mis en liberté par l'acte d'amnistie, en 1562. Le renouvellement de ses opinions fixa l'attention du parlement actuel : il répondit aux questions du président, qu'il ne voyait nulle part dans l'Écriture, « que le Christ ou le Saint-Esprit y fussent appelés Dieu; » et l'on décida qu'il serait envoyé à la prison de Gatehouse, et que l'on préparerait un projet de loi pour le punir. La dissolution du parlement lui sauva la vie; et il recouvra sa liberté par un ordre de la cour supérieure. Mais il fut arrêté de nouveau en 1655, et envoyé à l'île de Scilly pour y être renfermé toute sa vie dans le château de Sainte-Marie. Cromwell l'acquitta en 1658; mais, en 1662, il fut de nouveau renfermé à Newgate, et y mourut la même année. Voyez Vita Bidelli; le bref Récit; Journ. 12, 13 déc. 1654; Wood, III, 594; et Biogr. Britan.

garder comme de simples réglemens provisoires, destinés à tenir lieu de lois jusqu'à la rentrée du parlement. S'ils examinaient en détail les quarante articles de l'acte d'institution, en rejetaient quelques-uns, en amendaient d'autres, ils écartaient leurs mains profanes de ceux qu'il avait nommés sacrés, » les quatre colonnes im» muables sur lesquelles la nouvelle constitution » était établie.» Cromwell, de son côté, ne laissait percer aucun symptôme d'impatience, mais attendait tranquillement l'époque où il avait résolu de rompre les desseins de ses adversaires. On procéda à la révision de « l'acte : » les travaux du parlement furent réunis en forme de projet de loi, et ce projet fut lu une troisième fois (19 janvier). Les partisans de la cour prolongèrent les débats pendant deux jours, en proposant divers amendemens ; le troisième (22 janvier), Cromwell convoqua le parlement dans la chambre peinte : sa physionomie marquait le mécontentement et le mépris.

« Ils paraissaient devant lui, dit-il aux membres assemblés, avec le président à leur tête, comme une chambre du parlement. Cependant qu'avaient-ils fait en cette qualité ? Il n'avait jamais prétendu, il ne prétendrait jamais faire l'orateur ; mais il leur dirait franchement qu'ils n'avaient rien fait du tout ; dans l'espace de cinq mois, ils n'avaient pas passé un seul bill, pas pré-

senté une seule adresse, et n'avaient pas communiqué une seule fois avec lui. Quant à ce qui les concernait, il n'avait autre chose à faire qu'à prier Dieu d'éclairer leurs esprits et de bénir leurs travaux. Mais n'avaient-ils donc rien fait du tout? Oui; ils avaient encouragé les « cavaliers » à comploter contre la république, et les niveleurs à intriguer avec les « cavaliers. » Ils avaient, par leurs dissensions, aidé les fanatiques à jeter la nation dans la confusion, et, par leurs lenteurs, forcé les soldats de vivre à discrétion chez les habitans. Ils croyaient peut-être qu'il cherchait à rendre le protectorat héréditaire dans sa famille : cela était faux; s'ils avaient inséré une telle clause dans l'acte, cela seul le lui eût fait rejeter. Il parlait dans la crainte du Seigneur, qui ne voulait point être méprisé, et avec l'assurance que sa conscience ne démentait pas ses assertions. On attribuait à ses ruses les diverses révolutions qui étaient arrivées : que les hommes étaient aveugles de ne pas voir la main de la Providence dans ses miséricordieuses dispensations; de tourner en ridicule, comme des visions de l'enthousiasme, les observations « faites par » l'esprit vivifiant et enseignant! » On croyait qu'il ne pourrait pas lever d'argent sans le secours du parlement; mais « il était habitué aux » difficultés, et n'avait jamais trouvé que l'aide » de Dieu lui manquât quand il avait eu con-

» fiance en lui. » Le peuple paierait volontiers à cause de la nécessité; mais cette nécessité ne provenait-elle point de son fait? Non; elle venait de Dieu; elle était la conséquence de la providence divine. Ce n'était pas miracle que des hommes qui vivaient de leurs messes et de leur bréviaire, de leur culte charnel et damnable, méconnussent les œuvres de Dieu; mais que ceux qui avaient reçu les enseignemens de l'esprit de Dieu tinssent le même langage, et osassent dire que ces choses provenaient des hommes, tandis que Dieu les avait faites, c'était plus que Dieu ne voulait souffrir. Mais, afin de ne pas les fatiguer plus long-temps, son devoir l'obligeait de leur dire que leur continuation n'était pas utile à la nation, et, pour cette raison, il leur déclarait que le parlement était dissous (1). »

C'était là un coup auquel ses adversaires n'étaient point préparés. L'acte d'institution établissait que le parlement siégerait pendant cinq mois, et il s'en fallait encore douze jours que ce terme fût expiré. Mais Cromwell interpréta

(1) Imprimé par Henry Hills, imprimeur de son altesse le lord protecteur, 1654 *. Whitelock, 610–618; Journals 19, 20, 22 jan.

* Cette date est évidemment inexacte, mais elle est ainsi dans le texte original. Ce doit être 1655. (*Note du trad.*)

cette clause en mois lunaires et non en mois du calendrier; et, selon son compte, elle était écoulée depuis la veille. On aurait facilement pu contester une telle interprétation; mais une force militaire était prête à soutenir l'opinion du protecteur, et la prudence détermina à la soumission ceux de ses ennemis qui y étaient le moins disposés.

La conspiration à laquelle il avait fait allusion dans son discours, était le résultat de l'impatience des deux partis opposés, les républicains et les royalistes. Parmi les républicains, il y en avait plusieurs qui se souciaient fort peu de la religion, tandis que d'autres étaient des enthousiastes; mais un intérêt commun les réunissait dans la même cause. Les premiers ne pouvaient pardonner l'usurpation de Cromwell, qui avait à la fois dérobé les fruits et détruit l'objet de leurs travaux. Les seconds se demandaient les uns aux autres comment ils pouvaient en conscience rester tranquilles, et souffrir que tant de sang eût été répandu, que tant de trésors eussent été dépensés, tant de pleurs répandus et tant de vœux formés en vain. S'ils « espéraient » regarder avec confiance la face du prince des » terreurs, s'ils cherchaient à se préserver de l'a» bîme sans fond, il fallait qu'ils épousassent en» core une fois la cause de celui qui les avait ap» pelés pour assurer la liberté du peuple et les

» droits du parlement (1). » On publia, d'après ces diverses opinions, des brochures qui exposaient l'hyprocrisie et les parjures du protecteur; on mit en mouvement des agitateurs, et l'on fit circuler des lettres de régiment en régiment (10 février); on forma même des projets pour surprendre la personne de Cromwell, et pour s'e[illegible]arer du château d'Édinbourgh, de Hull, [illegible]ortsmouth, et d'autres places fortes. Mais [illegible] n'était pas facile aux républicains de tromper la vigilance ou d'éviter la force de leur adversaire. Il congédia tous les officiers dont la fidélité était équivoque, et s'assura de l'obéissance des soldats, en remplaçant ces chefs par d'au[illegible]res plus dévoués à ses intérêts. Par ses ordres, [illegible] colonel Wildman fut surpris dictant à son se[illegible]taire une déclaration des plus hostiles et des p[illegible] violentes contre le gouvernement; le lord Gr[illegible] de Groby, les colonels Alured, Overton et d'[illegible]res furent arrêtés : plusieurs d'entre eux restèr[illegible] long-temps en prison; d'autres furent [illegible]is en [illegible]rté, moyennant caution d'une con[illegible]ite tran[illegible]ille (2).

L'autre [illegible]nspiration, plus étendue dans ses

(1[illegible] Thurloe, III, 29; et les papiers d'État de Milton, 132.

(2) Thurloe, III, passim. Whitelock, 618-620; Bates, 290, 291.

ramifications, n'eut pas néanmoins plus de résultat. Quoique beaucoup de royalistes se fussent résignés en désespoir de cause, il s'en trouvait encore beaucoup dont l'enthousiasme croyait voir, dans chaque succession d'événemens, des motifs de joie et d'espérance. Ils écoutaient chaque récit qui flattait leurs désirs, et se persuadaient qu'à la première tentative contre l'usurpateur, ils seraient joints par tous ceux qui condamnaient son hyprocrisie et son ambition. C'était en vain que Charles, fixé à Cologne avec sa cour, leur recommandait la prudence; qu'il conjurait ses partisans de ne point compromettre ses espérances et les leurs par des projets qui, sans lui être utiles, exposeraient leur propre sûreté : ils méprisaient ses conseils, et l'accusaient d'indolence et d'apathie. Ils formèrent des associations, rassemblèrent des armes, et fixèrent le 14 février pour un soulèvement simultané dans la plupart des comtés de l'Angleterre (1). Le jour fut à la vérité retardé; mais Charles, d'après leurs prières, se rendit incognito à Middlebourgh dans la Zélande, afin d'être tout prêt à passer en Angleterre; et le lord Wilmot, depuis peu créé comte de Rochester, vint avec sir

(1) Clarendon (Hist., III, 552) indique le 18 avril pour le soulèvement; mais toutes les pièces prouvent que c'est une méprise.

Joseph Wagstaff pour commander les insurgens, le premier dans le nord, le second dans les comtés occidentaux. Wagstaff entra à Salisbury avec deux cents cavaliers du Wiltshire (11 mars), le jour même de la tenue des assises, à cinq heures du matin. Le gros de ce corps s'établit sur la place du marché, et de petits détachemens s'emparèrent des chevaux dans les auberges, élargirent les prisonniers, et arrêtèrent le shériff et les juges dans leurs lits. Wagstaff, afin d'exciter la confiance des royalistes et la terreur de leurs ennemis, donna ordre de pendre sur-le-champ ces trois personnages; mais le principal de ceux qui l'accompagnaient intercéda si vivement en leur faveur, qu'ils furent mis en liberté. Ayant ensuite proclamé le roi sur la place, il quitta Salisbury vers deux heures de l'après-midi. Il commençait déjà à désespérer du succès : à peine un seul homme l'avait joint de tous ceux que la tenue des assises avait réunis en foule dans cette ville; et les royalistes du Hampshire, au nombre d'environ deux cent cinquante chevaux, n'étaient point arrivés, selon leur promesse. De Salisbury, les insurgens marchèrent, à travers le Dorsetshire, dans le comté de Devon. Leur espoir s'affaiblissait à chaque instant : plus ils avançaient, plus leur nombre diminuait; et quand ils eurent atteint South-Molton, trompés dans leur attente

de secours, épuisés de veilles et de fatigues, ils se rendirent aux sollicitations du capitaine Crook, qui les suivait avec une simple troupe de cavalerie, et leur promettait la vie sauve, à condition qu'ils ne feraient aucune résistance. Wagstaff et deux autres, ne s'y fiant pas, s'échappèrent : tout le reste mit bas les armes, et fut réservé pour être mis en jugement (14 mars) (1).

Les royalistes du Hampshire, qui s'étaient mis en marche sur Salisbury, venant à savoir que Wagstaff avait quitté cette ville, se dispersèrent aussitôt. D'autres soulèvemens partiels eurent en même temps lieu dans les comtés de Montgomery, de Shropshire, de Nottingham, d'York et de Northumberland; mais partout ils eurent les mêmes résultats. Les républicains, tout en désirant avec ardeur de voir le protecteur abaissé dans la poussière, ne pouvaient souffrir que sa ruine fût l'ouvrage d'un parti dont l'ascendant leur paraissait encore un plus grand mal. Les insurgens furent tout à la fois honteux et effrayés de leur petit nombre : la prudence les décida à se débander avant de commettre aucun acte d'hostilité, et ils se retirèrent en secret chez eux, afin d'échapper aux preuves, sinon aux soupçons. Rochester même, tout pré-

(1) Whitelock, 620; Thurloe, III, 263, 295, 306; Heath, 367; Clarendon, III, 551, 560; Ludlow, II, 69.

somptueux qu'il était, abandonna cette entreprise, et, avec son bonheur accoutumé, se sauva à pied, à travers mille dangers, depuis le centre du Yorkshire jusqu'à Cologne, où était la cour de son souverain exilé (1).

Cromwell, soit par un sentiment de honte, soit par crainte des conséquences, ne s'était hasardé à mettre en jugement, malgré les provocations qu'il en avait reçues, aucun des hommes qui avaient jadis combattu à ses côtés, et qui maintenant s'unissaient contre lui, parce qu'il foulait aux pieds les libertés de la nation. Ce fut autre chose avec les royalistes. Il savait que leurs souffrances exciteraient peu la pitié de ceux dont il recherchait la bienveillance; il désirait en même temps d'intimider les plus ardens par le châtiment de ceux qu'il avait faits prisonniers. Quoiqu'ils se fussent rendus sous conditions, Penruddock et Grove furent décapités à Exeter (16 mai); d'autres furent pendus dans cette ville et à Salisbury; et le reste fut envoyé en esclavage à la Barbade (2). Ces exécutions furent suivies de quelques mesures de précaution. Le protecteur défendit à tous les prêtres anglicans qui avaient été destitués ou

(1) Whitelock, 618, 620; Heath, 368; Clarendon, III, 560.

(2) Procès d'État, V, 767-790.

détenus, d'exercer l'état de précepteur ou de maître d'école, ainsi que de prêcher, ou d'officier, et de lire le service de l'Église, soit en public soit en particulier; il ordonna, sous peine de mort, aux prêtres catholiques romains, de quitter le royaume; il bannit tous les « cavaliers » et les catholiques romains à vingt milles de la capitale; il défendit d'imprimer aucune nouvelle sans la permission du secrétaire d'État; enfin, il fit enfermer presque toute la noblesse et les principales familles de l'Angleterre, jusqu'à ce qu'elles eussent donné caution de leur bonne conduite et de leur future comparution. Une ordonnance fut en outre publiée, portant que « tous ceux qui avaient, à une époque quelconque, porté les armes pour le roi, ou qui s'étaient déclarés de son parti, auraient leurs biens décimés, pour indemniser la république des dépenses qu'avaient occasionées leur caractère remuant, et les justes causes d'inquiétude qu'ils avaient fait naître. » Il serait difficile de concevoir un mode d'imposition plus inique. Par là Cromwell renversait lui-même l'acte d'amnistie qu'il avait publié, dans l'intention, disait-il, de mettre en oubli toutes les offenses passées; et cela contre toute équité, parce qu'il enveloppait l'innocent et le coupable dans le même châtiment, et qu'il donnait lieu aux plus grandes exactions, les commis-

saires mettant au nombre des ennemis de la république ceux qui étaient restés neutres entre les partis, ou qui n'avaient pas donné une satisfaction complète par la promptitude de leurs services ou de leurs contributions. Pour mettre le comble à ces actes tyranniques, Cromwell divisa le pays, d'abord en onze, puis en quatorze gouvernemens militaires confiés à autant d'officiers, ayant le titre et le rang de majors-généraux, avec le droit de lever, dans leurs juridictions respectives, des troupes, pour servir seulement dans certaines circonstances; de lever les décimations et autres taxes publiques; d'apaiser les tumultes et les insurrections; de désarmer les papistes et les « cavaliers; » de scruter la conduite des ecclésiastiques et des maîtres d'école; enfin d'arrêter, de mettre en prison, et de faire donner caution à toutes les personnes dangereuses ou suspectes. Ainsi, le long et sanglant conflit primitivement entrepris pour recouvrer les libertés du pays, se termina par l'établissement d'un despotisme militaire. Les institutions qui avaient servi de frein au pouvoir des souverains précédens se trouvaient abolies; la puissance législative et le pouvoir exécutif étaient dans les mains du même individu; les droits les plus précieux du peuple dépendaient du bon plaisir d'un aventurier qui, sous le masque de la dissimulation, s'était emparé du gou-

vernement des trois royaumes, et le retenait par la puissance des armes (1).

(1654) Après avoir jeté un coup d'œil sur les affaires de l'intérieur, nous allons revenir à ce qui se passait au dehors. Dès l'année précédente, les deux armemens qui avaient tant occupé l'attention de l'Europe avaient quitté les ports de l'Angleterre. Leur destination réelle, mais secrète, était d'envahir les colonies de l'Amérique, et de surprendre les transports d'argent de l'Espagne, cette ancienne et fidèle alliée de la république. Pour justifier cette mesure, on allégua dans le conseil, que puisque l'Amérique n'était pas nommée dans les traités de 1604 et 1630, les hostilités dans cette partie du monde ne seraient point une infraction à ces traités;

(1) Sagredo, qui était arrivé depuis peu en qualité d'ambassadeur extraordinaire, décrit ainsi le pouvoir de Cromwell. « Non fa caro del nome, gli basta possedere » l'autorità e la potenza, senza comparazione majore non » solo di quanti re siano stati in Inghilterra, ma di quanti » monarchi stringono presentamente alcun scetro nel mondo. » Smentite le legge fondamentale del regno, egli è il solo » legislatore : tuti i governi escono dalle sue mane, e quelli » del consiglio, per entrarvi, devono essere nominati da sua » altezza, ne possono divenir grandi, se non da lui inalzati. » E perchè alcuno non abbia modo di guadagnar autorità » sopra l'armata, tutti gli avanzamenti, senza passar per » alcun mezzo, sono da lui direttamente conosciuti. » Sagredo, M.S.

que les Espagnols avaient commis des déprédations sur le commerce anglais dans les Antilles, et qu'ils étaient par conséquent sujets aux représailles ; qu'ils s'étaient emparés de ces pays par force et contre le vœu des indigènes, et que par cette raison on pouvait avec justice les en expulser par la force ; enfin, que la conquête de ces pays transatlantiques contribuerait à répandre la lumière de l'Evangile parmi les Indiens, et à diminuer les ressources du papisme en Europe (1). Il n'est guère probable que de si minces prétextes aient pu être des sujets de conviction pour le protecteur ; il était mu par des motifs bien différens : par l'espoir de recueillir, à peu de frais, une masse de richesses et de gloire, et en même temps par la facilité d'occuper, dans une expédition lointaine, les

(1) Thurloe, I, 760, 761 ; II, 54, 154, 570 ; Ludlow, II, 51, 105. L'article du traité de 1630, sur lequel Cromwell fondait sa prétention de commercer librement aux Indes, était le premier qui établissait la paix entre *tous les sujets* des deux couronnes, « subditos quoscumque : » celui que les Espagnols alléguaient était le septième, par lequel, le roi d'Espagne ne voulant pas consentir au commerce libre de l'Amérique, ce commerce était borné « aux pays dans » lesquels il avait eu lieu avant la guerre entre Elisabeth » d'Angleterre et Philippe d'Espagne ; » expressions qui en excluaient l'Amérique aussi positivement que si elle eût été nominativement indiquée. Voyez Dumont, IV, part. II, pag. 621.

officiers dont la fidélité lui était suspecte.

Le cabinet espagnol, jugeant d'après les circonstances, commença à soupçonner son dessein, et, pour dernier effort, envoya le marquis de Leyda, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, à la cour de Londres (janvier). Il y fut gracieusement reçu et traité avec respect; cependant, malgré les plus vives sollicitations, il ne put obtenir, dans cinq mois de temps, une réponse positive à ce qu'il proposait. Il fit valoir auprès du protecteur les services que l'Espagne avait rendus à la république; il présenta la conduite qu'avait tenue de Baas, comme une preuve des desseins insidieux de Mazarin; il soutint que la dernière insurrection était, au moins en partie, le résultat des intrigues de la France, et que des troupes françaises avaient été rassemblées sur la côte, dans le dessein d'accompagner Charles Stuart en Angleterre, si ses partisans n'eussent point été promptement abattus; il conclut par offrir d'assiéger Calais, et, lorsqu'il serait pris, de le céder à Cromwell, pourvu que, de son côté, il voulût bien aider le prince de Condé dans le dessein de se frayer un passage par mer jusqu'à Bordeaux. Enfin, fatigué de délais interminables, et jugeant qu'un plus long séjour en Angleterre compromettait la dignité de son souverain, il demanda ses passeports (1654, 16 juin), et fut congédié par le pro-

tecteur avec beaucoup de complimens (1).

Pendant ce temps, Blake, qui commandait une des expéditions, avait traversé le détroit de Gibraltar, où les autorités espagnoles lui avaient fait force civilités. De là, il entra dans la Méditerranée, s'empara, sous prétexte de représailles, des bâtimens français, soit de l'État, soit du commerce; et chercha, mais en vain, la flotte du duc de Guise. Se retournant ensuite vers le sud, il parut devant Alger, et arracha à ce gouvernement une promesse illusoire de respecter le pavillon anglais (1655, 10 mars). D'Alger, il se rendit à Tunis. Le dey répondit à ses sommations: «Qu'il s'empare, s'il le peut, du Goulet, de » Porto-Ferino et de ma flotte. » Blake s'éloigna, puis revint à l'improviste à Porto-Ferino (18 avril), éteignit le feu du château, entra dans le port, et brûla la flottille composée de neuf bâtimens de guerre. Cet exploit engagea le dey de Tripoli à acheter la paix par une soumission apparente; son collègue de Tunis jugea prudent de suivre son exemple; et le châtiment de ces pirates donna un nouveau lustre à la gloire du protecteur. Il restait cependant encore à remplir le grand et secret objet de cette expédition, savoir: la prise de la flotte de la Plata, chargée des tré-

(1) Thurloe, I, 761; II, 54, 154, 570; Dumont, V, part. II, 106.

sors des Indes; mais Blake fut contraint de rester si long-temps devant Cadix, que les Espagnols découvrirent son dessein; et quoique Philippe affectât de croire le protecteur incapable d'un projet si honteux, il permit aux négocians d'armer pour la défense de leur propriété. Plus de trente bâtimens furent montés par des volontaires; ils sortirent de Cadix sous les ordres de don Pablos de Contreras, et restèrent quelques jours en vue de la flotte anglaise; mais Pablos eut soin de ne faire aucune insulte; et Blake, ayant relu ses instructions, ne crut pas devoir commencer l'attaque. Après une croisière longue et ennuyeuse, il apprit que les galions dont il voulait faire sa proie étaient retenus dans le port de Carthagène, et il revint en Angleterre avec un esprit mécontent et une santé délabrée. Cette expédition avait manqué son principal but; mais comme on ne l'avait jamais avoué, le peuple crut devoir se réjouir des lauriers acquis par la destruction de la flotte de Tunis, et de la leçon qu'avaient reçue les pirates de la côte d'Afrique (1).

(1) Voyez particulièrement les lettres de Blake dans Thurloe, III, 232, 390, 541, 611, 620, 718; IV, 19. Il se plaint amèrement du mauvais état de ses vaisseaux, et des privations auxquelles la négligence des commissaires de la marine expose ses équipages. Voyez aussi les instructions que le protecteur lui avait données. Thurloe, I, 724.

L'autre expédition consistait en trente voiles sous les ordres de l'amiral Penn, et portait trois mille hommes de débarquement commandés par le général Venables (1655, 29 janvier). Elle resta plusieurs semaines dans les Antilles anglaises, et, par l'appât du pillage, réunit à ses étendars quelques colons et une multitude de royalistes anglais, écossais et irlandais, qui y avaient été déportés comme prisonniers de guerre. Lorsqu'elle atteignit l'île d'Hispaniola (St.-Domingue), Venables avait dix mille hommes sous ses ordres; et si la flotte fût entrée hardiment dans le port de Saint-Domingo, on pense que la ville, non préparée à la résistance, se serait immédiatement rendue. Mais la plus grande partie de l'armée avait débarqué à une pointe éloignée d'environ quarante milles (14 avril); l'espoir des soldats fut trompé par une proclamation qui déclarait le «butin propriété de la république;» la longueur de la marche, la chaleur du climat, la rareté de l'eau, ajoutèrent au mécontentement général; et près d'une quinzaine s'écoula avant que les assaillans pussent approcher de la place. Leur marche (25 avril) se faisait à travers un bois élevé et touffu; et la tête de la colonne arriva tout-à-coup en face d'une batterie qui enfilait la route à une grande distance. Dès la première décharge, les soldats qui la composaient se jetèrent en arrière sur un régiment

d'infanterie; celui-ci, participant à cette terreur panique, se précipita sur un escadron de chevaux: et tandis que l'infanterie et la cavalerie étaient ainsi pêle-mêle dans une confusion irréparable, les tirailleurs espagnols entretinrent un feu des plus destructifs, de derrière les arbres qui bordaient la route. Après de longs efforts, le bois fut nettoyé par un corps de matelots qui servait dans l'infanterie, et la nuit mit fin à l'action, dans laquelle mille hommes avaient péri. Le lendemain, les Anglais se retirèrent dans leur camp, à dix milles environ de la ville.

Venables tint alors un conseil d'officiers qui, après avoir invoqué le Seigneur (28 avril), décidèrent de purger l'armée. Quelques-uns des fuyards furent pendus; l'officier qui commandait la tête de la colonne fut cassé et envoyé sur le vaisseau servant d'hôpital, pour y soigner les malades; les femmes de mauvaise vie qui avaient suivi l'armée furent arrêtées et punies, et un jeûne solennel fut proclamé et observé. Mais ni le jeûne, ni les prières, ni les purifications ne purent relever le courage des soldats, humiliés par la défaite, affaiblis par les maladies et forcés de manger les chevaux de la cavalerie. L'entreprise fut abandonnée; mais, à leur retour (3 mai), les deux commandans firent une descente dans l'île de la Jamaïque (10 mai). Les planteurs espagnols,

au nombre d'environ cinq cents, s'enfuirent dans les montagnes; une capitulation s'ensuivit, et cette île fut cédée à l'Angleterre. Si l'on avait pu prévoir dès lors son état florissant à une époque future, cette conquête aurait pu consoler la nation de l'échec d'Hispaniola et de la perte éprouvée dans cette entreprise. Mais l'acquisition de la Jamaïque semblait alors de peu d'importance; le mauvais succès de l'expédition faisait blâmer les principes d'après lesquels on l'avait entreprise; et Cromwell, honteux et mortifié (juillet), déchargea son dépit sur Penn et Venables, qu'il fit mettre à la Tour, aussitôt leur arrivée (1).

(1) Lettres de Carte, II, 46-52; Thurloe, III, 504, 509, 689, 755; IV, 28; Bates, 367. Penn et Venables, ayant donné leur démission, furent élargis. Council Book, 1655, oct. 26, 31. Il paraît, d'après les pièces rapportées dans Thurloe, que Cromwell donnait beaucoup de soins à la prospérité des colonies des Indes occidentales, les jugeant propres à fournir des facilités pour attaquer dans la suite le continent américain. Pour accroître leur population, il avait, comme on l'a déja dit, enlevé de force mille jeunes filles en Irlande, et les avait envoyées à la Jamaïque: en 1656, pendant que Sagredo était à Londres, le protecteur fit arrêter, dans les mêmes vues, toutes les femmes de mauvaise vie, et en embarqua mille deux cents pour la Barbade. « Ho veduto prima del mio partire piu squadre di » soldati andar per Londra cercando donne di allegra vita, » imbarcandone 1200 sopra tre vascelli per tragittarle all' » isola, a fine di far propagazione.» Sagredo, M.S.

(1656) Bien des gens regardaient comme une faute politique, que le protecteur, déterminé à rompre avec l'Espagne, n'eût point essayé de vendre ses services au plus grand ennemi de l'Espagne, le roi de France. Il négligea, par des motifs qui n'ont jamais été connus, de tirer parti de cette circonstance; au lieu de presser, il semblait soigneux de retarder la conclusion du traité avec cette puissance; à chaque concession qu'on lui faisait, il élevait des prétentions nouvelles et exorbitantes, et, comme s'il eût voulu prévaloir en l'intimidant, il donna l'ordre à Blake de ruiner le commerce français dans la Méditerranée. Louis fut piqué au vif de ces insultes; mais son orgueil céda à ses intérêts; on trouva des expédiens pour satisfaire à toutes les demandes du protecteur, et l'époque était enfin fixée pour la signature du traité, lorsqu'un événement vint fournir de nouveaux prétextes de retards : cet événement était ce que les protestans appellent «le massacre,» et les catholiques, « la révolte » des Vaudois.

Vers le milieu du XIIIe siècle, la doctrine singulière des «pauvres de Lyon» avait pénétré dans les vallées du Piémont, où elle se conserva dans le silence jusqu'à l'époque de la réforme, et fut alors, en grande partie, remplacée par celle que l'on enseignait publiquement à Genève. Le duc de Savoie avait, par des chartes successives,

confirmé aux natifs le libre exercice de leur religion, à condition qu'ils se renfermeraient dans leurs anciennes limites (1). Mais on se plaignit que plusieurs habitans d'Angrogna abusaient de leurs priviléges pour former des établissemens dans les plaines, et y exercer leur culte; et la cour de Turin, fatiguée des rapports contradictoires des parties opposées, référa la décision de cette dispute au jurisconsulte Andrea Gastaldo. Après les avoir écoutées patiemment (1653, 19 juin), il prononça un jugement définitif, par lequel il déclara que Lucerna et quelques autres lieux étaient hors des limites primitives, et ordonna que les intrus se retireraient, sous peine de confiscation et de mort. On leur accorda néanmoins, en même temps, la permission de vendre à leur profit les terrains qu'ils avaient plantés, quoique, d'après la loi, ils fussent devenus la propriété du souverain (2).

(1656) Les Vaudois étaient des montagnards robustes, entêtés et à demi civilisés, dont les passions s'allumaient promptement et dont les réso-

---

(1) C'étaient les quatre districts d'Angrogna, Villaro, Bobbio et Rorata. (Siri, del Mercurio, overo Historia de Correnti Tempi, Firenze, 1682, tom. xv, p. 827.)

(2) Le décret de Gastaldo se trouve dans Morland, Histoire des Églises évangéliques dans les vallées du Piémont, p. 303. Les motifs de ce décret sont à la p. 408, les objections à la p. 423. Voyez aussi Siri, xv, 827, 830.

lutions étaient aussi violentes que subites. Ils se soumirent d'abord en silence au jugement rendu par Gastaldo; mais ils envoyèrent à Turin des députés pour faire des remontrances. Au bout de quelques jours, un jeûne solennel fut proclamé: les pasteurs excommunièrent tout individu qui vendrait ses biens dans le territoire en litige; les habitans des vallées sous la domination du roi de France se réunirent à ceux des vallées appartenant au duc de Savoie; ils se lièrent par serment à se prêter secours pour leur défense mutuelle, et envoyèrent des messagers pour demander aide et conseil à l'Église de Genève et aux cantons protestans de la Suisse. Ces démarches alarmèrent le marquis de Pianeze, premier ministre du duc; et, pour supprimer la confédération naissante, il marcha avec des troupes, réduisit la Torre, où les insurgés avaient mis une garnison de six cents hommes, et, après avoir offert le pardon à tous ceux qui se soumettraient, il cantonna ses troupes à Bobbio, Villaro, et dans la partie basse d'Angrogna. On avait promis de les recevoir paisiblement (1656, 7 avril); mais les habitans s'étaient déjà retirés dans les montagnes avec leurs troupeaux et leurs vivres, de sorte que les soldats ne trouvèrent que les murs. Des rixes eurent bientôt lieu entre les deux partis: chaque insulte excitait des représailles, et le désir de la vengeance fit naître une

guerre d'extermination. Mais la troupe eut en général l'avantage, et les habitans furent contraints de se réfugier au sommet des plus hautes montagnes, ou de chercher un asile dans les vallées du Dauphiné, parmi des gens qui avaient les mêmes mœurs et la même religion (1).

Des relations de ces événemens, remplies d'exagérations et de détails incroyables, furent transmises aux divers États protestans par les pasteurs de Genève. Elles représentaient le duc

---

(1) Siri, xv, 827-833. Il serait difficile de décider par qui, après la prise de la Torre, le premier sang fut répandu sans nécessité, et auquel des deux partis on a le plus à reprocher de cruautés. Les autorités de part et d'autre sont intéressées, et par conséquent suspectes; les provocations que les uns allèguent sont niées par les autres; et l'on oppose, aux ravages que les troupes exercèrent à Angrogna et à Lucerna, le massacre des catholiques à Perousa et à Saint-Martin. On peut consulter, en faveur des Vaudois, Léger Hist. gén. des Eglises évangéliques, etc. (c'était un des principaux instigateurs de ces troubles); Stouppe, Collection des divers papiers envoyés à S. A., etc., à Londres, 1655; Subaudiensis in reformatam religionem persecutionis brevis narratio, Londini, 1655; Morland, 326-384, et les pièces dans Thurloe, III, 361, 84, 412; 16, 30, 44, 59, 538; contre eux : une courte et véridique Relation des derniers troubles, avec quelques réflexions sur la collection des papiers de M. Stouppe, 1655; Morland, 387-404; Siri, xv, 827-848, et Thurloe, III, 413, 64, 75, 90, 502; 35, 36, 617, 26, 56.

de Savoie comme un prince bigot et intolérant; les Vaudois, comme un peuple innocent, dont le seul crime était son attachement à la foi réformée. Elles imploraient les puissances protestantes pour qu'elles prissent la défense de leurs frères persécutés, et demandaient des secours d'argent pour sauver de la famine ceux qui avaient échappé au tranchant de l'épée (1). Leur cause fut plaidée (mai) en Angleterre par la presse et en chaire; un jeûne solennel eut lieu, et les sentimens du peuple furent portés jusqu'à l'enthousiasme. Les ministres en corps se rendirent auprès de Cromwell pour recommander les Vaudois à sa protection; les armées d'Écosse et d'Irlande présentèrent des adresses, exprimant qu'elles étaient disposées à répandre leur sang pour une si sainte cause; et les gens de toute classe s'empressèrent de contribuer à la défense des protestans piémontais. On observa

(1) L'inexactitude de ces relations est avouée par Morland, agent du protecteur, dans une lettre confidentielle adressée au secrétaire Thurloe. « La plus grande difficulté » que je trouve, dit-il, est relative aux faits, à l'époque du » commencement des troubles, et pendant la durée de la » guerre. Car je vois, après des recherches attentives, que » plusieurs des écrits et des livres publiés à ce sujet, même » par les pasteurs des vallées, sont incomplets, quant à » plusieurs détails, et non conformes à la vérité dans beau» coup de choses. » Thurloe, IV, 417.

que parmi ceux qui travaillaient à enflammer les préjugés du peuple, personne ne fut plus actif que les deux ambassadeurs d'Espagne, et Stouppe, pasteur de l'Eglise protestante française de Londres (1). Les premiers s'étaient long-temps évertués pour empêcher la conclusion du traité avec la France; et maintenant ils croyaient atteindre leur but parce que la Savoie était l'alliée de la France, et que les principales cruautés avaient été commises, à ce que l'on disait, par des troupes détachées de l'armée française (2).

Ces événemens ouvraient une perspective flatteuse à la vanité de Cromwell. Il avait, par son usurpation, perdu tout droit au titre de champion des libertés civiles: il pouvait encore

---

(1) Thurloe, III, 470, 680; Siri, XV, 468.

(2) Pianeze avait sous ses ordres quelques troupes détachées de l'armée française, commandée par le prince Thomas de Savoie: le bruit courut qu'un régiment de papistes irlandais faisait partie de ce détachement; et c'est à eux qu'on attribuait (comme de droit) les plus horribles cruautés. Léger, III; Stouppe, préface; Thurloe, III, 412, 459, 460. Après avoir pris des renseignemens, on sut que les Irlandais prétendus étaient Anglais. « Le soi-disant régiment irlan-» dais qui s'y trouvait était celui du comte de Bristol, » très-faible et presqu'entièrement composé d'Anglais. Je » ne sache point qu'on leur fasse les reproches que vous » alléguez. » Thurloe, III, 50.

se présenter à l'Europe avec le titre plus auguste de protecteur de la foi réformée. Son premier soin fut de faire promettre par Stouppe son appui aux Vaudois, et de leur offrir de les transplanter en Irlande et de les établir sur les terres des catholiques. La première de ces offres fut acceptée avec des expressions de reconnaissance, et la seconde refusée avec respect (1). Il pria ensuite le roi de France de se joindre à lui comme médiateur entre le duc de Savoie et ses sujets des vallées. On lui répondit que Louis avait déjà offert ses bons offices, et qu'il en espérait un résultat favorable. Enfin, il envoya Morland en ambassade à Turin (juin), où il fut reçu avec honneur et entretenu aux frais du duc; mais on répondit à son mémoire en faveur des Vaudois, que la pièce sur laquelle il établissait leur défense n'était point authentique; et quand il offrit la médiation de Cromwell, on lui dit que les détails de la pacification étaient entièrement référés à Servien, ambassadeur de France (2).

Cromwell avait signifié son intention de retarder la signature du traité avec la France, jusqu'à ce qu'il connût l'opinion de Louis au sujet des troubles du Piémont. Bordeaux se plaignit

(1) Thurloe, III, 459.
(2) Thurloe, 528, 608, 636, 656, 672; Siri, ibid.

de ce nouveau prétexte (24 mai): il soutint que cette question était tout-à-fait étrangère à l'objet du traité; que le roi de France ne se mêlerait jamais de l'administration intérieure d'un État indépendant; que le duc de Savoie avait autant le droit de faire des lois pour ses sujets protestans, que le gouvernement anglais pour les catholiques des trois royaumes; et que les Vaudois étaient réellement des rebelles, qui avaient justement encouru le ressentiment de leur souverain. Mais Cromwell ne se laissa point détourner de son dessein. Ce fut en vain que l'ambassadeur demanda une réponse définitive (18 juin); qu'il demanda une audience de congé avant son départ (21 juin). Il fut enfin soulagé de son inquiétude (20 août), en recevant l'ordre d'annoncer que le duc, d'après la prière du roi de France, avait accordé une amnistie aux Vaudois, et confirmé leurs anciens priviléges; que ce bienfait avait été reçu avec reconnaissance par les insurgés, et que les habitans des vallées, protestans et catholiques, s'étaient rapprochés, qu'ils s'étaient embrassés avec larmes, et avaient juré de vivre en amitié perpétuelle. Cette nouvelle inattendue fut accueillie par Cromwell avec une froideur qui trahit son mécontentement (1).

---

(1) Thurloe, III, 469, 470, 475, 535, 568, 706, 724, 742, 746; Siri, XV, 843.

Mais si cette pacification déconcertait les projets qu'il méditait (1), elle augmenta sa réputation aux yeux de l'Europe; car il était évident que les Vaudois devaient les conditions favorables qu'ils obtinrent (8 août), moins à la bonne volonté de Louis, qu'à son désir extrême d'ôter tout prétexte à l'intervention future du protecteur (2).

Cependant Cromwell, malgré le rétablissement de la tranquillité en Piémont, ne voulut point encore conclure le traité qu'il ne se fût

(1) Les cantons suisses protestans avaient envoyé le colonel Mey en Angleterre, offrant de lever une armée pour secourir les Vaudois, si Cromwell voulait fournir un subside de 10,000 l. sterl. par mois (Siri, Mercurio, xv, 472). En conséquence, Downing fut envoyé vers ces cantons; mais la pacification était déjà conclue; et, lors de son arrivée à Genève, il reçut l'ordre, en date du 30 août, de revenir immédiatement (Thurloe, III, 692, 4; IV, 31). Ce projet ne fut pourtant point abandonné, mais il fut confié à Morland, qui resta à Genève, pour distribuer l'argent de l'Angleterre. On peut voir ses instructions secrètes, ibid. p. 326.

(2) On peut voir les conditions dans Morland, 652; Dumont, VI, part. II, p. 114; et Léger, 216. La souscription pour les Vaudois, sur laquelle 2000 l. st. furent données au protecteur, montait à 38,228 l. st. 4 shellings 2 d. Sur cette somme, 25,828 l. st. 8 sh. 9 d. furent envoyés à diverses époques dans les vallées; 463 l. st. 17 sh. furent employés en frais; et environ 500 l. st. se trouvèrent être de monnaie rognée ou fausse. Journ. 11 juillet 1659.

assuré quelle impression avait faite sur le roi d'Espagne la dernière tentative sur Hispaniola. Philippe, déjà engagé dans une guerre avec la France, ne voyait qu'avec peine un si puissant adversaire au nombre de ses ennemis; mais l'insulte était si flagrante, si injuste, si gratuite, qu'il ne pouvait la passer sous silence qu'en souscrivant à sa propre dégradation. Il se plaignit, en termes pleins de dignité (1er septembre), de l'ingratitude et de l'injustice du gouvernement anglais; il compara avec cette conduite sa propre adhésion scrupuleuse tant à la lettre qu'à l'esprit du traité qui existait entre les deux royaumes; il ordonna que tous les vaisseaux, toutes les marchandises et tous les sujets de la république fussent saisis et retenus dans toutes les parties de ses États, et donna l'ordre à son ambassadeur à Londres de faire des remontrances et de prendre congé (1). Le lendemain de la délivrance du passe-port à Don Alonzo (24 octobre), Cromwell consentit à signer le traité avec la France. Il y était réglé que les hostilités maritimes qui, depuis si long-temps, harassaient le commerce des deux nations, cesseraient; que les relations de commerce et d'amitié seraient renouvelées; puis, par un article secret, que Barrière, agent du prince de Condé,

(1) Thurloe, IV, 19, 20, 21, 82, 91.

et neuf autres Français, également odieux au ministère français, seraient exclus à perpétuité du territoire de la république; et que Charles Stuart, son frère le duc d'York, Ormond, Hyde et quinze autres suivans du prince exilé, seraient de même exclus du royaume de France (1).

Le protecteur se persuadait que, si jamais la maison des Stuarts devait être rétablie, ce ne pourrait être que par l'aide de la France; et il espérait, par l'addition de l'article secret, créer une inimitié forte et durable entre les deux familles. Non content de cela, aussitôt que les ratifications furent échangées, il proposa une alliance plus intime entre la France et l'Angle-

(1) Dumont, VI, part. II, p. 121. Dans le corps du traité, ni le roi, ni le protecteur ne sont nommés : tous les articles sont stipulés entre la république d'Angleterre et le royaume de France. Cependant le roi de France est mentionné dans le préambule, et même le premier, mais non pas comme prétendant à aucune supériorité; car il y est simplement dit que le roi très-chrétien envoie son ambassadeur en Angleterre, et que le très-sérénissime lord protecteur nomme des commissaires pour les recevoir. Quand le traité fut soumis à Bordeaux, avant qu'il le signât, il découvrit un changement dans le titre de son souverain, rex Gallorum (le même titre adopté depuis par l'Assemblée nationale), au lieu de rex Galliarum, et refusa d'abord, à cause de cela, de signer. Après une longue contestation, il céda aux argumens de l'ambassadeur de Hollande. Thurloe, IV, 115.

terre. Bordeaux, d'après ses instructions, devait se borner, dans ses réponses, à des termes généraux d'amitié; il pouvait recevoir toutes les ouvertures qui lui seraient faites, mais ne devait faire aucune avance de la part de son souverain.

CHAPITRE IV.

LE PROTECTORAT.

Pauvreté et caractère de Charles Stuart. — Guerre avec l'Espagne. — Parlement. — Membres exclus. — Punition de Naylor. — Proposition de faire Cromwell roi. — Son hésitation et son refus. — Nouvelle constitution. — Syndercomb. — Sexby. — Alliance avec la France. — Parlement composé des deux chambres. — Opposition dans la chambre des communes. — Dissolution. — Réduction de Dunkerque. — Maladie du protecteur. — Sa mort et son caractère.

(1656) Le lecteur sait que le jeune roi d'Écosse, après sa fuite de Worcester, était retourné à Paris, défait, mais non sans gloire. L'ardeur et le courage qu'il avait montrés semblaient promettre pour l'avenir de nouvelles tentatives plus heureuses; et les aventures périlleuses dont il avait été le héros, jetaient un intérêt romanesque sur le caractère du royal exilé. Mais à Paris, il se trouva sans argent et sans crédit, ayant à sa suite une troupe de fidèles serviteurs que leur indigence condamnait aux plus dures privations. Sa mère Henriette, bien peu riche elle-

même, le reçut dans sa maison et à sa table; au bout de six mois, le roi de France lui fit une pension mensuelle de six mille francs (1); à cela venaient s'ajouter les secours éventuels fournis par la fidélité de ses partisans d'Angleterre, et sa part dans les prises faites par les corsaires sous son pavillon (2). Toutefois, avec toutes ces ressources, il pouvait à peine satisfaire les plus pressans besoins de ses créanciers, et donner de temps en temps quelques secours à ses serviteurs immédiats. On voit, dans leur correspondance particulière, que les plus favorisés d'entre eux ne savaient comment se procurer de la nourriture et des vêtemens (3).

---

(1) Clarend. III, 441. Trente francs équivalaient à une livre anglaise.

(2) Son droit était d'un quinzième, celui du duc d'York, comme amiral, d'un dixième. Voyez une correspondance, presque uniquement sur ce sujet, entre sir Edward Hyde et sir Richard Browne. Mém. d'Evelyn, v, 241 et seq.

(3) Clarend. Pap. III, 120, 121. « Je ne sache pas que » personne soit encore mort, faute de pain : ce dont je » suis vraiment étonné. Je suis sûr que le roi doit tout ce » qu'il a mangé depuis le mois d'avril; et je ne connais pas » un de ses serviteurs qui ait une pistole dans sa poche. » Nous sommes cinq ou six qui faisons ensemble un repas » par jour pour une pistole par semaine; mais tous nous » devons, Dieu sait combien de semaines à la pauvre femme » qui nous nourrit. » Clarend. Pap., III, 174; 27 juin 1653. « Je manque de souliers et de chemises, et le marquis

Cependant, tout pauvre qu'il était, on avait conseillé à Charles de conserver le nom et l'apparence d'une cour : il avait son lord garde des sceaux, son chancelier de l'échiquier, ses conseillers privés, et la plupart des officiers qui font partie d'un établissement royal. L'ardeur avec laquelle ces dignités nominales étaient recherchées par les exilés, les intrigues qu'ils employaient pour les obtenir, offrent des scènes propres à exciter le sourire ou la pitié d'un spectateur indifférent. Mais nous ne devons pas oublier que c'étaient les seuls objets restés accessibles à l'ambition de ces hommes ; que des émolumens bien faibles, mais désirables pour leur pauvreté, y étaient attachés ; et qu'ils y trouvaient le gage de faveurs d'une plus grande valeur à la restauration du roi, événement que les royalistes croyaient toujours prochain, quelque éloigné qu'il pût paraître aux autres (1).

Parmi ces compétiteurs, il y en avait deux qui obtinrent bientôt et qui conservèrent long-temps la confiance royale : le marquis d'Ormond et sir Edward Hyde. Ormond devait cette distinction

---

» d'Ormond n'est pas plus heureux que moi. En quoi pou-
» vons-nous donc aider nos amis? » Ibid. 229; 3 avril 1654. Voyez aussi les Lettres de Carte, II, 461.

(1) Papiers de Clarend. III, 83, 99, 106, 136, 162, 179, 187, et passim. Clarend. Histoire, III, 434; 5, 453.

à l'illustration de sa famille, à l'immense fortune qu'il avait perdue pour la cause royale, à ses longs quoique malheureux services en Irlande, et à la haute estime qu'il avait inspirée au feu roi. Hyde était supérieur à tous ses collègues en talens et en capacité. Charles I[er] l'avait désigné pour être chancelier de l'échiquier et conseiller du jeune prince; et le fils, dans la suite, avait confirmé par son propre choix celui de son père. Hyde avait beaucoup d'ennemis, soit qu'il s'en fût fait par son caractère violent et impérieux, soit que des solliciteurs malheureux, connaissant son influence sur le roi, eussent attribué à ses conseils le rejet de leurs demandes; mais il savait bien se défendre: les intrigues ourdies pour lui enlever l'oreille du roi, furent déjouées par son adresse, et les accusations d'infidélité et de trahison dirigées contre lui furent victorieusement réfutées, au point de couvrir l'accusateur de honte et de confusion (1).

Les espérances qu'avait fait naître la conduite de Charles en Angleterre, ne tardèrent point à s'évanouir. Il semblait oublier ses trois royaumes au milieu des amusemens de Paris. Les plaisirs absorbaient toute son attention; c'était avec

(1) Clarendon, III, 138, 510, 515-520; Œuvres de Landsdowne, II, 236-241; cité par Hareis, IV, 153. Papieds de Clar. III, 84, 92, 138, 188, 200, 229.

peine qu'on pouvait l'engager à s'occuper d'affaires; et s'il promettait de consacrer quelques heures tous les vendredis à écrire des lettres et à signer des dépêches, il trouvait souvent de bonnes raisons pour se délivrer de cet ennui (1). Mais ce qui désespérait surtout ses conseillers, c'étaient le nombre et la publicité de ses amours, et en particulier l'extrême bassesse d'une femme qui, par ses artifices, s'était emparée de son affection, et qui, par son effronterie, maîtrisait son caractère facile : c'était Lucie Walters ou Barlow, mère d'un enfant qui fut depuis le célèbre duc de Montmouth, et dont Charles se croyait le père (2). Ormond et Hyde travaillèrent à rompre cette honteuse liaison : ils représentèrent au roi le tort qu'elle faisait à la cause royale en Angleterre, où l'on tenait tant à ce que les apparences au moins fussent sauvées; et, après quelques séparations temporaires, ils persuadè-

(1) Clarend. Pap., III, 159, 170.

(2) Elle avait été d'abord la maîtresse du colonel Robert Sydney, et son fils ressemblait tant à cet officier, que le duc d'York regarda toujours Sydney comme son père. Vie de Jacques, I, 491. Jacques, dans ses instructions à son fils, dit : « Tous ceux qui le connaissaient avaient comme » moi les plus fortes raisons de croire qu'il n'était pas fils » du roi, mais de Robert Sydney. » Papiers de Macpherson, I, 77. Edlyn appelle Barlow « une créature brune, belle, » effrontée, mais insipide. » Journal, II, 11.

rent à Walters d'accepter une pension annuelle de quatre cents livres, et de se retirer avec son fils dans son pays natal (21 janvier). Mais Cromwell la renvoya en France, et elle revint à Paris (16 juillet), où ses débauches lui firent perdre la faveur du roi et abrégèrent sa propre vie. Son fils fut retiré de ses mains par lord Crofts, et confié aux soins des Oratoriens de Paris (1).

Mais si l'on ne pouvait guérir Charles de son ardeur pour les plaisirs, il se montrait un élève docile sur l'article de la religion. D'un côté les catholiques, de l'autre les presbytériens le pressaient, par leurs lettres et leurs messages, d'embrasser leurs cultes respectifs. Les premiers assuraient qu'il ne pouvait recouvrer sa couronne que par le secours des souverains catholiques, et qu'il n'avait point de raison d'espérer ce secours tant qu'il ferait profession d'être membre d'une Église qui avait si longtemps persécuté les catholiques anglais. Les au-

(1) Jacques, I, 492; Vie de Clarendon, 205; Clarend. Pap., III, 180; Thurloe, V, 169, 178; VII, 325. Charles, pendant son exil, eut aussi des enfans de Catherine Peg, et d'Elisabeth Killigrew. Voyez Sandford, 646, 647. Dans le récit de l'élargissement de Barlow, lorsqu'il était prisonnier à la Tour, par Whitelock, il est dit qu'elle s'intitula la femme de Charles (Whitelock, 649); dans le Mercurius Politicus, elle est appelée « sa femme ou sa maîtresse. » Ellis, nouvelle série, III, 352.

tres se représentaient comme tenant dans leurs mains la destinée du royaume : « ils étaient royalistes de cœur ; mais comment pouvaient-ils se » déclarer en faveur d'un prince qui avait trahi » le covenant qu'il avait accepté en Écosse, et dont » la restauration rétablirait probablement la ty- » rannie des évêques (1)? » Les conseillers du roi repoussèrent ces tentatives avec chaleur et indignation : ils lui représentèrent que se faire catholique, c'était armer contre lui tous ses sujets protestans ; que se faire presbytérien, c'était aliéner tous ceux qui avaient été fidèles à son père, soit protestans anglicans, soit catholiques. Il suivit ponctuellement leur conseil : il promit aux deux partis toute la tolérance pour leur religion qu'ils pouvaient raisonnablement désirer ; mais il déclara en même temps qu'il était déterminé à vivre et à mourir membre de l'Église pour la défense de laquelle son père avait combattu et souffert. Toutefois il est assez probable que ces adresses, ainsi que les argumens qui les appuyaient, avaient une funeste influence sur l'esprit du roi ; elles faisaient naî-

(1) Les deux partis désiraient également que le jeune duc de Glocester embrassât leur religion. Clar. Pap., III, 158, 155. La reine mère le confia aux soins de Montague, son aumônier, à Pontoise : mais Charles lui envoya Ormond, qui le conduisit à Cologne. Clar. Hist., III, 545 ; Papiers, III, 256-260 ; Evelyn, V, 205, 208.

tre chez lui une indifférence complète à toute vérité religieuse, et la persuasion que les hommes règlent toujours leur croyance sur leur intérêt (1).

Lorsque le cardinal Mazarin commença à négocier avec le protecteur, les amis de Charles lui persuadèrent de quitter le territoire de la France. La proposition fut bien accueillie par le ministre français : il promit au fugitif royal de lui continuer sa pension, lui en fit payer immédiatement l'arriéré, et de plus six mois d'avance (2). Charles fixa sa résidence à Cologne, où il resta à peu près deux ans, jusqu'à ce que la rupture entre l'Angleterre et l'Espagne le tira de l'inaction (12 mars) (3). Après quelques négo-

(1) Clarend. Pap., III, 163, 164, 256, 281, 298, 316; Hist., III, 443.

(2) Sept mille deux cents pistoles pour l'arriéré d'un an, et trois mille six cents pour six mois d'avance. Clarend. Pap., III, 298.

(3) Pendant que Charles était à Cologne, il était entouré d'espions qui fournissaient à Cromwell d'abondans renseignemens, quoiqu'ils ne connussent, suivant toute apparence, que les bruits publics de la ville. Une fois les lettres furent ouvertes à la poste, et on trouva une dépêche d'un nommé Manning à Thurloe. Interrogé devant Charles, Manning avoua qu'il recevait un traitement considérable du protecteur; mais il se justifia en disant qu'il avait soin de ne lui rien communiquer qui ne fût faux. On vit qu'il disait la vérité par sa dépêche que remplissait un long récit

ciations préliminaires, il se retira dans le voisinage de Bruxelles, et offrit son alliance au roi d'Espagne, comme n'étant pas à dédaigner. Il était le maître d'appeler sous son propre étendard les régimens anglais et irlandais au service de France ; il avait de nombreux partisans dans la marine anglaise, et avec des secours en argent et en vaisseaux, il pouvait combattre encore une fois pour la couronne de ses pères, et se mesurer à armes égales avec l'usurpateur sur le sol anglais. Les ministres espagnols s'occupèrent de la proposition, mais avec leur lenteur ordinaire. Ils avaient à consulter le cabinet de Madrid : ils ne voulaient pas se compromettre au point de détruire tout espoir de réconciliation avec le protecteur; enfin ils avaient déjà accepté les offres d'un autre ennemi de Cromwell, dont le secours, dans l'opinion de don Alonzo, le dernier ambassadeur, était préférable à celui du roi exilé (1).

Cet ennemi était le colonel Sexby. Sorti des rangs des simples soldats, il s'était élevé jusqu'au grade d'adjudant-général dans l'armée du

---

d'un débat imaginaire dans le conseil : mais les faussetés qu'il avait envoyées en Angleterre avaient fait arrêter et emprisonner plusieurs royalistes, et Manning fut fusillé, comme traître, sur le territoire du duc de Neubourg. Clar. III, 563-9; Whitelock, 633; Thurloe, IV, 293.

(1) Clarend. Pap., III, 275, 279, 286.

parlement : son mépris pour le danger, et son enthousiasme pour la liberté, l'avaient fait connaître de Cromwell, et l'adjudant avait été honoré plusieurs fois d'une place dans les conseils du lord général; il avait même partagé son lit. Mais Sexby s'était attaché à la cause, et non à l'homme; et son admiration se changea en haine mortelle lorsque Cromwell eut renoncé à ses premiers principes. Lors de l'expulsion du long parlement, il se joignit à Wildman et aux niveleurs. Wildman fut pris, mais Sexby éluda la vigilance de ceux qui le poursuivaient, et traversa le pays sous un déguisement, distribuant partout des pamphlets, et suscitant des ennemis au protecteur. Dans le mois de mai 1655, il se réfugia à la cour de Bruxelles. Il découvrit à l'archiduc et au comte de Fuensaldagne l'objet réel de l'expédition de Venables et de Penn, et offrit l'aide des niveleurs anglais, pour le renversement d'un homme qui était également l'ennemi des libertés de son pays et des droits de l'Espagne. Ils formaient une troupe de patriotes nombreux et déterminés; ils ne demandaient pas d'autre secours que de l'argent et la coopération des troupes anglaises et irlandaises au service de l'Espagne, et ils étaient prêts à remettre, pour sûreté, une forte place maritime entre les mains de leurs alliés. Fuensaldagne hésita à donner une réponse po-

sitive, avant qu'on eut entièrement rompu avec le protecteur, et sur sa recommandation, Sexby se rendit à Madrid. Il fut reçu froidement; mais les nouvelles venues d'Hispaniola relevèrent son crédit. On le remercia de ses informations. Il reçut la somme de quarante mille couronnes pour assister son parti, et l'assurance qu'aussitôt qu'il serait maître du port qu'il avait nommé, six mille hommes partiraient des côtes de Flandre pour les aider. Sexby retourna à Anvers, envoya à ses adhérens quelques sommes considérables; et quoique Cromwell, à la fin, eût été informé de cette intrigue, quoique le dernier envoi de huit cents livres eût été saisi, l'intrépide niveleur passa en Angleterre, fit ses arrangemens avec ses associés, et revint sain et sauf sur le continent (1).

Dès lors le but des ministres espagnols, qui avaient fini par accepter l'offre de Charles, fut d'effectuer une alliance entre lui et Sexby, afin de défaire plus facilement l'ennemi commun par l'alliance des niveleurs et des royalistes. Sexby déclara qu'il n'avait pas d'objections contre une monarchie limitée, pourvu qu'elle fût établie par un parlement libre. Il pensait que

(1) Clarend. Pap., III, 271, 2, 4, 7, 281, 5; Thurloe, IV, 698; V, 37, 100, 319, 349; VI, 829-33; Lettres de Carte, II, 85, 103.

ses amis n'en voulaient d'aucune espèce : et il conseillait aux royalistes de ne pas parler du roi au commencement de leur entreprise, mais de mettre en avant comme leur objet, le renversement de l'usurpateur et le rétablissement des libertés publiques. Charles, d'un autre côté, consentait à se servir de Sexby; mais il ne croyait pas que ses ressources fussent telles qu'il le disait, et il voyait dans le conseil qu'il avait donné, des raisons de conclure que ses associés étaient des ennemis de la royauté (1). La négociation entre le roi et les ministres espagnols commença à alarmer à la fois Cromwell et Mazarin. Le cardinal s'attendait à la défection des régimens anglais et irlandais au service de France; et le protecteur prévoyait qu'ils seraient probablement employés à faire une descente en Angleterre. On résolut de mettre le duc d'York en opposition avec son frère. Ce jeune prince avait fait avec son régiment quatre campagnes sous le maréchal de Turenne : sa paie de colonel et sa pension de six mille pistoles suffisaient grandement à ses besoins; et sa bravoure sur le champ de bataille lui avait valu l'estime du général, et l'avait rendu l'idole de ses compatriotes. Au lieu de le bannir de France, conformément au traité secret, Mazarin, d'ac-

(1) Clarend. Pap., III, 303, 311, 2, 5, 7.

cord avec Cromwell, lui offrit l'emploi de commandant en chef de l'armée d'Italie. Jacques l'accepta avec reconnaissance et enthousiasme; mais Charles lui ordonna de donner sa démission et de se retirer immédiatement à Bruges. Il obéit : son départ fut suivi de la démission de la plupart des officiers anglais et irlandais de l'armée, et on vit un grand nombre de soldats suivre l'exemple de leurs officiers. Cette intrigue n'ayant pas réussi, Cromwell et Mazarin eurent recours à un autre dont nous ne connaissons pas les ressorts secrets. On fit insinuer par quelque ami prétendu à don Juan, nouveau gouverneur des Pays-Bas, qu'il y avait peu de fond à faire sur Jacques, qui était sincèrement attaché à la France et gouverné par sir John Berkeley, agent secret de la cour de France, et ennemi déclaré du chancelier et de son parti. En conséquence, le commandement réel des troupes royales fut donné à Marsin, un étranger; un serment de fidélité à l'Espagne fut, avec le consentement de Charles, exigé des officiers et des soldats, et au bout de peu de jours le roi demanda d'abord, puis ordonna à Jacques de renvoyer Berkeley. Le jeune prince ne s'y refusa pas; mais il suivit immédiatement Berkeley en Hollande, avec l'intention de se rendre en France en passant par l'Allemagne. Cromwell vit son départ avec joie, et il écrivit à Mazarin

une lettre de félicitation sur le succès de cette intrigue : ce fut un sujet d'inquiétude pour Charles, qui envoya des messages à Jacques pour le prier et lui commander de revenir à Breda. Le prince parut hésiter. Il revint bientôt après à Bruges, sur la promesse que le passé serait oublié : Berkeley le suivit, et l'élévation du favori à la pairie compléta le triomphe des fugitifs (1).

Nous pouvons maintenant revenir en Angleterre, où la guerre avec l'Espagne avait excité un mécontentement général. Les amis de la république considéraient l'Espagne comme leur alliée la plus ancienne et la plus fidèle : les

(1) Clarendon ne parle pas, dans son Histoire, de la fuite de Jacques. Il cherche même à persuader au lecteur que le duc fut obligé de quitter la France par suite du traité secret (III, 610, 614 ; Pap., III, suppl. lxxix), quoiqu'il soit clair, par les Mémoires de Jacques, qu'il la quitta malgré lui pour obéir à l'ordre formel de son frère (Jacques, I, 270) ; Clarendon donne pour cause son inimitié avec Berkeley, son opposition à la demande que faisait celui-ci de la présidence de la cour des pupilles (Hist., 440 ; Pap., ibid.) ; Jacques, le conseil donné par Clarendon à lady Morton, de rejeter les propositions de mariage de Berkeley (Jacques, I, 273). Le renvoi de Berkeley vint de Mazarin et fut demandé par Fuensaldagne, qui employa pour cet objet lord Bristol et Bennet : c'est ce qui résulte d'une lettre de Cromwell au cardinal (Thurloe, V, 736) ; d'une lettre de Bristol au roi (Claren. Pap., III, 318), et du récit de Berkeley dans Clarendon (Ibid. supplem. lxxix). Voyez aussi ibid. 317-324, et les Mémoires de Jacques, I, 266-293.

marchands se plaignaient que le négoce avec ce pays, l'une des branches les plus lucratives du commerce anglais, leur était enlevé et donné à leurs rivaux les Hollandais; les saints croyaient que le non succès de l'expédition d'Hispaniola était une preuve suffisante que le ciel condamnait cette rupture de l'amitié des deux États. Il servit peu à Cromwell, pour justifier sa conduite, de publier un manifeste où, après avoir énuméré beaucoup d'outrages et de cruautés réelles ou imaginaires, exercés par les Espagnols sur les Anglais dans les Indes orientales, il soutenait que la guerre était juste, honorable et nécessaire. Ses ennemis, royalistes, niveleurs, anabaptistes et républicains de toute espèce, ne laissèrent pas affaiblir la clameur qui s'élevait contre lui; et, à sa grande surprise, quelques-uns des capitaines d'une autre flotte, assemblée à Portsmouth, firent une requête pour être informés de l'objet de l'expédition (2 mars). Si elle était destinée contre l'Espagne, leur conscience les obligerait de refuser de servir. Ce n'était pas du côté de l'Espagne qu'étaient les torts; car il était bien connu que les exemples d'agressions énumérés dans le manifeste, n'avaient été que des actes de défense légitime contre les déprédations et les attaques d'aventuriers anglais (1).

(1) Thurloe, IV, 571. Voyez aussi 582, 589, 594. Lettres de Carte, II, 87, 90, 92, 95.

Desborough se rendit en hâte (5 mars) à Portsmouth pour réprimer ce dangereux esprit. Quelques officiers résignèrent leurs commissions, d'autres furent cassés ; et la flotte enfin fit voile (15 mars), commandée à la fois par Blake et par Montague ; ce dernier avait la confiance du protecteur, et était probablement chargé de surveiller la conduite de son collègue. Leur première destination était Cadix, où ils devaient détruire la flotte dans le port et tenter une attaque sur cette place ou sur le rocher de Gibraltar (20 avril). A leur arrivée, ils assemblèrent un conseil de guerre ; mais on ne put trouver un pilote assez hardi ou assez confiant pour guider la flotte à travers le canal tortueux des Caraccas : et Cadix et Gibraltar étaient trop bien défendus et offraient un aspect trop formidable pour laisser espérer de réussir sans la coopération d'une armée (1). Abandonnant l'entreprise (29 mai), les deux amiraux allèrent à Lisbonne et arrachèrent au roi de Portugal la ratification du traité conclu d'abord par son ambassadeur, ainsi que le paiement de la somme de cinquante mille livres qui y était stipulée. De là ils revinrent à Cadix (10 juin), passèrent le détroit, insultèrent les Espagnols à Malaga (10 juillet), les Maures à Sallé, et, après une croisière inutile

(1) Thurloe, v, 67, 133.

de plus de deux mois, jetèrent une seconde fois l'ancre dans le Tage (1). Il arriva que, justement après leur arrivée, le capitaine Stayner, avec une escadre de frégates, rencontra une flotte espagnole de huit voiles (10 sept.) venant d'Amérique. Sur ces bâtimens, il en détruisit quatre et en prit deux, dont l'un était chargé d'or. Montague, qui ramena la prise, l'évalua dans sa dépêche à deux cent mille livres. Les imprimés publics la firent monter à deux millions, et les amis de Cromwell virent dans cet événement « un » témoignage nouveau de la présence de Dieu, » et un gage de son approbation de la guerre » contre l'Espagne (2). »

L'équipement de cette flotte avait épuisé le trésor public, et le protecteur n'osait pas imposer des taxes additionnelles dans un moment où on lui contestait, dans les cours de justice, le droit de lever l'impôt ordinaire, sous prétexte que le temps que le parlement avait accordé était expiré. Sir Peter Wentworth avait refusé de payer l'impôt foncier, et un marchand

---

(1) Thurloe, 1, 726-730; v, 68, 113, 257, 286.

(2) Ibid., 399, 433, 509, 524; Lettres de Carte, 11, 114. Une lettre du colonel White nous apprend que l'argent en lingots pesait plus de quarante mille livres, à quoi il faut ajouter quelques caisses de vaisselle plate. Turloe, 542. Thurloe lui-même dit que les deux prises pouvaient monter à peu près à 250 ou 300,000 livres sterling, 557.

nommé Coney, les droits sur les importations à Londres : les commissaires leur imposèrent des amendes et les firent saisir. Ceux-ci intentèrent un procès aux collecteurs. Cromwell, il est vrai, pouvait y mettre fin en mettant les avocats en prison et en effrayant leurs cliens : mais l'exemple était dangereux ; le besoin d'argent se faisait sentir tous les jours davantage ; et, de l'avis de son conseil, il consentit à convoquer le parlement pour le 17 septembre (1).

Le résultat des élections lui révéla un secret alarmant : c'est que la haine pour son gouvernement était plus profondément enracinée, et plus généralement répandue qu'il ne s'y serait attendu. Il est vrai qu'en Écosse et en Irlande les électeurs choisirent docilement les membres désignés par le conseil ; mais c'étaient des pays conquis, courbés sous le joug du despotisme

(1) Lettres de Carte, II, 96, 103, 109 ; Ludlow, II, 80-82 ; Clarend. Hist., III, 649. Voyez aussi un compte rendu des procédures dans l'affaire de M. G. Coney, par Samuel Selwood, gent. 1655. Les Juifs avaient offert à Cromwell une somme considérable, s'il voulait leur permettre de s'établir et de faire le commerce en Angleterre. Il nomma des commissaires pour conférer avec leur agent Manassé Ben Israel, et un conseil de théologiens fut consulté sur la légitimité du projet. L'opposition des marchands et des théologiens l'engagea à s'arrêter ; mais M. Ellis a prouvé qu'il leur accorda depuis une protection tacite. Council Book, 14 nov. 1655 ; Thurloe, IV, 321, 88 ; Bates, 371 ; Ellis, IV, 2.

militaire. En Angleterre, toute la nation était en fermentation : on faisait circuler des pamphlets clandestins, qui sommaient les électeurs de faire un dernier effort pour défendre leurs libertés ; et quoique Vane, Ludlow et Rich eussent été mis en prison (1) ; quoique d'autres chefs républicains eussent été exclus par des poursuites criminelles ; quoique les « cavaliers, » les catholiques, tous ceux qui n'avaient pas voulu secourir la cause du parlement eussent été rendus incapables de voter par « l'acte ; » quoique la force militaire fût employée à agir par la crainte sur les élections de Londres ; quoique toute l'influence du gouvernement et de l'armée fût ouvertement mise en œuvre dans le pays, néanmoins les candidats du gouvernement furent entièrement repoussés dans quelques comtés, et le furent en partie dans presque tous. Mais Cromwell n'avait pas oublié la faute qu'il avait commise à la dernière session. Il prit des mesures pour qu'aucun de ses adversaires déclarés ne fût admis à prendre possession de son siége. Les rapports furent reçus devant le conseil ; et les majors généraux reçurent l'ordre de faire des recherches sur les opinions politiques et religieuses des membres. Les rapports de ces

(1) On peut voir les procédures qui eurent lieu à cette occasion, dans Ludlow, II, 115-123, et Procès d'État, v, 791.

officiers furent soigneusement examinés, et on dressa une liste de près de cent personnes qui devaient être exclues, sous prétexte d'immoralité ou de culpabilité (1).

(1656, 17 sept.) Au jour fixé, le protecteur, après le service divin, parla aux nouveaux « représentans » dans la chambre peinte. Son objet réel était de se procurer de l'argent, et dans ce but il chercha à exciter leurs alarmes et à intéresser leurs haines religieuses. Il passa en revue les ennemis de la nation. Le premier était l'Espagnol, adversaire naturel de l'Angleterre, parce que c'était un esclave du pape, un enfant de ténèbres, par conséquent ennemi de la lumière, aveuglé par la superstition et désireux de renverser les choses de Dieu; avec qui il était impossible de vivre en paix, et auquel, dans ses rapports avec ce pays, on pouvait appliquer ces paroles de l'Écriture : « Je mettrai l'immensité entre ta race et sa race. » Il y avait encore Charles Stuart, qui, avec l'aide des Espagnols et du duc de Neubourg, avait levé une armée formidable pour envahir l'île. Il y avait les papistes et les « cavaliers » qui s'étaient déjà soulevés et qui étaient prêts à se soulever de nouveau en faveur de Charles Stuart. Il y avait les niveleurs qui avaient envoyé un agent à la cour de Ma-

(1) Thurloe, v, 269, 317 328; 9, 337, 341; 3, 9, 424.

drid; et les hommes de la cinquième monarchie qui cherchaient à s'unir aux niveleurs contre lui : « Il y eut une réconciliation entre Hérode » et Pilate, pour que le Christ pût être mis à » mort. » Les remèdes (quoique dans cette partie de son discours il fit des digressions si fréquentes, qu'il semblait embarrassé d'en venir aux remèdes) étaient de continuer la guerre à l'extérieur, et de donner de la force au gouvernement à l'intérieur, de ne pas employer inutilement le temps à des questions de moins d'importance ou d'une nécessité moins urgente, mais de rechercher l'état du revenu public, et de lever de forts subsides. En concluant, il commenta le quatre-vingt-cinquième psaume, en s'écriant : « Si le pape et l'Espagnol, et le diable et le » monde entier s'unissent contre nous, quand » ils nous entoureraient comme des abeilles, » nous les détruirons au nom du Seigneur. Le » Dieu des armées est avec nous, le Dieu de Jacob » est notre refuge (1). »

De la chambre peinte les membres se rendirent au parlement; une garde militaire était posée à la porte, et on exigeait de chaque individu

(1) Introduction au Journal de Burton, cxlviii-clxxix. Journ., sep. 17; Thurloe, v, 427. L'armée du roi, que Cromwell portait jusqu'à huit mille hommes, n'en avait pas plus de mille; Thurloe lui-même l'assure deux fois, 665, 672.

un certificat du conseil avant de le laisser entrer (1). Les membres exclus se plaignirent par lettres de cette violation des priviléges parlementaires. Un vif sentiment de désapprobation se manifesta dans plusieurs parties de la chambre ; le greffier de la chancellerie de l'État reçut l'ordre de mettre tous les rapports des shériffs sur la table, et le conseil fut requis de donner les motifs de cette formalité nouvelle et partiale. Fiennes, l'un des commissaires du grand sceau, répondit que le droit d'enquête sur la capacité des membres avait été, par « l'acte, » confié aux lords du conseil, qui avaient justifié cette confiance de leur mieux. Il s'ensuivit un débat très-animé : on ne pouvait nier qu'il n'y eût une disposition de ce genre dans « l'acte (2) ; »

(1) Les certificats qui avaient été délivrés aux membres favorisés étaient dans la forme suivante : « Sep. 17, 1656 ; » comté de . . . . . . Les présentes sont pour certifier que » A.B. est désigné par acte public, comme l'un des représentans dudit comté au parlement, et qu'il est approuvé » par le conseil de Son Altesse. » Nath. Taylor, greffier de la république à la chancellerie.

(2) Dans le projet « d'instrument, » tel qu'il avait été amendé dans la dernière session, la juridiction du conseil dans cette matière était bornée au cas de criminalité, et sa décision n'était pas en dernier ressort, mais soumise à l'approbation de la chambre. Journ. 1654, nov. 29 ; mais ce projet n'avait pas reçu l'assentiment du protecteur.

mais il semblait contraire aux premiers principes de la justice que le conseil pût décider sur des informations secrètes et sans que les intéressés en fussent instruits. Néanmoins la cour était actuellement maîtresse des votes de la majorité ; et, par la force du nombre, on fit une motion pour demander que la chambre passât aux affaires du gouvernement. Plusieurs membres, pour marquer leur désapprobation, se retirèrent volontairement ; et ceux qui avaient été exclus de force, publièrent un appel à la justice du peuple, conçu en termes hardis et violens (1).

Ayant ainsi éliminé ses ennemis, Cromwell n'avait pas à craindre d'opposition à ses désirs. La chambre adopta une résolution qui déclarait juste et politique la guerre avec l'Espagne, et deux actes dont l'un déclarait nulles toutes les prétentions de Charles Stuart et de sa famille à la couronne ; par l'autre, on prenait de nouvelles précautions pour la sûreté de la personne

(1) On peut voir dans Thurloe, v, 371, 383, la nature des accusations élevées contre les membres. Dans les journaux on ne fait mention que de soixante-dix-neuf noms (*Journaux* 1656, sept. 19) ; mais il y en a quatre-vingt-dix-huit joints à l'appel dans Whitelock, 651-3. Dans les deux listes se trouvent les noms d'Antoine Ashley Cooper, qui fut depuis conseiller intime de Cromwell, et de plusieurs autres qui sollicitèrent et obtinrent des certificats.

du protecteur. Un subside de quatre cent mille livres fut voté avec la même unanimité; mais quand on en vint à discuter les moyens de lever cet argent, il y eut une grande diversité d'opinions : quelques-uns proposèrent une enquête sur la direction de la trésorerie; d'autres, d'adopter des améliorations dans la perception du revenu public; d'autres recommandèrent une augmentation de l'excise; d'autres, un système de dépenses plus économique. Plusieurs semaines, plusieurs mois furent ennuyeusement et inutilement employés à discuter ces questions et quelques bills particuliers: quoique le temps fixé par « l'instrument » fût dépassé, le bill de l'impôt n'avançait pas; et, pour augmenter l'impatience de Cromwell, on introduisit accidentellement un nouveau sujet de discussion qui, parce qu'il intéressait vivement les passions de la chambre, absorba pendant quelque temps toute son attention (1).

A l'âge de dix-neuf ans, George Fox, fils d'un tisserand de Drayton, né avec une âme disposée aux impressions religieuses, avait accompagné quelques-uns de ses amis à une foire dans le voisinage. Le bruit, les réjouissances et la dissipation dont il était témoin, l'amenèrent à des

(1) Journaux, passim. Thurloe, v, 472, 94, 524, 84, 672, 94. Voyez la note C.

pensées sérieuses et à des scrupules de conscience. Cet enthousiaste entendit ou se persuada qu'il entendait une voix intérieure qui lui ordonnait de quitter la maison de son père et de se faire étranger dans son propre pays. Docile à l'avertissement céleste, il commença à mener une vie solitaire, errant de lieu en lieu, et vêtu de cuir de la tête aux pieds. Il lut attentivement les Écritures, étudia les différentes visions de l'Apocalypse, et en apprit la véritable signification du Christ et du Saint-Esprit. D'abord son esprit fut livré à la crainte et au doute; mais quand le temps de l'épreuve fut passé, il se trouva enivré de joies spirituelles, et reçut l'assurance que son nom était écrit «dans le livre de vie de » l'Agneau.» A la même époque, le Seigneur lui défendit d'employer le pronom pluriel *vous* en s'adressant à une seule personne; de donner le bonsoir ou le bonjour à son prochain; de découvrir sa tête ou de faire la révérence devant aucun être mortel; enfin, l'Esprit le poussa à faire part aux autres des doctrines célestes qu'il avait apprises. En 1647 il prêcha pour la première fois à Duckenfield, près de Manchester; mais le théâtre où ses travaux fructifièrent le plus, fut Swarthmoor, près d'Ulverston. Ses disciples suivirent son exemple : la parole de l'Esprit fut donnée aux femmes ainsi qu'aux hommes, et les prédicateurs des deux sexes, ainsi

que beaucoup de leurs disciples, attirèrent les regards et les censures du magistrat civil. Leur refus de se découvrir devant le tribunal était ordinairement puni d'une amende, comme marque de mépris ; les motifs religieux qui les empêchaient de prêter serment et de payer la dîme les exposèrent à des emprisonnemens assez longs ; et ils furent souvent et sévèrement fouettés comme vagabonds, parce qu'ils avaient l'habitude d'errer à travers le pays pour prêcher. A ces souffrances on ajouta des calomnies, comme c'est l'usage vis-à-vis de sectes persécutées : on les accusa faussement de nier la Trinité, d'attaquer l'autorité du gouvernement, et de tentatives pour débaucher la fidélité des soldats. Malgré les punitions et les calomnies, les quakers, comme on les appelait, persévérèrent dans leur doctrine ; ils soutinrent toujours que c'était leur devoir d'obéir à l'impulsion du Saint-Esprit, et se soumirent avec la plus édifiante résignation aux conséquences qui en pouvaient résulter, quelque pénibles qu'elles pussent être à la chair et au sang (1).

Il est difficile de parler sans indignation des rigueurs exercées avec si peu de modération contre ces sectaires. Cependant on doit avouer

(1) Fox, Journal, 1, 29 ; et seq. Sewel, 1, 24, 31, 34 ; passim.

que leur doctrine des impulsions spirituelles était propre à conduire leurs disciples des deux sexes, dont l'esprit était faible et l'imagination active, à des extravagances à la fois ridicules et révoltantes (1). Jacques Naylor en donna un exemple frappant : il avait servi dans l'armée, et avait été quartier-maître dans le régiment de Lambert, emploi dont il se démit pour raison de santé (2). Il devint par la suite disciple de George Fox, et prédicateur principal dans la capitale ; mais « il méprisa le pouvoir de Dieu »

(1) « William Simpson fut poussé par le Seigneur à aller » plusieurs fois pendant trois ans, le corps et les pieds nus, » devant eux, comme signe sur eux dans les marchés, les » cours, les villes, les villages, devant les maisons des prêtres » et les maisons des grands : tous seront mis à nu comme il » était mis à nu. D'autres fois il fut poussé à mettre un sac » sur sa tête et à souiller sa figure, et à leur dire que le » Seigneur souillerait toute leur religion comme il était » souillé. Ce pauvre homme supporta de grandes souffrances : il fut rudement fouetté avec des fouets de chevaux » et des fouets de voiture, cruellement lapidé, et emprisonné pendant les trois ans qui précédèrent le retour du » roi, afin qu'ils pussent être avertis, mais ils ne le voulurent pas. » Fox, Journal, 1, 572.

(2) Lambert parla de lui avec affection pendant la discussion : « Il a été deux ans mon quartier-maître, et il m'a » été très-utile : nous nous en sommes séparés avec beaucoup de peine : c'était un homme d'une vie et d'une conversation tout-à-fait irréprochables. » Journal de Burton, 1, 33.

dans la personne de son maître, par qui il fut réprimandé, et écouta les flatteries séduisantes de quelques-uns de ses auditeurs femelles que son langage et son extérieur captivèrent au point qu'elles se persuadèrent que le Christ était incarné dans le nouvel apôtre. Il n'était pas homme à contredire ce que l'Esprit leur avait révélé ; il crut lui-même être un signe de la venue du Christ, et il accepta le culte qui lui fut rendu, non comme offert à Jacques Naylor, mais au Christ habitant en Jacques Naylor. Dans cette idée, pendant une partie de son voyage à Bristol et à son entrée dans cette ville, il se tint à cheval avec un homme marchant devant lui la tête découverte, deux femmes tenant la bride de chaque côté, et d'autres le suivant : l'une de celles-ci, Dorcas Erbury, assurait qu'il l'avait ressuscitée étant morte depuis deux jours. De temps en temps, elles jetaient devant lui des écharpes et des mouchoirs, et chantaient : « Saint, » saint, saint est le Seigneur, le Dieu des ar- » mées ; Hosanna au plus haut des cieux ; saint, » saint, saint est le Seigneur, Dieu d'Israel. » Ils furent arrêtés par le maire et envoyés à Londres pour être examinés par un comité du parlement. La chambre ayant entendu le rapport de la commission, déclara Naylor coupable de blasphème. On délibéra ensuite sur son châtiment : les plus zélés voulaient qu'on le punît de

mort; mais après un débat qui dura onze jours, la motion fut repoussée par une majorité de quatre-vingt-seize voix contre quatre-vingt-deux. Cependant la peine à laquelle il fut condamné fut assez cruelle pour contenter les plus fanatiques de ses adversaires. Il fut attaché deux heures au pilori, il fut fouetté depuis Palace-Yard jusqu'à Old-Exchange, et reçut dans la route trois cent dix coups de fouet. Quelques jours après, il fut remis au pilori; on le marqua au front de la lettre B, comme blasphémateur, et on lui perça la langue avec un fer rouge (1). De Londres la Chambre ordonna qu'il fût conduit à Bristol, lieu de son crime. Il entra à Lamford's-gate monté sur un cheval sans selle, le visage tourné vers la queue : il en descendit à Rockley-gate, et fut successivement fouetté dans cinq parties de la ville. Ses admirateurs, toutefois, ne rougirent pas de ce martyr : ils le suivaient la tête découverte en toute occasion; ils baisaient et suçaient ses blessures, et chantaient avec lui

(1) « Aujourd'hui B. et moi avons été voir percer la langue de Naylor et marquer son front. Il a tiré la langue de bon cœur, mais a un peu tressailli lorsque le fer a touché son front. Il était pâle lorsqu'il est sorti du pilori, mais très-rouge après qu'on lui eut percé la langue. Il s'est comporté avec beaucoup de dignité et de patience, » p. 266, dans le Journal de Burton, où le récit des débats sur Naylor occupe près de cent quarante pages.

des passages de l'Écriture. A son retour à Londres, il fut mis au secret sans plume, encre, papier, feu, ni lumière, et sans autre subsistance que celle qu'il pouvait gagner par son industrie. Là, l'illusion qui le possédait cessa graduellement; il reconnut que son esprit avait été dans les ténèbres, suite et châtiment de l'orgueil spirituel; et il déclara qu'il prenait sur lui la honte de l'avantage qu'il avait donné au mauvais esprit. Il fut plus tard mis en liberté par le « parlement-croupion, » et la société des amis qui l'avait désavoué l'admit de nouveau dans son sein en faveur de son repentir. Mais ses souffrances avaient détruit sa santé ; en 1660 il fut trouvé mourant dans un champ du comté de Huntington, et il expira peu après (1).

Pendant que le parlement employait ainsi le temps à poursuivre un crime qui ne le regardait pas, Cromwell roulait avec inquiétude dans son esprit un projet secret de la plus haute importance pour lui et pour le pays. Ce n'était pas assez pour son ambition que de posséder actuellement l'autorité suprême, et de l'exercer plus despotiquement qu'aucun de ses prédécesseurs légitimes : il voulait monter un degré plus haut, mettre un diadème sur sa tête et s'enten-

(1) Journaux, déc. 5-17, 1659; sept. 8; Procès d'État, v, 801-842 ; Mém. pol., n° 34 ; Sewel, 263-273, 683.

dre appeler « majesté. » Il n'est pas probable que la vanité seule le portât à risquer de perdre l'attachement de ses amis pour une simple parade et un vain nom. Il avait rendu le titre plus modeste de protecteur aussi grand et aussi formidable que celui de roi : quoique sans couronne, il avait traité sur le pied de l'égalité avec les têtes couronnées les plus fières de l'Europe. Il est plus croyable qu'il était guidé par des considérations d'intérêts : il savait que la nation était fatiguée de changemens ; il voyait quel penchant l'entraînait vers les anciennes institutions ; et peut-être espérait-il que l'établissement d'une monarchie héréditaire avec une chambre des pairs, quoique sous une nouvelle dynastie, et avec diverses modifications, assurerait la couronne non-seulement à lui, mais encore à ses descendans. Quelque motif qu'il pût avoir, l'obtention de la dignité royale devint l'objet de sa politique actuelle. Il délibéra (9 décembre), à ce sujet, d'abord avec Thurloe, puis avec Saint-John et Pierpoint (1) ; et la manière dont il essaya d'assouvir son ambition est un exemple frappant de cette profonde dissimulation et de cette hypocrisie habituelle qui forment les traits distinctifs de son caractère.

La première occasion favorable de préparer

(1) Thurloe, v. 694 ; VI, 20, 37.

l'esprit public pour cet important changement lui fut fournie par les mesures prises récemment contre Naylor, qui avaient excité un grand mécontentement, non en raison de la sévérité du châtiment (car le rigorisme religieux avait détruit les sentimens communs d'humanité), mais en raison de l'autorité judiciaire exercée par la chambre, autorité qui paraissait subversive des libertés nationales : « car à quoi servait le droit de juger, si le parlement pouvait mettre de côté les tribunaux ordinaires selon son bon plaisir, et infliger des châtimens arbitraires pour des crimes supposés, sans les formes usitées pour l'instruction ? » Tant que l'affaire fut devant la chambre, Cromwell garda le silence ; mais lorsque la première partie du jugement eut été exécutée sur le malheureux patient, il intervint comme gardien des droits publics, et termina par ces mots la lettre qu'il écrivit à l'orateur de la chambre (25 décembre) : « Nous, à qui » le gouvernement a été confié par la faveur de » la nation anglaise, ne sachant pas jusqu'où » peuvent s'étendre les conséquences de pareil- » les mesures (prises tout-à-fait sans notre par- » ticipation), nous désirons que la chambre » nous fasse connaître sur quel fondement et » par quel motif elles ont été prises. » Ce message frappa d'étonnement les membres de la chambre (26 décembre) : peu d'entre eux consentaient

à avouer qu'ils avaient dépassé leurs pouvoirs réels; tous craignaient d'entrer en contestation avec le protecteur. Les débats durèrent trois jours : tous les expédiens qui furent suggérés furent rejetés, et la discussion fut ajournée à un jour où, d'accord avec Cromwell, on ne fit pas de motion pour la reprendre (1657, 2 janvier) (1). Il avait déjà obtenu ce qu'il voulait : l'attention publique avait été dirigée sur les défauts de la constitution existante, et sur la nécessité de donner à l'autorité de la chambre des limites semblables à celles qui existaient sous l'ancien gouvernement.

(1757) Au bout de peu de jours, on présenta un bill qui, sous prétexte d'assurer des fonds pour l'entretien des milices, tendait à confirmer les mesures prises précédemment par les majors-généraux, et à les investir pour l'avenir d'une autorité légale. Le protecteur savait que le pays désirait d'être délivré du joug de ces gouverneurs militaires. Pour parvenir à son grand but, il était de son intérêt d'être bien avec toutes les classes de la nation : aussi, quoiqu'il fût le créateur de cette institution impopulaire; quoique, dans son discours d'ouverture au parlement, il l'eût louée emphatiquement; quoiqu'il eût déclaré qu'après en avoir éprouvé l'utilité, « si

(1) Journal de Burton, 1, 246-258, 260 4, 270-282, 296.

» la chose était détruite, il la rétablirait, » il abandonna non-seulement les majors-généraux à leur sort, mais même il donna ordre à ses affidés dans la chambre de se mettre à la tête de l'opposition contre eux. Après la première lecture du bill, son gendre, Cleypole, qui parlait rarement, se leva pour exprimer son dissentiment, et il fut imité par lord Broghill, que l'on savait être l'homme de confiance du protecteur. La taxe de décimation fut dénoncée comme injuste, parce qu'elle violait l'acte d'amnistie, et la conduite des majors-généraux fut comparée à la tyrannie des pachas turcs. Ces officiers se défendirent avec chaleur; leurs adversaires eurent recours à des accusations personnelles (1), et la discussion, par suite d'ajournemens successifs, occupa l'attention de la chambre pendant onze jours. A la fin (9 février), le bill fut rejeté à une

(1) Harry Cromwell, neveu du protecteur, dit qu'il était prêt à nommer quelques-uns des majors-généraux qui avaient agi tyranniquement. On croyait que ces paroles le feraient disgracier à la cour. « Mais Harry, dit une lettre » particulière, est venu l'autre soir chez Son Altesse; et il » soutient ce qu'il a dit avec force et sagesse; et pour faire » voir qu'il n'a pas parlé sans livre, il avait son livre noir et » ses papiers prêts à garantir ce qu'il a dit. Son Altesse lui a » répondu en plaisantant : elle s'est dépouillée d'un riche » manteau écarlate, a ôté ses gands et a donné le tout à » Harry, qui s'est pavané aujourd'hui à la chambre avec son » nouveau manteau et ses gands. » Thurloe, VI, 20.

nombreuse majorité, et les majors-généraux, abandonnés par Cromwell, se trouvèrent exposés à des poursuites légales, relatives à l'exercice de pouvoirs qu'ils avaient acceptés pour obéir à ses ordres (1).

Pendant que cette question était encore pendante, un complot contre la vie du protecteur, dont les détails seront donnés plus bas, fut découvert et déjoué. Cette circonstance fut une occasion favorable à ses vues, et on parla à la chambre du rétablissement de « la royauté, » non comme d'un projet venant de lui, mais comme suggéré par occasion et spontanément par d'autres. Goffe, ayant exprimé l'espérance que le parlement veillerait à la sûreté de la personne du protecteur, Ashe, député du Somersetshire, s'écria : « Je voudrais quelque chose » de plus : c'est qu'il lui plût de se charger du » gouvernement tel qu'il était suivant l'ancienne » constitution; cela mettrait un terme à ces com» plots, et établirait nos libertés et sa sûreté sur » une base antique et inébranlable.» La chambre fut ainsi engagée par surprise: plusieurs blâmèrent la témérité de l'orateur; plusieurs applaudirent à son insinuation et l'approuvèrent. Il l'avait jetée en avant pour sonder les disposi-

(1) Journaux, janv. 7, 8, 12, 19, 20, 21; fév. 2, 3, 7, 8, 9; Journal de Burton, 310-20.

tions de ses collègues, et la discussion qu'elle provoqua servit à signaler à Cromwell les hommes à l'opposition desquels il devait s'attendre (1).

La découverte de la conspiration fut suivie d'une adresse pour féliciter le protecteur, qui, de son côté, donna aux députés une fête vraiment royale à Whitehall. A leur réunion suivante (20 février), la proposition fut faite dans les formes par l'alderman Pack, qui prit hardiment sur lui une tâche devant laquelle avait reculé la timidité de Whitelock (23 février). Se levant de sa place, il présenta à la chambre un écrit dont il dit, pour toute explication, qu'il avait été mis entre ses mains, et qu'il « avait » pour but de constituer le pays. » Toutefois on en connaissait ou on en devinait déjà le contenu : plusieurs officiers se levèrent instantanément de leurs siéges, et Pack fut violemment porté à la barre. Mais lorsque l'ordre fut rétabli, il se trouva soutenu par Broghill, Whitelock et Glynn, et en outre par tout le corps des hommes de loi, de ceux qui dépendaient de la cour. On lut l'écrit ; il était intitulé : « Humble » adresse et remontrance, » protestait contre la forme actuelle du gouvernement, dont la sûreté dépendait de l'odieuse institution des ma-

(1) Burton's Diary, 362-6.

jors-généraux, et demandait que le protecteur prît un titre plus élevé, et gouvernât comme on l'avait fait dans les siècles précédens, avec l'avis des deux chambres ou parlement. L'opposition (elle se composait des principaux officiers, des membres influens dans le conseil et de quelques représentans de comtés) accumula beaucoup d'obstacles devant les défenseurs de l'adresse; mais le nombre l'emporta: la chambre discuta successivement chaque article, et le projet tout entier fut enfin adopté, mais en omettant « la remontrance » et avec le titre amendé de « humble pétition et avis (1). »

Tant que la question fut devant le parlement, la contenance publique de Cromwell fut celle d'un homme qui n'aurait pas été intéressé au résultat; mais il était intérieurement tourmenté par les reproches de ses amis et les pressentimens de sa conscience. Il voyait, pour la première fois, combattre contre lui des hommes qui, dans toutes les circonstances de sa vie, s'étaient rangés autour de lui, et qu'il avait attachés à ses intérêts par des mariages et des faveurs. A leur tête était Lambert, le commandant de l'armée d'Angleterre, l'idole des soldats, et

(1) Journaux, janv. 19; fév. 21, 3, 4, 5; Thurloe, VI, 74, 78; Whitelock, 655, 6; Ludlow, II, 128; Journal de Burton, III, 160.

le premier après lui en autorité; après lui venaient Desborough, son beau-frère, major général dans cinq comtés, et Fleetwood, époux de sa fille Bridget et lord député d'Irlande (1). Lambert, dans une réunion particulière d'officiers, proposa de faire avancer cinq régimens de cavalerie, et de forcer la chambre de confirmer « l'instrument » et l'institution des majors-généraux. Ce hardi projet fut approuvé ; mais le jour suivant ses collègues, ayant consulté le Seigneur dans leurs prières, se résolurent à en différer l'exécution jusqu'à ce qu'ils se fussent assurés des véritables intentions du protecteur, et Lambert, averti par leur indécision, ne prit plus aucune part à leurs assemblées, et attendit en silence la suite des événemens (2). Les deux autres au contraire continuèrent à faire l'opposition la plus active : ils ne se laissèrent pas séduire pas les artifices du protecteur qui, devant eux, parlait avec mépris de la couronne comme d'un hochet, et de Pack et de ceux qui l'ap-

(1) Desborough et Fleetwood quittèrent le collége des jurisconsultes pour l'armée. Le premier épousa Anne, sœur du protecteur ; le second, Bridget, sa fille et veuve d'Iretow : se défiant de ses principes, Cromwell le retint en Angleterre pendant que Henri Cromwell gouvernait l'Irlande avec le rang de major-général. Noble, I, 103 ; II, 243, 386, 8.

(2) Clarend. Pap., III, 333.

puyaient, comme d'enfans auxquels il serait bon de faire cadeau d'un « grelot (1). »

L'opposition marquée de ces hommes encouragea les officiers supérieurs, qui se formèrent en conseil permanent sous les yeux mêmes de Cromwell, votèrent pour désapprouver le changement proposé, et, au nombre de huit cents, vinrent le trouver pour lui faire connaître leurs sentimens (2). Il répondit « qu'il y avait eu un temps où ils étaient moins opposés au titre de roi ; l'armée le lui avait offert avec l'acte original du gouvernement : il l'avait rejeté alors, et ne s'en souciait pas davantage actuellement ; il avait toujours été le « valet » des officiers ; il avait accompli l'œuvre dont ils l'avaient chargé, et avait sacrifié son opinion à la leur. Si le parlement avait été convoqué, ç'avait été contrairement à ses idées particulières ; si un bill défavorable aux majors-généraux avait été proposé dans la chambre, c'était contrairement à son avis. Mais les officiers avaient abusé de leur propre force : le pays demandait qu'on mît fin à toutes les mesures arbitraires ; le châtiment de Naylor prouvait la nécessité de mettre des bornes aux mesures judiciaires du parlement, et cette borne ne pouvait être obtenue qu'en augmentant l'au-

(1) Ludlow, II, 131.
(2) Thurloe, VI, 93, 4, 101, 219.

torité du protecteur. » Cette réponse eut plusieurs partisans ; mais la majorité s'en tint obstinément à sa première opinion (1).

Cet esprit n'existait pas seulement dans l'armée : dans toutes les assemblées on entendait des hommes soutenir que rétablir la monarchie, c'était prononcer leur condamnation, les déclarer coupables de tout le sang qui avait été répandu pour la renverser. Mais nulle part cette proposition n'excita une plus profonde horreur que dans les conventicules des hommes de la cinquième monarchie. Selon leur doctrine, « le protectorat était une impiété, la royauté une usurpation sacrilége de l'autorité qui appartenait au seul roi, le Seigneur Jésus. Ils étaient ses témoins prédits dans l'Apocalypse ; ils avaient dormi maintenant leur sommeil de trois ans et demi ; le moment était venu où ils devaient se lever et venger la cause du Seigneur. » Dans les conventicules de la capitale, le lion de Juda fut pris pour leur devise militaire ; des armes furent préparées et le jour du soulèvement fixé. Ils n'étaient, à la vérité, que quatre-vingts ; mais ils étaient les champions de celui qui, « quand ils seraient semblables à un ver, leur » donnerait la force de renverser des monta-

(1) Nous sommes redevables de ce singulier discours aux recherches de M. Rutt. Journal de Burton, I, 382.

» gnes. » Les projets de ces fanatiques n'échappèrent point à l'œil pénétrant de Thurloe, qui, depuis plus d'un an, surveillait tous leurs mouvemens, et était maître de tous leurs secrets. L'accord était mis dans leurs opérations par cinq personnes, dont chacune présidait une assemblée particulière, et laissait ignorer à ses subordonnés le nom des frères associés sous les quatre autres chefs. Il y eut une tentative inutile pour les unir aux niveleurs; mais les niveleurs avaient trop de confiance dans la prudence humaine : les fanatiques voulaient engager le combat et en laisser l'issue à leur roi céleste. Le jour fixé arriva (9 avril). Comme ils marchaient au lieu du rendez-vous, les soldats du Seigneur rencontrèrent les soldats du protecteur; vingt furent faits prisonniers, les autres se sauvèrent et perdirent leurs chevaux et leurs armes, qui furent saisis au dépôt (1).

Pendant ce temps, la nouvelle forme de gouvernement avait reçu la sanction de la chambre. Cromwell, lorsqu'on la lui présenta, eut recours à ses artifices ordinaires, refusant publiquement ce qu'il désirait avec ardeur, et encourageant en secret ses amis à insister, afin que l'acquiescement qu'il donnerait dans la suite semblât venir d'un sentiment de devoir, et non de l'ambi-

(1) Whitelock, 655; Thurloe, VI, 163, 184-8.

tion du pouvoir. D'abord, en répondant à une longue et ennuyeuse harangue de l'orateur (31 mars), il leur parla « de la consternation de » son esprit, » à la seule pensée d'un tel fardeau; il sollicita du temps « pour demander conseil » à Dieu et à son propre cœur; » et, après un intervalle de trois jours (3 avril), il répondit que la nouvelle constitution, en ce qui regardait les nouvelles garanties qu'elle donnait aux libertés civiles et religieuses du peuple, avait son approbation sans réserve; mais qu'en ce qui le concernait lui-même, « il ne trouvait pas que son » devoir envers Dieu et le pays l'obligeât de se » charger du gouvernement avec le nouveau ti- » tre qu'on lui donnait (1). » Ses amis ne voulurent pas se contenter de cette réponse: on renouvela le premier vote, et la chambre vint le trouver en corps, et le pria de se rappeler qu'il était de son devoir d'écouter l'avis du grand conseil des trois peuples. Il répondit avec douceur « qu'il avait toujours des doutes sur un point, et que tant que ses doutes subsisteraient, sa conscience ne lui permettait pas de consentir à ce qu'on lui demandait; mais qu'il voulait leur expliquer ses motifs, écouter les leurs, et qu'il

(1) Merc. Pol., n° 355. M. Rutt a découvert et inséré les deux discours tout au long, dans le Journal de Burton, I, 397-416.

espérait que dans une conférence amicale, on pourrait trouver le moyen de concilier leurs opinions opposées et de se déterminer pour ce qui serait le plus avantageux au pays (1).»

Pour obéir à cet ordre, une commission de la chambre fut désignée pour écouter et résoudre les scrupules du protecteur. A leur grande surprise, ils ne le trouvèrent pas pressé d'entrer en discussion: tantôt il était indisposé et ne pouvait les recevoir, tantôt il était occupé d'affaires importantes. Dans trois occasions, ils obtinrent une entrevue. Il désirait traiter la question sous le rapport de l'utilité: «si le pouvoir d'un protecteur était le même, disait-il, à quoi pouvait servir un roi? Ce titre blesserait des hommes qui, par leurs anciens services, avaient bien mérité qu'on respectât même leurs préjugés. Il n'était pas sûr que rétablir la royauté, ne fût pas renoncer à cette cause qu'ils avaient servie, et à cette Providence qui les avait si miraculeusement secondés. Il est vrai, l'Écriture autorisait la dignité de roi; mais au témoignage de l'Écriture, on pouvait opposer « la main visible » de Dieu» qui, dans la dernière lutte, avait déraciné la royauté.» On répondit gravement «que le titre de protecteur était nouveau, celui de roi ancien; que le premier n'avait pas de signification

(1) Thurloe, I, 751, 756; Parl. Hist., III, 1493-5.

précise ; que le dernier se trouvait mêlé à toutes nos lois et à toutes nos institutions ; que les pouvoirs de l'un étaient inconnus et variables ; ceux de l'autre déterminés et limités par les coutumes et les lois établies. L'abolition de la royauté n'entrait pas originairement dans les vues du parlement : l'opposition était contre la personne, non contre la dignité ; elle fut ensuite accomplie par une partie seulement du corps représentatif, tandis que son rétablissement était demandé actuellement par une bien plus grande autorité, le parlement entier des trois royaumes ; ce rétablissement était nécessaire pour sa sûreté et la leur, puisque, en vertu de la loi, tous les actes d'un roi en possession de ce rang, mais d'un roi seulement, sont bons et valides. Il y en avait qui prétendaient que roi et premier magistrat étaient synonymes ; mais personne cependant n'avait osé substituer un terme à l'autre dans les Écritures, où tant de contrats d'alliances, de promesses et de préceptes sont joints au titre de roi. On ne pouvait alléguer, dans le présent cas, « la main visible de Dieu ; » car la main visible de Dieu avait déraciné le gouvernement d'un seul homme, aussi clairement que celui d'un roi. » Cromwell promit de donner l'attention nécessaire à ces argumens : il avoua à ses amis particuliers « que ses scrupules étaient levés, » et en même temps, pour éclairer l'igno-

rance du public, il ordonna de publier un rapport sur les conférences (1).

Le protecteur, toutefois, n'avait pas un de ces caractères qui prennent et exécutent promptement une résolution : il était rare qu'il arrivât à son but en droite ligne ; il préférait les circuits et les routes détournées. Il avait l'habitude de considérer les questions dans tout ce qu'elles renfermaient de conséquences possibles ; il trouvait toujours de nouvelles raisons pour attendre, au point qu'il encourut plusieurs fois le reproche d'irrésolution et de timidité (2). Au lieu de rendre une réponse claire et décisive, il chercha à gagner du temps en demandant le sentiment de la chambre sur plusieurs passages de la pétition, sur le montant présumé du revenu annuel, et sur la ratification des ordonnances émanées de lui et des actes passés par le petit parlement. Par ce moyen, il obtint un délai de quinze jours, pendant lesquels il se consulta fréquemment avec Broghill, Pierpoint, White-

(1) Voyez : « Preuves que la monarchie est la forme du gouvernement la plus ancienne et la plus légitime, etc., » 1660. Walker, antiquités et recherches historiques, 1, 5-27 ; Journal de Burton, app. II, 493 ; Thurloe, VI, 219 ; Whitelock, 656 ; Journaux, avr. 9-21.

(2) « Tous les hommes sages du dehors s'étonnent du » retard. » Thurloe, VI, 247. Voyez aussi Clarend. Pap., III, 339.

lock, Wolseley et Thurloe (1). Enfin, on se dit tout bas à la cour que le protecteur était décidé à accepter le titre (6 mai); et aussitôt Lambert, Fleetwood et Desborough lui firent, en leur nom et au nom de plusieurs autres, la désagréable déclaration qu'ils devaient se démettre de leurs emplois et abandonner pour toujours ses conseils et son service. Son irrésolution revint: il avait promis à la chambre de lui donner une réponse le lendemain au matin (7 mai); le matin, il la remit à cinq heures du soir, puis à cette heure pour le jour suivant. Les officiers remarquèrent l'impression qu'ils avaient produite, et ils résolurent de la mettre à profit. Le matin de bonne heure (8 mai), le colonel Mason et vingt-six autres présentèrent au parlement une pétition où ils disaient que le but des auteurs de la mesure en question était la ruine du lord général et des meilleurs amis du peuple; ils conjuraient la chambre de soutenir la bonne vieille cause, pour la défense de laquelle les pétitionnaires étaient prêts à sacrifier leur vie. Cette démarche

---

(1) « Dans ces assemblées, dit Whitelock, déposant sa » grandeur, il était excessivement familier avec nous; et, » par manière d'amusement, faisait des vers avec nous, et » chacun devait exercer son imagination. Il faisait apporter » ordinairement du tabac, des pipes et une chandelle, et » daignait de temps en temps prendre du tabac lui-même. » Ensuite il revenait à sa grande et sérieuse affaire. » 656.

hardie triompha de la résistance du protecteur : il abandonna les orgueilleuses espérances qu'il avait, si long-temps, si obstinément nourries. Il envoya Fleetwood à la chambre pour prévenir toute discussion, et bientôt après il manda les députés à Whitehall. S'adressant à eux avec plus d'embarras qu'à l'ordinaire, il leur dit « que ni ses propres réflexions ni les argumens de la commission n'avaient pu le convaincre qu'il dût accepter le titre de roi ; s'il l'acceptait, ce ne serait qu'avec des scrupules ; s'il l'acceptait en doutant, ce ne serait pas par foi ; et si ce n'était pas par foi, ce serait un péché. « C'est pourquoi, » disait-il en finissant, je ne puis me charger de » gouverner avec le titre de roi ; et telle est ma » réponse dans cette grande et importante af- » faire (1). »

Ainsi finit la grande comédie qui, pendant plus de deux mois, avait tenu trois nations en suspens entre la crainte et l'espérance. Mais les amis de Cromwell reprirent ce sujet dans le parlement. On observa qu'il n'avait pas refusé de gouverner avec tout autre titre : on mit le nom de protecteur à la place de celui de roi ; et avec cet amendement et un petit nombre d'au-

(1) Thurloe, VI, 261, 67, 81, 91 ; Journaux, 21 avril ; 12 mai ; Parl. Hist., III, 1498-1502 ; Ludlow, II, 131 ; Clarend. Pap., III, 342.

tres, «l'humble pétition et avis» reçut la sanction du premier magistrat. Il y eut ensuite inauguration. Sur une plate-forme, élevée à l'extrémité supérieure de la salle de Westminster, et devant un fauteuil magnifique, le protecteur se tint debout, pendant que le président de la chambre avec ses assesseurs le revêtit d'un manteau de pourpre doublé d'hermine. Il lui présenta une Bible avec une superbe reliure en or; il lui attacha une épée au côté, et lui mit dans la main un sceptre d'or massif. Lorsque le serment eut été prêté, Manton, son chapelain, récita une longue et fervente prière pour attirer les bénédictions du Ciel sur le protecteur, le parlement et le peuple. Après la prière, Cromwell s'assit dans un fauteuil : à sa droite, à quelque distance, était assis l'ambassadeur de France; à sa gauche, celui de Hollande; d'un côté se tenait le comte de Warwick avec l'épée de l'État; de l'autre côté, le lord maire avec celle de la ville : derrière étaient rangés les membres de la famille du protecteur, les lords du conseil et Lisle, Whitelock et Montagne, ces trois derniers tenant chacun une épée nue. A un signal donné, les trompettes sonnèrent, les hérauts proclamèrent les titres du nouveau souverain, et les spectateurs crièrent : « Vive Son Altesse, » Dieu sauve le lord protecteur. » Il se leva aussitôt, salua les ambassadeurs, et marcha en

pompe à travers la salle jusqu'à sa voiture (1).

Ce qui distinguait la forme actuelle de gouvernement de la précédente, c'étaient les pas qu'on avait faits vers les anciennes institutions du pays. Cette nouvelle marche avait arraché à Cromwell certaines concessions contraires à ses principes et à son ambition, mais avec lesquelles il s'était réconcilié par la considération que, dans le cours d'un petit nombre d'années, elles seraient modifiées ou supprimées. L'autorité suprême résidait dans le protecteur; mais au lieu de la rendre héréditaire dans sa famille, le plus qu'il pouvait obtenir était le pouvoir de nommer son successeur immédiat. Les deux chambres du parlement étaient rétablies; mais, comme si on eût voulu faire allusion à sa conduite passée, il était obligé de laisser à la chambre des communes le droit d'examiner les qualités et de déterminer les droits du plus grand nombre de représentans. On lui donnait le droit de nommer les membres « de l'autre chambre » (il n'osait pas encore l'appeler chambre des

(1) Whitelock, 662; Merc. Polit., nº 369; Parl. Hist., III, 1514, et Relation de Prestwick, app. au Journal de Burton, II, 511. La plupart des officiers prêtèrent serment de fidélité au protecteur. Lambert le refusa, et se démit de ses emplois qui lui rapportaient environ six mille livres par an. Cromwell, néanmoins, lui assigna une pension de deux mille livres. Ludlow, II, 136.

lords); mais, dans le premier cas, les personnes ainsi nommées devaient être approuvées par la chambre des représentans, et ensuite par l'autre chambre elle-même. Le droit de voter par procuration était aboli, et le droit de judicature renfermé dans des limites raisonnables. Dans la nomination des conseillers, des grands officiers de l'État et des commandans des forces militaires, plusieurs des restrictions qu'avait voulu introduire le long parlement étaient renforcées. Quant à la religion, on statuait que le protecteur et les deux chambres conviendraient d'une confession de foi; mais que ceux qui ne s'y conformeraient pas jouiraient de la liberté de conscience et du libre exercice de leur culte, à moins qu'ils ne rejetassent le mystère de la Trinité ou l'inspiration des Écritures, ou qu'ils ne professassent des doctrines épiscopales, papistes ou blasphématoires. Le revenu annuel était de 1,300,000 liv. dont aucune partie ne devait être levée par un impôt sur les terres. Sur cette somme, un million était consacré à l'entretien des armées de terre et de mer, et 300,000 liv. aux dépenses de la liste civile; mais sur la représentation du protecteur qu'avec un si faible revenu il était impossible de continuer la guerre, un don additionnel de 600,000 liv. fut voté pour les trois années suivantes. Après l'inauguration, les communes s'a-

journèrent à six mois, pour laisser le temps nécessaire à la formation de « l'autre chambre (1). »

Ayant mis à fin cette importante session du parlement, nous pouvons revenir aux divers événemens de l'année. 1° Si on eût ajouté beaucoup de foi aux histoires des espions et des donneurs d'informations, Cromwell et son adversaire Charles Stuart n'auraient pas passé un seul jour sans craindre d'être assassinés; mais ils savaient que ces sortes de gens sont sujets à inventer et à exagérer, afin de rehausser la valeur de leurs services : et chacun d'eux en conséquence s'était contenté de prendre pour sa sûreté des précautions ordinaires (2). Cromwell toutefois connaissait la haine inflexible et les cruels projets des niveleurs : lorsqu'il apprit qu'ils négociaient avec le roi exilé et les Espa-

(1) Whitelock, 657, 63; Parl. Hist., III, 1502-11. Un catalogue imprimé dans le temps donnait les noms de cent quatre-vingt-deux membres de ce parlement « qui, » à ce qu'on prétendait, étaient fils, cousins, serviteurs du » protecteur, ou attachés à lui de quelque autre manière, » et qui avaient des places lucratives, des offices ou des » émolumens sous le protecteur, » partageant annuellement entre eux, sur l'argent du public, la prodigieuse somme de 1,016,317 l. 16 s. 8 d.

(2) Les volumineux Mémoires de Thurloe sont pleins d'offres et d'avertissemens relatifs à ce sujet.

gnols, il jugea qu'ils avaient juré sa perte; et, pour prévenir leurs desseins, il choisit dans différens régimens de cavalerie cent soixante hommes braves et fidèles qu'il divisa en huit compagnies, ordonnant que deux de ces troupes à tour de rôle seraient toujours de service près de sa personne (1). Avant la fin de l'année, il apprit qu'une conspiration venait d'être organisée, que des assassins avaient été désignés, et que sa mort devait être le signal d'un soulèvement simultané des niveleurs et des royalistes, et du départ d'une expédition ennemie qui mettrait à la voile des côtes de Flandre. L'auteur de ce plan était Sexby, et ce n'est pas trop hasarder que d'assurer qu'il était non-seulement connu, mais approuvé des conseillers de Charles à Bruges. Ils chargèrent un agent d'accompagner le chef des conspirateurs. Ils se tinrent prêts à faire leur profit de l'assassinat. Ils exprimèrent un chagrin qui n'était pas feint lorsque l'entreprise manqua. Il est vrai qu'on savait que Clarendon, principal ministre (il venait d'être créé récemment lord chancelier), re-

(1) Thurloe, II, 567; Lettres de Carte, II, 81. Leur paie était de quatre et de six sous par jour. Ibid. En outre, si nous en croyons Clarendon, il avait toujours plusieurs lits préparés dans différentes chambres, afin qu'on ne sût pas dans laquelle il passerait la nuit. Hist. III, 646.

gardait l'assassinat d'un rebelle ou d'un usurpateur heureux, comme un acte de loyauté excusable et même méritoire (1).

Sexby avait trouvé un instrument convenable pour son dessein dans la personne de Syndercomb, homme du courage le plus désespéré, précédemment quartier-maître dans l'armée d'Ecosse, et renvoyé à cause de ses principes politiques. Ayant pris pour associé un homme du nom de Cecil, il se procura sept fusils qui pouvaient porter plusieurs balles, loua des logemens dans les endroits près desquels le protec-

(1) Charles et Clarendon connaissaient le projet et s'intéressaient à sa réussite : c'est ce qui résulte clairement de plusieurs lettres. (Clarend. Pap., III, 311, 2, 6, 24, 27, 31, 35.) Il n'y a pas de doute que Clarendon approuvait des assassinats de ce genre. Il est vrai que parlant du meurtre d'Ascham, lorsqu'il était à Madrid, il dit que lui et son collègue lord Cottington en avaient horreur. (Clar. Hist., III, 371.) Cependant on voit, par sa correspondance particulière, qu'il écrivit des mémoires pour défendre les meurtriers. (Clarend. Pap., III, 21, 23.) Il les recommanda comme de « braves compagnons, d'honorables gentils-» hommes » (ibid., 235-6), et observa au secrétaire Nicholas qu'il était triste et affligeant que la princesse royale n'eût pas fourni de l'argent à Middleton; « mais ce qui est plus » triste et plus honteux, c'est qu'un homme ose paraître en » quelque endroit du continent que ce soit avec le carac-» tère d'agent des rebelles, et n'ait pas la gorge coupée. » Ibid., 144, 1652; 20 fév.

teur avait coutume de passer, gagna Took, un des gardes-du-corps, pour l'informer de tous ses mouvemens, et acheta des chevaux très-légers pour servir à sa fuite. Toutefois tous ses projets furent rendus inutiles, soit par la multitude des spectateurs ou la vigilance des gardes, soit par quelque accident imprévu. D'après les conseils de Wildman, il changea de plan; et, le 9 janvier, il entra à Whitehall avec ses deux complices, força la porte de la chapelle, déposa dans un banc un panier plein de matériaux inflammables, et alluma une mèche, qui, suivant son calcul, devait brûler six heures. Son intention était que le feu éclatât à minuit; mais Took avait déjà révélé le secret à Cromwell, et tous trois furent saisis comme ils fermaient la porte de la chapelle. Took sauva sa vie par sa révélation; Cecil, par l'aveu de tout ce qu'il savait; mais Syndercomb avait eu la prudence de leur cacher les noms de ses associés et les détails du plan. Ils ne savaient pas qu'il y avait dans le palais des personnes qui s'étaient chargées de tuer le protecteur pendant la confusion qu'aurait naturellement causée l'incendie, et qu'on avait pris des mesures telles qu'il était presque impossible qu'il échappât. Syndercomb fut mis en jugement: les juges pensèrent que le titre de protecteur était, dans la loi, synonyme de celui de roi, et il fut condamné au supplice des cri-

minels de haute trahison. Son silence obstiné trompa le désir qu'avait le protecteur d'avoir plus de renseignemens sur le complot; et Syndercomb, soit qu'il se soit tué, soit qu'il ait été dépêché par ordre du gouvernement, fut trouvé mort dans son lit, peu d'heures avant le temps marqué pour son exécution (1).

2° La non réussite de cette conspiration n'aurait pas prévenu l'invasion projetée par l'armée royaliste de Flandre, si Charles n'avait pas été désappointé dans les espérances qu'on lui avait données d'un autre côté. Ni raisonnemens ni prières ne pouvaient hâter la lenteur caractéristique des ministres espagnols: ni flotte ni argent n'étaient

(1) Voyez Thurloe, v, 774-7; vi, 7, 53; Merc. Polit., n° 345; Bates-Elen., 388; Clarend. Pap., iii, 324; 5, 327; Clar. Hist., iii, 646, et les nombreuses autorités citées dans les Procès d'État, v, 842-71. Le corps fut ouvert, et les chirurgiens déclarèrent qu'il n'y avait pas de trace de poison dans l'estomac, mais que le cerveau était enflammé et chargé de sang à un degré plus grand qu'il ne l'est dans l'apoplexie ou dans aucune maladie connue. Le jury, sur les instructions du lord chef de justice, rendit un verdict qui portait « que lui, ledit Miles Syndercomb, avait traîtreusement, » volontairement et par une méchanceté préméditée, respiré » et attiré par le nez de lui, ledit Miles, dans la tête de lui, » ledit Miles, une poudre empoisonnée: laquelle ledit Miles » ayant, comme on l'a dit, respirée et attirée dans sa tête, » ledit Miles s'est mortellement empoisonné lui-même, etc. » Les niveleurs et les royalistes soutinrent qu'il avait été étranglé par ordre de Cromwell. Clar., iii, 647.

prêts : l'expédition était remise de mois en mois; la saison avançait et le projet fut différé jusqu'au retour des longues et sombres nuits d'hiver. Mais l'impatience de Sexby refusa de se soumettre à ces retards : son âme fière et implacable ne pouvait être satisfaite que par la mort du protecteur. On avait récemment imprimé, en Hollande, un traité intitulé : « Tuer » n'est pas assassiner, » qui, par la manière remarquable dont il était écrit, fit plus d'impression sur les esprits qu'aucune autre production littéraire de l'époque. Après une adresse à Cromwell et une autre à l'armée, écrites dans le style de l'ironie la plus amère et la plus sanglante, l'auteur discute ces trois questions : « Le lord protecteur est-il un tyran? Est-il permis de lui faire justice en le tuant? Si cela est permis, sera-ce un bien pour l'État? » Ayant résolu affirmativement ces trois questions, il termine par un éloge du caractère hardi et patriotique de Syndercomb, rival de Brutus et de Caton, et en donnant cet avertissement, que « longus illum sequitur ordo » idem petentium decus (1); » que les noms de ceux qui se disputent la gloire de délivrer leur pays se trouvent sur le registre de revue du protecteur lui-même; que Son Altesse n'est en sûreté ni à table, ni dans son lit; que la mort est sur

(1) « Qu'après lui un grand nombre aspirent au même » honneur. »

ses talons en quelque endroit qu'il aille, et que quoique sa tête touche les nuages, il périra comme ses propres excrémens, et que ceux qui l'ont vu s'écrieront : Où est-il ? Des milliers d'exemplaires de ce traité furent envoyés par Sexby en Angleterre; et quoique plusieurs eussent été saisis par les officiers, il en circula un grand nombre (1). Ayant obtenu une somme de quatorze cents couronnes, il suivit les pamphlets de près, pour organiser de nouveaux complots contre la vie du protecteur. Mais cette fois il était trop bien connu : tous ses pas étaient surveillés en Hollande; son départ pour l'Angleterre fut annoncé; des émissaires furent envoyés dans toutes les directions, et au bout de peu de semaines il fut arrêté et emprisonné à la Tour (1657, 25 juillet). Là il montra des symptômes de folie qui étaient probablement feints. Il répondit aux questions qui le concernaient, avec une franchise et une sincérité apparentes, qu'il avait intrigué à la cour d'Espagne, qu'il avait fourni de l'argent à Syndercomb, qu'il avait écrit le traité « Tuer n'est pas assassiner : » il n'y avait, disait-il, dans tout cela rien qui ne fût permis, car le protectorat n'avait pas été établi par l'autorité du parlement; mais lorsqu'il était interrogé sur les noms et les projets de ses associés, ses réponses devenaient insensées et

(1) Thurloe, vi, 315.

incohérentes, plus propres à égarer qu'à éclairer, à rendre des amis suspects qu'à découvrir les machinations des ennemis du gouvernement. Il ne fut pas mis en jugement; mais il mourut, probablement de mort violente, le sixième mois de son emprisonnement (1658, 13 janvier) (1).

3o Pendant l'hiver, Blake continua à bloquer Cadix : au printemps, il apprit que les galions d'argent du Pérou avaient cherché asile dans le port de Santa-Cruz de l'île de Ténériffe. Dix bâtimens marchands y étaient amarrés près du rivage, disposés en forme de croissant, pendant que sur leur front six galions à l'ancre formaient une ligne parallèle dans des eaux plus profondes. L'entrée de la baie était sous le feu

(1) Clar. Pap., III, 322, 338, 357; Merc. Pol., 39; Thurloe, VI, 33, 182, 315, 425, 560, 820. Clarendon nous assure que Sexby était un homme illétré, sans éducation, ce qui prouve suffisamment qu'il n'était pas l'auteur véritable du traité, quoiqu'il l'eût reconnu comme de lui à la Tour, probablement pour tromper le protecteur. L'auteur, quel qu'il fût, garda le secret, au moins dans le premier moment : car Clarendon écrit au secrétaire Nicholas qu'il ne peut imaginer quel il est. Clar. Pap., III, 343. La plupart des historiens l'ont attribué au capitaine Titus; et l'on trouvera cette opinion assez probable, si l'on se rappelle que Titus fut constamment dans la compagnie de Sexby en Hollande, jusqu'au départ de celui-ci pour l'Angleterre. Ibid., 331, 335. Evelyn l'assure dans son Journal, II, 210, 820.

du château : sept batteries dressées d'espace en espace, le long de la côte, protégeaient le reste du port, et elles communiquaient les unes aux autres par des chemins couverts garnis de mousqueterie. La vue de ces moyens de défense donnait tant de confiance au gouverneur, qu'il désirait qu'un capitaine hollandais informât l'amiral anglais qu'il serait bien reçu, s'il osait se présenter. Blake vint, examina les défenses, et, suivant sa coutume, ordonna un jeûne solennel. A huit heures du matin, le lendemain (20 avril), Stayner prit la tête avec une frégate : l'amiral le suivit avec les plus forts vaisseaux; et toute la flotte, aidée d'un vent favorable, entra dans le port sous une pluie terrible de balles et de boulets. Chaque vaisseau prit aussitôt la place qui lui avait été assignée, et pendant que quelques-uns attaquaient la flotte, les autres dirigeaient leur feu contre les batteries. Les Espagnols, quoique ayant moins de vaisseaux, avaient plus d'hommes : leurs espérances étaient soutenues par le secours qu'ils recevaient de terre, et pendant quatre heures, ils combattirent avec le courage le plus résolu. Chassés des galions, les équipages se retirèrent sur les vaisseaux marchands qui formaient la seconde ligne, et renouvelèrent le combat jusqu'à ce qu'enfin ils furent obligés de chercher leur salut sur le rivage. A deux heures après midi, tous les vaisseaux espagnols

étaient au pouvoir des Anglais; mais la victoire était toujours indécise, à cause de la difficulté de faire sortir la flotte du port contre le vent. Blake ordonna de mettre le feu aux prises : peu après, par miracle, à ce qu'il se persuada, le vent tourna au sud-ouest, et les vainqueurs gagnèrent la mer en triomphe. Cette brillante affaire, quoiqu'elle n'eût pas mis en possession des trésors que désirait principalement le protecteur, rehaussa la réputation de Blake dans toute l'Europe. Malheureusement il ne vécut pas assez pour recevoir les félicitations de son pays : il avait été trois ans sur mer presque sans interruption : le scorbut et l'hydropisie minèrent son tempérament, et il expira au moment où son vaisseau le Saint-Georges entrait dans le port de Plymouth (1).

Blake avait servi avec distinction dans l'armée pendant la guerre civile; ses talens et son intégrité engagèrent les chefs du parlement à lui confier le commandement de la flotte. Pour la tactique navale, il s'en reposait sur l'expérience des autres; ses plans et son audace n'appartenaient qu'à lui. Il a un droit particulier à la gloire d'avoir détruit un préjugé qui avait jusque là arrêté l'essor de la marine anglaise : la persuasion qu'il était presque fou d'exposer

---

(1) Heath, 391; Echard., 725.

un vaisseau à la mer sous le feu d'une batterie du rivage. Les victoires de Blake à Santa-Cruz et à Tunis servirent à établir la doctrine contraire, et les marins apprirent, par son exemple, à mépriser le danger qui jusque là leur avait paru si formidable. Quoique Cromwell appréciât ses services, il doutait de son attachement; et on soupçonna le proteoteur de ne pas regretter la mort d'un homme qui faisait profession de combattre pour son pays, et non pour le gouvernement. Mais il rendit au héros mort la justice qu'il lui aurait peut-être refusée de son vivant : il reconnut publiquement son mérite éminent, honora ses restes de funérailles faites aux frais de l'État, et ordonna qu'ils fussent enterrés dans la chapelle de Henri VIII à Westminster. Sous le règne suivant, le cercueil fut retiré du caveau et déposé dans le cimetière.

4° Le lecteur sait déjà combien Cromwell désirait vivement de former une alliance plus intime avec Louis XIV. Dans ce but, Lockhart, l'un des juges écossais, qui avait épousé sa nièce et reçu la chevalerie de sa main, se rendit en France (1657, 13 mars). Après quelques discussions, on conclut un traité pour un an (1); et sir John Reynolds

(1) Thurloc, vi, 63, 86, 115, 124. Pour éviter les querelles, le traité fut écrit en latin, et la préséance fut donnée

débarqua à Calais avec un corps auxiliaire de six mille hommes, moitié à la solde du roi, moitié à celle du protecteur (15 mai). Mais comme allié, Cromwell demandait une part dans les dépouilles, et cette part n'était rien moins que la possession de Mardick et de Dunkerque, aussitôt que ces places seraient tombées au pouvoir des alliés. Cette proposition trouva dans le cabinet français une forte opposition : on rappela à Louis les maux que les Anglais, ennemis naturels de la France, avaient faits à ce pays sous le règne de ses prédécesseurs; Dunkerque deviendrait un second Calais, ce serait une route qui conduirait l'ennemi jusqu'au cœur de ses États. Mais il céda à la sagesse ou à l'ascendant supérieur de Mazarin, qui répondit que si la France refusait cette offre, l'Espagne l'accepterait aux mêmes conditions; que si les Anglais devaient s'établir sur la côte, il valait mieux qu'ils y fussent comme amis que comme ennemis; que leur

---

à Louis dans une copie, à Cromwell dans l'autre. Dans le recueil diplomatique de Dumont, VI, part. II, 178, on trouve un second traité qu'on dit avoir été signé le 9 mai. M.S. S'il était authentique, il révélerait de gigantesques projets d'agrandissement chez les deux puissances; mais il est évidemment apocryphe. Nous avons des dépêches de Lockhart, datées du jour de la prétendue signature : aucune ne fait la moindre allusion à ce traité : plusieurs renferment des détails en contradiction avec lui.

coopération actuelle le mettrait en état ou de chasser les Espagnols des Pays-Bas, ou de leur dicter les conditions de la paix (1). Les forces combinées furent mises sous les ordres du célèbre Turenne : les Espagnols lui opposèrent Don Juan avec les exilés anglais commandés par le duc d'York, et les exilés français commandés par le prince de Condé. Les auxiliaires anglais, composés de régimens de vétérans, soutinrent la réputation de leur patrie par leur contenance martiale et leur discipline exemplaire ; mais ils eurent peu d'occasions de montrer leur valeur, et l'été fut employé à une ennuyeuse suite de marches et de contre-marches qui ne furent accompagnées d'aucune action brillante ni d'aucun résultat important. Cromwell regardait les opérations de l'armée avec défiance et impatience; le ministère français ne semblait pas pressé de tenir sa parole relativement à la réduction de Dunkerque; et à ses fréquentes représentations, il opposait uniquement l'objection sans réplique que, dans l'opinion de Turenne, le meilleur juge en cette matière, la tentative, dans les circonstances actuelles, serait désastreuse pour les alliés. A la fin, comme le protecteur n'aurait pu supporter un plus long délai, l'armée s'avança dans le voisinage de la ville, et le fort de Mardick capitula

(1) OEuvres de Louis XIV, I, 171.

après trois jours de siége (23 septembre). Mais les Espagnols étaient fortement retranchés derrière le canal de Bergues, entre Mardick et Dunkerque. Le projet fut abandonné d'un commun consentement, et on fit en place le siége de Gravelines. Mais à peine l'armée combinée avait-elle pris position devant cette place, que les écluses furent lâchées, le pays inondé, et que Turenne envoya ses troupes dans leurs quartiers d'hiver. Mardick reçut une garnison moitié anglaise moitié française, sous le commandement de sir John Reynolds; mais cet officier encourut bientôt les soupçons du protecteur. Le duc d'York, comme ayant servi précédemment dans l'armée française, était connu de plusieurs officiers français. Ils se rencontraient quelquefois et échangeaient des politesses dans les promenades à cheval qu'ils faisaient, lui de Dunkerque, eux de Mardick. Reynolds sollicita, par l'entremise de l'un d'eux, la permission de rendre ses respects au jeune prince. Il fut accompagné par Crew, autre officier; et quoiqu'il prétendît que c'était une politesse amenée par le hasard, il trouva l'occasion d'offrir tout bas ses services au duc en termes couverts. Au bout de peu de jours, il reçut l'ordre de se rendre à Londres auprès du protecteur, accompagné du colonel White, qui l'avait secrètement dénoncé. Tous deux obéirent et périrent dans les sables

de Godwin par l'ignorance ou la stupidité du capitaine (1).

(1558) Dans l'intérieur, l'attention publique était occupée par un spectacle nouveau et d'un grand intérêt, la réunion d'un parlement divisé en deux chambres, suivant l'ancienne forme. Soixante-deux individus avaient été appelés à la chambre haute ; et les ordonnances, comme si c'eût été des copies des ordonnances émanées antérieurement du souverain, étaient conçues de manière à conférer en quelque sorte les priviléges d'une pairie héréditaire, sauf certaines exceptions spécifiées dans « la pétition et » avis (2). » Les communes, sur l'appel de l'huissier à la verge noire, se rendirent à la chambre des lords, où elles trouvèrent Son Altesse assise sous un dais. Son discours commença par l'ancien protocole : « Milords et messieurs de » la chambre des communes. » Il fut court, mais sa brièveté fut compensée par la piété qui y brillait. Après une paraphrase du quatre-vingt-cinquième psaume, il renvoya ses deux chambres pour le reste à Fiennes, le lord garde des sceaux, qui, dans une longue et ennuyeuse harangue, loua et défendit les nouvelles institu-

(1) Thurloe, VI, 231, 287, 426, 512, 538, 542, 580, 637, 665, 676, 731 ; Mémoire de Jacques, I, 317-328.

(2) Thurloe, VI, 762.

tions. Après le départ des communes, les lords passèrent leur temps à examiner les priviléges de leur chambre. Cromwell avait nommé ses deux fils, Richard et Henry, huit pairs de création royale, plusieurs membres de son conseil, quelques gentilshommes riches et bien nés, avec une juste proportion d'hommes de loi et d'officiers, et un léger amalgame de personnes connues pour ne pas aimer son gouvernement. Parmi les anciens pairs, il n'en vint que deux, les lords Eure et Falconberg, dont le dernier avait récemment épousé Marie, fille du protecteur. Sur les autres membres, neuf s'absentèrent pour affaires ou par répugnance. Comme leurs journaux n'ont pas été conservés, leurs travaux sont peu connus (1).

Dans la chambre basse, le gouvernement avait beaucoup perdu de son influence par la promotion impolitique des principaux membres

---

(1) Journaux, 7, 20 janv.; ibid., 668; Whitelock, 666. Voyez les noms et les portraits de ceux qui furent présens dans « Un second récit du dernier parlement (ainsi appelé), » etc., imprimé dans la cinquième année de l'esclavage de » l'Angleterre, sous sa nouvelle monarchie, 1658. » Ils perdirent le temps à des objets de peu d'importance : « comme à » nommer des commissions : et entre autres choses à exa- » miner les priviléges et la juridiction de leur chambre (les » bonnes gens), avant de savoir ce qu'était leur chambre » et comment elle s'appellerait. » Ibid., 7.

à la chambre des lords, et par l'introduction de ceux qui, ayant été exclus précédemment par l'ordre de Cromwell, prirent actuellement séance en vertu de l'article qui attribuait à la chambre le droit de vérifier les pouvoirs de ses membres. L'opposition eut pour chefs deux hommes d'une grande influence et d'un caractère inflexible, Hazlerig et Scot. Tous deux avaient été exclus à la première session du parlement, et ils n'avaient pas oublié cet affront. Pour éloigner Hazlerig d'un théâtre où son expérience et son éloquence en faisaient un adversaire formidable, Cromwell l'avait appelé à la chambre haute; mais il refusa d'obéir à l'ordonnance, et prit sa place parmi les députés (1). Qu'une nouvelle chambre dût être convoquée conformément aux articles de la «pétition et avis,» c'est ce que personne ne niait; mais on demandait «qui avait fait ses membres lords? qui leur avait accordé les priviléges de l'ancienne pairie? qui leur donnait le pouvoir d'annuler les actes de la chambre à laquelle ils devaient leur existence? Pouvait-on souffrir que les enfans prissent l'ascendant sur leurs parens; que les élus du protecteur

(1) Hazlerig ne fit pas d'objection au serment qui l'engageait à être fidèle au protecteur; mais il y attachait un sens singulier. « Je serai fidèle, dit-il, à la personne du lord protecteur : je ne tuerai personne. » Journ. de Burton, II, 347.

contrôlassent les représentans du peuple, les dépositaires du pouvoir suprême de la nation?» On répondit «que le protecteur les avait appelés lords; que l'objet de la «pétition et avis» était de rétablir le «second ordre ou état;» et que s'il restait quelque doute, le mieux était d'amender «l'instrument» en donnant aux membres de l'autre chambre le titre de lords, et au protecteur celui de roi.» Cromwell essaya d'adoucir l'irritation des esprits: il leur fit des sermons sur l'utilité, la nécessité de l'union. «Ils n'avaient qu'à jeter un regard autour d'eux. Les papistes menaçaient de dévorer tous les protestans d'Europe. L'Angleterre était le seul appui, la seule espérance de la religion. S'ils considéraient l'intérieur, les «cavaliers et les niveleurs» étaient ligués pour détruire la constitution; Charles Stuart préparait une invasion; les Hollandais lui avaient traîtreusement vendu plusieurs vaisseaux pour cet objet. La discorde amènerait inévitablement leur propre ruine, celle de leurs libertés et de leur religion. Pour lui, il prenait à témoin Dieu, les anges et les hommes, qu'il n'avait pas cherché la charge dont il était revêtu. Elle lui avait été imposée de force; mais il avait juré d'en remplir les devoirs, et il ferait ce qu'il avait juré en conservant aux hommes de toutes les classes leurs justes droits civils et religieux(1).» Mais ses avis,

(1) M. Rutt a ajouté ce discours au Journal de Burton,

ses prières et ses menaces furent inutiles. Les juges portaient sans cesse des messages « des lords aux communes, » et on leur disait toujours que « la chambre rendrait une réponse par ses » propres messagers. » Mais au lieu de rendre des réponses, ils employaient tout leur temps à des discussions sur le titre et les droits qui devaient appartenir à l'autre chambre (1).

Jamais peut-être, pendant le cours de son extraordinaire carrière, Cromwell ne rencontra de difficultés comparables à celles qui l'entouraient dans ce moment. Il ne pouvait pas lever d'impôts sans le consentement du parlement;

II, 351-371. Je puis remarquer 1° que le protecteur s'adressait actuellement aux membres, avec le protocole ambigu de milords et messieurs des deux chambres du parlement; 2° qu'il ne donnait pas de preuves du danger qui selon lui menaçait le protestantisme : si deux États protestans du nord, la Suède et le Danemark, étaient en guerre l'un contre l'autre, au sud, deux États catholiques, la France et Espagne, étaient dans le même cas; 3° que les vaisseaux achetés des Hollandais étaient six flûtes que les corsaires anglais détruisirent ensuite; 4° que, depuis ce moment, il assura constamment, avec serment, qu'il n'avait pas désiré ses fonctions actuelles : mais comment justifiait-il de pareils sermens vis-à-vis de sa conscience? Etait-ce sous le prétexte trompeur que ce qu'il avait réellement désiré était les fonctions de roi, et non celles de protecteur?

(1) Journaux, 9, 25 janv., 13 fév.; Burton's Diary, II, 391-464; Thurloe, I, 766; VI, 757.

l'armée d'Angleterre n'avait pas reçu de paie depuis cinq mois; celle d'Irlande, depuis sept. Le roi exilé menaçait d'une descente partie des côtes de Flandre, et les royalistes de l'intérieur se préparaient à joindre son étendard; les chefs de l'opposition dans le parlement avaient résolu, d'accord avec plusieurs officiers, de rétablir la république « sans gouvernement d'un seul, ni chambre des lords, » et une pétition préparatoire, pour recueillir des signatures, circulait dans la cité. Cromwell consulta ses conseillers les plus intimes : quelques-uns l'engagèrent à dissoudre le parlement; d'autres objectèrent le manque d'argent et le danger d'irriter le peuple. Peut-être avait-il déjà pris son parti, quoiqu'il le tînt secret au fond de son cœur; peut-être fut-ce le résultat d'une inspiration soudaine (1); mais un matin il monta tout-à-coup dans une voiture à deux chevaux arrêtée à la porte de Whitehall, et, se faisant suivre par dix de ses gardes, il ordonna au cocher de le mener au parlement. Là il fit part de son projet à Fleetwood; et quand cet officier voulut lui faire des représentations, il déclara par le Dieu vivant

(1) « Quelque chose est arrivé ce matin qui a mis le pro- » tecteur dans un état de colère et de fureur voisin de la » folie, comme ceux qui étaient à Whitehall peuvent en » rendre témoignage. » Second Récit, p. 8.

qu'il dissoudrait le parlement. Envoyant chercher les communes, il s'adressa à elles d'un ton amer et chagrin. « C'étaient eux, dit-il, qui » l'avaient placé dans le haut rang où il était : il » ne l'avait pas cherché : il n'y avait point sur » le sol anglais homme ni femme qui pût l'en » acuser. Dieu savait qu'il eût mieux aimé vivre » près d'un bois et garder un troupeau de mou» tons, que de se charger du gouvernement. » Mais s'en étant chargé sur leur demande, il » avait le droit de compter sur leur aide et sur » leur appui. Cependant quelques-uns d'entre » eux, en violation de leurs sermens, Dieu lui » en était témoin, tentaient d'établir une ré» publique dans l'armée; d'autres avaient reçu » des commissions pour enrôler des hommes » pour Charles Stuart; les uns et les autres » avaient dans ce moment des émissaires qui » cherchaient à exciter des troubles ou plutôt » une révolte dans la cité. Mais il s'était engagé » devant Dieu à prévenir de pareils malheurs; » et c'est pourquoi, disait-il en finissant, je pense » qu'il est grandement temps de mettre fin à » votre session : je dissous ce parlement, et que » Dieu soit juge entre vous et moi. » « Amen, » amen, » répondirent plusieurs voix des rangs de l'opposition (1).

(1) Journ., 4 fév.; Thurloe, VI, 778, 779, 781, 788; Parl.

C'était le quatrième parlement que Cromwell avait dissous. Les républicains faisaient éclater leur ressentiment en murmures, en plaintes et en menaces; mais le protecteur, assuré de la fidélité de l'armée, méprisait les faibles efforts de leur vengeance, et encourageait par son énergie la timidité de ses conseillers. De fortes patrouilles d'infanterie et de cavalerie parcouraient les rues, dispersant tous les attroupemens du peuple en plein air, dans les maisons particulières, et même, dans les conventicules ou les églises, ceux qui se faisaient pour raison de dévotion ou sous ce prétexte. Le colonel major et plusieurs capitaines de son propre régiment avaient été cassés (1); plusieurs niveleurs et royalistes, emprisonnés ou relâchés sous caution; et le lord maire, les aldermen et le conseil de ville reçurent

Hist., III, 1525. Dans le serment que Cromwell leur reprochait d'avoir violé, ils avaient juré « d'être loyaux et fidèles » envers le lord protecteur, comme premier magistrat, et de » ne former aucun complot, ni aucune tentative contre sa » personne ou son autorité légitime. »

(1) « Moi qui l'avais servi quatorze ans, dit Hacker, et qui » avais commandé un régiment sept ans, sans jugement ni » accusation, j'ai été rejeté par le souffle de ses narines, et » j'ai perdu non-seulement ma place, mais un ami bien cher » par-dessus le marché. Cinq capitaines sous mes ordres » ont été chassés avec moi, parce qu'ils ne pouvaient pas » dire ce que c'était qu'une chambre des lords. » Journal de Burton, III, 166.

de Cromwell lui-même un avis du danger dont le menaçait l'invasion projetée par Charles Stuart, et furent chargés par lui de surveiller les démarches des mécontens et d'assurer la tranquillité de la ville. En même temps ses agens étaient occupés à obtenir des adresses loyales et affectionnées de l'armée, des comtés et des principales villes ; et ces adresses, publiées dans les journaux, servaient à en imposer à ses ennemis et à prouver la stabilité de son pouvoir (1).

(1658) La crainte de l'invasion dont Cromwell parlait si souvent, n'était pas tout-à-fait sans fondement. Au retour de l'hiver, les royalistes avaient rappelé à Charles la promesse qu'il leur avait faite au printemps précédent; le roi d'Espagne donna un secours de cent cinquante mille couronnes ; on choisit le port d'Ostende pour lieu d'embarcation, et on acheta en Hollande des armes, des munitions et des transports. Le prince, lui-même, surmontant pour quelques momens ses habitudes d'indolence et de dissipation, montra de l'ardeur pour reconquérir son bien (2). Mais les plus prudens de ses con-

(1) Thurloe, VI, 778-788; VII, 4, 21, 32, 49, 71; Parl. Hist., III, 1528.

(2) Ormond dit à Hyde : « Je crains que son goût immo- » déré pour les sociétés frivoles, efféminées et vulgaires, ne » soit devenu une portion irrésistible de sa nature, et qu'il » ne l'empêche toujours d'animer ses propres desseins et les

seillers le supplièrent de ne pas risquer sa vie sur des assurances vagues de secours ; et le marquis d'Ormond, avec une loyauté chevaleresque, offrit d'aller s'assurer sur les lieux du but réel et des ressources de ses partisans. Il prit pour prétexte de son départ une mission à la cour du duc de Neubourg, traversa la mer, débarqua sous un déguisement à Westmarch sur la côte d'Essex, et se rendit en diligence à Londres. Là, changeant continuellement de costume et de logement, il parvint à échapper à la vigilance des espions du gouvernement, et il eut occasion de conférer avec des hommes de différens partis; avec les royalistes, qui voulaient le rétablissement de l'ancienne monarchie ; avec les niveleurs, qui consentaient à ce que les droits du roi et des sujets fussent réglés dans un gouvernement libre; avec les presbytériens modérés, qui, conduits par les comtes de Manchester et de Denbigh, Rossister, et sir William Waller, offraient de s'en rapporter aux promesses royales ; avec les plus rigides parmi les mêmes sectaires, qui, ayant à leur tête les lords Say et Roberts, demandaient la confirmation des articles auxquels le dernier roi avait consenti dans

---

» actions des autres, de cette ardeur qui est nécessaire à son » rang et plus encore à sa fortune. » 27 janvier; 7, 1658; Clar., III, 387.

l'île de Wight. Mais il ne put obtenir d'aucun d'eux des assurances de secours dont on pût se contenter. Ils étaient hors d'état de tenir ce qu'ils avaient promis par leurs agens. Ils n'avaient pas les ressources, ou le courage, ou les talens nécessaires pour le tenter. Le plus grand nombre refusait de se déclarer jusqu'à ce que Charles fût débarqué avec des forces respectables; et les plus hardis voulaient être assurés qu'il serait prêt à mettre à la voile aussitôt qu'il apprendrait leur soulèvement, parce qu'il n'était pas probable qu'ils pussent tenir tête au protecteur, sans assistance étrangère, plus que le court espace d'une quinzaine (1).

Dans ses conférences, Ormond fut souvent en rapport avec sir Richard Willis, membre du conseil d'élite, et placé très-haut dans la confiance de Charles (2). Willis désapprouva entièrement l'entreprise. Les ennemis du roi, disait-il, allaient incessamment tirer l'épée les uns contre les autres; mais, si l'étendard royal était déployé, ils suspendraient leurs querelles ac-

---

(1) Lettres de Carte, II, 118, 124, 130; Clar., III, 388, 392, 395; Thurloe, I, 718.

(2) Le conseil se composait de Willis, du colonel Russel, de sir Williams Compton, d'Edouard Villiers et de M. Broderick, suivant plusieurs lettres dans Clarendon: suivant le duc d'York, des quatre premiers, de lord Bellasis et de lord Loughborough Jacques, I, 370.

tuelles, et réuniraient leurs efforts contre l'ennemi commun. Cependant l'auteur de ce prudent avis était, si nous en croyons Clarendon, un traître, quoiqu'un traître d'une singulière espèce. On dit qu'il était convenu avec Cromwell, moyennant une pension annuelle, de lui révéler les projets du roi et des royalistes; mais à condition qu'il n'aurait aucun rapport personnel avec le protecteur, qu'il ne serait jamais obligé de dénoncer ceux dont il voudrait tenir les noms secrets, et qu'il ne serait pas appelé à rendre témoignage ni à donner des renseignement pour convaincre aucun prisonnier (1). On croit que, pendant plusieurs années, il fut fidèle à son engagement: quand il pensa qu'Ormond était resté assez long-temps à Londres, il instruisit Cromwell de la présence du marquis dans la capitale; mais en même temps il fit avertir le marquis que des ordres avaient été donnés pour l'arrêter (5 févr.). Cet avis eut l'effet

(1) Voilà ce que dit Clarendon. Dans Thurloe, I, 757, il y a un Mémoire signé John Foster, qu'on suppose être l'offre originale faite par Willis. Il y demande que personne autre que le protecteur ne sache à quoi il est employé, à n'être jamais appelé en témoignage, à ce qu'on lui accorde le pardon d'un ami, et à recevoir cinquante livres avec la réponse, cinq cents livres à sa première entrevue avec Thurloe, et cinq cents livres quand il leur livrera quelqu'un des conspirateurs contre la personne de Cromwell.

qu'il voulait : Ormond s'enfuit à Shoreham, dans le Sussex, se rendit par mer à Dieppe, et, traversant la France sous un déguisement pour échapper aux regards de Lockhart et de Mazarin, suivit le Rhin pour joindre son maître en Flandre (1).

Le rapport d'Ormond était peu fait pour encourager Charles : ses dernières espérances furent bientôt détruites par la vigilance de Cromwell. Aussitôt que le dégel eut ouvert les ports de Hollande, une escadre de frégates anglaises balaya le rivage (15 mars), prit trois flûtes destinées pour l'expédition, en poussa deux à la côte, et bloqua le port d'Ostende (14 avril) (2). Le projet fut encore différé jusqu'à l'hiver, et le roi se résolut à solliciter en personne un secours d'argent à la cour du monarque espagnol; mais il fut dissuadé de ce voyage par le cardinal de Retz, qui lui fit sentir le grand avantage de sa résidence en Flandre, où il pouvait saisir la pre-

---

(1) Clar. Hist., III, 614-618, 667. Le récit de Clarendon est si souvent inexact, qu'il n'est pas sûr de croire aucune accusation sur sa seule autorité; mais dans la circonstance actuelle, il rapporte la découverte de la trahison de Willis avec des détails si minutieux qu'il faudrait une forte dose d'incrédulité pour douter que le fond n'en soit vrai : son récit est confirmé par Jacques II (Mém., I, 370), et par d'autres documens qu'on fera connaître par la suite.

(2) Lettres de Carte, II, 126, 135; Claren. Pap., III, 396.

mière occasion favorable que la fortune lui présenterait. En même temps le cardinal, par son agent à Rome, sollicita du pape un secours pécuniaire pour le roi, à condition que, dans le cas où il remonterait sur le trône de ses pères, il soulagerait les catholiques de ses trois royaumes de l'intolérable oppression des lois pénales (1).

Les événemens de cet hiver, le complot de Syndercomb, le triomphe de ses adversaires dans le parlement et les préparatifs des royalistes pour recevoir le roi exilé, avaient ajouté à l'indisposition habituelle de Cromwell, et avaient aigri et irrité son caractère. Il vit bien que ce serait un dangereux essai que de mettre en jugement les hommes qui avaient servi la même cause que lui; mais il n'y avait rien qui pût l'empêcher de faire sentir sa vengeance aux royalistes, et de les convaincre du danger qu'il y avait à abuser plus long-temps de sa patience par leurs projets annuels d'insurrection. Dans chaque comté, tous ceux qui avaient été dénoncés, tous ceux qui n'étaient même que suspects, furent mis en état d'arrestation. On établit, conformément à l'acte de 1656, une nouvelle haute cour de justice, et sir Henry Slingsby, le

(1) Lettres de Carte, II, 136-142, 145; Clarend. Pap., III, 401.

docteur Hewet, et M. Mordaunt furent choisis pour être les trois premières victimes. Slingsby, gentilhomme catholique, prisonnier à Hull, avait tenté de corrompre la fidélité des officiers de la garnison, qui, par ordre du gouvernement, amusèrent la crédulité du vieillard (2 avr.), au point qu'il eut l'imprudence de leur délivrer une commission de Charles Stuart (1). Le docteur Hewet était un théologien épiscopal, à qui on avait permis de prêcher à Saint-Grégoire, et qui avait long-temps été l'un des agens royalistes les plus actifs et les plus utiles qu'il y eût dans le voisinage de la capitale. Mordaunt, frère cadet du comte de Peterborough, avait aussi fait preuve de son zèle pour la cause du roi, en entretenant une correspondance habituelle avec le marquis d'Ormond, et en distribuant des commissions royales à ceux qui offraient de faire des levées d'hommes en faveur de Charles. On ne pouvait douter de la vérité des accusations portées contre eux : connaissant le danger où ils étaient, ils protestèrent vivement contre la légalité du tribunal, demandèrent un jugement par jury, et en appelèrent à la grande charte et à plusieurs actes du parlement (1er juin). Slingsby finit par plaider, et fut condamné; Hewet se tut, sous prétexte que c'était trahir

(1) Thurloe, VI, 777, 780, 786, 870; VII, 46, 47, 98.

les libertés des Anglais que de plaider, et son silence, suivant un acte récent, fut regardé comme un aveu de son crime. Mordaunt fut plus heureux. Stapeley, qui, pour sauver sa vie, avait fait serment contre lui, témoignait avec répugnance; et Mallory, qui devait appuyer le témoignage de Stapeley, avait été gagné pour se cacher quatre jours auparavant. La majorité des juges profita avec joie de ce manque de preuves, et déclara que la culpabilité n'était pas prouvée. Quelques jours après, ils acquittèrent pour la même raison deux autres conspirateurs, sir Humphrey Bennet et le capitaine Woodcock (9 juin). Le fait est qu'ils étaient las d'une charge qui les exposait à la censure du public; car la cour était vue de très-mauvais œil par le peuple. Elle abolissait le jugement par jury; elle n'admettait pas l'enquête et l'accusation sur le serment d'hommes honnêtes et loyaux; elle privait l'accusé de l'avantage de la récusation; et ses procédures étaient contraires à la loi de haute trahison, à la pétition de droit, et au serment même de gouvernement, prêté par le protecteur. Cromwell, mécontent de ces acquittemens, céda à l'avis du conseil, et renvoya le reste des prisonniers devant les tribunaux ordinaires, où plusieurs furent trouvés coupables et condamnés au supplice des traîtres.

On fit plusieurs tentatives pour sauver la vie

de Slingsby et d'Hewet (1). On alléguait en faveur du premier qu'il n'avait jamais été admis à composition, qu'il ne s'était jamais soumis à la république, et qu'il était depuis plusieurs années privé de sa liberté et de ses biens; que par conséquent sa conduite devait plutôt être considérée comme la tentative d'un prisonnier de guerre pour sortir de captivité, que comme le complot d'un sujet pour renverser le gouvernement. C'est le raisonnement que présentait son neveu, lord Falconberg, à qui l'on croyait que son mariage récent avec Marie Cromwell donnait un grand crédit auprès de son beau-père. Un avocat plus puissant prenait en main les intérêts du docteur Hewet: c'était Elisabeth, la fille favorite de Cromwel, dont la santé était alors altérée et donnait des inquiétudes. Mais ce fut en vain qu'elle intercéda pour l'homme au ministère spirituel duquel elle avait recours: Cromwell fut

(1) Whitelock, 673, 4; Thurloe, VII, 159, 164; Procès d'État, V, 871, 883, 907. Ces procès sont plus intéressans dans Clarendon. Mais son récit est apocryphe, controuvé, sinon en entier, du moins pour la plus grande partie. Il n'est pas vrai que le délit de Slingsby fût de deux années antérieur, ni qu'Hewet ait été accusé d'avoir visité le roi en Flandre, ni que Mallory se soit évadé le jour même du jugement. (Voyez Clar. Hist., III, 619-624.) Le récit de la fuite de Mallory, fait par lui-même, dans Thurloe, VII, 194, 220.

inexorable. Il se décida à verser le sang et à faire craindre sa colère aux royalistes, puisque son indulgence n'avait pu les gagner. Tous deux furent décapités (1).

Pendant l'hiver, les succès et les revers des armées ennemies en Flandre s'étaient à peu près balancés. Si, d'un côté, le duc d'York avait été repoussé avec perte lorsqu'il avait tenté d'emporter d'assaut pendant la nuit les fortifications de Mardick, de l'autre, le maréchal d'Aumont avait été fait prisonnier avec quinze cents hommes par le gouverneur espagnol d'Ostende, qui, sous prétexte de rendre la place, l'avait attiré dans les fortifications. En février, le traité d'alliance offensive entre la France et l'Angleterre fut renouvelé pour une autre année. Trois mille hommes, tirés de différens régimens, furent envoyés par le protecteur, pour compléter le

---

(1) Ludlow, II, 149. Je pense qu'il y a quelques raisons de mettre en question ces sentimens de fidélité à la maison de Stuart, et cette affliction et ce déplaisir causés par l'exécution d'Hewet, que des écrivains attribuent à Elisabeth Claypole. Dans une lettre écrite par elle à sa belle-sœur, la femme d'H. Cromwell, et datée seulement de quatre jours après la mort d'Hewet, elle l'engage à remercier Dieu de les avoir délivrés de la conspiration d'Hewet. « Car certainement » la famille (de Cromwell) eût été détruite; mais très-pro- » bablement toute la nation eût été baignée dans le sang. » 12 juin. Thurloe, VII, 171.

nombre de ses troupes, et l'armée combinée ouvrit la campagne par le siége de Dunkerque. Les Espagnols l'apprirent avec surprise et avec crainte. Trompés par de faux renseignemens, ils avaient employé tous leurs efforts à pourvoir à la sûreté de Cambrai. Les avis répétés donnés par Charles avaient été négligés; les grands ouvrages à Dunkerque restaient en mauvais état, et le soin de défendre la place avait été laissé à sa garnison ordinaire, forte seulement de mille hommes, et très-mal approvisionnée de munitions de toute espèce. Pour réparer son erreur, don Juan, du consentement de son mentor, le marquis de Caracena, résolut de risquer une bataille; et, avec six mille hommes d'infanterie et quatre mille de cavalerie, il vint camper entre le village de Zudcote et les lignes des assiégeans. Mais Turenne, connaissant l'organisation défectueuse des armées espagnoles, résolut de prévenir l'attaque dont on le menaçait. Dès le matin du jour suivant, avant que le canon et les munitions des Espagnols fussent arrivés dans leur camp, on vit les forces alliées s'avancer en ordre de bataille. Don Juan rangea promptement ses soldats le long d'une chaîne de collines de sable qui s'étendait du bord de la mer jusqu'au canal: il donna le commandement de l'aile droite au duc d'York, celui de l'aile gauche au prince de Condé, et il se réserva le centre.

L'action fut engagée par les Anglais, qui se trouvèrent opposés à leur compatriote le duc d'York. Ils étaient commandés par le major général Morgan; car Lockhart, qui était à la fois ambassadeur et commandant en chef, était obligé de rester dans sa voiture par une indisposition. Leur désir de se distinguer en présence des deux nations rivales les emporta bien en avant de leurs alliés : s'étant arrêtés pour prendre haleine au pied de la dune qui était devant eux, ils la gravirent avec impétuosité, essuyèrent le feu de l'ennemi, et, à la pointe de la pique, ils le chassèrent de sa position. Le duc chargea aussitôt à la tête de la cavalerie espagnole; mais la moitié de ses soldats fut abattue par un feu de mousqueterie bien dirigé, et Jacques lui-même ne dut la conservation de sa vie qu'à la bonté de ses armes. Cet avantage toutefois fut chèrement acheté : dans le régiment de Lockhart, à peine resta-t-il un officier pour prendre le commandement.

Pendant ce temps, l'action avait commencé sur la gauche, où le prince de Condé, après un combat opiniâtre, fut obligé de se retirer sur le bord du canal. Le centre ne prit point part à l'action; car le régiment placé à son extrême gauche, se voyant pris en flanc par les Français qui poursuivaient Condé, abandonna précipitamment sa position, et cet exemple fut succes-

sivement imité par toute la ligne. Mais, dans l'intervalle, le duc d'York avait rallié son infanterie rompue; et, pendant qu'elle faisait face aux Anglais, il prit ces derniers en flanc, à la tête de sa compagnie de gardes à cheval. Quoique mis en désordre, ils ne cessèrent pas de combattre, se servant des crosses de leurs mousquets contre les sabres de leurs adversaires, et, peu de minutes après, plusieurs escadrons de cavalerie française vinrent à leur secours. Jacques fut entouré, et désespérant de pouvoir échapper par la fuite, il prit le parti hardi de se faire passer pour un officier français, se porta à la tête de vingt cavaliers vers la droite de leur armée, et, défilant avec soin entre les intervalles des différens corps, il arriva sans exciter de soupçons aux bords du canal par lequel il atteignit bientôt Furnes (1). La victoire des alliés fut complète. La cavalerie espagnole n'essaya pas de protéger la retraite de son infanterie, dont tous les régimens furent successivement entourés dans la poursuite, et forcés de se rendre. Turenne et ses officiers se plurent à attribuer le mérite principal de ce brillant succès au courage et à la fermeté des régimens an-

(1) Voyez le récit de cette bataille par Jacques lui-même dans ses Mémoires, I, 338-358; ainsi que Thurloe, VII, 155, 6, 9.

glais ; à Whitehall, on l'attribua aux prières du lord protecteur, qui, le jour même de la bataille, observait, ainsi que son conseil, un jeûne solennel, pour implorer les bénédictions du Ciel sur les opérations de l'armée alliée (1).

Ne pouvant plus résister à leurs ennemis en pleine campagne, les généraux espagnols résolurent de retarder leurs progrès par la défense la plus opiniâtre des différentes forteresses. Le prince de Ligne entreprit celle d'Ipres. Le soin de Newport, Bruges et Ostende fut confié au duc d'York, et don Juan retourna à Bruxelles pour presser les nouvelles levées des différentes provinces. Quinze jours après, Dunkerque capitula, et le roi de France en ayant pris possession, remit de sa propre main les clefs à l'ambassadeur d'Angleterre. Gravelines fut réduit peu

(1) « Véritablement, dit Thurloe, je n'assistai jamais » à un pareil exercice où il y eût un plus grand esprit de » foi et de prière. » Ibid., 158. « Le Seigneur, dit Fleetwood, inspira au cœur de Son Altesse de mettre à part » ce jour pour chercher le Seigneur; et véritablement il » se montrait un très-bon esprit. Pendant que nous étions » en prière, ils se battaient : et le Seigneur a donné une » réponse signalée, et le Seigneur nous a avoués non-seulement dans notre tâche au-delà des mers, mais aussi quand » nous l'avons recherché par notre moyen ordinaire de la » prière, qui est en effet notre ancienne coutume approuvée » par l'expérience dans tous nos embarras et toutes nos difficultés. » Ibid., 159.

de temps après; le prince de Ligne se laissa surprendre par l'activité supérieure de Turenne; Ipres ouvrit ses portes, et toutes les villes sur les bords du Lys se soumirent l'une après l'autre aux vainqueurs. Rarement peut-être avait-on vu une campagne aussi désastreuse pour les armes de l'Espagne (1).

Aux yeux d'un observateur superficiel, Cromwell pouvait alors paraître avoir atteint l'apogée de la puissance et de la grandeur. Dans l'intérieur il avait découvert, déjoué et puni toutes les conspirations tramées contre lui. A l'extérieur, son armée s'était couverte de lauriers, ses flottes balayaient les mers, son amitié était recherchée par toutes les puissances, et sa médiation était sollicitée pour terminer les différends entre le Portugal et la Hollande, et entre le roi de Suède et l'électeur de Brandenbourg. Il avait récemment envoyé le lord Falconberg complimenter Louis XIV sur son arrivée à Calais; et peu de jours après, il reçut la visite du duc de Créqui, qui lui apporta une épée magnifique de la part de ce prince, et celle de Mancini, avec un présent de tapisserie de la part de son oncle, le cardinal Mazarin. Mais surtout il était en possession de Dunkerque,

(1) Jacques, Mémoire, I, 359; Thurloe, VII, 169, 176, 215.

le principal objet de sa politique étrangère depuis deux ans, possession qui lui ouvrait la porte pour « accomplir les desseins de la Provi» dence sur le continent. » Et cependant, malgré toutes ces apparences, la vérité est que jamais son autorité en Angleterre n'avait été plus précaire que dans ce moment; tandis que, d'un autre côté, les soins et les inquiétudes du gouvernement, joints à ses craintes de violence envers sa personne, et le poids de chagrins domestiques, détruisaient rapidement sa santé, et étaient sur le point de l'arracher aux visions brillantes et séduisantes de l'ambition, pour le précipiter dans la nuit et le silence du tombeau.

1° Cromwell était alors réduit à la même situation qui était devenue la source de tant de calamités pour le dernier et infortuné roi. Ses dépenses excédaient de beaucoup ses revenus : quoique le dernier parlement eût pourvu, et pourvu amplement, comme on le croyait alors, à la splendeur de sa dignité et à toutes les dépenses de la guerre, il avait déjà contracté des dettes énormes ; son échiquier était souvent réduit au dernier shelling ; et ses ministres étaient forcés de chercher à mendier, telle est l'expression du secrétaire d'État, un emprunt momentané de quelques mille livres, dans l'attente décourageante de une trou

ver que des refus (1). Il regardait l'armée, dont il avait cantonné la plus grande partie dans le voisinage de la capitale, comme sa principale et même sa seule défense contre ses ennemis; et tant que les soldats avaient été bien vêtus et bien nourris il avait pu compter sur leur attachement; mais depuis que leur solde était arriérée, il avait à craindre que le mécontentement ne les portât à écouter les suggestions des officiers qui cherchaient à renverser sa puissance. Il s'était, il est vrai, déjà plusieurs fois tiré de pareils embarras en établissant des impôts de sa propre autorité; mais cette conduite était si sévèrement blâmée dans « la pétition et avis, » et il venait récemment d'y renoncer d'une manière si solennelle, qu'il n'osait pas en tenter de nouveau l'expérience. Il tâcha d'obtenir un emprunt parmi les négocians et les capitalistes de la cité; mais son crédit et sa popularité s'étaient évanouis. Il avait, en faisant la guerre à l'Espagne, tari une des plus riches sources de profits, le commerce d'Espagne; et le nombre de prises faites par l'ennemi, se montant à plus de mille (2), avait ruiné beaucoup de fortunes opulentes. On éluda sa demande en exigeant des garanties sur

(1) Thurloe, VII, 99, 100, 144, 295.
(2) Thurloe, VII, 662.

les terres appartenant aux gentlemen de campagne. Restait un troisième expédient, celui de s'adresser au parlement. Mais Cromwell, de même que le premier Charles, avait appris à redouter le nom seul de parlement. Il avait constitué trois de ces assemblées comme bon lui avait semblé, et cependant il n'avait pu en plier aucune à ses volontés. Pressé cependant par les importunités continuelles de Thurloe, (18 juin), il nomma neuf conseillers chargés de chercher les moyens de déjouer les intrigues des républicains dans un parlement futur, les mesures à prendre pour tirer un revenu permanent des propriétés des royalistes, et la meilleure manière de fixer la succession au protectorat. Mais, parmi les neuf, il y en avait deux qui, connaissant ses infirmités croissantes, commençaient à former des projets pour leur propre agrandissement, et qui, en conséquence, prirent soin d'entraver et de prolonger les délibérations. Le comité siégea trois semaines. Ils ne prirent aucune décision sur les deux premières questions : quant à la troisième, ils votèrent, après une division, que le choix entre une succession héréditaire ou élective était indifférent. Cromwell, soupçonnant leurs motifs, se décida à dissoudre le comité (8 juillet) (1). Mais il n'établit pas

(1) Thurloe, VII, 146, 176, 192, 269. Le comité se compo-

de conseil à sa place, et ne chercha pas à arrêter le cours des événemens. Les embarras de la trésorerie augmentèrent, et l'irrésolution du protecteur, jointe aux dangers qui menaçaient le gouvernement, ébranlèrent la confiance de Thurloe lui-même. Ce n'était qu'en élevant ses regards au ciel qu'il découvrait une lueur d'espérance, persuadé comme il l'était que ce Dieu qui avait protégé Cromwell pendant sa vie, ne l'abandonnerait pas à la fin de sa carrière (1).

2° Aux soucis du gouvernement il faut ajouter les craintes continuelles d'être assassiné. Il est en effet extraordinaire que, pendant que l'on parlait de tant de conspirations ourdies contre lui, on n'attentât jamais à sa personne; mais la certitude que de pareils desseins avaient été formés, et que sa mort était de la plus haute importance pour ses ennemis, l'avait convaincu qu'il ne serait jamais en sûreté. Il multipliait ses

---

sait, comme le dit Thurloe, de lord Fiennes, lord Fleetwood, lord Desbórow, lord Chamberlayne, lord Whalley, M. le contrôleur, lord Gooffe, lord Cooper, et de lui-même. P. 192. Sur ce choix, voici la remarque de Henry Cromwell: « Il » n'y avait que sept sages; il paraît que vous les avez portés » à neuf. Et, ayant appris leurs noms, je crois pouvoir mieux » deviner ce qu'ils feront qu'un homme qui serait beaucoup » plus habile que moi; car jamais un homme très-sage ne » pourrait s'en douter. » P. 217.

(1) Thurloe, 153, 282, 295.

précautions : il portait des armes défensives sous ses habits, des pistolets chargés dans sa poche ; il cherchait à rester seul ; et lorsqu'il ne pouvait éviter de donner audience, il observait d'un air sombre les yeux et les gestes de ceux qui lui parlaient. Il avait soin que ses mouvemens ne fussent pas connus d'avance. Il remplissait sa voiture de personnes de sa suite ; une escorte nombreuse le suivait, et il faisait mener avec rapidité, se détournant souvent de la route à droite et à gauche, et revenant ordinairement par un chemin différent. Dans son palais, il inspectait souvent la garde de nuit, changeait de chambre à coucher, et avait soin que, outre la porte principale, il y eût toujours quelque autre issue par laquelle il pût s'échapper. Il avait souvent bravé la mort sans sourciller sur le champ de bataille ; mais alors son courage était abattu par la crainte continuelle d'ennemis inconnus et invisibles. Il passait les nuits dans un état d'inquiétude fébrile ; le sommeil avait abandonné sa couche ; et durant plus d'une année avant sa mort, nous voyons toujours l'insomnie assignée comme la cause qui produisait ses nombreuses incommodités, ou comme une circonstance qui les aggravait (1).

(1) Hist. de Clar., III, 646 ; Bates, Elench, 342 ; Welwood, 94.

3° L'égoïsme de l'ambition n'exclut pas les sentimens plus doux des affections domestiques. Cromwell était sincèrement attaché à ses enfans; mais, entre tous, il préférait sa fille Elisabeth Claypole. La douceur de caractère de cette jeune femme avait un attrait singulier pour l'esprit altier et dominateur de son père; et sa piété timide recevait volontiers des leçons sur des sujets de théologie mystique, de l'expérience du lord général (1). Mais elle se mourait alors d'une maladie interne très-douloureuse, qui était imparfaitement comprise par ses médecins; et le chagrin que lui causait la mort de son enfant en

(1) Le passage suivant d'une lettre de Cromwell à sa fille Ireton surprendra peut-être le lecteur : « Votre sœur Claypole est (je l'espère de la miséricorde de Dieu) éprouvée de pensées inquiétantes; elle voit sa propre vanité et son esprit charnel, et les déplore; elle cherche (je l'espère aussi) ce qui produira la satisfaction; et chercher ainsi, c'est être de la meilleure secte après celle de ceux qui ont trouvé : et tous ceux qui auront cherché humblement et fidèlement trouveront à la fin. Heureux ceux qui cherchent, heureux ceux qui trouvent. Qui a jamais goûté combien le Seigneur est doux, sans sentir sa propre vanité et méchanceté? Qui a jamais goûté cette grâce qui lui appartient, et a pu sentir diminuer son désir, et être moins pressé d'en jouir pleinement? Mon cher cœur, sois toujours empressée : ne permets pas que ton mari, que quoi que ce soit refroidissent les affections pour Jésus-Christ, etc., etc. » Harris, III, App., 515, édit. 1814.

bas âge ajoutait à la violence de ses souffrances. Cromwell abandonna les affaires de l'État pour s'empresser d'aller à Hampton-court consoler sa fille bien-aimée. Il lui faisait de fréquentes visites, restait long-temps dans son appartement, et, toutes les fois qu'il en sortait, paraissait être accablé de la plus profonde mélancolie. Il n'est pas probable que le sujet de leur conversation particulière fût exposé à être entendu par les oreilles profanes d'étrangers. On nous dit cependant qu'elle lui exprima ses doutes sur la justice «de la bonne vieille cause; » qu'elle l'exhorta à restituer l'autorité souveraine à son maître légitime; et que quelquefois dans des momens de délire elle l'alarmait par ce cri: « sang! » et par des prédictions de vengeance (1).

Elisabeth mourut. Le protecteur était déjà alité par la goutte, et, quoiqu'il eût prévu cet événement, plusieurs jours se passèrent avant qu'il pût se remettre du choc que cette perte lui fit éprouver (6 août). Il lui restait encore une fièvre lente, que l'on déclara être une tierce bâtarde (17 août). Un de ses médecins dit tout bas à un autre que son pouls était intermittent (24 août) : ces paroles furent entendues du malade : il devint pâle, son visage se couvrit d'une sueur froide; et demandant qu'on le mît au lit,

(1) Hist. de Clar., III, 647; Bulstrode, 205; Heath, 408.

il fit son testament privé. Le lendemain matin, il avait recouvré sa tranquillité ordinaire (25 août); et lorsqu'il eut reçu la visite de son médecin, ordonnant que tout le monde quittât sa chambre, excepté sa femme, qu'il tenait par la main, il dit : « Ne croyez pas que je meure ; je suis sûr » du contraire. » Alors, remarquant la surprise que ces mots excitaient, il ajouta : « Ne dites » pas que j'ai perdu la raison : je vous dis la vé» rité. Je le tiens d'une autorité meilleure que » toutes celles que peut vous fournir Galien ou Hippocrate. C'est la réponse de Dieu lui-même » à nos prières, non pas aux miennes seules, » mais à celles d'autres personnes qui ont près » de lui plus de crédit que moi (1). » La même communication fut faite à Thurloe, et aux différens membres de la famille du protecteur ; et elle ne manqua pas d'être crue par des hommes qui étaient persuadés que, « dans d'autres circon» stances, il lui avait été accordé des assurances » pareilles, et qu'elles ne l'avaient jamais trom» pé (2). » C'est pourquoi son chapelain Goodwin s'écria : « O Seigneur ! nous ne te demandons » pas sa guérison, tu nous l'as déjà accordée : ce

---

(1) Thurloe, VII, 321, 340, 354, 355; Bates, Elench., 413.

(2) Thurloe, VII, 355, 367, 376.

» que nous implorons à présent, c'est sa prompte » guérison (1). »

Cependant, peu de jours après, leur confiance fut ébranlée. Pour changer d'air, il avait été transporté à Whitehall, jusqu'à ce que le palais de Saint-James fût prêt pour sa réception. Là, sa fièvre devint double tierce, et ses forces diminuèrent rapidement. Qui, se demandait-on, devait lui succéder? Le jour de son inauguration, il avait écrit le nom de son successeur, et l'avait mis sous une enveloppe cachetée avec les armes du protectorat; mais ce papier avait été perdu, ou soustrait, ou détruit. Thurloe se chargea de lui suggérer une seconde nomination; mais l'état du protecteur, qui était toujours insensible ou dans le délire, ne lui en donna aucune occasion. On soupçonna pourtant qu'il avait des raisons secrètes pour ne pas s'ingérer dans une affaire aussi délicate (2).

La nuit du 2 septembre, Cromwell eut un intervalle lucide qui dura assez long-temps. On aurait pu croire qu'un homme dont les sentimens étaient si religieux aurait éprouvé quelques remords, lorsque du lit de la mort il portait ses regards sur la carrière extraordinaire et pleine d'événemens de sa vie passée. Mais il

(1) Ludlow, II, 151.

(2) Thurloe, 355, 365, 366.

avait adopté une doctrine admirablement calculée pour calmer et tranquilliser les doutes de sa conscience. « Dites-moi, dit-il à Sterry, un de » ses chapelains, est-il possible de décheoir de » l'état de grâce? — Cela n'est pas possible, ré» pondit le ministre. — Alors, s'écria le mourant, » je suis en sûreté; car je sais que j'ai été une » fois en état de grâce. » Dans cette conviction, il pria, non pas pour lui-même, mais pour le peuple de Dieu : « Seigneur, dit-il, quoique je » ne sois qu'une misérable créature, je suis en » relation avec toi par le moyen de ta grâce, » et je puis et je dois approcher de toi pour ton » peuple. Tu as fait de moi un humble instru» ment pour leur faire quelque bien et travail» ler à ton service. Beaucoup d'entre eux m'ont » estimé plus que je ne valais, quoiqu'il y en ait » d'autres qui se réjouiraient de ma mort. Sei» gneur, de quelque manière que tu disposes » de moi, continue, et ne cesse de leur faire du » bien. Enseigne à ceux qui considèrent trop » tes instrumens, à compter davantage sur toi, » et pardonne à ceux qui désirent fouler aux » pieds la poussière d'un pauvre ver de terre, » car ils sont aussi ton peuple (1). »

(1) Collection de passages sur feu Son Altesse pendant sa maladie, p. 12. L'auteur était Underwood, page de la chambre à coucher. Voyez aussi une lettre de Henry Cromwell; Thurloe, VII, 454; Ludlow, II, 153.

La nuit était orageuse : la violence du vent avait augmenté ; il soufflait avec la fureur d'un ouragan ; il avait déraciné des arbres dans le parc, et enlevé les toits des maisons dans la cité. Une si étrange coïncidence ne pouvait manquer, dans un siècle superstitieux, de donner lieu à des observations ; et quoique l'orage se fût étendu aux côtes de la Méditerranée, en Angleterre on l'attribua généralement à la mort du protecteur. Ses partisans affirmaient que Dieu ne voulait pas permettre qu'un si grand homme quittât ce monde, sans auparavant avertir la nation de la perte qu'elle allait faire : les « cavaliers » soutenaient plus malicieusement que les diables, « les princes de l'air, » se rassemblaient au-dessus de Whitehall pour fondre sur l'âme du protecteur (1).

Le matin de bonne heure, il retomba dans un état d'insensibilité. C'était son jour heureux, le 3 septembre, circonstance qui était une source de consolation pour ses parens attristés. Ils se disaient que c'était le 3 septembre qu'il avait vaincu les Ecossais à Dunbar ; le même anniversaire, il avait aussi défait les royalistes à Worcester, et enfin, à pareil jour, il était destiné à vaincre ses ennemis spirituels, et à recevoir la

(1) Clarendon, 646 ; Bulstrode, 207 ; Heath, 408 ; Noble, 1, 147, note.

couronne de la victoire dans le ciel. Vers quatre heures de l'après-midi, il rendit le dernier soupir, au milieu des larmes et des lamentations de ceux qui l'entouraient. « Cessez de pleurer, » s'écria le fanatique Sterry, vous devez plutôt » vous réjouir. Il était votre protecteur ici-bas, » il sera un protecteur encore plus puissant, à » présent qu'il est avec le Christ, à la droite du » Père. » Le grave et prudent Thurloe annonça cet événement par lettre au député d'Irlande, et avec la même confiance dans la sainteté de Cromwell : « Il est monté au ciel, embaumé dans » les larmes de son peuple, et porté sur les ailes » des prières des saints (1). »

Jusqu'au commencement du siècle présent, où l'on a vu s'élever cet homme étonnant, qui, par la splendeur de ses victoires et l'étendue de son empire, éclipsa tous les aventuriers qui l'avaient précédé, le nom de Cromwell n'avait point d'égal dans l'histoire de l'Europe civilisée. Les hommes regardaient avec une admiration mêlée de crainte l'homme fortuné qui, sans naissance, sans richesses, sans alliés puissans, avait réussi à s'emparer du gouvernement de trois puissans royaumes, et à imposer le joug de la servitude aux hommes mêmes qui avaient combattu à ses côtés pour se soustraire

---

(1) Ludlow, II, 153; Thurloe, VII, 373.

à l'autorité moins arbitraire de leur souverain héréditaire. Personne ne saurait nier que celui qui avait accompli une pareille entreprise ne fût un personnage extraordinaire; et cependant, en l'examinant de près, nous ne découvrirons pas dans son caractère beaucoup de traits sublimes ou éblouissans. Cromwell n'était point le météore qui étonne et frappe de stupeur par l'éclat et la rapidité de son cours. Froid, prudent, calculateur, il s'avançait à la dérobée d'un pas lent et mesuré; et pendant qu'il gravissait avec un plaisir secret le sentier de la grandeur, il s'efforçait de faire croire qu'il était poussé malgré lui, par une force extérieure et irrésistible, par la marche des événemens, les besoins de l'Etat, la volonté de l'armée, et même par les décrets du Tout-Puissant. Il regardait la dissimulation comme la perfection de la sagesse humaine, et il en fit la clef de la voûte sur laquelle il éleva sa fortune(1). Il cacha, sous le prétexte d'attachement pour « la bonne » vieille cause,» les mouvemens de son ambition; et ses menées secrètes pour acquérir l'autorité suprême pour lui et pour sa famille, furent représentées comme des efforts pour assurer à ses anciens frères d'armes les bienfaits de la liberté

(1) Voyez des preuves de sa dissimulation dans Harris III, 93-103, Hutchinson, 313.

civile et religieuse, les deux objets importans qui leur avaient autrefois fait prendre les armes. Ainsi toute sa conduite n'était qu'artifice et déception. Il préparait ses plans long-temps d'avance ; il étudiait les vues et les dispositions de ceux de l'influence desquels il avait quelque chose à espérer ou à craindre ; et il employait tous les moyens pour se les concilier et les rendre même, à leur insu, les instrumens aveugles de sa politique. A cette fin, il faisait des questions, ou laissait tomber des insinuations qu'ils pussent entendre ; tantôt il les tenait à distance par un air de réserve ou de dignité ; tantôt il les mettait hors de garde par sa condescendance et peut-être par des bouffonneries (1). Quelquefois il s'adressait à leur vanité ou à leur avarice ; quelquefois il leur exposait avec larmes (car il en répandait quand il le voulait) les calamités de la nation ; et ensuite, quand il les voyait disposés à ses fins, au lieu de se rendre au conseil qu'il avait lui-même suggéré, il feignait de la répugnance, faisait des objections, et avançait des scrupules de conscience. Il cédait enfin ; mais ce n'était qu'après s'être acquis par sa résistance le mérite de la modération, et le

(1) Voyez-en des exemples dans l'Elenc. de Bates, 344 ; Cowley, 95 ; Ludlow, 1, 207 ; Whitelock, 656 ; Procès d'Etat, v, 1131, 1199.

droit d'imputer son consentement à leur importunité, plutôt qu'à sa propre ambition (1).

Exposé comme il l'était sans cesse aux machinations des royalistes et des niveleurs, qui désiraient également le précipiter des hauteurs où il s'était élevé, le grand objet de Cromwell fut de s'assurer de l'attachement de l'armée. Il lui devait l'acquisition de sa puissance, et par son moyen seul il pouvait en assurer la permanence. Et heureusement pour son dessein, cette armée, composée comme jamais armée ne l'avait été jusqu'alors et ne le fut depuis, révérait dans le lord protecteur ce qu'elle estimait le plus chez les siens, le langage et les pratiques de l'enthousiasme religieux. Les officiers supérieurs, les subalternes, les soldats, tous se donnaient pour des professeurs de religion. Parmi eux, toute faute publique contre la morale était punie avec sévérité; les exercices du culte religieux étaient aussi fréquens que ceux de leur profession militaire (2); dans le conseil, les of-

(1) Voyez Ludlow, I, 272; II, 13, 14, 17.

(2) La discipline de l'armée était telle qu'il n'eût « pas » été permis à un homme qu'on eût pu croire coupable de » pareilles fautes d'y rester.» (Discours de Cromwell au parlement en 1654.) Cela étonnait les étrangers. Certa singulis diebus tum fundendis Deo precibus, tum audiendis Dei præconiis erant assignata tempora. (Parallelum Olivæ apud Har-

ficiers commençaient toujours par des prières improvisées; et l'on regardait comme une partie indispensable des préparatifs pour les combats, d'implorer avec une solennité convenable la protection du Dieu des armées. Ils considéraient leur cause comme celle de Dieu : s'ils combattaient, c'était pour sa gloire; s'ils étaient vainqueurs, c'était par la puissance de son bras. Parmi ces enthousiastes, Cromwell, comme il occupait le premier rang, était aussi prééminent en dons spirituels (1). La ferveur avec laquelle il priait, l'onction avec laquelle il prêchait excitaient leur admiration, et leur faisaient répandre des larmes. Ils le regardaient comme le favori de Dieu, sous la direction spéciale du Saint-Esprit, et honoré de communications avec le ciel; et lui, de son côté, avait soin d'entretenir et de fortifier ces impressions par la piété de son langage, par le sévère décorum de sa cour, et par son zèle pour la propagation des sentimens religieux.

---

ris, III, 12.) E certo ad ogni modo, che le truppe vivono con tanta esatezza, come se fossero fraterie de' religiosi. Sagredo, M.S.

(1) Religioso al estremo nell' esteriore, predica con eloquenza ai soldati, li persuade a vivere secondo le legge d'Iddio, e per render piu efficace la persuasione, si serve ben spesso delle lagrime, piangendo piu li peccati altrui, che li proprii. Ibid. Ludlow, III, III.

Il n'était pas difficile de persuader à des esprits ainsi disposés, que le triomphe final de « leur cause » dépendait de l'autorité du général sous lequel ils avaient été victorieux, tandis que la jouissance complète de « cette liberté religieuse » dont ils faisaient si grand cas les rendait moins jaloux de l'autorité arbitraire qu'il exerçait quelquefois. Dans ses discours publics, il leur rappelait sans cesse que, quoique la religion n'eût pas été la première cause de la dernière guerre civile, cependant « Dieu avait bientôt amené les choses au point » qu'au milieu du tumulte des combats et des difficultés et des dangers de la guerre, la récompense à laquelle ils aspiraient était la liberté de conscience ; qu'ils jouissaient de cette liberté dans toute son étendue sous son gouvernement, quoiqu'ils n'eussent jamais pu l'obtenir avant d'avoir placé l'autorité suprême entre ses mains (1). Le mérite qu'il s'arrogeait ainsi, était reconnu lui appartenir par le grand nombre des saints : c'était le charme au moyen duquel il les rendait aveugles sur son ambition et obéissans à sa volonté, la machine dont il se servit pour élever et ensuite affermir l'édifice de sa grandeur.

Quant à la liberté civile, le protecteur n'en

(1) Voyez particulièrement son discours au second parlement, imprimé par Henry Hills, 1654.

pouvait pas parler aussi hardiment. Il reconnaissait, il est vrai, son importance : elle n'était inférieure qu'à celle de la liberté religieuse ; mais enfin, puisqu'elle était moins importante ; s'il s'agissait de choisir entre elles, elle devait céder à la première. Il soutenait que, sous son gouvernement, on n'avait rien omis pour assurer les droits des individus, autant que cela était compatible avec la sûreté de toute la nation. Il avait réformé la chancellerie ; il s'était efforcé d'abolir les abus dans les lois ; il avait mis en place des juges savans et intègres, et il avait veillé à ce que, dans tous les cas ordinaires, la justice fût administrée d'une manière impartiale entre les parties. En effet, cela était vrai : mais il était vrai aussi que par ses ordres on avait arrêté et mis en prison des personnes sans cause légitime ; qu'on avait assemblé des jurys subornés ; que des prisonniers, qui avaient été déclarés non coupables dans leur procès, avaient été envoyés en prison dans des lieux hors de la juridiction des cours de justice ; que l'on avait levé des impôts sans l'autorité du parlement ; que l'on avait établi un tribunal très-inconstitutionnel, la haute cour de justice, et que les majors-généraux avaient été investis de pouvoirs excessivement oppressifs et arbitraires (1). Ces actes de despotisme

(1) « Le juge Rolles, dit Challoner, fut privé de sa place

qu'on lui imputait, l'obligèrent à se disculper, et il allégua pour excuse, comme le feront toujours tous les despotes, des raisons d'État, la nécessité de sauver une partie pour conserver le tout, et la conviction qu'il avait qu'un « peuple béni de Dieu, régénéré par plusieurs jugemens, formant le troupeau et les agneaux du » Christ, préférerait sa sûreté à ses passions, » et sa sécurité réelle à quelques formes. » Et il n'adressait pas inutilement ces raisonnemens à des hommes qui avaient abandonné leur jugement à sa direction, et qui n'étaient que peu sensibles aux injustices qu'éprouvaient les autres, tant que l'on représenterait ces injustices comme nécessaires à leur propre bien-être.

Quelques écrivains ont prétendu que Cromwell dissimulait en matière de religion ainsi qu'en politique, et que, lorsqu'il voulait bien jouer le rôle d'un saint, il affectait, pour des motifs intéressés, un caractère que d'ailleurs il méprisait. Mais la conduite uniforme de sa vie contredit cette supposition. Long-temps avant de s'occuper des disputes entre le roi et le par-

» d'une manière astucieuse. Trois dignes légistes furent » envoyés à la Tour. Il leur en coûta 50 liv. st. à chacun » pour avoir plaidé la cause d'un client. Un nommé Portman » fut emprisonné deux ou trois ans sans cause. Plusieurs » personnes furent enlevées de leurs lits et conduites, per» sonne ne sait où. » Journal de Burton, IV, 47.

lement, l'enthousiasme religieux avait fait une profonde impression sur son esprit (1) : il se manifesta continuellement pendant sa longue carrière, dans le sénat et dans les camps ; et il se montra d'une manière frappante dans ses discours et dans ses prières, la dernière soirée de sa vie. On doit cependant faire observer qu'il fit accorder sa religion avec son ambition : s'il était persuadé que la cause qu'il avait embrassée était la cause de Dieu, il croyait aussi que Dieu l'avait choisi pour être l'heureux champion de cette cause. Ainsi l'honneur de Dieu était identifié avec son propre avancement ; et les artifices que sa politique lui suggérait étaient sanctifiés à ses yeux par le but final auquel il visait : répandre des sentimens de religion et établir le règne du Christ parmi les hommes.

(1) Warwick, 249.

CHAPITRE V.

LE PROTECTORAT.

Richard Cromwell protecteur. — Parlement convoqué. — Il est dissous. — Gouvernement militaire. — Long parlement rétabli. — Il est de nouveau renvoyé. — Restauré encore une fois. — Monk à Londres. — Admission des membres exclus. — Le long parlement est dissous. — Le Parlement-convention. — Restauration de Charles II.

Cromwell laissa deux fils de sa femme Elisabeth Bourchier, Richard et Henry. Les commencemens de la carrière de ces deux jeunes gens offrirent un contraste remarquable. Pendant la guerre civile, Richard demeurait au Temple, fréquentait les « cavaliers, » et passait son temps dans les plaisirs et la débauche. Henry s'était rendu aux quartiers de son père; et son avancement fut si rapide, qu'à l'âge de vingt ans il avait le brevet de capitaine dans le régiment des gardes de Fairfax, le lord général. Après l'établissement de la république, Richard se maria, et s'étant retiré dans la maison de son beau-

père, à Hursley dans le Hampshire, il s'adonna aux occupations ordinaires des gentlemen de campagne. Henry accompagna son père dans la conquête de l'Irlande, pays qu'il gouverna ensuite, d'abord avec le rang de major-général, ensuite avec celui de lord député. Ce ne fut que dans la seconde année du protectorat, que Cromwell parut se rappeler qu'il avait un fils aîné : il le nomma à une place de lord du commerce, ensuite chancelier de l'université d'Oxford, et enfin il le créa membre de la nouvelle chambre des pairs. Comme ces dignités étaient bien inférieures à celles qu'il prodiguait à d'autres personnes alliées à sa famille, on jugea qu'il n'avait qu'une mince opinion des talens de Richard. On pourrait conclure avec plus de probabilité qu'il craignait d'exciter la jalousie de ses officiers, et qu'il évitait avec soin tout ce qui aurait pu confirmer le soupçon généralement répandu qu'il avait le dessein de rendre le protectorat héréditaire dans sa famille.

Aussitôt qu'il fut mort, le conseil s'assembla ; et le résultat de la délibération fut l'ordre de proclamer Richard Cromwell protecteur, motivé sur ce que feu Son Altesse l'avait désigné pour son successeur dans cette dignité (1). Il ne

---

(1) Il paraît qu'il existe de bonnes raisons de douter de la vérité de cette assertion. Thurloe, il est vrai, annonce

s'éleva pas un seul murmure d'opposition. La cérémonie fut partout célébrée avec toutes les formes d'usage pour annoncer l'avénement d'un nouveau souverain; et les adresses de condoléance et de félicitation affluèrent de la part de l'armée et de la marine, de cent églises congréganistes, et de la part des bourgs, cités et comtés. On eût dit que les Bretons, nés libres, avaient été transformés en une nation d'escla-

---

(VII, 372) à Henry Cromwell que son père avait nommé Richard son successeur, le lundi précédent; mais cette lettre fut écrite après que Richard eut été proclamé, et son contenu ne peut se concilier avec les lettres qui l'avaient précédée. Nous en avons une du lord Falconberg, en date du lundi, qui marque qu'il n'y avait pas eu de nomination, et que Thurloe avait promis de la suggérer; mais qu'il était probable qu'il ne remplirait pas sa promesse (ibid. 365), et une autre de Thurloe lui-même à Henry Cromwell, dans laquelle il lui mande la même chose sur la nomination (ibid., 364). On pourrait peut-être dire que Richard fut nommé le lundi, après que les lettres eurent été écrites; mais il y a une seconde lettre de Thurloe, datée du mardi, où il est dit que le protecteur était toujours incapable de s'occuper d'affaires publiques, et qu'il craignait que les choses ne restassent, jusqu'à la mort de Son Altesse, dans l'état qu'il avait détaillé dans sa lettre du lundi (ibid., 366). On prétendit plus tard que la nomination avait eu lieu dans la nuit qui précéda la mort du protecteur, en présence de quatre membres du conseil (Falconberg dans Thurloe, 375, et Warwick, ibid., 415); mais ce dernier ajoute que bien des personnes doutent qu'il y ait jamais eu de nomination.

ves. Tous ces écrits étaient conçus dans le style de l'adulation la plus outrée, ornés d'allusions forcées tirées des Ecritures, et de toute l'extravagance de l'hyperbole orientale : « Leur soleil » avait disparu, mais la nuit ne lui avait pas » succédé. Ils avaient perdu le père nourricier » dont la main avait brisé le joug de l'esclavage » qui pesait sur le cou et la conscience des saints. » La Providence, d'un seul coup funeste, avait » ôté la respiration à leurs narines, et fait tom- » ber leurs têtes de leurs épaules ; mais elle leur » avait donné en retour la branche la plus noble » de cette illustre souche, un prince distingué » par la beauté de sa personne, mais plus en- » core par les qualités éminentes de l'esprit. Le » feu protecteur avait été un Moïse pour con- » duire le peuple de Dieu hors de la terre d'E- » gypte : son fils serait un Josué qui les condui- » rait à une position plus complète de la vérité » et de la justice. Elie avait été enlevé au ciel : » Elisée restait sur la terre, héritier de son » manteau et de son esprit (1) ! »

---

(1) Les ministres de l'Église écossaise à Edinbourg, au lieu de se joindre à ces adresses, firent des prières, le dimanche suivant, pour que « le Seigneur daignât prendre pitié » des exilés, et de ceux qui étaient dans la captivité, et les » fît revenir avec des gerbes de joie ; qu'il délivrât tout son » peuple du joug de Pharaon, et des tyrans de l'Égypte ;

Les royalistes, qui s'étaient flattés que tout l'édifice de la puissance du protecteur s'écroulerait à la mort de Cromwell, virent avec étonnement l'assentiment général donné à la succession de Richard; et les princes étrangers, qui avaient par prudence sollicité l'amitié du père, s'empressèrent alors d'offrir leurs félicitations à son fils (14 sept.). Cependant, quoique l'horizon parût serein et calme, un œil expérimenté pouvait facilement découvrir les élémens d'un orage prochain. Les officiers tenaient des assemblées secrètes; on faisait répandre sourdement des doutes sur la nomination de Richard par son père; et l'on faisait encourager parmi les militaires l'opinion que, comme la république était l'ouvrage de l'armée, la première charge de cette république appartenait au chef militaire; que c'était pour cette raison que le protectorat avait été donné à Cromwell; mais que son fils n'était pas militaire, n'avait jamais tiré l'épée pour la cause, et que c'était déshonorer, déshériter les hommes qui avaient tant souffert et tant répandu de sang dans la lutte, que de permettre que le pouvoir suprême lui fût dévolu.

Il est probable que ces plaintes avaient été suggérées: il est certain qu'elles furent fomen-

---

» qu'il exterminât leurs oppresseurs, et hâtât l'époque de » leur délivrance. » Thurloe, VII, 416.

tées par Fleetwood et ses partisans, les colonels Cooper, Berry et Sydenham. Fleetwood était brave à la guerre, mais irrésolu dans les conseils. Il désirait avec ardeur s'emparer du pouvoir, mais il était sans cesse arrêté par des scrupules de conscience; attaché par principes au républicanisme, mais prêt à consentir à tous les changemens, sous prétexte de se soumettre aux décrets de la Providence. Cromwell, qui le connaissait, l'avait élevé au commandement en second de l'armée, et avait nourri son ambition de l'espoir éloigné et trompeur de lui succéder dans la magistrature suprême. Le protecteur mourut, et Fleetwood, au lieu d'agir, hésita, pria, délibéra : il laissa passer le moment propice, acquiesça à la décision du conseil en faveur de Richard; et ensuite, se repentant de sa faiblesse, il chercha, pour se dédommager de ce qu'il avait perdu, à restreindre l'autorité du protecteur dans les bornes de l'administration civile, et à se faire donner à lui-même, sans aucun partage, le commandement absolu de l'armée. Sous le dernier gouvernement, l'on avait blâmé et défendu les assemblées d'officiers militaires : sous le nouveau, on les invita à se réunir pour délibérer; et, dans une assemblée de plus de deux cents individus, ils présentèrent à Richard une pétition, dans laquelle ils demandaient qu'aucun officier ne pût être destitué sans

la sentence d'un conseil de guerre, et que le commandement en chef de l'armée et le pouvoir de nommer aux emplois fussent confiés à quelqu'un qui, par ses services passés, eût prouvé son attachement pour la cause. Plusieurs personnes conseillèrent à Richard d'anéantir d'abord les espérances des factieux, en faisant arrêter et emprisonner leurs chefs; mais des avis plus modérés prévalurent; et dans un discours ferme, mais conciliant, composé par le secrétaire Thurloe, il répondit (14 octobre) que, pour satisfaire leurs désirs, il avait nommé son parent Fleetwood, lieutenant-général des armées; mais qu'il ne pouvait se départir du commandement en chef, et du droit d'accorder et de reprendre les brevets, sans violer la « pétition et avis, » acte en vertu duquel il tenait l'autorité suprême. Pendant quelque temps, ils parurent satisfaits; mais les principaux officiers ne cessèrent pas de se réunir dans la chapelle à Saint-James, sous prétexte de prier, mais en effet pour délibérer. On fit naître de nouvelles jalousies; on répandit le bruit qu'un autre commandant (c'est d'Henry Cromwell que l'on voulait parler) serait placé au-dessus de Fleetwood; Thurloe, Pierrepoint et Saint-John furent dénoncés comme des conseillers perfides; et il devint évident à tous les observateurs attentifs que les deux partis en viendraient nécessairement bientôt à se heur-

ter. Le protecteur pouvait compter sur les armées d'Irlande et d'Écosse. En Irlande, son frère Henry gouvernait sans opposition; en Écosse, Monk, par sa manière judicieuse de distribuer les troupes et sa vigilance à maintenir la discipline, avait ôté aux mécontens les moyens de tenir des assemblées, et de correspondre entre eux. En Angleterre, il était sûr des services de huit colonels, et par conséquent, comme on le supposait à tort, de leurs régimens respectifs, formant la moitié de l'armée régulière; mais ses adversaires disposaient de l'autre moitié, étaient en majorité dans le conseil, et voyaient tous les jours leur nombre se grossir d'hommes qui penchaient secrètement vers les principes républicains, ou cherchaient à se recommander au parti qu'ils croyaient devoir remporter l'avantage dans la lutte qui allait s'engager (1).

Les funérailles du feu protecteur vinrent détourner l'attention du public de ces intrigues.

---

(1) Pour ces détails voyez les lettres dans Thurloe, VII, 386, 406, 413, 5, 434, 6, 7, 3, 447, 450, 2, 3, 4, 461, 490, 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 500, 510, 511. Telle était la méfiance entre les partis, que Richard et son frère Henry n'osaient pas correspondre par lettres. « Je ne doute pas que toutes » les lettres destinées pour Votre Altesse ou venant d'elle, » que l'on pourra soupçonner de traiter d'affaires, seront » ouvertes. » 454. Pour les principes que professaient alors les niveleurs, voyez la note D.

Il fut résolu qu'elles surpasseraient en magnificence celles de tous les souverains précédens; et, dans cette intention, elles furent célébrées avec le cérémonial que l'on avait observé aux obsèques de Philippe II d'Espagne. Somerset-house fut choisi pour la première partie de l'exposition. Les spectateurs (26 septembre), après avoir traversé trois salles tendues de drap noir, étaient admis dans la chambre funèbre : on y voyait, entourée de cierges allumés, l'effigie de Cromwell revêtue des habillemens royaux, et couchée sur un lit de parade, qui couvrait ou était censé couvrir le cercueil. De chaque côté étaient placées différentes parties de ses armes[1]; dans une de ses mains était le sceptre, dans l'autre le globe, et derrière la tête une couronne impériale reposait sur un coussin placé sur un trône. Cependant, malgré toutes les précautions que l'on pût prendre, on fut obligé d'enterrer le corps avant le jour fixé; et le cercueil fut secrètement déposé de nuit dans un caveau à l'extrémité occidentale de la nef du centre dans l'abbaye de Westminster, sous le magnifique cénotaphe qu'on y avait récemment érigé. L'effigie fut ensuite transférée dans une salle plus spacieuse : au lieu d'être couchée comme auparavant, on la plaça debout, et elle parut devant les spectateurs non-seulement avec les emblêmes de la royauté dans les mains, mais avec la

couronne sur la tête. Ce spectacle fut exposé aux yeux du public pendant huit semaines. Comme le jour fixé pour les obsèques approchait, il se répandit le bruit qu'il y aurait un soulèvement pendant la cérémonie; mais on eut soin de border les rues de gardes tirées des régimens les plus affidés (23 novembre); et la procession, composée des principaux de la cité et de l'armée, des officiers d'État, des ambassadeurs étrangers, et des membres de la famille du protecteur, défila sans interruption; l'effigie, portée sur un char, au lieu du corps, fut placée avec la solennité convenable sur le catafalque dont nous avons déjà parlé. C'est ainsi que la fortune se joua des projets ambitieux de Cromwell. Après sa mort, elle prodigua à ses restes les honneurs de la royauté qu'elle lui avait refusés pendant sa vie; et ensuite, dans le court espace de quelques mois, elle reprit ses dons, et lui donna, au lieu d'une couronne, une corde; au lieu du monument royal à l'abbaye, une fosse ignominieuse à Tyburn (1).

Avant de passer aux événemens d'une plus

(1) Thurloe, VII, 528, 9; Carrington apud Noble, I, 360-9. Il fut dépensé en drap noir, seulement dans cette occasion, la somme de 6,929 liv. st. 6 sh. 5 d., environ 163,000 fr. Biblioth. de Stow, II, 448. Je ne fais pas mention des contes ridicules sur l'enlèvement du corps du protecteur.

grande importance dans l'intérieur du pays, nous allons présenter au lecteur un aperçu rapide des relations qui existaient entre l'Angleterre et les puissances étrangères. La guerre qui avait duré si long-temps entre les couronnes rivales de France et d'Espagne tirait vers sa fin: Louis ne regardait plus les secours de l'Angleterre comme un objet important; et il laissa expirer, à l'époque stipulée, le traité auxiliaire entre les deux puissances, qu'on avait jusqu'alors renouvelé d'année en année. Mais dans le nord de l'Europe, des objets importans appelaient l'attention du protecteur (août): le roi de Suède, après une courte paix, venait encore une fois de tirer l'épée contre son ennemi le roi de Danemark; et les intérêts du commerce des États maritimes étaient gravement compromis par ce différend. L'Angleterre et la Hollande se préparèrent à secourir leurs alliés respectifs: une escadre hollandaise se joignit aux Danois, pendant qu'une division anglaise faisait voile sous les ordres d'Ayscue, pour aider le monarque suédois. La rigueur de l'hiver força Ayscue à revenir; mais aussitôt que la navigation fut libre, deux flottes considérables furent envoyées dans la mer Baltique, l'une par le protecteur, l'autre par les États; et Montague, l'amiral anglais, reçut la commission difficile et délicate, non-seulement d'observer les mouve-

mens des Hollandais, mais encore de les contraindre à ne pas attaquer les Suédois, sans cependant leur fournir de prétexte de commencer les hostilités contre lui-même. Il réussit à exécuter cette partie des ordres qu'il avait reçus; mais aucune offre de médiation ne put engager les monarques belligérans à se réconcilier; et nous retrouverons Montague encore occupé à croiser dans la Baltique, à l'époque où Richard, dont il tenait son commandement, sera forcé à abdiquer la dignité de protecteur (1).

Peu de jours après les obsèques de son père, le public vit avec surprise le protecteur convoquer un nouveau parlement (30 novemb.). « Comment, se demandait-on, Richard pouvait-il espérer de gouverner une pareille assemblée, entreprise que n'avaient pu faire réussir le génie et l'autorité de son père? » Le gouvernement reconnaissait la difficulté de la tâche; mais les arrérages dus à l'armée, l'épuisement du trésor et la nécessité de chercher de l'appui contre les projets des officiers, le forcèrent à en hasarder l'essai; et il se flatta de l'espoir de réussir, en évitant l'écueil sur lequel, d'après l'avis de ses conseillers, la politique de son père avait fait

(1) Journal de Burton, III, 576; Thurloe, VII, passim; Lettres de Carte, II, 157-182; Londorp, VIII, 635, 708; Dumont, VI, 244, 252, 260.

naufrage. Olivier avait adopté le plan de représentation préparé par le long parlement, avant sa dissolution. Ce plan, en privant les bourgs les moins considérables de leurs franchises électives, et en augmentant le nombre des députés des comtés, avait rendu les élections plus indépendantes du gouvernement : Richard, sous prétexte d'accorder une faveur à la nation, revint à l'ancien système ; et, si nous devons ajouter foi aux calculs de ses adversaires, les bourgs ne nommèrent pas moins de cent soixante députés sous l'influence de la cour et de ses partisans. Mais on n'eût pu sans danger suivre le même système dans les pays conquis, l'Irlande et l'Ecosse : il fut donc décidé que chacun de ces deux pays nommerait trente représentans; et, comme les élections se firent sous les yeux des commandans des armées, les députés, à l'exception d'un seul, se montrèrent les serviteurs dociles du gouvernement (1).

(1659) On remarqua cependant comme un présage d'assez mauvais augure que, lorsque le protecteur, à l'ouverture du parlement, fit ordonner aux communes de se rendre à la chambre des pairs, la moitié des membres refusa d'obéir (27 janv). Ils ne voulaient pas sanctionner par leur

(1) Thurloe, VII, 541, 550; Ludlow, II, 170; Confusion de l'Angleterre, p. 4; Londres, 1659; Bethel, Court Récit, 340.

présence l'existence d'une autorité dont ils avaient l'intention de disputer la légalité, ni admettre la supériorité du rang des nouveaux pairs, qui étaient les représentans du protecteur, sur celui des communes, représentans de la nation. Aussitôt que la chambre basse fut constituée, elle se partagea en trois partis distincts : 1° les partisans du protecteur, formant à peu près la moitié du nombre des membres. Il leur avait été recommandé d'adhérer inviolablement aux clauses de l'humble « pétition et avis, » et de considérer comme base inaltérable de la constitution le gouvernement d'un seul, avec l'aide de deux chambres. 2° Les républicains, qui ne comptaient pas cinquante membres, compensaient la faiblesse de leur nombre par leur énergie et leur éloquence. Vane, Hazlerig, Lambert, Ludlow, Nevil, Bradshaw et Scot discutaient avec facilité, connaissaient les formes parlementaires, et ne cessaient d'épier les occasions de profiter des fautes que l'ignorance ou l'inexpérience de leurs adversaires leur faisait commettre. Avec eux votait Fairfax, qui, après avoir vécu longtemps dans la retraite, reparaissait sur la scène. Toujours assis à côté d'Hazlerig, il était l'écho de ses opinions; et il joua son rôle avec tant d'art, sut si bien se concilier leur confiance, que, quoiqu'il fût royaliste au fond du cœur, il était destiné par ce parti à la place de lord gé-

néral, dans le cas de l'expulsion ou de l'abdication de Richard. 3° Les « modérés ou neutres » tenaient, par leur nombre, le milieu entre les partisans du protecteur et les républicains. Il y en avait parmi eux plusieurs qui balançaient entre les deux partis, mais le plus grand nombre étaient secrètement des « cavaliers » qui, par obéissance aux ordres de Charles, avaient obtenu des places dans la chambre, ou des jeunes gens qui, n'ayant pas de principes fixes de politique, se laissaient conduire par les suggestions des « cavaliers. » Hyde, dans des instructions qu'il avait fait passer à ces derniers, leur avait recommandé d'entraver les plans du protecteur, en dénonçant à la chambre les atteintes portées aux lois sous la dernière administration ; en mettant en accusation Thurloe et les principaux ministres d'Etat; en excitant des dissensions entre les gens de la cour et les républicains, et en jetant le poids de leur influence dans la balance, tantôt en faveur d'un parti, tantôt en faveur de l'autre, selon qu'il paraîtrait le plus avantageux aux intérêts du royal exilé (1).

(1) Thurloe, I, 766; VII, 562, 604, 5, 9, 615, 6; Pap. de Clarend., III, 423, 4, 5, 8, 432, 4, 6. Il y avait quarante-sept républicains; de cent à cent quarante faux républicains et neutres, soixante et douze légistes, et plus de cent fonctionnaires publics. Ibid., 440.

Les pairs, connaissant combien leur position était précaire, prirent soin de ne pas provoquer l'inimitié des communes. Ils n'envoyèrent pas de messages, ne passèrent point de bills; mais, s'occupant de questions de religion au lieu d'affaires d'Etat, ils trouvèrent moyen de passer le temps à discuter sur les mérites d'un catéchisme national, sur le péché qu'il y avait à permettre des représentations théâtrales, et sur les corruptions papales que l'on supposait se trouver dans le rituel (1). Dans la chambre basse, le premier sujet qui mit en évidence la force des différens partis fut un bill qui, sous prétexte de reconnaître Richard Cromwell pour légitime successeur de son père, aurait engagé le parlement à acquiescer à la forme existante de gouvernement. Les hommes à principes républicains prirent aussitôt l'alarme. Ils n'avaient pas d'aversion pour Richard personnellement; ils respectaient les vertus de sa vie privée, et désiraient la prospérité de sa famille: «mais, demandaient-ils, où était la preuve que l'on eût observé les clauses de «l'humble pétition et avis?» où était l'acte de sa nomination par son père? où étaient les témoins qui l'avaient vu signer? D'ailleurs, qu'était l'acte même appelé humble pétition et avis? Un acte sans force dans une

(1) Thurloe, 559, 609, 615.

affaire d'une aussi haute importance, et passé à une très-faible majorité dans une chambre d'où l'on avait illégalement expulsé cent membres dûment élus. Enfin, de quel droit la chambre des communes avait-elle reconnu, soit dans une autre chambre, soit à un homme seul, le pouvoir d'annuler ses actes? Un semblable pouvoir détruisait la souveraineté du peuple, exercée par ses représentans. Le peuple les avait envoyés au parlement avec le pouvoir de faire des lois pour le bien-être public; mais il ne leur avait pas donné celui d'anéantir le premier et plus précieux droit de leurs constituans.» Chaque jour la discussion s'échauffait de plus en plus, et devenait plus personnelle : on avançait des accusations, et les accusés récriminaient; les républicains énuméraient les abus et les actes d'oppression commis sous le gouvernement du feu protecteur: les partisans de la cour répondaient par des exemples pareils de la conduite de leurs adversaires sous le long parlement; les orateurs, dans le grand nombre de questions incidentes, perdaient de vue l'objet principal, et le président, après huit jours de discussion, déclara qu'il était égaré dans un labyrinthe de confusion, auquel il ne voyait pas d'issue. Fatigués par ces longs débats, les députés consentirent enfin à un accommodement (14 février) : il fut convenu que la reconnaissance de Richard,

comme protecteur, ferait partie d'un bill futur; mais que ses prérogatives seraient limitées de manière à assurer les libertés de la nation. Les deux partis déclarèrent leur satisfaction. Le champ restait ouvert aux républicains pour plaider la cause de leurs doctrines de prédilection; et les partisans du protecteur avaient avancé d'un pas, et comptaient qu'il les conduirait à de plus grands avantages (1).

Après avoir décidé sur la charge de protecteur, les députés s'occupèrent de la constitution et des pouvoirs de l'autre chambre; et comme cette question était intimement liée avec la précédente, elle fut discutée avec la même chaleur et la même opiniâtreté. L'opposition en appelait à «l'engagement» qu'un grand nombre de membres avaient pris; soutenait que le droit de convoquer une autre chambre avait été personnel au feu protecteur, et ne devait pas passer à ses successeurs; insistait sur l'absurdité qu'il y aurait à céder «une voix négative» sur leurs actes à un corps de conseillers créé par eux-mêmes, et prétendait prédire qu'un protecteur, avec un revenu annuel d'un million trois

(1) Journaux, février, 1, 14; Thurloe, 603, 9, 10, 5, 7; Pap. de Clar., III, 424, 6, 9. Dans le Journal de Burton, cette discussion remplit près de deux cents pages, III, 87-287.

cent mille livres sterling, et une chambre des pairs choisie par lui-même, devait nécessairement, dans peu d'années, disposer des libertés de la nation. Lorsque, après neuf jours de débats (10 mars), l'orateur allait proposer la question, sir Richard Temple, partisan secret du roi, demanda que les soixante membres de l'Écosse et de l'Irlande, qui tous étaient du parti de la cour, se retirassent. «Il était, dit-il, douteux, d'après l'illégalité de leur élection, qu'ils eussent jamais eu le droit de prendre place dans la chambre ; mais il était certain que, comme représentans d'autres nations, ils ne pouvaient pas réclamer de voter sur une question de si haute importance pour le peuple d'Angleterre.» Ainsi s'éleva entre les partis un nouveau sujet de discorde (23 mars); onze jours se passèrent avant que les membres irlandais et écossais pussent obtenir la liberté de voter (28 mars); ensuite on en mit encore cinq à décider la question sur l'autre chambre. Les nouveaux lords n'eurent pas lieu d'être très-satisfaits du résultat : ils furent, il est vrai, reconnus comme formant provisoirement une des chambres du parlement; mais il n'y eut rien de décidé sur leur droit à la pairie, à une voix négative, et à prendre place aux parlemens à venir. Les communes consentirent à « traiter d'affaires avec eux » (phrase nouvelle d'une signification va-

gue), durant le parlement, mais en réservant les droits de ceux des anciens pairs qui avaient été fidèles à leur cause (8 avril); et en outre, quelques jours plus tard, ils arrêtèrent qu'en traitant d'affaires avec l'autre chambre, on ne lui reconnaîtrait aucune supériorité, et que l'on ne recevrait aucun message de sa part, s'il n'était apporté par les membres eux-mêmes (1).

Dans ces deux circonstances (la reconnaissance du protecteur et celle des deux chambres du parlement), les royalistes, à quelques exceptions près, avaient voté en faveur de la cour, croyant qu'une pareille forme de gouvernement était un pas de fait vers la restauration du roi. Mais sur toutes les autres questions, toutes les fois qu'ils avaient eu l'espoir d'embarrasser la marche des ministres, ou d'exciter le mécontentement du peuple, ils soutinrent avec zèle le parti républicain. Il fut prouvé que, pendant que le revenu avait doublé, les dépenses avaient augmenté dans une proportion plus grande encore ; on fit des plaintes d'actes d'oppression, de prodigalité, de concussion et de tyrannie dans la perception de l'excise; on blâma avec sévé-

(1) Journaux, 18 février; 28 mars; 5, 6, 8 avril; Thurloe, 615, 26, 30, 36, 40, 47; Pap. de Clar., III, 429, 432; Journal de Burton, III, 317-69, 403-24, 510 94; IV, 7-41, 46-147, 163-243, 293, 351, 375.

rité la conduite inhumaine de ceux qui avaient fait vendre comme esclaves aux colons des Indes occidentales, les personnes qui déplaisaient au gouvernement (1); le comité des griefs dénonçait chaque jour des actes d'extorsion; il fut ordonné de faire le procès à Boteler, accusé d'oppression dans sa charge de major-général; on menaça de mettre Thurloe en accusation pour conduite illégale dans son emploi de secrétaire d'Etat. Mais en même temps que ces actes réveillaient les espérances et satisfaisaient le ressentiment du peuple, ils répandirent l'alarme dans l'armée: tous ceux qui se sentaient coupables d'avoir abusé de la force des armes com-

(1) Pap. de Clarend., III, 429, 32; Thurloe, 647; Journal de Burton, III, 448; IV, 255, 263, 301, 403, 429. Il était dit dans une de ces pétitions que soixante-six personnes arrêtées à l'occasion du soulèvement de Salisbury, avaient été, après un an de prison, vendues à la Barbade, « mille » cinq cent cinquante livres pesant de sucre par tête, plus » ou moins, selon leur capacité pour le travail. » Il y avait parmi eux des ecclésiastiques, des officiers et des gentilshommes, que l'on représentait comme « forcés de soigner » les moulins et les fournaises, et de travailler la terre sous » ce climat brûlant, passant d'un colon à un autre, saisis » comme des chevaux ou des bestiaux pour les dettes de » leurs maîtres, attachés à des poteaux et déchirés de coups » selon le caprice de leurs tyrans, dormant dans des réduits » pires que ceux des pourceaux en Angleterre. » Ibid., 256. Voyez aussi Thurloe, I, 745.

mencèrent à trembler pour leur propre sûreté ; et une fermentation extraordinaire, présage certain de violences militaires, se fit remarquer parmi les états-majors des divers régimens.

Les officiers-généraux avaient été jusqu'alors partagés entre Whitehall et Wallingford-house, demeures de Richard et de Fleetwood. A Whitehall, le lord Falconberg, beau-frère du protecteur; Charles Howard, qu'Olivier avait élevé au rang de vicomte (1); Ingoldsby, Whalley, Goffe et quelques autres, formaient un conseil militaire dont le but était de conserver l'ascendant de Richard dans l'armée. A Wallingford-house, Fleetwood et ses partisans délibéraient sur les moyens d'ôter le commandement militaire au protecteur, et de le réduire à n'être qu'un magistrat civil; mais sur ces entrefaites, l'on vit paraître à Saint-James un troisième conseil plus nombreux que les deux premiers, composé de la plus grande partie des officiers inférieurs, dirigé secrètement par les intrigues de Lambert, qui, n'ayant pas lui-même d'emploi militaire, s'abstenait de prendre place parmi eux, et ouvertement par l'influence de Desborough, homme hardi et téméraire, qui commen-

(1) Vicomte Howard de Mospeth, 20 juillet 1657, créé dans la suite par Charles II, baron Dacre, vicomte Howard de Mospeth, et comte de Carlisle; 30 avril 1661.

çait à mépriser la conduite faible et incertaine de Fleetwood. On y forma le plan d'un conseil général d'officiers, qui fut suivi de l'adoption de « l'humble représentation et pétition, » mémoire dont le langage était trop modéré pour que l'on pût raisonnablement s'en offenser, mais dans lequel on avait l'intention de suggérer beaucoup plus que la prudence ne permettait d'exprimer. On n'y faisait aucune allusion aux droits disputés du protecteur, ni aux sujets de discorde entre les deux chambres ; mais l'on s'y plaignait amèrement du mépris dans lequel était tombée « la bonne vieille cause, » des menaces que l'on avait faites et des poursuites qu'on avait dirigées contre les patriotes qui s'étaient distingués dans sa défense; des privations que souffraient les militaires en conséquence du système de retenir plusieurs mois d'arrérages de leur solde. On finissait par supplier la chambre de redresser leurs griefs, par déclarer leur attachement à la cause pour laquelle ils avaient répandu leur sang, et par protester que les signataires étaient prêts à se rallier autour du protecteur et du parlement pour la défendre (1). Cette pétition, avec six cents signatures, fut présentée à Richard, qui la reçut d'un air satisfait et la fit

(1) « Humble représentation et pétition, » imprimée par H. Hills, 1659. Thurloe, 659.

passer à la chambre basse. Là, elle fut lue, déposée sur la table et négligée d'une manière outrageante. Mais, de leur côté, les chefs du parti militaire montrèrent un égal mépris pour la chambre : ils obtinrent du protecteur la permission d'établir un conseil permanent d'officiers-généraux, dans lequel, au lieu de remplir les espérances qu'ils lui avaient données pour calmer ses inquiétudes, ils votèrent successivement : « que la cause commune était en danger ; que le gouvernement de l'armée devait être donné à quelqu'un qui possédât sa confiance ; et que tous les officiers seraient sommés de déclarer leur approbation de la mort de Charles Ier et des actes subséquens de l'armée. » Cette mesure était dirigée contre l'assemblée de Whitehall, dont les membres étaient accusés de pencher secrètement vers la cause de la royauté (1). Tout cela était assez alarmant; mais, de plus, les officiers des milices de la cité signifièrent leur adhésion à la « représentation » de l'armée, et plus de six cents simples soldats du régiment autrefois commandé par le colonel Pride, publièrent leur résolution de soutenir leurs officiers pour la défense de la « vieille » cause (18 avril) (2). » Les partisans du protec-

(1) Thurloe, 662; Ludlow, II, 174.

(2) «Humble représentation et pétition des officiers supé-

teur virent qu'il était temps d'agir avec énergie ; et, par leur influence dans la chambre basse, ils réussirent à faire passer les résolutions suivantes : qu'aucune assemblée militaire ne pourrait se réunir sans le consentement du protecteur et du parlement ; que tout officier qui refuserait de signer une promesse de ne jamais troubler les séances et de ne jamais violer les libertés du parlement, serait privé de son brevet. Ces résolutions éprouvèrent, il est vrai, une violente opposition dans « l'autre chambre, » dans laquelle il y avait plusieurs membres qui avaient été choisis parmi les militaires ; mais les partisans de la cour, pour assurer leur victoire, proposèrent dans la chambre basse une autre résolution (21 avril), déclarant que le commandement de l'armée était inhérent aux trois corps de l'État réunis, et serait exercé par le protecteur. Cette motion fut regardée par les officiers comme une déclaration ouverte de guerre : ils se rassemblèrent aussitôt, et Desborough annonça de leur part à Richard que la crise était enfin arrivée, et qu'il était nécessaire que le parlement fût dissous, soit par l'autorité civile, soit par la force des armes ; qu'il fallait qu'il choisît : que s'il prenait le premier parti,

rieurs, etc., des milices de la cité. » Londres, 1659 ; Journal de Burton, IV, 388, note.

l'armée veillerait à sa dignité et le soutiendrait; qu'autrement il serait abandonné à son sort, qu'il se trouverait sans amis, et que sa chute n'exciterait aucune compassion (1).

Le protecteur ayant rassemblé ses conseillers confidentiels, Whitelock s'opposa à la dissolution, croyant qu'il était encore temps d'apaiser le mécontentement de l'armée par une distribution d'argent. Thurloe, Burghill, Fiennes et Wolseley soutinrent, au contraire, qu'il serait impossible de réconcilier l'armée avec le parlement, et qu'au premier choc entre ces deux corps, les «cavaliers» se soulèveraient simultanément en faveur de Charles Stuart. Richard signa donc une commission, et l'huissier de la verge noire somma à plusieurs reprises les communes de se rendre à l'autre chambre. Mais fidèles à leur résolution de ne recevoir aucun message apporté par des officiers subalternes, les députés refusèrent d'obéir : quelques membres proposèrent de déclarer coupable de haute trahison quiconque userait de violence envers les représentans de la nation; d'autres, de décider que les procédures seraient nulles, toutes les fois qu'une partie des membres seraient exclus par la force; enfin ils s'ajournèrent pour

(1) Thurloe, 655, 7, 8, 662; Journal de Burton, IV, 448-463, 472-480; Ludlow, II, 176, 8.

trois jours, et accompagnèrent l'orateur jusqu'à sa voiture, à la vue de la soldatesque rassemblée à la porte. Ces démarches n'empêchèrent cependant pas Fiennes, premier commissaire, de dissoudre le parlement; et cette importante nouvelle fut annoncée aux trois nations dans la soirée du même jour par proclamation (1).

On peut douter que les conseillers de Richard eussent prévu les suites d'une mesure qui fut si funeste à ses intérêts. Il paraît que, depuis plusieurs jours, Thurloe négociait avec les chefs des partis républicain et militaire. Il offrait aux premiers, pour les engager à se joindre aux partisans du protecteur, des emplois et des places lucratives : aux militaires il proposait qu'afin de payer l'armée, Richard lèverait de l'argent par la force des armes, et sans l'aveu du parlement, comme son père en avait donné l'exemple (2). Mais ces intrigues avaient cessé avec la dissolution: Richard avait signé sa propre déposition; et, quoiqu'il continuât toujours à habiter Whitehall, le gouvernement n'avait plus de chef; même les officiers, qui jusqu'alors avaient fréquenté sa cour, l'abandonnèrent, les uns pour apaiser par leur présence à Wallingford-house

(1) Whitelock, 677; Confusion de l'Angleterre, 9; Pap. de Clar., 451, 6; Ludlow, II, 174; Merc. Pol., 564.

(2) Thurloe, 659, 661.

le ressentiment de leurs adversaires; les autres, pour pourvoir par leur absence à leur propre sûreté. S'il existait encore une autorité suprême, elle devait être entre les mains de Fleetwood qui avait le titre de commandant de l'armée; mais lui et ses partisans étaient contrôlés également par l'assemblée des officiers à Saint-James, et par les délibérations du parti républicain dans la cité; ils furent donc obligés de s'en tenir à priver les amis de Richard de leurs emplois militaires, et à donner leurs régimens aux hommes qui avaient été cassés par son père (1). Comme ils ne pouvaient convenir entre eux d'une forme de gouvernement, ils cherchaient à s'entendre avec les chefs républicains. Ceux-ci exigèrent la restauration du long parlement, alléguant que le renvoi de ce corps par Cromwell ayant été illégal, il n'avait pas cessé d'être le dépositaire du pouvoir suprême de la nation; et les officiers ne voulant pas perdre les priviléges de leur ancienne pairie, demandèrent que l'on rétablît l'autre chambre, comme pouvoir coordonné et sous le nom de «sénat,» nom qui serait sujet à moins d'objections. Mais le pays était dans un état d'anarchie; on était encore incertain des intentions des

(1) Voyez « Humble Remontrance » de quatre cents sous-officiers et soldats du régiment du major général Goffe (ainsi nommé), infanterie. Londres, 1659.

armées d'Irlande et d'Écosse; et les royalistes, tant presbytériens que « cavaliers, » cherchaient à profiter de la confusion générale pour l'intérêt à la cause du roi exilé (6 mai). Enfin, comme dernière ressource, les officiers invitèrent les membres du long parlement à reprendre leurs fonctions. On parvint avec peine à en rassembler secrètement quarante-deux dans la chambre peinte ; et Lenthall, l'ancien président, s'étant mis à leur tête, ils passèrent dans la salle des séances entre deux haies d'officiers, dont quelques-uns étaient les mêmes qui, six ans auparavant, les avaient ignominieusement chassés (1).

Le lecteur se rappellera qu'en 1648 les membres presbytériens du long parlement avaient aussi été exclus par l'armée. De ces députés, cent quatre-vingt-quatorze vivaient encore, et sur ce nombre, quatre-vingts demeuraient dans la capitale même. On ne pouvait guère douter qu'ils n'eussent autant de droit de reprendre leurs places que les membres qui avaient été renvoyés par Cromwell; mais ils étaient royalistes, fidèles aux principes qu'ils professaient à l'époque du traité de l'île de Wight; et si on les eût admis, le nombre de leurs votes eût aussitôt surpassé celui des partisans du républica-

(1) Ludlow, 179-186; Whitelock, 677; Confusion de l'Angleterre, 9.

nisme. Ils s'assemblèrent dans la salle de Westminster, et une députation, composée de quatorze membres, ayant à leur tête sir George Booth, Prynne et Annesley, se rendit à la chambre (7 mai). L'entrée leur fut refusée; une compagnie de soldats, « les gardiens, comme on les appelait ironiquement, des libertés de l'Angleterre, » occupait l'antichambre, et on fit passer une résolution (9 mai) pour défendre que ceux des anciens membres qui n'auraient pas signé « l'engagement, » pussent prendre place jusqu'à nouvel ordre du parlement. Cette tentative, quoiqu'elle n'eût pas réussi, ne resta cependant pas sans effet : elle servit à confirmer l'opinion que les députés admis à siéger n'étaient que les instrumens du parti militaire, et fournit aux royalistes les moyens de masquer leurs desseins réels, sous le prétexte populaire de défendre l'indépendance du parlement (1).

---

(1) Journaux, 9 mai; Loyauté bannie, 3; Confusion de l'Angleterre, 12. Le 9, Prynne trouva moyen de s'introduire dans la chambre, et maintint ses droits contre ses adversaires jusqu'à l'heure du dîner. Après dîner il revint; mais il fut exclu par les militaires. Il eut soin cependant de faire connaître les détails au public, et de plus il entreprit de prouver que le long parlement avait cessé par la mort du roi : 1° d'après l'autorité des doctrines établies dans les livres de loi; 2° parce que tous les écrits d'appel au parlement deviennent nuls par la mort du roi; 3° parce

Par des augmentations graduelles, la chambre se montait enfin au nombre de soixante-dix membres, qui, pendant que leurs adversaires leur donnaient le nom ridicule de « croupion, » se déclarèrent puissance suprême dans les trois royaumes. Ils nommèrent premièrement un comité de sûreté, et ensuite un conseil d'État; notifièrent aux ministres étrangers leur restauration au pouvoir; et, pour plaire au peuple, promirent, par une déclaration imprimée, d'établir une forme de gouvernement qui assurerait la liberté civile et religieuse, sans admettre l'autorité d'un seul, ni royauté, ni chambre des pairs. On recommença la farce des adresses : les « enfans de Sion, » les défenseurs de « la bonne vieille cause » témoignèrent une joie bruyante; et le ciel fut importuné de prières pour la prospérité et la permanence du nouveau gouvernement (1).

L'existence de ce gouvernement dépendit, au commencement, de la bonne volonté des mili-

---

que le parlement est convoqué par un roi régnant, est *à lui* le parlement du roi régnant, et délibère sur ses affaires; 4° parce que le parlement est un corps composé du roi, des pairs et des communes, et si l'un des trois est éteint, le corps cesse d'exister. Voyez « Loyauté bannie, et Récit véridique et complet de ce qui fut fait et dit par et contre M. Prynne, » etc., 1659.

(1) Voyez les Déclarations de l'armée et du parlement dans les Journaux, 7 mai.

taires qui se trouvaient dans le voisinage de Londres. Peu à peu il obtint des corps armés plus éloignés la promesse de soutenir son autorité. 1° Monk et ses officiers écrivirent au président, le félicitant, ainsi que ses collègues, sur leur restauration au pouvoir, et les remerciant hypocritement d'avoir daigné se charger d'un fardeau si pesant; mais, en même temps, leur rappelant les services qu'avait rendus Olivier Cromwell, et la reconnaissance que la nation devait à sa famille (1). 2° Lockhart s'empressa d'offrir les services des régimens qui étaient en Irlande, et reçut en retour de nouvelles lettres de créance comme ambassadeur, avec l'ordre de se rendre à Fontarabie pour assister aux conférences entre les ministres de France et d'Espagne. 3° Vint ensuite une lettre de Montague de la part de la flotte; mais ses assurances de fidélité furent accueillies avec méfiance. Pour contrebalancer l'influence qu'il avait sur les marins, on donna à Lawson le commandement d'une escadre destinée à croiser dans la Manche; et, pour surveiller sa conduite dans la Baltique, on lui adjoignit, dans sa mission aux deux cours du nord, trois commissaires avec Algernon Sydney à leur tête (2). 4° Restait en-

(1) Whitelock, 678.

(2) Thurloe, 669, 670; Ludlow, II, 199; Journaux, 7, 9, 18, 26, 31 mai.

core l'armée en Irlande. On s'attendait à voir Henry Cromwell, guerrier qui possédait l'attachement des soldats, et que l'on croyait avoir hérité des talens de son père, opposer une résistance opiniâtre et peut-être heureuse; mais il manquait de décision dans le caractère. Trois partis s'étaient offerts à son choix : de se concilier, par la promptitude de son adhésion, la reconnaissance du nouveau gouvernement; de soutenir par la force des armes les droits de son frère déposé; ou enfin de se déclarer, comme il était vivement sollicité de le faire, en faveur de Charles Stuart. Il perdit beaucoup de temps à délibérer : enfin, le désir de se venger et l'espoir d'être récompensé le déterminèrent à déployer l'étendard royal (1); mais ayant reçu de nouvelles lettres d'Angleterre, il retomba dans son état d'incertitude, et pendant qu'il hésitait dans ses différens projets, quelques-uns de ses officiers se hasardèrent à exprimer leur attachement pour la république; les soldats laissèrent apercevoir de la répugnance à séparer leur cause de celle de leurs camarades en Angleterre; et sir Hardress Waller, partisan du parlement, surprit le château de Dublin. Ce dernier coup réduisit Henry au rôle de suppliant : il annonça sa sou-

(1) Lettres de Carte, II, 242; Pap. de Clarendon, 500, 501, 516.

mission dans une lettre adressée au président (15 juin), obéit à l'ordre que lui donna la chambre de paraître devant le conseil; et après leur avoir exposé l'état de l'Irlande, il reçut, comme une grâce, la permission de se retirer dans l'obscurité de la vie privée (4 juillet). L'administration civile de l'île fut confiée à cinq commissaires, et le commandement de l'armée fut donné à Ludlow, avec le rang de lieutenant-général de la cavalerie (1).

Mais les chefs républicains s'aperçurent bientôt qu'ils n'avaient pas été convoqués pour reposer sur un lit de roses. Les officiers à Wallingford-house commencèrent à dicter la loi aux députés qu'ils avaient nominalement créés leurs maîtres, et leur firent présenter quinze demandes sous le titre modeste des « choses » qu'ils avaient dans l'esprit » lorsqu'ils rétablirent le long parlement (2). La chambre les prit successivement en considération : elle nomma un comité pour faire un rapport sur la forme de gouvernement la mieux calculée pour assu-

(1) Thurloe, VII, 683, 4; Journaux, 14, 27 juin; 4, 17 juillet. Henry Cromwell vécut dans sa terre de Swinney-abbey, près de Soham, en Cambridgeshire, jusqu'à sa mort en 1674. Noble, I, 227.

(2) Voyez « Humble pétition et Adresse des officiers : » imprimée par Henry Hills, 1659.

rer les libertés du peuple. La durée du parlement existant fut limitée à un an ; la liberté du culte fut accordée à tous ceux qui faisaient profession de croire aux saintes Écritures et au dogme de la Trinité, en exceptant, comme de coutume, les prélatistes et les papistes ; et un acte d'oubli fut passé après plusieurs débats, mais tellement surchargé de clauses provisoires et d'exceptions, qu'il servit plutôt à irriter qu'à apaiser les esprits (1). Les officiers (12 juillet) avaient demandé que des terres héritables, de la valeur annuelle de dix mille livres sterling, fussent assurées à Richard Cromwell, et une pension de huit mille livres sterling par an à « son altesse douairière » sa mère. Mais on fit observer dans la chambre que, quoique Richard n'exerçât aucune autorité, il continuait toujours à occuper les appartemens publics à Whitehall, et qu'il y avait lieu de soupçonner qu'il y était retenu pour intimider les députés, en leur faisant sentir que la même puissance qui venait si récemment de l'abattre, pouvait encore le rétablir. On lui ordonna, par des messages réitérés, de se retirer ; et sur sa promesse d'obéir, le parlement lui accorda, pour six mois, le privilége

(1) « Déclaration du conseil général des officiers, 27 oct., p.5. » Pour les différentes formes de gouvernement proposées par les divers faiseurs de projets, voyez Ludlow, II, 206.

de ne pouvoir être arrêté; transféra ses dettes particulières, qui se montaient à la somme de vingt-neuf mille livres sterling, au compte de la nation; lui donna deux mille livres sterling pour subvenir aux besoins du moment, et vota qu'un revenu annuel de dix mille livres sterling lui serait assuré pour lui et ses héritiers; donation qu'il était facile de faire sur le papier, mais qui ne fut jamais réalisée (1).

Cependant la principale source d'inquiétude subsistait encore. Parmi les quinze articles présentés à la chambre, le douzième n'était pas en forme de requête, mais une déclaration que les officiers reconnaissaient unanimement Fleetwood pour commandant en chef des forces de terre en Angleterre. C'était là le but qu'ils avaient cherché à atteindre sous Richard; et Ludlow, Vane et Salloway conjurèrent leurs collègues de prendre part à une mesure à laquelle il serait évidemment dangereux de s'opposer.

---

(1) Journaux, 16, 25 mai; 4, 12, 16 juillet. Ludlow (ij, 198) fait monter la somme donnée à 20,000 liv. sterl., mais « deux mille livres » est en toutes lettres dans les journaux, 25 mai. Pendant qu'il était à Whitehall, il traita avec les royalistes : il avait consenti à accepter un titre, et 20,000 liv. sterl. par an. Il forma le projet de s'évader et de se rendre sur la flotte de Montague; mais il était si étroitement gardé qu'il ne put l'exécuter. Mém. de Clar., III, 475, 477, 8.

Mais le républicanisme rigide d'Hazlerig, de Sydney, de Nevil et de leurs associés, les rendait sourds aux leçons de la prudence : ils soutinrent que garder le silence serait reconnaître au conseil d'officiers une autorité indépendante du parlement. Ils entreprirent de renouveler la constitution de l'armée sur un autre modèle. La charge de lord général fut abolie ; on supprima les rangs intermédiaires entre celui de lieutenant-général et de colonel ; Fleetwood fut nommé lieutenant-général (9 juin), avec le commandement en chef en Angleterre et en Écosse, mais limité à une plus courte durée, révocable à volonté et dépouillé de plusieurs pouvoirs qui jusqu'alors y avaient été annexés. Tous les brevets militaires furent révoqués, et il fut ordonné qu'un comité de neuf membres recommanderait aux places d'officiers dans chaque régiment ; que le mérite respectif des personnes recommandées serait examiné par la chambre, et que ceux qui auraient subi cette épreuve recevraient leurs brevets à la table de la chambre et des mains du président. Il est évident que le but de cet arrangement était de rendre inutile la déclaration des militaires, de se défaire des hommes dont on soupçonnait la fidélité, et d'obliger les autres à tenir leurs places du bon plaisir de la chambre. Fleetwood, avec ses adhérens, résolut de ne jamais se soumettre à cette humiliation,

et les soldats s'amusèrent à tourner en ridicule l'âge et les infirmités du président Lenthall, qu'ils appelaient leur nouveau lord général ; mais Hazlerig réussit à persuader au colonel Hacker et à ses officiers de se soumettre : leur exemple en entraîna d'autres, et enfin les plus mécontens, quoique en rougissant et à regret, se résignèrent à en passer par cette cérémonie humiliante. Les républicains se félicitèrent de leur victoire : ils n'avaient que hâté leur défaite (1).

Depuis la mort d'Olivier, le roi exilé avait observé avec le plus vif intérêt le cours des événemens en Angleterre, et chaque jour augmentait son espoir d'une issue favorable à sa cause. L'état incertain de la nation, les dissensions parmi ses ennemis, les rapports flatteurs de ses amis, et les offres de coopération de la part de ceux même qui jusqu'alors s'étaient opposés à ses droits, lui persuadèrent que le jour de sa restauration approchait. Pour ne point laisser échapper l'occasion par sa propre négligence, il annonça aux chefs des royalistes (4 juin) qu'il avait résolu de passer en Angleterre et de risquer sa vie au milieu de ses fidèles sujets. Dans presque tous les comtés, la plus grande partie

(1) Journaux, passim.; Ludlow, II, 197; Histoire de Clarendon, III, 665; Déclaration des officiers, 6; Thurloe, 679.

des hommes titrés et des gentilshommes s'engagèrent à se rallier autour de son étendard. Le 1[er] août fut fixé pour le soulèvement général; et il fut décidé, dans un conseil tenu à Bruxelles, que Charles se rendrait déguisé sur les côtes de Bretagne, où il pourrait trouver le moyen de passer dans la Cornouaille ou dans la principauté de Galles; que le duc d'York, avec six cents vétérans fournis par le prince de Condé, s'embarquerait à Boulogne pour tenter une descente sur les côtes de Kent, et que le duc de Gloucester le suivrait d'Ostende avec l'armée royale de quatre mille hommes, sous les ordres du maréchal Marsin. Malheureusement les affaires du roi avaient jusqu'alors été conduites en Angleterre par le conseil nommé « le nœud, » à la tête duquel était sir Richard Willis. Le lecteur sait déjà que Willis était un traître; mais ce n'était que depuis peu que sa perfidie avait été dévoilée à Charles par Morland, secrétaire de Thurloe, qui, pour faire sa paix, avait fait parvenir à la cour, à Bruges, quelques communications originales écrites de la main de Willis. Cette découverte surprit et embarrassa le roi. En publiant la conduite du traître, il le provoquerait à faire d'autres révélations; en la cachant, il conniverait à la destruction de ses partisans et à la ruine de sa propre cause. Il commença par recommander à ses correspondans

de mettre de la réserve dans leurs rapports avec « le nœud ; » il ordonna ensuite à Willis (18 juillet) de venir le joindre à Calais à une époque qu'il lui fixa ; et celui-ci ayant négligé d'obéir à cet ordre, il défendit ouvertement aux royalistes de lui faire passer des informations ou de suivre ses conseils (1er août) (1). Mais ces précautions venaient trop tard. Après la déposition du protecteur, Willis avait continué à s'entendre avec Thurloe, qui, en livrant les renseignemens qu'il en avait reçus, parvint à désarmer le ressentiment de ses anciens adversaires. Dès le commen-

(1) Mém. de Clar., III, 514, 7, 8, 20, 4, 6, 9, 31, 5, 6; Willis soutint qu'il était innocent et le fit croire à bien des personnes. Echard (p. 729) a publié une lettre avec la signature de Morland, dans laquelle on lui fait dire qu'il n'envoya jamais de lettres de Willis au roi, et qu'il n'avait même jamais connu son nom, d'où Harris conclut (II, 215) que toute l'accusation est fause. Cependant personne ne pourra douter de la vérité de la charge, après avoir examiné les preuves dans les Mém. de Clar. (III, 518, 26, 9, 33, 5, 6, 42, 9, 56, 8, 62, 3, 74, 83, 5), et dans la collection des Lettres de Carte (II, 220, 56, 84). En effet, la lettre de Willis du 9 mai 1660, dans laquelle il sollicite le pardon du roi, ne laisse aucun doute (Mém. de Clar., 643). Il est également évident que ce fut Morland qui découvrit la trahison et que par conséquent la lettre dans Echard est controuvée, par la récompense qu'il reçut à la restauration, et son propre aveu à Pepys. Voyez Pepys, I, 79, 82, 133, 8e vol.

cement de juillet, le conseil était instruit du plan des royalistes. On fit aussitôt demander des renforts aux armées de Flandre et d'Irlande (13 juillet); on donna des ordres pour la levée de quatorze régimens de mille homme chacun; on prit des mesures pour rassembler les milices; de nombreuses arrestations eurent lieu dans la ville et dans toutes les parties du pays, et l'on obligea ceux qui étaient reconnus pour « cavaliers » de quitter la métropole, et de fournir des cautions de leur conduite paisible. Ces mesures parurent autoriser Willis à représenter la tentative comme désespérée; et, d'après ses conseils, « le nœud » défendit par des lettres circulaires l'insurrection, deux jours avant l'époque fixée. Les royalistes furent jetés dans une confusion irrémédiable. Les uns restèrent tranquilles chez eux; d'autres, s'étant rassemblés en armes, se dispersèrent par suite de l'absence de leurs partisans. Dans quelques comtés, les chefs furent arrêtés en se rendant au lieu du rendez-vous; dans quelques autres, aussitôt qu'ils furent réunis, ils furent entourés ou attaqués par des forces supérieures. Ce ne fut que dans le Cheshire que l'étendard royal fut déployé avec succès par sir Georges Booth, qui s'était récemment converti à la cause des Stuarts, et qui exerçait une grande influence dans le comté. Dans la lettre qu'il fit circuler, il eut soin de ne pas

faire mention du roi : il invitait le peuple à défendre ses droits contre la tyrannie d'une soldatesque insolente, et d'un prétendu parlement. « Que la nation choisisse librement ses représentans, et que ces représentans puissent aussi » librement siéger sans crainte et à l'abri des » violences de la soldatesque, » voilà tout ce qu'ils demandaient : lui et ses amis se soumettaient avec joie aux décisions d'une pareille assemblée, quelles que fussent ses décisions (1). Le soulèvement était en effet dans l'intérêt du parti presbytérien ; et les affaires étaient en grande partie dirigées par un comité de ministres ecclésiastiques, qui rejetèrent avec dédain l'aide des catholiques, et reçurent avec défiance sir Thomas Middleton, quoiqu'il fût de leur communion, parce qu'il s'avouait ouvertement royaliste.

A Chester, la garnison parlementaire se retira dans le château, et les insurgés occupèrent la ville. Il leur arrivait tous les jours des renforts; et leurs succès apparens les portaient à augurer aussi favorablement des tentatives que devaient faire leurs confédérés dans tout le royaume. Mais la fâcheuse vérité ne put pas rester longtemps cachée ; et lorsqu'ils apprirent qu'ils étaient les seuls en armes, que toutes les autres

(1) Histoire du parlement, XXIII, 107.

insurrections avaient été ou prévenues ou d'abord supprimées, et que Lambert s'avançait rapidement contre eux avec quatre régimens de cavalerie et trois d'infanterie, leur confiance se changea en désespoir; tous les gentlemen qui avaient risqué leurs vies dans cette entreprise réclamaient le droit de donner leurs avis; et la crainte, l'expérience et les fausses nouvelles influaient sur leurs conseils, et les rendaient incertains et contradictoires. Après avoir longtemps hésité (16 août), ils résolurent de marcher sur Namptwich et de défendre le passage de la Weever; mais l'ennemi, qui avait fait avancer une partie de son infanterie à cheval, avait fait une marche si rapide, que son avant-garde était déjà arrivée dans le voisinage; et pendant que les royalistes occupaient la ville sans soupçonner le danger, Lambert força le passage de la rivière à Winnington (19 août). Ils sortirent à la hâte de Namptwich et défilèrent dans les champs voisins : là ils s'aperçurent que leurs munitions étaient encore à Chester; et sur l'avis que leur position était mauvaise, ils s'empressèrent de s'emparer d'une hauteur voisine. Le colonel Morgan, avec sa compagnie de cavalerie, essaya d'arrêter l'ennemi : il fut tué avec trente de ses cavaliers; et le reste des insurgés, à l'approche de leurs adversaires, tournèrent le dos et prirent la fuite. Trois cents furent faits pri-

sonniers dans la poursuite, et peu de chefs eurent le bonheur d'échapper (21 août). Le comte de Derby, qui avait levé des hommes dans le Lancashire pour se joindre aux royalistes, fut pris déguisé en domestique. Booth, habillé en femme, monté en croupe à la manière des femmes, prit le chemin direct de Londres, mais il se trahit à Newton-Pagnell par sa maladresse à descendre de cheval. Middleton, qui était octogénaire, s'enfuit au château de Chirk; et, après s'y être défendu quelques jours (24 août), il capitula, à condition qu'il lui serait accordé deux mois pour faire sa paix avec le parlement (1).

La nouvelle de ce désastre parvint au duc d'York à Boulogne, et par bonheur le soir même qu'il devait s'embarquer avec ses soldats. Charles la reçut à La Rochelle, où il avait été obligé de se rendre pour trouver un bâtiment qui le transportât dans le pays de Galles. Abandonnant son projet inutile, il continua aussitôt sa route pour le congrès de Fontarabie, dans l'espoir qu'à la conclusion de la paix entre les deux couronnes, il obtiendrait, par une entrevue avec les ministres (le cardinal Mazarin et don Louis de Haro),

(1) Histoire de Clar., III, 672-675; Mém. de Clar., III, 673, 4; Ludlow, II, 223; Whitelock, 683; Lettres de Carte, 194, 202; Lettre de Lambert, imprimée pour Thomas Neucomb, 1659.

un subside en argent, et peut-être des subsides plus importans encore. Montague, qui n'avait que depuis peu de temps embrassé la cause de la royauté, fut entraîné par son zèle dans le plus grand danger. Dès qu'il apprit l'insurrection, il ramena, malgré les commissaires ses collègues, la flotte du Sund, dans l'intention de bloquer l'embouchure de la Tamise, et de faciliter le trajet des troupes. A son arrivée, il apprit la ruine de ses espérances; mais il brava hardiment le danger, comparut devant le conseil, et assigna le manque de vivres comme la cause de son retour. On l'écouta avec défiance; mais il fut jugé prudent de dissimuler, et il reçut la permission de se retirer (1).

Pour récompenser Lambert de cette victoire complète, quoiqu'elle n'eût presque pas coûté de sang, le parlement lui vota la somme de mille livres sterling, qu'il fit aussitôt distribuer parmi ses officiers. Mais, tout en récompensant ses services, ils n'en étaient pas moins alarmés de son ambition (22 août). Ils se rappelaient combien il avait contribué à élever Cromwell au protectorat; ils savaient quelle influence il avait sur l'armée, et ils craignaient son pouvoir sur l'esprit timide et incertain de Fleetwood, qu'il pa-

(1) Journaux, 16 sept.; Mém. de Clar., III, 551; Lettres de Carte, II, 210, 236; Pepys, Mémoires, I, 157.

raissait gouverner de la même manière que Cromwell avait gouverné Fairfaix. On avait espéré que, pendant la dernière expédition, son absence leur laisserait le loisir de gagner les officiers qui étaient restés dans la capitale; mais la rapidité de ses succès avait déjoué leur politique; et, peu de temps après, l'intrigue qui avait été interrompue par l'insurrection fut reprise. Pendant que Lambert se hâtait de revenir à la capitale, son armée le suivait lentement à petites marches; et à Derby, les officiers signèrent une pétition (14 septemb.) qu'on leur avait fait parvenir secrètement de Wallingford-house. Ils s'y plaignaient de ce que l'on n'avait pas accordé des récompenses suffisantes à ceux qui avaient bien mérité, et demandaient que la charge de commandant en chef fût donnée à Fleetwood sans en limiter la durée, et le rang de major-général à leur chef victorieux; qu'aucun officier ne pût être privé de son emploi sans le jugement d'un conseil de guerre, et que le gouvernement fût constitué dans une chambre de représentans et un sénat permanent (22 septembre). Hazlerig, républicain rigide et d'un caractère prompt, difficile et inflexible, ayant eu connaissance de cette pétition, la dénonça comme une tentative pour renverser le parlement, et fit la motion que Lambert, qui en était l'auteur, serait envoyé à la Tour; mais sa violence fut ré-

primée par la déclaration de Fleetwood, assurant que Lambert n'en avait pas été instruit; et la chambre se contenta d'ordonner que tous les exemplaires de la pétition qui avait encouru son mécontentement lui seraient remis, et de déclarer « qu'augmenter le nombre des » officiers généraux serait une mesure inutile, » dispendieuse et dangereuse (1). » Dès lors la rupture fut inévitable. La chambre, pour plaire aux soldats, leur avait avancé leur solde journalière, et, dans l'intention d'acquitter les arrérages, avait élevé l'impôt de chaque mois de trente-cinq mille livres à cent mille livres sterling (2). Mais les chefs militaires ne se laissèrent pas détourner de leurs projets. Des assemblées avaient lieu nuit et jour (5 octobre) à Wallingford-house; et une autre pétition, avec deux cent trente signatures, fut présentée par Desborough, accompagné de tous les officiers supérieurs qui se trouvaient dans la capitale. Elle était, sur presque tous les points, semblable à la précédente, mais elle contenait la demande que, « si quelqu'un à l'avenir se per» mettait dans la chambre d'accuser sans fon» dement et sans cause ses serviteurs, excitant

(1) Journaux, 23 août; 22, 23 septembre; Ludlow, II, 225, 7, 233, 244.

(2) Journaux, 31 mai; 18 août; 1 septembre.

» ainsi des jalousies, et les chargeant d'imputa-
» tions scandaleuses, il subirait un examen, se-
» rait traduit en justice et puni d'une manière
» convenable. » Cela suffit pour prévenir Hazlerig et son parti qu'il fallait qu'ils pourvussent à leur sûreté. Trois régimens, par l'organe de leurs officiers, avaient déjà fait offrir leurs services pour la sûreté de la chambre; Monk avait écrit d'Écosse, et Ludlow, d'Irlande, que leurs armées respectives étaient animées des mêmes sentimens; et l'on passa et fit publier un vote qui déclarait (11 octobre) que « lever de l'ar-
» gent sur le peuple, sans le consentement du
» parlement, était un crime de haute trahison.»
Comme tous les impôts existans devaient cesser le premier jour de l'année suivante, cette mesure forçait les militaires à dépendre, pour leur subsistance future, du bon plaisir du parti. Hazlerig, ainsi fortifié, se crut en état de lutter contre ses adversaires : le lendemain au matin il jeta hardiment le gant (12 oct.). Par un premier vote, Lambert, Desborough, et sept autres colonels furent destitués pour avoir envoyé une copie de la pétition au colonel Okey; et, par un second, Fleetwood fut privé de sa place de commandant en chef, et créé président d'un comité de sept membres établi pour gouverner l'armée. Cependant, s'attendant à rencontrer de la résistance, le chef républicain rassembla ses

partisans autour de lui pendant la nuit; et au point du jour, on s'aperçut que King-street et la cour du palais étaient occupés par deux régimens d'infanterie et quatre compagnies de cavalerie, qui protestaient hautement qu'ils voulaient vivre et mourir avec le parlement (1).

Lambert rassembla environ trois mille hommes. Son premier soin fut d'empêcher les députés de se rendre à la chambre, et les milices de sortir de la cité. Ensuite il marcha sur Westminster. Ayant rencontré le président, qui était accompagné de sa garde, il ordonna à l'officier qui était de service de descendre de cheval, donna le commandement au major Creed, un de ses partisans, et, d'un ton d'ironie, lui intima l'ordre de conduire le « lord-général » à Whitehall, où on lui permit de retourner chez lui. A Westminster, les deux partis se trouvèrent en présence; mais l'ardeur des soldats ne répondait pas à celle des chefs, et après avoir si souvent combattu dans les mêmes rangs, ils ne se montrèrent nullement disposés à tremper leurs mains dans le sang les uns des autres. Sur

(1) Journaux, 28 sept.; 5, 10, 11, 12 oct.; Ludlow, II, 229, 247; Lettres de Carte, II, 246; Thurloe, VII, 755; Déclaration du conseil général des officiers, 9-16; Récit véridique des actes dans le parlement, le conseil d'État, etc., publié par ordre spécial, 1659; imprimé par John Redmayne.

ces entrefaites, le conseil d'État s'assembla : d'une part Hazlerig et Morley, de l'autre Lamberg et Desborough, parurent pour soutenir leurs prétentions. On perdit beaucoup de temps en plaintes et en récriminations, et beaucoup en vains efforts pour réconcilier les partis; mais la cause des militaires continuait à faire des prosélytes : les partisans du «croupion,» voyant qu'il serait inutile de résister, consentirent à céder, et il fut stipulé que la chambre cesserait de s'assembler, que le conseil d'officiers pourvoirait à la tranquillité publique, arrangerait une nouvelle forme de gouvernement, et la soumettrait à l'approbation d'un nouveau parlement. L'ordre donné aux troupes des deux partis de se retirer dans leurs quartiers respectifs fut accueilli avec joie : les soldats se mêlèrent comme frères et amis, et se promirent réciproquement de ne jamais plus tirer l'épée les uns contre les autres (1).

Ainsi, une seconde fois, l'autorité suprême fut dévolue à l'assemblée de Wallingford-house. Ils établirent aussitôt leur plan de prédilection

(1) Whitelock, 685; Journaux, 13 octobre; Mém. de Clar., III, 581, 590; Ludlow, II, 247-251. Le récit de Ludlow diffère considérablement de celui de Whitelock; mais le premier était en Irlande, le second était présent au conseil.

pour le gouvernement de l'armée. La charge de commandant en chef, avec toute la plénitude de ses pouvoirs, fut conférée à Fleetwood, le rang de major-général des armées dans la Grande-Bretagne fut donné à Lambert, et les officiers qui refusèrent de signer un nouvel engagement furent destitués de leurs emplois.

En même temps ils déclarèrent nul, de leur autorité suprême, tout ce que le parlement avait voté les 10, 11 et 12 octobre, justifièrent leur propre conduite dans une publication intitulée: « Plaidoyer de l'armée » (1), confièrent provisoirement l'exercice de l'autorité civile à un comité de sûreté de vingt-trois membres, et menacèrent

(1) Voyez « Déclaration du conseil général d'officiers, » 17. Le Plaidoyer de l'armée pour sa conduite actuelle, imprimé par Henry Hills, imprimeur de l'armée, 1659, est dans plusieurs passages écrit avec force. Le principal argument est que, « comme le parlement, quoique engagé par la ligue solennelle et le covenant à défendre la personne, l'honneur et la dignité du roi, ne se fit pas scrupule dans la suite de l'accuser, de le condamner et de le mettre à mort, parce qu'il avait trahi ses devoirs; de même l'armée, quoiqu'elle se fût engagée à être fidèle et soumise au parlement, pouvait légalement se soulever contre ce corps, lorsqu'elle le voyait violer les justes droits et libertés du peuple. Cette condition était sous-entendue dans l'engagement; car, autrement, on eût commis un péché en contractant cet engagement, on commettrait aussi un péché en le respectant, et on ajouterait ainsi péché sur péché. »

des peines de haute trahison tous ceux qui refuseraient d'obéir à ses ordres, ou qui oseraient lever des troupes sans sa permission. On fit même une tentative pour rétablir Richard Cromwell dans la dignité de protecteur : dans cette intention, il vint du Hampshire à Londres, escorté par trois compagnies de cavalerie; mais ses adversaires obtinrent une faible majorité de votes sur ses partisans, et il se retira à Hampton-court (1).

De tous les changemens qui avaient étonné et agité la nation depuis la mort du feu roi, aucun n'avait été reçu avec autant de désapprobation que le dernier; non que le renvoi du « croupion » eût causé des regrets, mais on craignait le gouvernement capricieux et arbitraire de l'armée; et, lorsqu'on comparait l'état de trouble dans lequel était le pays, avec la tranquillité dont on jouissait sous la monarchie, un grand nombre exprimaient hautement le désir de voir rétablir l'ancienne race de leurs princes. Les royalistes tâchaient de propager ces dispositions favorables; cependant, si les militai-

(1) Whitelock, 685, 6; Ludlow, II, 250, 286, 7; Mém. de Clar., 591. A la restauration, Richard, pour se dérober aux poursuites de ses créanciers, passa sur le continent; et, après une expatriation de près de vingt ans, revint en Angleterre, dans les environs de Cheshunt, où il mourut en 1713, âgé de quatre-vingt-six ans. Noble, I, 228.

tres avaient été unis entre eux, ces efforts seraient peut-être restés sans succès; mais parmi les officiers, il y en avait plusieurs qui avaient déjà fait leur paix avec Charles, en promettant leurs services, et beaucoup d'autres étaient fortement attachés à Hazlerig et à son parti et opposés à celui de Lambert. En Irlande, Barrow, qui y avait été envoyé de Wallingford-house, trouva l'armée si partagée et si incertaine, que chaque faction à son tour y obtenait une courte et précaire supériorité; et en Écosse, Cobbet, qui y était allé avec une mission semblable, fut emprisonné par les ordres de Monk, avec dix-sept officiers qui avaient accueilli ses propositions (1).

La conduite de Monk doit dorénavant fixer par-dessus tout l'attention du lecteur. Depuis l'époque de la marche de Cromwell sur Worcester, à la poursuite du roi, il avait commandé en Écosse, où, au lieu de se mêler des intrigues et des factions en Angleterre, il avait paru ne s'occuper que des devoirs de sa place, de maintenir la discipline de son armée, et de retenir les Ecossais dans l'obéissance. Ses dépêches à Cromwell forment un contraste frappant avec celles des autres officiers de ce temps : il n'y

(1) Ludlow, II, 237, 252, 259, 262, 300; Mém. de Clar., III, 591; Lettres de Carte, 266.

fait point parade de piété, ne flatte jamais le protecteur, et ne sollicite aucune faveur. Elles sont courtes, sèches et peu intéressantes, ne traitant que d'affaires publiques et de celles seulement qui étaient d'une nécessité indispensable. En effet, le trait distinctif qui caractérisait ce général était l'art de s'envelopper d'un voile impénétrable (1). Quels que fussent ses prédilections ou ses opinions, ses souhaits ou ses desseins, il les tenait renfermés dans son sein. Il n'avait pas de confident, et il ne se laissa jamais surprendre à faire un aveu imprudent. En conséquence, tous les partis, royalistes, partisans du protecteur et républicains, le croyaient des leurs; mais ses opinions étaient fondées plutôt sur leurs désirs que sur sa conduite. Charles avait plusieurs fois été engagé à lui faire les offres les plus séduisantes, qui étaient appuyées près de lui par les sollicitations de son épouse et de son chapelain domestique, et Monk les avait écoutées sans mécontentement; mais il ne

(1) « Il était naturellement si taciturne, que la plupart de » ses amis, qui croyaient le mieux le connaître, pensaient » que George Monk ne possédait d'autre habileté que celle » d'un guerrier sans art, qui obéissait aux ordres du par- » lement, et ferait obéir aux siens. » Price, Mystère et méthode de l'heureuse restauration de Sa Majesté, dans les Pièces choisies sur les guerres civiles en Angleterre, publiées par le baron Maseres, » II, 700.

s'était jamais expliqué, soit aux agens, soit à son chapelain, assez pour se mettre en leur pouvoir. Cromwell avait eu vent de ces intrigues ; mais ne pouvant découvrir aucune cause réelle de soupçon, il se contenta de mettre Monk sur ses gardes en le raillant dans le post-scriptum d'une lettre. « L'on dit, ajoutait-il, qu'il y a en » Ecosse un rusé compère, nommé George Monk, » qui y attend l'occasion de rendre service à » Charles Stuart : usez, je vous prie, de dili- » gence pour le faire saisir et me l'envoyer (1). » Après la chute du protecteur Richard, il devint l'objet d'une plus grande défiance ; et, pour diminuer son autorité, Fleetwood donna ordre à deux régimens de cavalerie de l'armée d'Écosse de revenir en Angleterre ; et les républicains, lorsque les emplois militaires furent distribués par le président, destituèrent un grand nombre de ses officiers, et donnèrent leurs places à leurs propres créatures. Monk fut sensible à ces affronts : son mécontentement l'excita à chercher à se venger, et lorsqu'il apprit que Booth était à la tête de forces considérables, il fit préparer une lettre pour le président, où il se plaignait de la conduite du parlement, lui déclarant que puisqu'ils avaient abandonné les vrais principes de « la vieille cause, » ils ne devaient pas s'attendre

(1) Price, 712.

à être soutenus par l'armée. Son but était d'encourager les insurgés et d'entraver leurs adversaires; mais le matin même que la lettre devait être offerte aux signatures des officiers principaux, arriva la nouvelle de la victoire de Lambert : ce document dangereux fut aussitôt détruit, et le secret fut religieusement gardé par le peu de personnes qui avaient été instruites de l'intention du général (1).

Monk avait été déterminé à faire cette tentative abortive, malgré sa circonspection, par son frère, ecclésiastique de la Cornouaille, qui était venu le trouver avec un message de sir John Grenville, par l'ordre de Charles Stuart. Après la défaite de Booth, le général le renvoya avec une lettre de félicitation pour le parlement, mais sans répondre à Grenville, et après lui avoir fait faire serment de ne divulguer ni sa conduite passée ni ses projets pour l'avenir (2). Mais dès qu'il apprit l'expulsion des députés et le rang supérieur conféré à Lambert, il se décida à se déclarer hautement le protecteur du parti vaincu

(1) Price, 711, 716, 721.

(2) Tout ce que Grenville put apprendre de son messager fut que son frère était fâché de la défaite de Booth, et qu'il s'opposerait aux entreprises arbitraires des militaires en Angleterre; réponse qui, quoique favorable en elle-même, laissait le roi dans l'incertitude sur ses intentions réelles. Mém. de Clar., III, 618.

sous le titre attrayant, mais ambigu, de « défen-
» seur des anciennes lois et libertés du pays. » En conséquence, il s'assura du château d'Edinbourgh et de la citadelle de Leith, en y mettant des garnisons affidées, envoya un fort détachement occuper Berwick, et prit les mesures nécessaires pour lever et discipliner une nombreuse cavalerie. Un conseil d'officiers s'assembla à Leith : ils approuvèrent son projet, s'engagèrent à le soutenir, et annoncèrent leur résolution dans des lettres adressées à Lenthall, le président, au conseil de Wallingford-house et aux commandans de la flotte des Dunes et de l'armée en Irlande. On remarqua cependant, avec beaucoup de surprise, que le général, tout en faisant profession de prendre la défense du parlement, cassa tous les officiers que ce corps avait placés dans son armée, et replaça tous ceux qu'il avait chassés. Les plus clairvoyans commencèrent à soupçonner ses intentions réelles (1) ; mais Hazlerig et son parti étaient trop

(1) Ludlow, II, 269; Whitelock, 686, 689, 691 ; Price, 736, 743 ; Skinner, 106-9. Monk soutint hautement le contraire. « Je prends Dieu à témoin, » dit-il dans sa lettre au président, 20 octobre, « que le rétablissement d'une
» république est le seul désir de mon cœur. » Récit véridique, 28. Lorsque Price lui fit des remontrances, il répondit : « Vous voyez qui sont ceux qui m'entourent et écrivent
» ces choses. Je ne dois pas en témoigner ma désapproba-

satisfaits pour s'arrêter à cette circonstance ; et, comptant sur sa promesse de les soutenir, ils commencèrent à organiser les moyens de résister à leurs oppresseurs militaires.

Monk s'aperçut bientôt qu'il s'était embarqué dans une entreprise très-périlleuse. Les réponses qu'il reçut à ses lettres blâmaient sa conduite ; et la connaissance de ces réponses répandit parmi ses troupes un esprit de mécontentement qui causa un grand nombre de désertions. De général d'une armée soumise à ses ordres, il était devenu le chef d'une troupe de volontaires qu'il fallait cajoler et mener par la persuasion. On établit deux conseils; l'un fut composé des plus anciens colonels, l'autre de tous les officiers. Le premier prenait lecture des dépêches publiques reçues par le général, et faisait les réponses qu'il signait comme président; l'autre était consulté sur toutes les mesures qui avaient rapport à la conduite de l'armée, et confirmait ou rejetait les décisions des colonels à la pluralité des voix. Mais si cet arrangement gênait la conduite de Monk, il servait aussi à le mettre à l'abri des soupçons. Les mesures adoptées étaient regardées comme le résultat de la volonté générale.

» tion. Je m'aperçois qu'ils se défient déjà assez de moi. » Price, 746.

Il était de la plus grande importance pour les hommes de Wallingford-house d'intimider ou de réduire par la force cet adversaire formidable. Lambert quitta Londres pour marcher contre lui à la tête de sept mille hommes; mais le major-général avait l'esprit rempli de doutes et de soupçons; et, avant son départ, il exigea de Fleetwood la promesse solennelle de ne consentir à aucun accommodement, soit avec le roi, soit avec Hazlerig, sans avoir d'abord reçu de Lambert lui-même son avis et son consentement (1). Il était aussi nécessaire pour Monk de temporiser, qu'il eût été utile à ses ennemis de hâter leurs opérations. L'armée sous ses ordres était bien inférieure en nombre et en expérience à celle de Lambert; mais ses magasins étaient abondamment garnis, et sa caisse militaire était pleine, pendant que son adversaire n'avait pas assez d'argent pour tenir son armée rassemblée plus de quelques semaines. Avant d'arriver à Newcastle, le major-général rencontra trois députés de Monk, qui se rendaient à Londres pour traiter avec le conseil. N'ayant pu réussir à les faire consentir à entamer la négociation avec lui, il leur permit de continuer leur route, et attendit avec impatience le résultat

(1) Voyez les conférences de Whitelock et de Ludlow avec Fleetwood; Ludlow, II, 277; Whitelock, 690.

de leur voyage. Après beaucoup de discussions, on conclut un accommodement à Londres; mais Monk, au lieu de le ratifier par sa signature, y découvrit, peut-être feignit d'y découvrir, beaucoup d'articles, ou obscurs, ou à double sens, ou contraires aux instructions qu'il avait données : le conseil fut de son avis; et l'on commença une seconde négociation avec Lambert à Newcastle, pour obtenir de lui des explications sur les intentions des officiers à Londres. Ainsi se multipliaient les délais; et Monk profita du temps pour licencier même les simples soldats dont les dispositions étaient suspectes, et pour les remplacer, dans les régimens d'infanterie, par des levées faites en Ecosse. En même temps, il convoqua, à Berwick, une convention des États d'Écosse, de deux représentans de chaque comté et d'un de chaque bourg, leur recommanda de veiller à la tranquillité du pays pendant son absence, et en obtint le don d'une année d'arrérages de leurs impôts (6 déc.), se montant à soixante mille livres sterling, outre les revenus de l'excise et des douanes. Ensuite il établit son quartier-général à Coldstream (1).

Cependant, le séjour de Lambert dans le nord, prolongé par les artifices de Monk, avait

(1) Price, 741-4; Whitelock, 688, 9; Ludlow, 269, 271, 273; Skinner, 161, 4.

causé beaucoup d'événemens dans le midi. Dans la cité, plusieurs rencontres avaient eu lieu entre les militaires et les apprentis (1); la voix publique réclamait un parlement libre, et les citoyens s'exhortaient entre eux à ne payer aucun impôt établi par toute autre autorité. Lawson, quoiqu'il balançât au commencement, finit par se déclarer contre l'armée, et remonta la rivière avec son escadre jusqu'à Gravesend. Hazlerig et Morley furent admis dans Portsmouth par le gouverneur; les troupes envoyées contre eux par Fleetwood se joignirent à eux, et ils s'avancèrent sur Londres pour établir une communication avec la flotte dans la rivière. L'alarme produisit, dans le comité de sûreté, les avis les plus contradictoires. Une voix se hasarda à suggérer la restauration de Charles Stuart; mais on répondit que leurs offenses contre la maison de Stuart étaient trop grièves pour pouvoir être pardonnées; qu'actuellement que le roi avait besoin de leurs services, il prodiguerait les promesses; mais que la vengeance du parlement

---

(1) Les postes occupés par l'armée dans l'intérieur de la cité étaient « l'église de Saint-Paul, la Bourse, Peeter-» house, dans la rue d'Aldersgate, et le château de Bernnet, le » collége de Gresham, le collége de Sion; » hors de Londres, « les Musses, Sumersett-house, Whitehall, Saint-James, » Scotland-yeard. » Journal, M.S., par Thomas Rugge.

le dispenserait de les tenir, quand la monarchie serait rétablie. Leur résolution finale fut de convoquer un nouveau parlement pour le 24 janvier, et de nommer vingt et un conservateurs de la tranquillité publique pendant l'intervalle. Mais ils comptaient sur une autorité qu'ils ne possédaient plus. La fidélité des soldats avait été ébranlée par les lettres de Monk, et par la déclaration de Lawson (24 déc.). S'étant placés sous les ordres des officiers qui avaient été récemment destitués, ils se rassemblèrent dans la place de Lincon's-inn-fields, se rendirent devant la maison de Lenthall dans Chancery-Lane, et le saluèrent par trois décharges de mousqueterie, comme le représentant du parlement et lord général de l'armée. Desborough, abandonné par son régiment, et ayant perdu tout espoir, se sauva près de Lambert; et Fleetwood, qui depuis plusieurs jours n'avait fait que prier et pleurer, et se plaindre que « le » Seigneur lui avait craché au visage, » essaya timidement de désarmer par sa soumission le ressentiment de ses ennemis. Il se rendit chez le président, se mit à genoux devant lui, et lui remit son brevet (1).

Ainsi le « croupion » se vit encore une fois

(1) Ludlow, 268, 276, 282, 7, 9, 290, 6, 8; Whitelock, 689, 690, 1; Mém. de Clar., 625, 9, 636, 641, 7.

triomphant. Les députés, ayant Lenthall à leur tête, reprirent possession de la chambre, au bruit des acclamations des soldats (26 décembre). Leur premier soin fut de nommer un comité pour le gouvernement de l'armée, et d'ordonner aux régimens qui étaient assemblés dans le nord de se séparer, et de se rendre dans leurs quartiers respectifs. De ceux de leurs collègues qui avaient soutenu le dernier comité de sûreté, ils en excusèrent quelques-uns, et en punirent d'autres par la suspension de leurs fonctions, l'expulsion et l'emprisonnement : on envoya ordre à Lambert et à ses plus actifs adhérens de quitter l'armée, et de se retirer chez eux ; ensuite on prescrivit aux magistrats de les faire arrêter. On établit un conseil d'État, et l'on introduisit, dans le serment que devaient prêter les députés, une nouvelle forme très-explicite d'abjuration de toute royauté et de la famille des Stuarts. Tous les officiers placés, pendant l'interruption, par toute autorité autre que celle de Monk, furent cassés ; l'armée fut organisée sur un plan entièrement nouveau ; et le temps de la chambre était tous les jours employé à recevoir les officiers qui lui étaient continuellement présentés, pour recevoir en personne leurs brevets de la main du président (1).

(1) Journaux, 26 déc., 31 janv.

(1660) Pendant que ces événemens se passaient à Londres, Monk, pour soumettre ou disperser l'armée de Lambert, lui avait suscité sur ses derrières un nouvel et formidable ennemi. Lord Fairfax avait embrassé la cause de la monarchie, et les royalistes nombreux du Yorksire le regardaient comme leur chef; sur l'assurance solennelle que Monk lui donna de se joindre à lui dans douze jours ou de périr dans l'entreprise, il s'engagea à rassembler ses amis, et à surprendre la ville d'York. Le premier jour du nouvel an, ils accomplirent tous les deux leurs promesses. Les portes d'York furent ouvertes à Fairfax, par les « cavaliers » renfermés dans ses murs (1); et Monk, avec son armée, passa la Tweed, et marcha contre les avant-postes de l'ennemi. Ainsi le feu de la guerre civile fut rallumé dans le nord: deux jours après il fut éteint. Un messager du parlement ordonna aux troupes de Lambert de se retirer dans leurs quartiers respectifs : découragées par la défection des militaires dans les provinces du midi, elles n'osèrent pas désobéir. A Northallerton, les of-

(1) Il est prouvé que le soulèvement sous Fairfax était réellement un soulèvement de royalistes, et excité par les promesses de Monk, par le récit de Monkton, dans les M.SS. de Lansdowne, n° 988, f. 320, 334. Voyez aussi Price, 748.

ficiers en larmes prirent congé de leur général; et Lambert se retira, comme simple particulier, dans une maison qu'il possédait dans le comté. Cependant, quoique la saison fût rigoureuse, quoique les chemins fussent couverts d'une neige profonde, Monk continua sa marche, et à York (12 janvier) il passa cinq jours à délibérer avec Fairfax; mais celui-ci lui ayant conseillé de s'y arrêter, de prendre le commandement de leurs forces réunies, et de proclamer le roi, il répondit que, vu la disposition présente de ses officiers, la tentative serait dangereuse et pernicieuse. L'invitation de se rendre à Westminster (16 janv.), qu'il attendait depuis longtemps, étant arrivée, il se remit en marche; et Fairfax, après avoir reçu les remercîmens du parlement, ordonna aux insurgés qui l'avaient suivi de se disperser (1).

A York, le général avait donné des coups de canne à un officier qui l'avait accusé d'avoir le dessein de rétablir le gouvernement du roi; à Nottingham, il eut de la peine à empêcher les officiers de signer (21 janvier) un engagement par lequel ils promettaient d'obéir au parlement en toutes choses, « excepté la restauration de Charles Stuart; » et à Leicester, il fut obligé de laisser

(1) Price, 749-753; Skinner, 196, 200, 205; Journaux, 6 janvier.

écrire une lettre en son nom, aux signataires de la pétition du Devonshire (23 janvier), annonçant « comme son opinion » qu'il n'était pas possible de rétablir la monarchie, représentant le danger de rappeler les députés exclus en 1648, et recommandant le devoir de l'obéissance au parlement, tel qu'il était alors constitué (1). Dans cette ville, il fut joint par deux des députés les plus actifs, Scot et Robinson, auxquels on avait donné ordre de l'accompagner dans son voyage, sous prétexte de lui rendre honneur, mais en effet pour sonder ses intentions et espionner sa conduite. Il les reçut avec respect, comme représentans de l'autorité suprême; et ils furent tellement flattés de ses attentions, tellement trompés par sa dissimulation, qu'ils ne purent percer le voile dont il avait couvert ses desseins. A mesure qu'il avançait, il recevait à chaque marche des adresses des bourgs, des cités et des comtés, le priant de rappeler les députés exclus, et d'établir un parlement libre et complet. Monk, affectant une grande humilité, renvoyait les députations aux deux délégués du pouvoir suprême, qui leur reprochaient avec hauteur leurs démarches officieuses, pendant que les partisans du général

(1) Price, 754; Registre de Kennet, 32.

tâchaient de nourrir leurs espérances par des insinuations détournées et des prédictions obscures (1).

Pour endormir la défiance du parlement, Monk n'avait amené avec lui d'York que cinq mille hommes, forces bien inférieures à celles qui étaient en quartiers dans Londres et Westminster. Mais parvenu à Saint-Albans (28 janvier), il écrivit au président pour demander que cinq des régimens qui étaient dans la capitale fussent renvoyés avant son arrivée, alléguant le danger de querelles et de la séduction, si l'on permettait à ses troupes de se mêler avec celles qui venaient si récemment de tremper dans une révolte. L'ordre fut aussitôt donné; mais les soldats refusèrent d'obéir. «Pourquoi, demandaient-ils (2 février), devaient-ils quitter leurs quartiers pour les céder à des étrangers? Pourquoi voulait-on leur faire quitter la capitale, pendant qu'on leur devait plusieurs semaines de solde?» Les royalistes tâchaient d'exciter les mutins, et Lambert épiait le moment de se mettre à leur tête; mais la distribution d'une somme d'argent apaisa leurs murmures : ils consentirent à se mettre en marche, et le lendemain matin le général entra à la tête de son armée, et se rendit

(1) Price, 754; Merc. Polit., n° 604; Philips, 595; Journaux, 16 janvier.

au logement qu'on lui avait assigné à Whitehall (3 février) (1).

Peu après son arrivée, il fut invité à se rendre à la chambre pour recevoir ses remercîmens. On lui avait préparé un siége en dedans de la barre : il se tint debout derrière ce siége, la tête découverte, et, en réponse au président, il déprécia ses propres services, fit part des réponses qu'il avait faites aux adresses, conseilla au parlement de ne point multiplier les sermens et les engagemens, le pria de n'accorder aucune part dans l'autorité aux «cavaliers» ou aux fanatiques, et lui recommanda de veiller à la pacification de l'Irlande et à l'administration de la justice en Écosse. S'il y avait dans ce discours beaucoup de choses qui devaient plaire à l'assemblée, il y en avait aussi plusieurs qui l'offensèrent. Scot fit observer que le serviteur avait déjà appris à prescrire des lois à ses maîtres (2).

En sa qualité de membre du conseil d'État, on exigea de lui d'abjurer la maison de Stuart, conformément au dernier ordre du parlement. Il répondit par des remontrances. « Sept de ces

(1) Price, 755, 7, 8; Journ., 30 janv.; Skinner, 219-221; Philips, 594, 5, 6; Mém. de Clar., III, 666, 668; Pepys, I, 19, 21.

(2) Journaux, 6 fév.; Nouv. Hist. du Parl., III, 1575; Philips, 597; Price, 759; Harangue du lord général Monk, imprimée par J. Macock, 1660.

conseillers, dit-il, n'avaient pas abjuré, et il désirait connaître leurs raisons pour satisfaire sa propre conscience. L'expérience avait démontré qu'il était aussi facile de violer que de prêter de pareils sermens; et quant à lui, il croyait que c'était offenser la Providence que de faire serment de ne jamais se soumettre à des événemens qu'elle pouvait ordonner. Il avait donné les plus fortes preuves de son dévoûment au parlement: si elles n'étaient pas suffisantes, on pouvait le mettre encore à l'épreuve : il était tout prêt à en fournir davantage (1). »

(1) Gamble, 228; Price, 759, 760; Philips, 595. Vers cette époque, un paquet de lettres écrites au roi par différentes personnes et en différens chiffres, et confié à un M. Léonard, fut intercepté par Lockhart à Dunkerque, et envoyé par lui au conseil. Quand on annonça à ceux qui les avaient écrites qu'elles avaient été déchiffrées, ils se rirent de cette nouvelle comme d'une chose impossible; mais ils furent bientôt détrompés par le déchiffreur, qui leur envoya, par le fils de l'évêque d'Ely, des copies de leurs lettres en chiffre, avec une explication correcte écrite en entre-ligne. Ils furent surpris et alarmés; et pour éviter les suites de cette découverte, il lui achetèrent deux des lettres originales pour le prix de 300 livres st. Comparez la vie de Barwick, 171, et App. 402, 412, 5, 422, avec la correspondance sur ce sujet dans les Mém. de Clar., III, 668, 681, 696, 700, 715. Après cette découverte, toutes les lettres d'importance passaient par les mains de l'abbesse du couvent anglais à Gand.

La sincérité de cette déclaration fut bientôt mise à l'épreuve. Depuis long-temps, le parti royaliste dans la cité s'augmentait, surtout parmi les presbytériens modérés. Aux dernières élections, le conseil commun avait été rempli de membres d'un nouveau caractère; et la déclaration qu'ils firent paraître demandait « un parlement libre et complet, selon les anciennes lois » fondamentales du pays. » Comme l'assemblée qui se tenait à Westminster ne contenait pas de représentans de la cité, on n'en fit aucune mention; les impôts qu'elle avait ordonnés ne furent pas payés; et le conseil commun, comme s'il eût été une autorité indépendante, reçut des adresses des comtés voisins, et y répondit. Cette rebellion, selon l'avis des chefs parlementaires, méritait un châtiment prompt et exemplaire; et il fut artificieusement suggéré qu'en chargeant Monk d'être le ministre de leur vengeance, ils le rendraient odieux à leurs adversaires (9 fév.). Deux heures après minuit, il reçut ordre de se rendre dans la cité, d'arrêter onze des principaux citoyens, d'enlever les poteaux et les chaînes que l'on avait dernièrement fixés dans les rues, et de détruire les herses et les portes. Après avoir hésité un instant, il résolut d'obéir plutôt que de risquer de perdre son brevet. Les citoyens le reçurent avec des huées et des sifflets; les soldats murmuraient; les officiers offrirent leur démis-

sion. Il répondit seulement que ses ordres ne laissaient rien à sa discrétion; mais cette réponse fut faite d'un ton si sévère, et d'un air si sombre qu'elle prouvait, comme probablement il voulait le prouver, qu'il n'agissait qu'avec répugnance et se reprochait sa conduite (1).

Aussitôt que l'on eut enlevé les barricades et les chaînes, Monk suggéra, dans une lettre au président, que l'on en avait fait assez pour punir l'esprit de révolte des citoyens. Mais les chefs parlementaires n'étaient pas encore satisfaits : ils votèrent qu'il eût à exécuter ses premiers ordres; et la démolition des portes et des herses fut effectuée. Les soldats témoignèrent hautement leur mécontentement : le général, mortifié et honteux, les ramena à Whitehall, quoiqu'il lui eût été prescrit de les loger dans la cité (2). Réfléchissant ensuite sur ce qui venait de se passer, il crut y apercevoir les preuves d'un plan formé, pour d'abord le compromettre avec les citoyens, et ensuite le chasser; car la chambre, pendant qu'il exécutait son odieuse commission, avait reçu d'une manière favorable une pétition du célèbre Praise-God-

(1) Journ., 9 février; Price, 761; Ludlow, II, 336; Mém. de Clar., III, 674, 691; Gamble, 236; Skinner, 231-7.

(2) Journaux, 9 février; Philips, 599.

Barebone, demandant qu'aucune personne qui aurait refusé d'abjurer les prétentions de Charles Stuart, ou de tout autre gouvernement d'un seul, ne pût siéger au parlement, ou remplir aucun emploi public. Or, le général se trouvait précisément dans ce cas, et ses soupçons furent confirmés par les raisonnemens de ses conseillers de confiance (10 février). Avec leur assistance, on prépara le soir même une lettre pour le président, qui, le lendemain matin, fut approuvée par le conseil des officiers. Dans cette lettre, on faisait dire à ces derniers qu'on les avait fait servir d'instrumens au ressentiment personnel des députés contre les citoyens, et demander qu'avant le vendredi suivant toutes les places vacantes dans la chambre fussent remplies, préalablement à sa dissolution et à la convocation d'un nouveau parlement. Sans attendre la réponse, Monk retourna dans Finsbury-fields avec ses troupes. A sa demande, on assembla « un conseil commun » (ce corps avait été récemment dissous par un vote du parlement); et les citoyens apprirent de la bouche du général que celui qui la veille était venu parmi eux comme ennemi pour obéir aux ordres qu'il avait reçus, venait aujourd'hui de son propre mouvement se présenter comme ami, et que son but était d'unir sa fortune à la leur, et d'obtenir avec leur secours pour la nation un

parlement libre et complet. Ce discours fut reçu avec les plus bruyantes acclamations. On fit sonner les cloches, on régala les soldats, on alluma des feux de joie, et entre autres divertissemens, on fit pendant la nuit « rôtir la culotte de bœuf croupion, » plaisanterie pratique qui fut long-temps célèbre dans les traditions de la cité. Scot et Robinson, qui avaient été envoyés pour reconduire le général à Whitehall, se sauvèrent secrètement pour se dérober à l'indignation de la populace (1).

A Westminster, les chefs parlementaires affectaient un calme et une intrépidité qu'ils étaient loin de sentir. Ils passèrent sous le silence l'insulte faite à leur autorité ; mais, pour donner un avertissement à Monk, ils introdui-

---

(1) Price, 765-8; Mém. de Clar., III, 681, 692, 714; Ludlow, 337; Gamble, 249; Skinner, 237-243; Hist. Anc. du Parl., XXII, 94; Pepys, I, 24, 25. «Au pont du Strand, je » pus compter à la fois trente et un feux; dans King-Street, » sept ou huit, et partout on brûlait et on rôtissait des » croupions en buvant; on promenait de tous côtés des » croupions attachés à des bâtons. Les bouchers, autour du » mai dans le Strand, exécutèrent un carillon avec leurs » couteaux, avant de sacrifier leur croupion. A Ludgate- » hill, il y avait un homme qui tournait une broche sur » laquelle il y avait une culotte de bœuf, et un autre l'ar- » rosait. En vérité cela surpassait tout ce que l'on peut » s'imaginer. »

sirent un bill pour nommer son rival Fleetwood, commandant en chef en Angleterre et en Écosse (11 février). L'intervalle du dimanche permit d'en revenir à des conseils plus modérés. Ils prièrent le général de revenir à Whitehall; ils complétèrent le bill qui déterminait les conditions pour être électeur et éligible; et, le jour fixé par la lettre des officiers, ils ordonnèrent de publier des writs pour remplir les places vacantes dans la représentation. Quoique cette mesure leur eût été dictée par la force, ils eurent l'adresse de la faire servir à leurs intérêts, en insérant, comme clause provisoire dans l'acte, que personne ne pourrait être électeur ou élu s'il ne s'était premièrement engagé à soutenir un gouvernement d'une forme républicaine. Mais aussitôt les membres exclus en 1648 réclamèrent le droit de prendre place, et Monk ne laissa apercevoir que la plus parfaite impartialité entre les deux partis. Sur son invitation, neuf des principaux de chaque parti discutèrent leur cause devant lui et ses officiers; et le résultat fut, que ces derniers se déclarèrent disposés à appuyer les droits des députés exclus, à condition qu'ils prendraient l'engagement de régler le gouvernement de l'armée, de lever de l'argent pour payer les arrérages de la solde, de publier des writs pour convoquer un nouveau parlement pour le 20 avril, et de se dissoudre avant

cette époque. Le général retourna à Whitehall (21 février), les membres exclus se rendirent chez lui à son invitation; et, après un long discours dans lequel il déclarait qu'il était convaincu qu'un gouvernement d'une forme républicaine et une Eglise presbytérienne modérée étaient nécessaires pour rétablir et assurer la durée de la tranquillité de la nation, il les exhorta à aller reprendre leurs places. Ils se rendirent à pied à la chambre, accompagnés d'un grand nombre d'officiers: les gardes ouvrirent leurs rangs pour les laisser passer, et les membres et le président ne firent aucune opposition (1). Hazlerig, cependant, et les plus dévoués de ses adhérens, se levèrent et sortirent. Ce départ fut heureux pour les royalistes; car autrement ce parti, augmenté de ceux des députés rétablis qui adhéraient à la république, aurait pu, sur bien des questions, former une majorité (2).

La conduite de Monk dans cette occasion fut pour les «cavaliers» la source de la plus inquié-

---

(1) Journaux, 11, 13, 15, 17, 21 février; Price, 768-773; Ludlow, II, 345, 351, 3; Skinner, 256-264; Mém. de Clar., 663, 682, 8; Gamble, 260, 3; Philips, 600. Le nombre des membres exclus qui vivaient alors était de cent quatre-vingt-quatorze, celui des membres qui siégeaient ou avaient permission de siéger, quatre-vingt-neuf. « Déclaration du » véritable état des choses, » 57.

(2) Hutchinson, 362.

tante perplexité. D'un côté, par la rentrée des membres exclus, il avait rendu un service important à la cause de la royauté; car quoique Hollis, Pierpoint, Popham et leurs partisans, fissent toujours profession des mêmes doctrines qu'ils soutenaient pendant le traité dans l'île de Wight; quoiqu'ils manifestassent la même haine pour le papisme et le prélatisme; quoiqu'ils insistassent toujours sur la nécessité de limiter la prérogative dans le choix des officiers de l'État et dans le commandement de l'armée, cependant ils étaient royalistes par principe, et plusieurs d'entre eux avaient fait au roi exilé les promesses les plus solennelles de travailler avec zèle à sa restauration. D'un autre côté, Charles et ses partisans n'avaient pu voir qu'avec alarme Monk se déclarer si hautement pour un gouvernement républicain et une Église presbytérienne, dans un moment où il donnait la loi sans opposition (1). Et ce n'était pas là la seule circonstance alarmante : il annonçait uniformément à tous ceux qui venaient le trouver pour sonder ses intentions, qu'ils fussent «cavaliers» ou républicains, les mêmes sentimens, et confirmait quelquefois cette profession par des sermens et des imprécations. Pour expliquer le peu d'accord qu'il y avait entre la tendance de sa conduite et ses pa-

(1) Hist. de Clar., III, 720, 1, 3, 4; Mém., III, 698.

roles, ceux qu'il admettait à ses conseils secrets nous disent qu'il était contraint à faire paraître cette inconséquence par la difficulté de sa position; que, sans cela, il eût perdu la confiance de l'armée, qui croyait que sa sûreté et ses intérêts étaient intimement liés à l'existence de la république. Selon Ludlow, qui était le plus habile guerrier et homme d'État du parti opposé, Monk avait en outre pour but d'éluder les soupçons et de tromper la vigilance de ses adversaires ; et il réussit si bien à en imposer à la crédulité d'un grand nombre, entre autres d'Hazlerig, que, malgré tous les avertissemens qu'ils reçurent, ils continuèrent à se fier aveuglément à sa sincérité jusqu'au moment où leurs yeux furent dessillés par le rétablissement des membres qui avaient été exclus (1).

Le parti presbytérien dominait alors dans le parlement sans opposition. Ils annulèrent les votes qui avaient rapport à la mort du roi et à leur propre expulsion de la chambre; ils choisirent un nouveau conseil d'État, dans lequel les membres qui avaient le plus d'influence étaient royalistes; ils nommèrent Monk commandant en chef des armées dans les trois royaumes, et l'adjoignirent à l'amiral Montague dans le

(1) Price, 773; Ludlow, 349, 355; Mém. de Clar., III, 678, 697, 703, 711.

commandement de la flotte; ils lui votèrent une somme de vingt mille livres sterling, à la place du palais de Hampton-court qui lui avait été donné par le parti républicain. Ils firent sortir de prison sir George Booth et ses partisans, un grand nombre de «cavaliers,» et les lords écossais faits prisonniers après la bataille de Worcester, et levèrent le séquestre auquel on les avait condamnés; ils rétablirent le conseil commun; empruntèrent soixante mille livres sterling pour la solde courante de l'armée; déclarèrent que la confession de foi presbytérienne serait celle de l'Église d'Angleterre; firent afficher dans toutes les églises des copies de « la ligue solennelle et covenant; » offrirent des récompenses pour l'arrestation des prêtres catholiques; firent mettre en vigueur les lois contre les récusans catholiques, et fixèrent le 15 de mars pour leur dissolution, et le 25 avril pour la rentrée d'un nouveau parlement (1).

Cependant il s'éleva alors une difficulté sérieuse. La chambre des communes n'était (et selon les doctrines des membres exclus ne pouvait être) qu'une des branches du pouvoir législatif. De quel droit pouvait-elle donc prétendre convoquer un parlement? La chambre des pairs, et les lords qui avaient été exclus en 1649, ne

(1) Journaux, passim.

devaient-ils pas y concourir? ou plutôt, pour se conformer à la loi, n'appartenait-il pas au roi, soit de nommer une commission pour tenir un parlement, comme cela se faisait ordinairement en Irlande, ou de désigner un gardien investi de ce même pouvoir, comme cela se pratiquait anciennement du temps que nos rois résidaient quelquefois en France? Mais sur ce point Monk fut inflexible : il plaça des gardes à l'entrée de la chambre des pairs pour empêcher les lords d'y entrer, et refusa d'écouter aucun expédient qui pût supposer la reconnaissance de l'autorité royale (3 mars). A tous les raisonnemens qu'on lui opposa, il répondit « que, d'après les lois, le parlement avait cessé d'exister à la mort de Charles I[er]; que les séances de la chambre actuelle ne pouvaient être justifiées que par l'exigence de la nécessité; or, cette excuse ne pouvait être valable pour la chambre des pairs, et l'on ne devait pas espérer que l'armée voulût se soumettre à un parlement qui aurait été convoqué par l'autorité royale. Les militaires avaient consenti avec répugnance à la restauration des députés exclus, et ce serait risquer de perdre tous les avantages qu'on avait jusqu'alors obtenus, que d'en exiger davantage dans le moment présent (1). »

(1) Mém. de Clar., III, 704; Ludlow, 364, 5; Price, 773.

Encouragés par la chute des républicains, les royalistes exprimaient partout leurs sentimens sans aucune réserve. Dans plusieurs endroits, Charles fut proclamé par la populace; plusieurs ministres prièrent publiquement pour lui dans leurs églises. Le conseil commun, dans son adresse, déclara qu'il n'était pas opposé à sa restauration, et l'on décida la chambre même (10 mars) à rapporter le célèbre engagement en faveur « d'une république sans gouvernement d'un seul et sans chambre des pairs, » et à rassembler sous des officiers de confiance les milices de la cité et des comtés, pour balancer l'influence républicaine dans l'armée. Les juges du feu roi et les acquéreurs de biens confisqués commencèrent à trembler : ils tentèrent d'abord l'ambition du lord général par l'offre de l'autorité souveraine (1); repoussés par lui, ils s'a-

(1) Gamble, 270. Le général reçut de deux côtés des offres de secours, sur la supposition qu'il pouvait aspirer au pouvoir suprême; l'une de la part des républicains dont j'ai fait mention, l'autre de Bordeaux, ambassadeur français, au nom du cardinal Mazarin. Monk fut interrogé, au sujet de l'une de ces offres, par sir Antoine Ashley Cooper dans le conseil d'État. Si nous devons en croire Clarges, un de ses conseillers secrets, ce fut au sujet de la première, dont il avait fait part à Cooper. Quant à la proposition de Bordeaux, il nous dit qu'elle fut faite par le moyen de Clarges lui-même, et rejetée avec mépris par Monk, qui consentit

dressèrent aux militaires : ils leur représentèrent que la perte des arrérages de leur solde et des propriétés qu'ils avaient acquises, serait la conséquence nécessaire de la restauration du roi exilé (14 mars); et ils excitèrent tellement les craintes des officiers, qu'un engagement fut présenté à Monk, portant la promesse de s'opposer à toute tentative pour établir l'autorité d'un seul; et il fut prié de le signer et d'obtenir que le parlement voulût y adhérer. Le lendemain matin (15 mars), un second conseil d'officiers eut lieu : Monk exposa combien il serait peu avantageux d'embarrasser la chambre de nouvelles questions lorsqu'elle était sur le point de se dissoudre; et par l'adresse et l'influence de ses amis, il parvint, quoique avec beaucoup de difficulté, à faire supprimer cet écrit fâcheux. Peu de temps après, il donna ordre aux officiers de rejoindre leurs régimens respectifs; nomma une commission pour inspecter et réformer les différens

cependant à recevoir une visite de Bordeaux, à condition qu'il ne serait pas question de ce sujet. Philips, 602, 4. Locke, au contraire, affirme que Monk accepta l'offre du ministre français; que sa femme, par fidélité pour le roi, découvrit le secret; et que Cooper fit au général des questions si pressantes, que celui-ci se troubla, et, pour prouver sa fidélité, destitua plusieurs officiers qui étaient suspects au conseil. Mémoires du comte de Shaftsbury, dans le registre de Kennet, 86.

corps; renvoya tous les officiers des sentimens desquels il avait quelque raison de se méfier, et ensuite demanda et obtint de l'armée l'engagement de s'abstenir de toute intervention dans les affaires de l'État, et de se soumettre en toutes choses à l'autorité du nouveau parlement (1).

Il s'était alors écoulé dix-neuf ans et demi depuis la première assemblée du long parlement, années de révolutions et de carnage, pendant lesquelles la nation avait essayé de presque toutes les formes de gouvernement, pour en revenir à la fin à celui qu'elle avait d'abord rejeté. Le 16 mars, un jour plus tard que l'époque fixée, l'existence de ce parlement, qui avait été illégalement prolongée depuis la mort de Charles Ier, fut terminée par un acte passé par lui-même (2). Le lecteur connaît déjà son histoire. Par la glorieuse résistance qu'il opposa aux usurpations de la couronne, il mérite l'admiration et la reconnaissance. Ses actes subséquens furent d'une nature plus incertaine; et en dernier lieu, ils conduisirent à l'anarchie et au despotisme militaire.

---

(1) Philips, 603, 6; Price, 781; Registre de Kennet, 113; Thurloe, VII, 852, 9, 870; Pepys, I, 43; Skinner, 279-284.

(2) Journaux, 16 mars.

Mais ses mérites et ses torts, quels qu'ils fussent, ont été avantageux à la postérité. Aux premiers, nous devons une grande partie des droits dont nous jouissons; et ses torts nous ont signalé les maux que causent les changemens politiques effectués par la violence, et qui ne s'accordent pas avec les habitudes et les prédilections du peuple.

Monk était depuis deux mois en Angleterre; et ses intentions étaient toujours couvertes d'un voile mystérieux que toute l'adresse des royalistes et des républicains n'avait pu réussir à soulever. Sir George Grenville, que le lecteur connaît déjà, lui faisait des visites fréquentes à Saint-James (19 mars mais l'on soupçonnait le but de ce « cavalier, » et les précautions du général firent échouer toutes ses tentatives pour obtenir une entrevue particulière. Après la dissolution, Morris, l'ami intime de l'un et de l'autre, les aboucha, et Grenville remit à Monk une lettre en termes très-flatteurs de la part du roi. Il la reçut, et la lut avec respect. « C'était, dit-il, la première fois qu'il pouvait avec sûreté exprimer son dévoûment à la cause du roi; mais il était encore entouré d'hommes dont les sentimens étaient suspects ou connus par leur hostilité; il était encore nécessaire de garder un secret inviolable; Grenville pouvait conférer en particulier avec Morris, et il fallait qu'il con-

sentît à se charger lui-même de porter la réponse du général. Les principaux articles de cette réponse furent mis par écrit. Monk y demandait au roi « de lui envoyer une lettre conciliante qu'il pût, quand il en serait temps, présenter au parlement; il ne demandait rien pour lui-même; il ne voulait pas indiquer sa récompense, comme on lui disait de le faire; il n'était pas convenable qu'il fît un marché avec son souverain; mais, s'il lui était permis de s'ingérer de donner son avis, il conseillait à Charles de promettre une amnistie générale, ou presque générale, la liberté de conscience, la confirmation des ventes nationales, et le paiement des arrérages dus à l'armée. » Aussitôt après la lecture de ce papier, il le jeta dans le feu, et dit à Grenville de s'en rapporter à sa mémoire pour en répéter le contenu au roi (1).

Le messager fut reçu à Bruxelles par Charles comme un ange du ciel. Il voyait tout-à-coup dissiper les doutes qui avaient si long-temps fatigué son esprit (26 mars); la couronne, contre son attente, lui était offerte sans qu'on lui pres-

(1) Hist. de Clar., III, 734-6; Price, 785; Philips, 605; Mém. de Clar., III, 706, 711. D'après les dernières autorités, il est clair que le secret était confié à Mordaunt aussi bien qu'à Grenville, ainsi qu'à un M. Herne, probablement un nom supposé.

crivît des conditions, et il ne lui restait plus qu'à aider avec sa plume les efforts du général; mais, lorsqu'il communiqua ces heureuses nouvelles à Ormond, Hyde et Nicholas, ces conseillers découvrirent que l'avis suggéré par Monk était dérogatoire aux intérêts du trône et à la dignité personnelle du monarque; qu'en le suivant, on ferait une déclaration royale qui, en paraissant faire à la nation les promesses recommandées par Monk, en neutraliserait l'effet, en les soumettant aux modifications que pouvait dans la suite imposer la sagesse du parlement. Cet écrit fut mis sous l'enveloppe d'une lettre adressée au président de la chambre des communes; une autre lettre fut adressée à la chambre des pairs, une troisième à Monk et à l'armée, une quatrième à Montague et à la marine, et une cinquième au lord maire et à la cité. On fit remettre (2 avril) des copies ouvertes au général, afin qu'il pût remettre ou détruire les pièces originales, selon qu'il le jugerait convenable. Malgré les changemens faits à Bruxelles, il annonça qu'il était satisfait de la déclaration, et ordonna à Grenville de tenir les papiers en sa garde jusqu'à ce qu'il fût temps d'en faire usage (10 avril) (1).

(1) Clar., III, 737-740, 742-751; Price, 790. Monk avait appris, probablement par l'ambassadeur de France,

Dans l'intervalle, les writs pour le nouveau parlement avaient été émis; et comme il n'y avait pas de cour pour influer sur les élections, ni d'intervention militaire pour les contrôler; on est fondé à considérer leur résultat comme l'expression de l'opinion publique. Les républicains, les cavaliers, les presbytériens firent tous leurs efforts pour faire élire des députés de leur opinion. Des trois partis, le dernier était sans comparaison le plus puissant, si la dissension n'eût pas paralysé son influence. Les presbytériens les plus rigides, quoique contraires aux partisans de la république, parce qu'ils étaient des sectaires, s'opposaient également au retour du roi, parce qu'ils craignaient aussi la restauration de l'épiscopat. Un bien plus grand nombre encore, qui adhéraient toujours avec constance à « la ligne solennelle et covenant, »

---

que les Espagnols avaient l'intention de retenir le roi à Bruxelles, en otage, pour la restitution de la Jamaïque et de Dunkerque. C'est pourquoi il exigea que le roi quittât le territoire espagnol; et Charles, ayant fait part au gouverneur de son intention de se rendre à Bréda, sortit de Bruxelles environ deux heures, si Clarendon est exact, avant que l'ordre de le retenir eût été donné. Les différentes lettres, quoique écrites et signées à Bruxelles, furent datées de Bréda et remises à Grenville, dès que le roi eut mis les pieds sur le territoire hollandais. Clar., 740.

pensaient qu'elle leur imposait l'obligation de remettre le roi sur le trône, mais avec les limitations proposées pendant le traité fait dans l'île de Wight. D'autres, et ceux-ci possédaient le plus d'influence et la plus grande activité, ne voyaient aucun danger à craindre de la part d'un épiscopat modéré; et, désirant obtenir des honneurs et de l'avancement, s'efforçaient de mériter le pardon de leurs transgressions passées par la ferveur de leur royalisme actuel. Ils se joignirent aux « cavaliers ;» leurs efforts réunis triomphèrent de toute opposition; et, dans le plus grand nombre d'endroits, leurs adversaires ou craignirent de contester les élections, ou furent rejetés par des majorités accablantes (1).

Mais les républicains cherchèrent des secours d'un autre côté. Leurs émissaires s'introduisaient dans les quartiers des militaires; se lamentaient sur la ruine prochaine de «la bonne vieille cause ;» exprimaient leurs regrets que l'on eût fait tant de sacrifices et répandu tant de sang inutile-

(1) Thurloe, VII, 866, 887; Price, 787; Lettres de Carte, II, 326; Mém. de Clar., III, 705, 714, 726, 730, 1, 3. Il paraît qu'un grand nombre de royalistes étaient beaucoup trop actifs. « Lorsqu'on s'en plaignit à Monk, il répondit, en » plaisantant, que, comme il y avait un parti fanatique d'un » côté, il y avait un parti frénétique de l'autre. » 721, 2.

ment, insinuant aux officiers qu'ils devaient s'attendre à perdre les propriétés qu'ils avaient acquises, aux soldats qu'ils seraient licenciés et perdraient les arrérages de leur solde (1). Un esprit de mécontentement commença à se répandre dans les différens corps, et beaucoup d'officiers se rendirent à la capitale. Mais Monk, quoiqu'il se déclarât toujours partisan du gouvernement républicain, se basarda à prendre un ton plus hardi. Les milices de la cité, au nombre de quatorze mille hommes, étaient déjà incorporées sous ses ordres ; il avait dans sa poche un brevet de Charles qui le nommait lord général des armées dans les trois royaumes ; et il avait résolu, si les circonstances le forçaient à jeter le masque, de proclamer le roi, et d'inviter tous les sujets fidèles à se rallier autour de l'étendard royal. Il commença (9 avril) par ordonner aux officiers de retourner à leurs postes, puis il fit présenter aux soldats la promesse de se soumettre au nouveau parlement ; et tous ceux qui refusèrent de la faire, furent aussitôt renvoyés (2). En même temps, les partisans de la république résolurent d'opposer à Monk Lambert, qui avait été l'idole des soldats. Lambert, il est vrai, était prisonnier à la Tour, où il avait

(1) Thurloe, VII, 870.

(2) Mém. de Clar., III, 715.

été renfermé par ordre du conseil; mais, avec une corde, il descendit de la fenêtre de sa chambre à coucher, fut reçu par huit bateliers dans une barque, et trouva un asile sûr dans la cité. Toutefois les habitans de la cité étaient trop royalistes pour écouter les suggestions de ce parti : il quitta sa retraite (13 avril), se rendit à la hâte dans le Warwickshire, rassembla parmi les régimens mécontens six compagnies de cavalerie et quelques compagnies d'infanterie, et eut l'espoir de se voir, sous peu de jours, à la tête de forces formidables. Mais Ingoldsby (21 avril), qui, après avoir été régicide, était devenu royaliste, vint à sa rencontre près de Daventry avec des forces égales. Une compagnie de cavalerie du parti de Lambert passa à l'ennemi, et les autres, lorsqu'il donna l'ordre de charger, dirigèrent leurs pistolets vers la terre. Le malheureux chef prit aussitôt la fuite : Ingoldsby le poursuivit; son cheval plus vigoureux eut l'avantage dans les terres labourées; le fugitif fut pris, et, après avoir vainement tenté d'émouvoir la pitié de son ancien camarade, il se soumit à son sort (24 avril). Il fut reconduit à la Tour; et lorsque les milices, les volontaires et les auxiliaires levés dans la cité passèrent en revue devant le général à Hyde-Park, les auxiliaires se mirent à genoux pour boire à la santé du roi; Lambert, dans ce moment, fut conduit à Tyburn, et les spectateurs

applaudirent par des cris et des acclamations à l'humiliation du prisonnier (1).

Le parlement-convention (il fut ainsi nommé parce qu'il n'avait pas été convoqué légalement) s'assembla le jour fixé (25 avril). Les presbytériens, par des manœuvres artificieuses, firent nommer sir Harbottle Grimstone, un de leurs partisans, au fauteuil de président; mais les « cavaliers, » avec leurs adhérens, formèrent une nombreuse majorité, et le nouveau président, au lieu d'essayer de résister au torrent, eut la prudence de s'y laisser aller. Monk prit place comme représentant du Devonshire, comté où il était né.

Afin de neutraliser l'influence des « cavaliers » dans la chambre des communes, les lords presbytériens qui avaient siégé en 1648, s'assemblèrent dans la chambre des pairs, et choisirent le comte de Manchester pour leur président. «Mais de quel droit voulaient-ils constituer exclusivement une chambre du parlement? Ils n'avaient pas été convoqués de la manière ordinaire par des writs; ils ne pouvaient pas siéger comme faisant partie du long parlement, qui à présent du moins avait cessé d'exister; et s'ils fondaient leurs prétentions sur les droits de leur nais-

(1) Reg. de Kennet, 120; Price, 792, 794; Ludlow, 379; Philips, 607; Mém. de Clar., III, 735.

sance comme « consiliarii nati, » d'autres pairs possédaient le même privilége. La question fut soumise au lord général, qui répondit qu'il n'avait pas d'autorité pour décider des droits de qui que ce fût. Encouragés par cette réponse, quelques-uns des pairs exclus essayèrent de prendre leurs places, et ne trouvèrent point de résistance; leur exemple fut suivi par d'autres, et dans peu de jours les lords presbytériens formèrent à peu près le cinquième de la chambre. Mais cependant, pour éviter les chicanes, les pairs qui avaient fait partie du parlement du roi à Oxford, ainsi que ceux dont les lettres-patentes étaient d'une date postérieure au commencement de la guerre civile, s'abstinrent, pour le moment, de demander admission (1).

Monk continuait de dissimuler. Par son ordre, Grenville s'adressa à un député au moment où il entrait dans la chambre du conseil, pour lui procurer une occasion de parler au lord général. Monk vint à la porte, en reçut une lettre, et, reconnaissant sur le cachet les armoiries royales, il donna ordre aux gardes de veiller à ce que le porteur ne pût s'éloigner. Dans quelques minutes, Grenville fut appelé et interpellé par le président de dire comment cette lettre se trouvait en sa possession; et l'ordre fut donné

(1) Journ. des Lords, XI, 4, 5, 6.

de le mettre en prison. « Cela n'est pas néces-
» saire, dit Monk; j'apprends qu'il est mon pro-
» che parent, et je répondrai qu'il sera prêt à
» comparaître. »

La glace était ainsi rompue. Grenville fut traité non comme un prisonnier, mais comme le serviteur de confiance du souverain. Il remit aux deux chambres les lettres qui leur étaient adressées, et reçut en retour un vote de remercîment, et une gratification de cinq cents livres sterling. La lettre pour l'armée fut lue par Monk à ses officiers, celle pour la marine par Montague aux capitaines sous ses ordres, et celle pour la cité par le lord maire au conseil commun à Guildhall. Chacun de ces corps vota une adresse de remercîment et de félicitation au roi.

L'écrit qui accompagnait les lettres aux deux chambres, 1° accordait un pardon libre et général à tous les coupables, hormis ceux que le parlement pourrait dans la suite excepter; ordonnait que toutes les divisions de parti eussent à cesser, et invitait tous ceux qui étaient les sujets du même souverain à vivre dans l'union et l'harmonie; 2° il annonçait la liberté pour les consciences délicates, et que personne ne serait inquiété ni recherché pour des différences en matière de religion qui ne troubleraient pas la tranquillité du royaume, et promettait en outre l'assentiment royal aux actes du parlement qui

seraient proposés pour l'entière concession de cette liberté; 3° il y était fait mention des poursuites légales auxquelles pourraient être exposés les possesseurs actuels de propriétés achetées ou accordées pendant la révolution, et il y était proposé de laisser l'arrangement de ces différends au parlement, qui aurait plus de moyens de pourvoir à la juste satisfaction des parties intéressées; enfin il promettait de payer les arrérages de l'armée sous les ordres du général Monk, et de retenir au service royal les officiers et les soldats avec la même solde et aux mêmes conditions dont ils jouissaient actuellement. Telle fut la célèbre déclaration de Bréda, la charte royale sur la foi de laquelle il fut permis à Charles de remonter sur le trône de ses pères (1).

Encouragés par l'élan de fidélité au roi avec lequel on avait reçu ses lettres et sa déclaration, ses agens se proposèrent pour but principal de leurs efforts de le faire revenir en Angleterre avant que l'on pût imposer des bornes à la prérogative royale. Les «cavaliers» étaient en si grand nombre dans la chambre haute, que l'on n'avait aucune opposition à craindre de la part des lords; et les dispositions qu'avait déjà montrées la chambre des communes étaient de nature à satisfaire les souhaits des plus ardens

(1) Journ. des Lords, XI, 7, 10.

champions de la royauté. Les deux chambres votèrent que, par les lois anciennes et fondamentales du royaume, le gouvernement était et devait être composé «de roi, lords et communes;» ils invitèrent Charles à venir prendre possession de la couronne qui lui appartenait par sa naissance; et afin de subvenir à ses besoins les plus urgens, on lui envoya un don de cinquante mille livres sterling, avec dix mille livres pour son frère le duc d'York, et cinq mille livres pour le duc de Glocester. Ils ordonnèrent d'effacer les armes et les emblêmes de la république, de faire remettre le nom du roi dans les prières publiques, et firent proclamer sa succession comme ayant commencé le jour de la mort de son frère (1). Hale, le célèbre légiste, et Prynne se hasardèrent de conseiller à la chambre de s'arrêter dans son enthousiasme, et de consulter les intérêts de la nation. Le premier demanda que l'on nommât un comité pour examiner quelles avaient été les propositions offertes par le long parlement, et les concessions accordées par le dernier roi en 1648; le second insista sur ce que l'occasion était favorable pour s'entendre mutuellement et d'une manière permanente sur toutes les réclamations qui avaient été jusqu'alors des sujets de contestation entre

(1) Journaux des deux Chambres.

les deux chambres et la couronne. Mais Monk se leva, et s'opposa avec force à une enquête qui pourrait réveiller les craintes, les jalousies et les animosités, et ramener les scènes de sang des temps passés. Il fallait que le roi revînt pendant que la paix et l'harmonie régnaient. Il viendrait seul; il ne pouvait pas amener d'armée avec lui; et il serait autant dans leur dépendance à Westminster qu'à Bréda. Dans l'intervalle, on pourrait préparer des restrictions, s'il était nécessaire qu'il y eût des restrictions, et les lui présenter après son arrivée. A la fin de ce discours, la chambre retentit des acclamations des « cavaliers; » et ceux qui étaient pour l'enquête, intimidés par l'autorité du général et les clameurs de leurs adversaires, jugèrent qu'il serait prudent de céder (1).

Charles se montra aussi empressé à accepter que les chambres l'avaient été à voter l'adresse d'invitation. De Bréda il s'était rendu à La Haye, où les États désirant réparer leur négligence précédente, le reçurent avec une magnificence extraordinaire. La flotte sous Montague (2)

(1) Burnet, I, 151; Ludlow, III, 8, 9.

(2) Montague depuis long-temps correspondait avec le roi, et désapprouvait la dissimulation de Monk, jusqu'à l'appeler en particulier « un imbécille à tête dure; » mais il jugeait nécessaire de le flatter, parce qu'il pouvait empêcher l'entreprise. Pepys, I, 69.

avait jeté l'ancre dans la baie de Schevelin ; et Charles, aussitôt que le temps le permit, fit voile pour Douvres, où Monk, à la tête de la noblesse et des gentlemen des comtés voisins, s'était rendu pour recevoir le nouveau souverain (25 mai). Tous les yeux étaient fixés sur leur entrevue; et l'air affable et satisfait, mais plein de dignité du roi, et l'hommage respectueux et soumis du général, excitèrent les applaudissemens des spectateurs. Charles l'embrassa comme son bienfaiteur, le fit marcher à côté de lui, et le reçut dans le carrosse royal. De Douvres à la capitale, la marche du roi parut une procession triomphale. Les routes étaient couvertes d'une population innombrable qui désirait témoigner son amour pour le roi et satisfaire sa curiosité. Sur la lande de Blackheast (29 mai), il fut reçu par l'armée rangée en bataille, et salué par les acclamations des soldats en traversant leurs rangs. Dans les champs de Saint-Georges, le lord maire et les aldermen l'invitèrent à prendre part à une collation magnifique sous une tente préparée pour le recevoir ; du pont de Londres à Whitehall les maisons étaient tapissées, et les rues bordées par les milices de la cité, les troupes régulières, et les officiers qui avaient servi sous Charles I[er]. Le roi était précédé par des troupes de cavaliers, au nombre de trois mille, revêtus de riches costumes, accompagnés de trompettes

et de valets de pied ; venait ensuite le lord maire, portant l'épée nue, après lui le lord général et le duc de Buckingham, et enfin, le roi lui-même, à cheval entre ses deux frères. La marche était fermée par la garde du général, cinq régimens de cavalerie, et deux troupes de nobles et de gentlemen. A Whitehall, Charles congédia le lord maire, et reçut l'une après l'autre les deux chambres, dont les présidens le haranguèrent en lui exprimant le plus ardent dévoûment : il leur répondit par des protestations de son attachement pour les intérêts et les libertés de ses sujets. Les cérémonies de cette importante journée ne finirent qu'à une heure avancée de la soirée ; et Charles dit à un de ses confidens : « Il faut certainement que » c'ait été ma faute si je ne suis pas venu plus » tôt, car je n'ai vu personne aujourd'hui qui » ne m'ait protesté avoir toujours désiré ma restauration (1). »

On ne saurait nier que le rétablissement de la royauté ne fût un bonheur pour la nation. Elle offrait le meilleur, et peut-être le seul moyen de rétablir la tranquillité publique au milieu de la confusion et de la défiance, des

(1) Whitelock, 702 ; Rég. de Kennet, 163 ; Hist. de Clar., III, 772 ; Vie de Clarendon par lui-même ; Continuation, p. 7, 8 ; Journal d'Evelyn, II, 148.

animosités et des haines, des partis et des intérêts qui avaient été la suite des événemens de la guerre civile, et de la succession rapide de gouvernemens opposés et éphémères. A Monk appartient le mérite d'avoir accompli par sa prudence et sa prévoyance, sans violence et sans effusion de sang, cet objet désirable; mais on doit rappeler, et pour l'en blâmer, qu'il l'accomplit sans aucune stipulation de la part du monarque exilé. Jamais une si belle occasion ne s'était présentée pour établir un pacte entre le souverain et le peuple, pour déterminer d'un consentement mutuel les justes droits de la couronne, et mettre les libertés du peuple à l'abri de toute usurpation future. Nous avons assez de preuves que Charles aurait consenti à des conditions de cette nature; mais lorsque cette mesure fut proposée, le lord général s'y opposa de la manière la plus positive. C'était peut-être parce que son esprit prudent voyait du danger dans les délais; il est plus probable qu'il cherchait à rendre ses services plus précieux aux yeux du nouveau souverain. Mais, quels que fussent ses motifs, le résultat de sa conduite fut que le roi monta sur le trône sans être lié par aucunes conditions, et en conclut qu'il avait droit à tous les pouvoirs réclamés par son père au commencement de la guerre civile. Après quelques années, cette conséquence devint évidente. On

s'aperçut que, par la négligence ou la perfidie de Monk, on avait laissé une porte ouverte par laquelle pouvaient s'introduire de nouvelles dissensions entre la couronne et le peuple ; et cette circonstance même dont Charles s'était félicité comme mettant le comble à son heureuse fortune, ne servit qu'à préparer la voie à une seconde révolution, qui finit par exclure à jamais sa famille du gouvernement de ces royaumes.

FIN DU ONZIÈME VOLUME.

NOTES.

NOTE A.

Commission du lord Fairfax.

Le parlement d'Angleterre ayant eu des preuves nombreuses et acquis l'expérience de la fidélité et du courage extraordinaires de Thomas lord Fairfax, prescrit et ordonné, et qu'il soit prescrit et ordonné par ce présent parlement et son autorité, et le parlement par ce présent acte constitue, crée et nomme ledit Thomas lord Fairfax, capitaine général et commandant en chef des armées et forces levées et à lever par l'autorité du parlement dans la république d'Angleterre, jusqu'à ce que le parlement en ordonne et dispose autrement, donnant et accordant audit Thomas lord Fairfax plein pouvoir et autorité pour régler, gouverner, commander, disposer et employer lesdites armées et forces, et chaque partie d'icelles, et tous officiers et autres personnes quelles qu'elles soient, employées ou à être employées dans ou concernant icelles, dans, pour ou concernant toutes défenses, offenses, invasions, exécutions, et autres actes et services hostiles et militaires, comme capitaine général et commandant en chef; et qu'il sera soumis et suivra tels ordres et directions qu'il a reçus ou recevra à quelque époque que ce soit du parlement ou du conseil d'État établi par autorité du parlement. Et de plus, donnant et accordant audit Thomas lord Fairfax plein pouvoir et autorité pour diriger et conduire lesdites armées et forces et chaque partie d'icelles, contre tous ennemis, rebelles, traîtres et

autres semblables criminels et chacun de leurs adhérens, et contre eux combattre, et les envahir, leur résister, les abaisser, soumettre, poursuivre, détruire, tuer, et mettre à exécution de mort, par toutes voies et tous moyens, et remplir et exécuter toute et chaque autre chose pour le gouvernement desdites armées et forces; et pour assigner et accorder des commissions à tous les commandans et officiers qui seront jugés nécessaires et requis pour le gouvernement et le commandement desdites armées et forces; et pour désigner et nommer un ou plusieurs prévôts, maréchaux, pour l'exécution de ses ordres, conformément à la teneur de cet acte; et pour commander toutes les garnisons, forts, châteaux et villes déjà fortifiés ou à être fortifiés, ainsi que pour lui-même ou par d'autres, députés et autorisés par lui, prendre et employer les voitures, chevaux bateaux et autres vaisseaux qui, à son avis et aussi souvent qu'il jugera convenable, seront nécessaires pour porter et conduire lesdites armées et forces ou aucune partie d'icelles, ou pour mener ou porter des munitions, canons, objets d'artillerie, munitions de bouche, et toutes provisions, quelles qu'elles soient, nécessaires et requises pour lesdites armées ou forces, ou partie d'icelles, à ou de quelque lieu ou lieux que ce soit selon la teneur de cet acte; et pour donner des réglemens, des instructions, et des directions pour gouverner, diriger et conduire lesdites armées et forces et toute partie d'icelles; et pour exécuter, ou faire exécuter la loi martiale pour punir tous les tumultes, rapines, meurtres, et autres crimes et délits commis par quelles personnes que ce soit dans lesdites armées et forces et toute partie d'icelles, conformément au cours et usages des guerres, et selon les lois et ordonnances des guerres jusqu'à présent permises par quelque acte, ordonnance ou ordre du parlement; et lesdites lois et ordonnances de guerre fera proclamer et exécuter; enjoignant dûment et requérant de tous les offi-

ciers et soldats desdites armées et toute partie d'icelles d'obéir à lui ledit Thomas lord Fairfax, comme aussi à tous les shérifs, officiers d'artillerie, juges de paix, maires, baillis et autres officiers et personnes, quelles qu'elles soient dans leurs comtés et lieux respectifs, d'aider et d'assister lui ledit Thomas lord Fairfax dans l'exécution dudit emploi de capitaine général et commandant en chef desdites armées et forces, aux fins, intentions et de la manière susdites.

HEN. SCOBELL, *Clic. Parliament.*

NOTE B.

L'acte pour le réglement de l'Irlande.

Vu que le parlement d'Angleterre, après la dépense de beaucoup de sang et de trésors pour supprimer l'horrible rébellion en Irlande, a, par la main secourable de Dieu sur ses entreprises, conduit cette affaire à telle fin qu'une soumission et un réglement complets de cette nation peuvent avec la bénédiction de Dieu être bientôt accomplis: Afin donc que le peuple de cette nation puisse savoir que l'intention du parlement n'est point d'extirper toute cette nation; mais que clémence et pardon, et pour la vie et pour les propriétés, peuvent être accordés à tous les agriculteurs, cultivateurs, laboureurs, ouvriers, et autres de l'espèce inférieure, ainsi qu'il est ci-après déclaré, eux se soumettant au parlement de la république d'Angleterre et vivant paisiblement et dans l'obéissance sous leur gouvernement; et afin que d'autres, aussi d'un rang et d'une qualité plus élevés, puissent connaître l'intention du parlement à leur égard selon leurs démérites respectifs et considérations sous lesquelles ils tombent, qu'il soit décrété et déclaré par ce présent parlement et par son autorité, que chaque

personne et toutes les personnes de la nation irlandaise comprises dans aucune des catégories suivantes, seront sujettes aux peines et confiscations ci-dedans mentionnées et contenues, ou seront rendues susceptibles de la clémence et du pardon ci-dedans accordés respectivement, selon qu'il est ci-après exprimé et déclaré, c'est-à-dire,

1° Que toutes et chaque personne et personnes qui à quelque époque que ce soit, avant le dixième jour de novembre 1642, qui est l'époque de la séance de la première assemblée générale à Kilkenny en Irlande, ont comploté, avisé, conseillé, ou favorisé la rébellion, les meurtres, massacres faits ou commis en Irlande, qui commencèrent dans l'année 1641; ou ont, à quelque époque que ce soit, avant ledit dixième jour de novembre 1642, en portant les armes ou en contribuant des hommes, des armes et des chevaux, de l'argenterie, de l'argent, des provisions ou autres fournitures ou habillemens de guerre (autres que ceux qu'ils prouveront leur avoir été pris seulement par force et violence), aidé, assisté, favorisé, poursuivi ou contribué à ladite rébellion, meurtres ou massacres, soient exclues de l'amnistie, quant à la vie et aux biens;

2° Que toutes et chaque personne et personnes qui, à quelque époque que ce soit, avant le premier jour de mai 1643, ont siégé ou voté dans ladite première assemblée générale, ou dans le premier prétendu conseil, communément appelé le conseil suprême des catholiques confédérés en Irlande, ou ont été employées comme secrétaires ou premier greffier, soient exclues de l'amnistie, quant à la vie et aux biens;

3° Que tous et chaque jésuite, prêtre et autres personne ou personnes, qui ont reçu l'ordination du pape ou siége de Rome, ou de toute autorité en provenant; qui ont, de quelque manière que ce soit, comploté, avisé, conseillé, favorisé, continué, encouragé, aidé, assisté ou contribué,

ou qui, à quelque époque que ce soit à l'avenir, auront, de quelque manière que ce soit, comploté, avisé, conseillé, favorisé, continué, encouragé, aidé, assisté, ou contribué à la rébellion ou guerre en Irlande, ou aucuns des meurtres, ou massacres, vols ou violences commis contre les protestans, les Anglais, ou autres dans ce pays, soient exclus de l'amnistie, quant à la vie et aux biens;

4° Que Jacques Butler, comte d'Ormond; Jacques Talbot, comte de Castelhaven; Ulysse Bourke, comte de Clanricarde; Christophe Plunket, comte de Fingal; Jacques Dillon, comte de Roscommon; Richard Nugert, comte de Wesmeath; Moragh O'Brian, baron d'Inchiquin; Donogh M'Carthy, vicomte Muskerry; Richard Butler, vicomte Mountgarrett; Théobald Taaffe de Corren; Rock, vicomte Fermoy; Montgomery, vicomte Montgomery des Ards; Magennis, vicomte d'Jveagh; Fleming, baron de Slane; Dempsey, vicomte Glanmaleere; Birmingham, baron d'Atheney; Olivier Plunket, baron de Lowth; Robert Barnewell, baron de Trymletstoune; Myles Bourke, vicomte Mayo; Connor Magwyre, baron d'Enniskillen; Nicholas Preston, vicomte Gormanstowne; Nicholas Nettervill, vicomte Nettervill de Lowth; Jean Bramhall, ci-devant évêque de Derry (avec quatre-vingt-un baronets, chevaliers et gentilshommes désignés nommément), soient exclus de l'amnistie, quant à la vie et aux biens;

5° Que toutes personnes et chaque personne qui (de fait et de connivence), depuis le premier jour d'octobre 1641, ont ou auront tué, égorgé, ou autrement détruit quelques personne ou personnes que ce soit en Irlande, lesquelles, à l'époque où elles furent ainsi tuées, égorgées ou détruites, n'étaient pas publiquement entretenues et maintenues en armes, comme officiers ou simples soldats pour et en faveur des Anglais contre les Irlandais, et toutes et chaque personne ou personnes qui (de fait ou de connivence), depuis

le premier jour d'octobre 1641, ont tué, égorgé ou autrement détruit quelques personne ou personnes, quelles qu'elles soient, entretenues et maintenues comme officiers ou simples soldats, pour et en faveur des Anglais contre les Irlandais (lesdites personnes ainsi tuant, égorgeant ou autrement détruisant, n'étant pas alors publiquement entretenues et maintenues en armes comme officier ou simple soldat sous le commandement et à la solde des Irlandais contre les Anglais), soient exclus de l'amnistie, quant à la vie et aux biens;

6° Que toutes personnes et chaque personne en Irlande qui sont en armes ou autrement en état d'hostilité contre le parlement de la république d'Angleterre, et qui n'auront pas dans l'espace de vingt-huit jours après la publication de cet acte par le député général d'Irlande et les commissaires pour le parlement, déposé les armes et ne se seront pas soumis au pouvoir et à l'autorité desdits parlement et république ainsi qu'ils sont maintenant établis, soient exclues de l'amnistie, quant à la vie et aux biens.

7° Que toute autre personne et toutes autres personnes (n'étant pas comprises dans aucune des catégories précédentes), qui ont commandé dans la guerre d'Irlande contre le parlement d'Angleterre, ou leurs forces comme général, lieutenant général, major général, commissaire général, colonel, gouverneur de quelque garnison, château ou fort, ou qui ont été employés comme receveur général ou trésorier de la nation entière, ou de quelque province d'icelle, commissaire général des revues ou des provisions, maréchal général ou maréchal de quelque province, avocat de l'armée, secrétaire du conseil de guerre, ou de quelque général de l'armée, ou de quelques-unes des différentes provinces, afin de continuer la guerre, contre le parlement ou leurs forces, soient bannies durant le plaisir du parlement de la république d'Angleterre, et que leurs propriétés

soient confisquées et réparties ainsi qu'il suit (à savoir), que deux tiers de leurs propriétés respectives soient pris et vendus pour l'usage et l'avantage de ladite république, et que l'autre tiers de leurs dites propriétés respectives, ou autres terres, à la concurrence et valeur de ce tiers (à être assigné dans tels lieux de l'Irlande que le parlement, pour l'établissement plus complet de la paix de cette nation, jugera convenable de fixer à cette fin), soit respectivement pris et possédé par les épouses et enfans desdites personnes respectivement;

8° Que le député général et les commissaires du parlement ont le pouvoir de déclarer que telle personne et telles personnes qu'ils jugeront dignes de la clémence du parlement (n'étant pas comprises dans aucune des catégories précédentes), qui ont porté les armes contre le parlement d'Angleterre ou leurs forces, et ont mis bas les armes, ou qui, dans vingt-huit jours après la publication de cet acte par le député général d'Irlande et les commissaires pour le parlement, mettront bas les armes et se soumettront au pouvoir et à l'autorité dudit parlement et de ladite république, ainsi qu'elle est maintenant établie (en promettant et s'engageant de lui être fidèle), il leur sera fait grâce de la vie; mais leurs propriétés seront confisquées pour ladite république, et qu'il en soit disposé de la manière suivante (à savoir): deux tiers de ces propriétés (devant être partagées en trois parties égales), pour l'usage, profit et avantage de ladite république, et l'autre tiers desdites propriétés respectives, ou d'autres terres à la concurrence et pour la valeur d'un tiers (à être assigné dans tels lieux de l'Irlande que le parlement, afin d'établir plus complètement la paix de la nation, jugera convenable de désigner à cette fin), soit possédé par lesdites personnes, leurs héritiers ou ayans cause respectivement, pourvu que, en cas que le député général et les commissaires ou un d'eux jugeraient convenable de donner un espace de

temps plus court que celui de vingt-huit jours à quelles personnes ou personne que ce soit en armes, ou dans quelque garnison, château ou fort en état d'hostilité contre le parlement, et donneraient avis à toutes ces personnes et à chacune d'elles en armes ou dans quelque garnison, château ou fort, que toutes ces personnes et chacune d'elles qui n'auront pas, dans le délai ainsi fixé dans ledit avis, rendu lesdits garnison, château ou fort au parlement, et mis bas les armes, n'auront pas l'avantage du délai d'abord limité dans cette catégorie ;

9° Que toutes personnes et chaque personne qui ont résidé en Irlande à quelque époque que ce soit, depuis le premier jour d'octobre 1641 jusqu'au premier de mars 1650, et n'ont pas été au service actif du parlement, à une époque quelconque depuis le premier d'août 1649 jusqu'audit premier de mars 1650, ou n'ont pas autrement témoigné leurs bonnes dispositions constantes pour l'intérêt de la république d'Angleterre (lesdites personnes n'étant pas comprises dans aucune des catégories précédentes); que leurs propriétés en Irlande seront confisquées pour ladite république, et qu'on en disposera ainsi qu'il suit (à savoir) : un tiers d'icelles pour l'usage, profit et avantage de ladite république, et les deux autres tiers de leurs propriétés respectives, ou d'autres terres à la concurrence ou pour la valeur des deux tiers (à être assignés en tels lieux en Irlande que le parlement, pour l'établissement plus complet de la paix de la nation, jugera convenable de désigner à cette fin), seront possédés par lesdites personnes ou personne, leurs héritiers ou ayans cause respectivement;

10° Que toutes personnes et chaque personne (n'ayant aucune propriété réelle en Irlande, ni aucune propriété personnelle de la valeur de dix livres sterling), qui mettront bas les armes, et se soumettront au pouvoir et à l'autorité du parlement dans le temps limité dans la précédente catégo-

rie, et qui prendront et souscriront l'engagement d'être soumis et fidèles à la république d'Angleterre, telle qu'elle est maintenant établie, dans tel délai et de telle manière que le député général et les commissaires pour le parlement fixeront et désigneront ; ces personnes (n'étant pas exclues de l'amnistie, ni condamnées à l'exil par aucune des catégories précédentes), il leur sera fait grâce de la vie et des biens, pour tout acte ou chose faite par eux dans la conduite de la guerre ;

11° Que la confiscation de toutes les propriétés, déclarée par les catégories concernant les rebelles ou coupables en Irlande, sera entendue, adjugée et prise à toutes fins et effets, comme s'étendant à toutes les propriétés substituées, ainsi qu'à tous les droits et titres à ces propriétés, lesquels, depuis le vingt-cinquième de mars 1639, ont appartenu ou appartiendront à ces rebelles ou coupables, ou à toute autre personne en tutelle pour elle ou aucun d'eux, ou pour l'usage d'elle ou d'aucun d'eux, avec toutes les reversions et tous les retours sur ces propriétés appartenant à aucune autre personne ou personnes, quelles qu'elles soient.

Ainsi qu'à la confiscation de toutes les propriétés substituées, désignées, cédées, assurées ou transmises à aucunes personne où personnes déclarées par lesdites catégories être rebelles ou délinquans, avec toutes les reversions ou retours de ces propriétés transmis, cédés, limités, déclarés ou désignés à aucuns des héritiers, enfans, descendans ou autres du sang, nom ou parenté de ces rebelles ou délinquans, laquelle propriété ou lesquelles propriétés, retours ou reversions depuis le 25 de mars 1639 ont appartenu ou appartiendront à ces rebelles ou délinquans, ou à aucun de leurs héritiers, enfans, descendance ou autres du sang, nom ou de la parenté de ces rebelles ou délinquans.

Et à toutes les propriétés octroyées, substituées, désignées ou transmises par aucun de ces rebelles ou délinquans

à aucuns de leurs héritiers, enfans, descendance, avec toutes les reversions et tous les retours de ces propriétés à toute autre personne du sang, nom ou de la parenté de ces rebelles ou délinquans, pourvu que cette clause ne s'étende pas à confisquer les propriétés d'aucuns protestans anglais, qui ont constamment adhéré au parlement; lesquelles propriétés ont été par eux achetées pour une valeur réelle avant le 23 d'octobre 1641, ou leur ont été hypothéquées pour une valeur réelle avant cette époque, ou à quelque personne ou quelques personnes en tutelle pour eux, pour le paiement de dettes dues à eux. (*D'après l'original.*)

NOTE C.

Revenu du protecteur.

Lorsque le parlement, en 1654, voulut assigner une somme annuelle au protecteur, Olivier Cromwell, le total du revenu dans les trois royaumes, selon le rapport du sous-comité, était tel que nous le donnons ici :

Excise et douanes en Angleterre.	l. 80,000
Excise et douanes en Écosse	10,000
Excise et douanes en Irlande	20,000
Répartitions par mois en Angleterre (à 60,000).	720,000
Répartitions par mois en Irlande (à 8,000). .	96,000
Répartitions par mois en Écosse (à 8,000). .	96,000
Revenu de la couronne à Jersey et Guernesey	2,000
Revenu de la couronne en Écosse	9,000
Propriétés de papistes et de délinquans en Angleterre	60,000
Propriétés de papistes et de délinquans en Écosse.	30,000
Loyers de maisons appartenant à la couronne.	1,250
	1,124,250

Report	1,124,250
Poste aux lettres.	10,000
Revenu de l'échiquier.	20,000
Légalisation de testamens.	10,000
Contrôle du fer-blanc.	2,000
Permissions pour la vente du vin.	10,000
Forêt de Deane	4,000
Droits sur les aliénations.	20,000
	L. 1,200,250

(D'après l'original, qui, ainsi que les originaux des deux notes précédentes, se trouve dans la collection de Thomas Lloyd Esq.)

NOTE D.

Principes des niveleurs.

L'exposé suivant des principes professés par les niveleurs est extrait d'un ouvrage publié par eux, peu après la mort de Cromwell, intitulé : « Le Niveleur, ou Principes et Maximes concernant le gouvernement et la religion, qui sont maintenus par ceux qu'on appelle communément Niveleurs ; 1659. »

Principes de gouvernement.

1° Les lois, et non les hommes, doivent gouverner l'Angleterre ; c'est-à-dire, les lois doivent juger tous les crimes et les criminels, et de toutes les punitions et peines à infliger aux criminels ; et la volonté de Son Altesse et de son conseil ne doit pas déclarer criminel qui leur semble bon, et punir et emprisonner qui leur semble bon, et aussi longtemps qu'il leur plaît,

2° Toutes les lois, les levées d'argent, la guerre et la paix doivent être ordonnées par les députés de la nation

au parlement, qui seront élus par elle successivement à certaines époques. Par conséquent, le monarque ne doit point avoir de voix négative, parce que, par ce moyen, il consultera souvent son propre intérêt ou celui de sa famille, au préjudice du peuple. Mais il serait bien que les députés du peuple fussent partagés en deux corps, dont l'un proposerait les lois, et l'autre les adopterait ou les rejetterait.

3° Tous, sans aucune exception, doivent être sujets à la loi.

4° Le peuple doit être placé dans une attitude militaire par et sous le parlement, de manière à pouvoir contraindre qui que ce soit à obéir à la loi et défendre la patrie contre les étrangers. Une armée mercenaire (permanente) est dangereuse pour la liberté, et par conséquent ne doit pas être permise.

Principes de religion.

1° On ne peut pas contraindre l'assentiment de l'intelligence. Ainsi aucun homme ne peut en contraindre un autre à être de la vraie religion.

2° Le culte est une conséquence des doctrines admises par l'intelligence. Ainsi aucun homme ne peut en contraindre un autre à adopter une forme particulière de culte.

3° Les œuvres de justice et de miséricorde font partie du culte de Dieu et sont du ressort du magistrat civil, en tant qu'il doit réprimer l'irréligion, c'est-à-dire l'injustice, le manque de foi, l'oppression, et toutes les autres mauvaises œuvres qui sont évidemment mauvaises.

4° Rien n'est plus destructif de la vraie religion que les querelles religieuses et l'emploi des châtimens pour forcer un homme à adopter la croyance d'un autre.

FIN DES NOTES.

TABLE DU ONZIÈME VOLUME.

LA RÉPUBLIQUE.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

LE PROTECTORAT.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

FIN DE LA TABLE DU ONZIÈME VOLUME.

